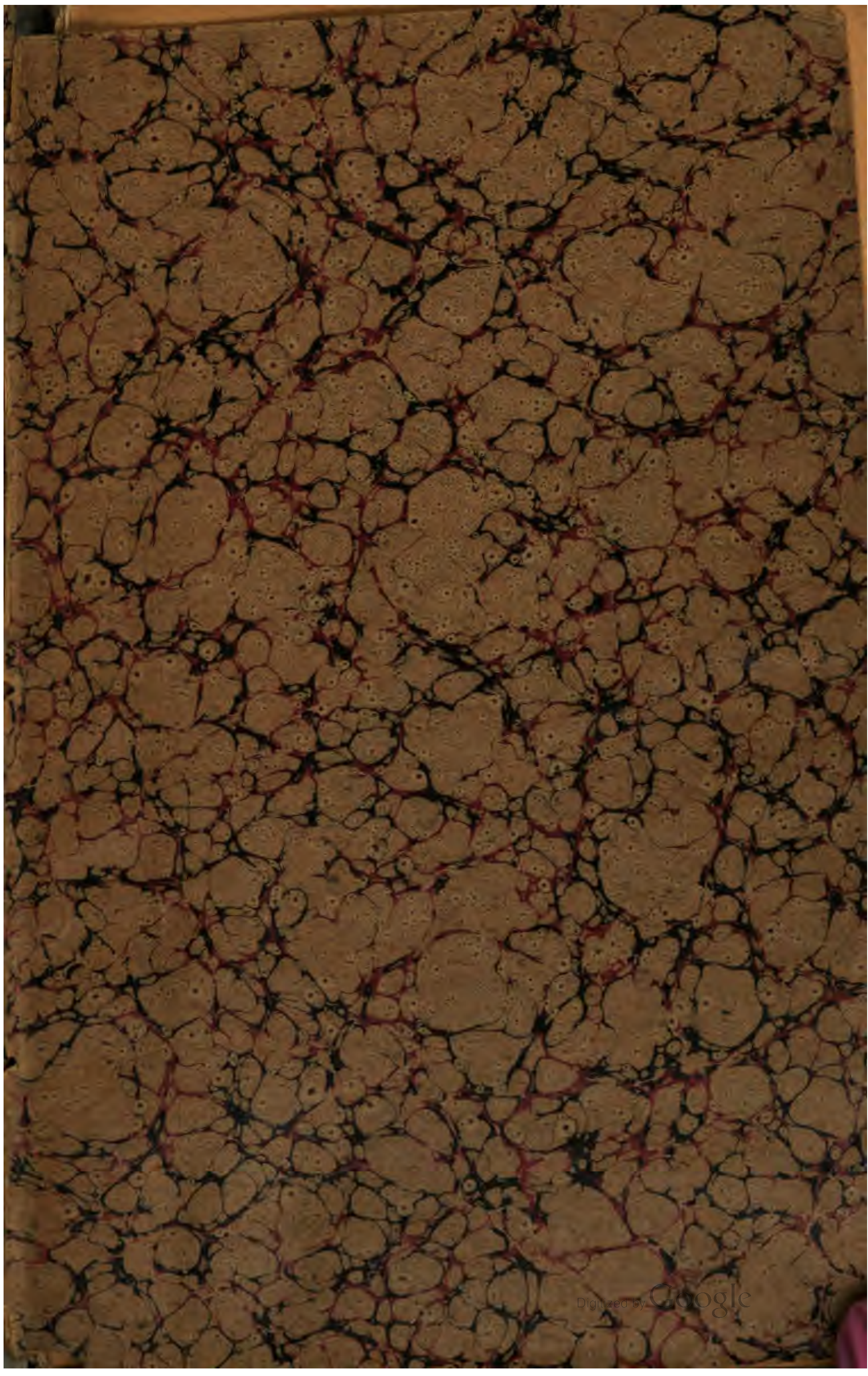



LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
H. THIEME



30



Poëtes et Amoureuses

DU XVI[e] SIÈCLE

TIRÉ A 380 EXEMPLAIRES

(*Tous numérotés*)

---

300 papier de Hollande.			
50	—	—	portraits doubles.
30	—	Whatman,	—

N° [redacted]

N. B. — La pagination étant suivie dans tout l'ouvrage, on peut relier les deux tomes en un volume, en enlevant le titre du tome II.

Paris. — ALCAN-LÉVY, imprimeur breveté, rue Lafayette, 61.







POËTES

ET

AMOUREUSES

Portraits Littéraires

DU XVIe SIÈCLE

PAR

PROSPER BLANCHEMAIN

De la Société des Bibliophiles français, etc.



PARIS

LÉON WILLEM, ÉDITEUR

8, RUE DE VERNEUIL, 8

1877



INTRODUCTION

LES AMANTES DES POËTES

> Je n'ai qu'une maîtresse, et son nom est beauté.
>
> AMADIS JAMYN.

OULOIR *écrire l'histoire de tous les poëtes qui ont aimé et qui ont chanté leurs amours au* XVI[e] *siècle, ce serait embrasser le cycle entier de la poésie à l'époque de cette éclosion artistique et littéraire qu'on a si bien nommée la Renaissance.*

Notre but a été d'esquisser seulement quel-

ques profils généralement peu connus. On appréciera par nos recherches sur les noms d'un certain nombre de dames chantées par nos poëtes, quelle eût été l'importance de notre travail, si nous eussions aspiré à le rendre complet.

On sait que la jeune beauté qui inspira Dante Alighieri, sous le nom de Béatrix, appartenait à la maison des Portinari *de Florence et qu'elle épousa un* Bardi. *Le nom de Laure de Noves n'est un secret pour personne, depuis le temps où Pétrarque l'a chantée.*

Mais les poëtes français de la Renaissance, pour la plupart imitateurs de Pétrarque, qui ont tant usé et abusé du sonnet en faveur de leurs maîtresses poétiques, soit qu'ils aient été plus discrets, soit qu'ils n'aient pas pensé à consigner dans leurs écrits ce qui était su de tous leurs contemporains, soit enfin que personne n'ait jugé à propos de recueillir des souvenirs aussi peu importants, ces poëtes, en chantant leurs maîtresses sous des noms sup-

vosés, ont laissé tomber dans l'oubli leurs noms véritables.

M. Édouard Tricotel, dans un curieux article de ses Variétés bibliographiques[1] *si intéressantes et si remplies de détails ignorés, a donné une longue liste des noms que ces adorateurs ont imposés à leurs belles; mais il n'entrait dans son cadre que d'en constater la bizarrerie et l'affectation.*

Mes études sur les poëtes de la Renaissance m'ayant permis de soulever quelques-uns de ces masques, soit par la lecture des auteurs eux-mêmes, soit à l'aide de renseignements recueillis par les biographes, tels que Colletet, La Croix du Maine, du Verdier, l'abbé Gouget, etc., il m'a paru piquant de consigner dans ces quelques pages les documents que j'ai rassemblés.

Et d'abord: à tout seigneur tout honneur!

François Ier, pour mériter son titre de Père des Lettres, devait être poëte, et il le fut. Il

1. Paris, Gay, 1863, in-12.



chanta entre autres la Laure de Pétrarque, dans un huitain écrit sur sa tombe ; et Agnès Sorel, par ce quatrain sur son portrait :

Plus de louange son amour sy mérite,
Estant cose de France recouvrer,
Que n'est tout ce qu'en cloistre peut ouvrer
Clouse nonnain ou au desert ermite [1].

Charles IX, outre les vers qu'il adressa à Ronsard, en fit d'autres, m'a-t-on dit, pour cette belle Marie Touchet, dont la fenêtre se voyait encore, il y a quelques années, accotée à la nef de Saint-Germain l'Auxerrois, dans la rue des Prêtres et regardant vers le Louvre [2].

Henri IV, qui écrivait si gaillardement en prose, se piqua aussi de poésie, et nous chantons encore sa Charmante Gabrielle, *si tant est que la chanson soit de lui.*

1. Ce texte qui, malgré ses incorrections, paraît authentique, est celui donné par M. Rouard, bibliothécaire à Aix, dans sa *Notice sur le recueil des crayons de la bibliothèque Mejanes* (Paris, Aubry, 1863, in-4°).

2. La personne qui m'a donné le renseignement sur la fenêtre de Marie Touchet, et aussi, je crois, l'indication des vers de Charles IX, est M. Niel. J'ai toutefois pu confondre avec des vers faits par Des Portes, au nom du Roi.

Catherine de Navarre, sa sœur, qui, en épousant Henri, duc de Bar, n'y trouvait pas son compte *(c'est-à-dire le* comte *de Soissons qu'elle aimait), a peut-être aussi sur la conscience quelques stances dédiées à son bien-aimé.*

Mais en général je me méfie des poésies royales ou princières. François Ier faisait les vers comme Sainct-Gelays, Charles IX comme Ronsard, et Henri IV comme Bertaut. Il n'y a guère que Marguerite de Navarre, qui fît elle-même ses vers. Ils sont assez médiocres pour cela. Encore n'est-il pas bien certain qu'elle n'eût des collaborateurs, ou tout au moins, comme on dit aujourd'hui, des Teinturiers.

L'autre Marguerite, la reine Margot, avait bien chargé Maynard de remettre sur leurs pieds les vers qu'elle écrivait pour pleurer la mort du beau Date, son page et son amant, tué par un rival, à la portière même du royal carrosse.

On pourrait citer, parmi les maîtresses idéales des poëtes, la reine Marguerite d'E-

cosse, qui, malgré la laideur d'Alain Chartier, l'embrassa pendant son sommeil.

François Villon fêta charnellement des beautés d'une complaisance à toute épreuve, mais sa chère Rose, sa belle Heaulmière, Blanche, Guillemette, Jeanneton, Katherine, etc., n'avaient jamais eu de nom, ou l'avaient perdu au Champ-Gaillard, avec bien d'autres apanages.

Clément Marot portait très haut ses visées; mais s'il chassait jusque sur les terres du Roi; s'il y faisait même des conquêtes, il ne savait pas les garder. Diane de Poitiers, après l'avoir trop aimé, le poursuivit, dit-on, de sa haine. A en croire Lenglet Du Fresnoy et d'autres, c'est la sœur de François Ier, Marguerite, duchesse d'Alençon et reine de Navarre, qu'il adorait sous le nom d'Anne, qu'il appelait sa sœur et à laquelle il écrivait, entre mille autres douceurs :

Ce franc baiser, ce baiser amiable
Tant bien donné, tant bien reçeu aussi,

Qu'il estoit doux ! ô beaulté admirable !
Baisez-moy doncq cent fois le jour ainsy ! etc.

Mais d'autres ont taxé cette histoire de pure calomnie. — Quant à Melin de Sainct-Gelays, l'ami et l'émule de maître Clément, il ne prétendait au plus qu'aux filles d'honneur de la reine et des princesses. Sans faire de médisance, je puis remarquer, souvent répété, le nom de mademoiselle de Saint-Léger, celui d'Hélène, peut-être Hélène de Boisy, et enfin celui de Louise, *une Louise Du Plessis, qu'il nomme en toutes lettres dans un de ses dizains les plus raffinés. Il se vante même, dans un sonnet, d'avoir aimé le premier la* Cassandre *de Ronsard.*

Ceci nous mène droit au Prince des poëtes de la Renaissance. — Le nom de sa Cassandre avait échappé à toutes les recherches, quand MM. Réaume et de Caussade, dans leur belle édition de D'Aubigné (Lemerre, 1873), publièrent une lettre inédite où le célèbre ami de Henri IV désigne, comme étant la Cassandre

de Ronsard, une demoiselle Du Pré, dont il aima plus tard la nièce, mademoiselle de Talci, qu'il célébrait sous le nom de Diane. Marie, que Ronsard chanta ensuite, était, selon Charles Nodier, Marie de Marquetz, religieuse de Poissy. Je ne partage pas cette opinion. Je dirai ailleurs les raisons qui me conduisirent à penser qu'elle s'appelait Du Pin, *ou* Des Pins[1]. *Comme Lazare de Baïf était sieur Des Pins en Anjou, Marie pourrait bien être une de ses parentes. Quant à Hélène, on sait que c'était Hélène de Surgères, bonne et spirituelle, mais si peu belle, que Du Perron lui conseillait de mettre son portrait en tête des sonnets de Ronsard, afin que personne ne pût soupçonner sa vertu.*

*L'*Olive *de Du Bellay était une angevine, nommée* Viole.

La beauté que chantait La Péruse, se nom-

---

1. Voir la vie de Ronsard, dans ses œuvres, Paris (1857-1867). 8 volumes in-16, faisant partie de la *Bibliothèque elzevirienne*, et ci-après, p. 58.

mait Catherine Cotel, ainsi que cela résulte d'un sonnet acrostiche, indiqué dans l'excellente édition que feu M. Gellibert des Séguins a publiée de ce poëte angoumoisin[1]*. J'avais, de mon côté, fait cette petite découverte, que M. Gellibert des Séguins a signalée avant moi ; mais ce que personne n'a dit encore, ce sont les vrais noms de la Francine de Baïf, et de l'Admirée de Jaques Tahureau. Une découverte de ce genre est peu de chose ; toutefois, ayant, à l'instar d'Œdipe, la faiblesse de deviner les rébus et de dégager le mot des charades, je ne suis pas fâché d'expliquer comment j'ai dénoué cette énigme-là.*

La Péruse adresse à une demoiselle F. de G une Estrenne, où il dit :

Plus qu'en tableau ou qu'en cuivre
L'*Admiré* peut faire vivre
Ta sœur par ses beaux escrits ;
Mais plus que lui et plus qu'elle,
Si je l'avois entrepris,
Je te rendrois immortelle.

1. Paris, Jouaust, 1867, un vol. in-8.

*Si, comme je le pense, l'*Admiré *est Tahureau, le chantre des* Mignardises de l'Admirée*, la sœur de mademoiselle F. de G.. est évidemment l'*Admirée. *D'autre part, Baïf devint amoureux de Francine, dans une visite qu'il fit à Tahureau. Il dédia plusieurs sonnets à son ami et aussi à son* Admirée. *Il dit même, dans un de ces sonnets, en s'adressant aux naïades de la Loire :*

. . . . Fendez l'eau jusqu'à Tours ;
A vos sœurs d'alentour annoncez mes amours
Et leur *honneur second, frère* de l'Admirée.

Cet honneur frère de l'Admirée, c'est Francine, dont le prénom correspond à la première des initiales mystérieuses F. de G. Mais que signifie le reste ?

Baïf va nous le dire lui-même, dans ses Amours de Francine, *page 50 :*

Rien que *Genne* et tourment ton nom ne me promet.

Elle s'appelait donc Francine de Genne, *et l'*Admirée *de Tahureau était une autre demoiselle de Genne.*

Ce nom est connu dans la Touraine. M. Gellibert des Séguins, dans son édition de la Péruse, cite un René de Voyer, vicomte de Paulmy et de la Roche de Genne. *Tahureau dédie des vers à C.* de Genne, *son meilleur ami. Les de Genne, seigneurs de la Roche de Genne en Touraine sont, suivant M. Carré de Busserolle* (Armorial de Touraine), *originaires du Poitou. Cette famille a fourni deux maires à Poitiers et douze magistrats au Présidial de cette ville. Elle ne serait pas encore éteinte. Deux familles de même nom, peut-être deux branches de la même famille, se retrouvent aussi au Maine et en Bretagne.*

Enfin le poëte Guy de Tours, dans un curieux poëme, intitulé le Paradis d'Amour, *qu'il consacre à la louange des plus belles dames de Tours, et qui fait partie du rare volume de ses premières œuvres poétiques (Paris, N. de Louvain, 1598, in-12), écrit ces vers sur une demoiselle de Genne :*

L'or qui folastrement sur la teste blondoye

De la belle *de Genne* est de si riche proye,
Que quelque paladin imitant un Jason,
Ne craindroit le trépas pour si belle toison.
Voy-jà de quel doux philtre elle confist sa veue;
Voy-jà de quel maintien sa démarche est esmeue :
Il faudroit que tu fusse un bien disant *Baïf*,
Pour peindre de son teinct le cinabre naïf.

L'hésitation n'est plus possible. Ce dernier trait nous révèle en même temps l'Admirée de Tahureau et la Francine de Baïf. Mais Guy de Tours, peu discret pour les autres, l'a été si bien pour lui-même que je n'ai découvert les noms ni de son Anne *ni de son* Ente, *ni de sa* Nérée, *ni de sa* Claude, *qu'il n'a pourtant pas dû oublier dans son* Paradis d'Amour.

Guy du Faur, sieur de Pibrac, auteur des Quatrains moraux, *fut un des nombreux amants de la reine Margot, déjà nommée.*

Guillaume des Autelz chantait, sous le pseudonyme de Sainte, *une demoiselle dont le prénom était* Denise. *Ce n'était donc pas sa femme qui s'appelait Jeanne de la Bruyère.*

Philibert Bretin, d'Auxonne, médecin et

poëte, a consacré ses vers à une demoiselle Marguerite Chapelain.

Estienne Pasquier aima dans sa jeunesse deux dames poëtes, madame et mademoiselle Des Roches, la mère et la fille; mais c'était surtout la fille qu'il préférait :

J'aime deux dames tout ensemble;
Mais l'une en emporte le prix.
L'une est comme la fraîche rose,
Qui au poinct du jour est esclose
Dans les temples verds de Cypris;
L'autre luit plus entre les belles
Que la lune entre les estelles;
Mais l'une en emporte le prix.

Ces deux dames, dont la vertu ne fut jamais compromise, s'étaient formé à Poitiers une cour de poëtes et d'admirateurs. On sait l'histoire de cette puce, qui, aperçue par Pasquier sur le sein de mademoiselle des Roches, fut l'objet d'une foule de vers, réunis sous le titre de la Puce de Mademoiselle Des Roches *(1579, in-4°). Catherine des Roches fut aimée surtout de Julien de Guersens, né à Gisors, qui publia, sous le nom de cette belle dédaigneuse, une tra-*

gédie de Panthée et lui offrit sa main. Elle refusa l'une et l'autre. Un poëte encore, Claude Pellejay, de Poitiere, maître des comptes à Paris et secrétaire du duc d'Anjou, fit pour elle, sans plus de succès, deux livres de sonnets restés inédits.

Poitiers n'eut pas le privilége des dames poëtes, Lyon en comptait trois, vers la même époque. Pernette du Guillet, qui n'aima que son mari, dont elle fut vivement regrettée. Louise Labé, la Ninon du XVIe *siècle, qui aima, comme nous le verrons, Olivier de Magny.*

Une autre poëtesse lyonnaise, Clémence de Bourges, eut un amour qui fut brisé par la mort. Du Peyrat, qui succomba au moment de l'épouser, était poëte lui-même et l'avait chantée dans ses poésies :

Mais s'il te plaist juger à la couleur
Et du désir prendre à l'œil cognoissance,
Lors sans parler pourras lire en mon cœur :
J'aime vertu sur toutes la *Clémence!*

Catherine de Parthenay, vicomtesse de Rohan, écrivit, je crois, des vers sur la mort

de son mari, qu'elle regretta toute sa vie[1].

Après ce tribut payé aux dames, je reviens aux poëtes et à celles qu'ils ont chantées.

La Sainte de Des Autelz était une dame du Dauphiné, qu'il connut et aima dans un de ses voyages.

L'Aymée de Pierre de Brach était sa propre femme.

Les sonnets d'Estienne de la Boëtie ont aussi été faits pour celle qu'il épousa, Marguerite de Carle.

Le savant Jules-César de Lescale (Scaliger) s'éprit à quarante-cinq ans d'une jeune fille qui en comptait seize à peine, Andiette de La Roque, d'une bonne famille agenaise. Il l'épousa et en eut un fils, Joseph, non moins érudit que son père.

*Monnet, dans l'*Anthologie française*, cite une chanson de Bussy d'Amboise, qui aurait été faite pour la dame de Montsoreau.*

1. Vers de madame de Rohan, publiés par M. Ed. de Barthelemy. (Paris, Aubry, 1864, in-8.)

Claude Turrin, dijonnais, aimait Chrestienne de Baissey, demoiselle de Saillant.

Pierre de Cornu, né à Grenoble, célébrait, sous le nom de Lucrèce, *une demoiselle Laurini, d'Avignon, pour laquelle il prodigua des sonnets, chansons, élégies, qui n'ont d'autres mérite qu'une certaine gaillardise de pensée et d'expression.*

Le grave magistrat Claude Expilly chanta pendant quatre ans mademoiselle Méraude de Baro, veuve de l'avocat Chevalet, et eut, dit-il, beaucoup de part en ses grâces. Aussi, lorsque Pierre de Cornu l'épousa ensuite, Dieu sait les gorges chaudes que firent les beaux esprits de Grenoble, sur le nom du nouveau marié.

Une autre Lucrèce, *chantée par Nicolas Renaud, provençal, dans ses* Chastes Amours, *était Anne de Valdavoir, qu'il épousa et qui lui fut enlevée à vingt et un ans.*

Jacques Grevin, médecin et poëte, l'auteur de la Comédie des Esbahis, *de la* Trésorière, *etc., a exalté, sous le nom d'*Olympe, *Nicole*

Estienne, femme de Jean Liebaut, médecin, son professeur. Il en devint amoureux à quinze ans. Elle était fille de Charles Estienne, et nièce de Robert Estienne, qui imprima les poésies de Grevin.

Jean de la Taille a écrit pour sa cousine Rose de la Taille, le Blason de la Rose, *dont voici une strophe :*

Elle ne défend à aucun
Ni sa vue ni son parfum ;
Mais si de façon indiscrette
On la vouloit prendre ou toucher,
C'est lors que sa pointure aigrette
Monstre qu'on n'en doit approcher.
J'aime, sur toute fleur desclose,
A chanter l'honneur de la rose.

Michel d'Amboise aima Isabelle du Bois, demoiselle de madame de Barbezieux, dont il était secrétaire, et l'épousa.

Le poëte agenais, Guillaume Du Sable, devint amoureux d'une demoiselle Armoise de Lommaigne.

Le nom de la Charlote *de Gilles Durand,*

*sieur de la Bergerie, est renfermé dans cet anagramme l'*Ile du Chaste Roc, *où l'on trouve* Charlote de Sulci : *probablement Sucy, près Paris, qu'on écrivait alors Sulci. Les nombreuses allusions du poëte à la fleur de* Souci *semblent confirmer cette conjecture Il eût été curieux de retrouver en même temps le nom de celle que Jean Bonnefons a célébrée dans ces Hendecasyllabes latins si gracieusement lascifs, dont Gilles Durand a été le non moins gracieux traducteur. — M. Alexis Socard, le savant bibliophile de Troyes, dans une lettre des plus intéressantes adressée à M. Aubry, soupçonne avec raison que Bonnefons épousa sa* Pancharis ; *mais les anciens registres de Bar-sur-Seine, où le poëte était lieutenant-général, n'existent plus et le vrai nom de l'héroïne des* Basia *reste désormais une énigme dont le mot est perdu.*

Estienne Tabourot, l'auteur des Bigarrures, *tenait, dit-on, registre de ses maîtresses et elles étaient nombreuses. — « Ce sonnet,*

disait-il, a été fait pour ma vingt-sixième maîtresse, celui-là contre un qui avoit fait alliance avec ma trentième. » *Il serait trop long de chercher à connaître toutes ces héroïnes. Nous nommerons (en dehors de sa liste) Anne Begat, qu'il qualifie d'*honneste et gracieuse demoiselle. *Ayant signé simplement de sa devise :* A tous accords, *un sonnet qu'il lui envoyait, elle lui répondit par un autre sonnet :* Au Seigneur des Accords. *Le surnom lui sembla bon et il l'adopta dorénavant.*

Nous ne soulèverons pas le fumier des fangeuses amours de ceux que M. Tricotel appelle les poëtes-soldats ; *c'est-à-dire, Trellon, La Roque, le capitaine Lasphrise, etc. Les maîtresses de ceux-là se nomment mesdemoiselles Tout-le-Monde.*

Passons à Des Portes, dont les passions s'attachent à de plus beaux noms. — La Diane de ses Premières Amours *était la belle Diane de Cossé-Brissac, comtesse de Mansfeld, qui, surprise avec un autre amant, le comte de Maure,*

fut poignardée par son mari. Hippolite, qui vint après, serait ou Hélène de Surgères, la dernière maîtresse poétique de Ronsard, ou Hippolite Bouchard, vicomtesse d'Aubeterre. Enfin la Cléonice qui inspira ses Dernières Amours *était Heliette de Vivonne de la Chastaigneraye.*

Celle que Vauquelin de la Fresnaye a célébrée dans ses Idylles *sous le nom de Philis, en se cachant lui-même sous celui de Philanon, était Anne de Bourgueville, qui devint sa femme.*

Des Yveteaux, son fils, eut bon nombre de maîtresses. La plus connue est mademoiselle Dupuis, femme d'un chanteur ambulant, qu'il recueillit chez lui, et dont il fit sa bergère.

Quant à Malherbe, il était bien froid de complexion et bien occupé de figer *la littérature de la Renaissance dans le moule de ses strophes, pour penser à l'amour. Cependant il a chanté sous le nom de Nérée une demoiselle Renée et, sous celui de Caliste, la vicomtesse d'Auchy; mais je doute qu'il ait aimé, même un instant,*

sa femme Madeleine de Coriolis, veuve avant lui de deux maris.

J'aurais cité la Paulegraphie *de Gabriel de Minut, si cette description de tous les charmes de la belle et savante toulousaine, Paule de Viguier, n'était écrite en prose.*

Mais je ne puis passer sous silence Maurice Scève, le Lyonnais, dont les dizains obscurs, qui semblent adressés à une Délie *quelconque, n'ont en vue qu'une abstraction :* l'Idée, *dont Délie est l'anagramme.*

*Enfin je terminerai par Antoine Mage, sieur de Fiefmelin. Ce singulier poëte a écrit l'*Union des Amours de Mage et de sa Chrestienne. *Cette Chrestienne, c'est l'Église, à laquelle il adresse des vers si véritablement amoureux, qu'il avoue lui-même les avoir faits autrefois pour des maîtresses moins idéales.*

Je borne à cette simple esquisse le résultat de notes prises çà et là ; n'ayant eu pour objet que d'éveiller la curiosité des lecteurs et non de lasser leur patience, je préfère leur

offrir, soigneusement revues, mes recherches sur quelques-uns des poëtes du XVIe *siècle, inspirés par ces belles qui nous apparaissent comme de gracieux fantômes dans la pénombre du temps passé.*



POËTES

ET

AMOUREUSES

DU XVIe SIÈCLE



PIERRE DE RONSARD

11 SEPTEMBRE 1524 — 27 DÉCEMBRE 1585.

Veritas filia Temporis.
Inscription au château de la Poissonnière.

L'ANNÉE 1525, si désastreuse pour la France, venait de finir. Le Roi François Ier, le glorieux vaincu de Pavie, n'était plus le prisonnier, mais l'hôte de Charles-Quint. Sa rançon avait été stipulée par cet onéreux traité de Madrid que Madame d'Angoulême se disposait à exécuter, en livrant à l'Espagne le Dauphin et le duc d'Orléans, en échange de leur père.

Le seigneur Loys de Ronsard allait quitter

son castel de la Poissonnière pour suivre dans leur captivité les deux nobles otages que la Régente l'avait chargé d'accompagner. Tandis qu'il faisait ses adieux à sa famille et recommandait à sa femme ses quatre jeunes fils, dont le dernier était encore au berceau, ses équipages l'attendaient sur la route, et les gens du village de Couture, groupés devant la porte de son manoir, se préparaient à lui souhaiter un heureux voyage.

C'est que messire Loys n'était pas un seigneur vulgaire. Maître d'hôtel du Roi et chevalier de son ordre, il descendait d'une antique famille. Le premier de sa race en France, un certain Baudouin de Ronsard, Rossart ou Roussard, cadet aventureux, avait quitté la Roumanie, vers 1340, et était venu offrir ses services à Philippe de Valois, alors en guerre contre les Anglais[1]. Il se comporta bravement et put, grâce aux bienfaits du Roi, bâtir son château

1. Le nom de Ronsard serait la traduction du mot hongrois *marucini*, qui signifie *ronces*. On le tire aussi de *ross*, qui signifie un cheval dans certaines langues du nord; et le nom de *rossarts* se donne à de fort bonnes ablettes qu'on pêche dans le Loir. C'est pourquoi l'écusson des Ronsard était

près du village de Couture (dans la Varenne du bas Vendômois) et faire souche en France [1].

---

d'azur à trois ablettes d'argent posées en fasce et portait pour cimier un cheval. On pourrait croire (mais c'est fort douteux) que ce poète avait des armoiries personnelles qui lui avaient été données par Charles IX. Il portait : d'azur à trois roses d'argent feuillées et soutenues de sinople. (Paillot. *La vraie & parfaicte science des Armoiries*, Paris, 1660, in-fol., p. 574.)

1. Dans la fraîche vallée du Loir, à sept lieues ouest de Vendôme (Loir-et-Cher), sur le versant d'un coteau qui descend vers le nord, au-dessous de l'antique forêt de Gastine, il est une position charmante d'où le regard, dominant le bonrg de Couture, erre à travers les vertes prairies du Loir et de la Braye, embrasse les collines de Trôo, les hauteurs où fut un camp romain qui dominait Sougé, le village de Poncé, le château de la Flotte, etc., sinueux amphithéâtre de coteaux fertiles, dont le sous-sol, formé d'une roche friable, est percé d'habitations souterraines et couronné de vignobles ou de bois.

Dans ce lieu, qu'on appelle les *Vaux du Loir*, s'élève le manoir de la Poissonnière. Son ensemble, plus gracieux qu'imposant, forme un carré long, dont les portes et les fenêtres sont ornées d'arabesques ciselées dans la pierre blanche du pays. L'escalier est renfermé dans une tourelle octogone qui, chargée aussi de sculptures, couronnée d'une élégante lucarne, ressort au milieu de la façade méridionale du bâtiment.

Au-dessus de la porte de la tourelle, sous un buste très dégradé, se lit cette inscription : *Voluptati et Gratiis*. Contre les appuis de toutes les fenêtres sont gravées des maximes plus sérieuses : *Veritas filia temporis*, *Ne quære nimis*, *Respice finem*. Ces deux mots : *Avant partir*, s'y trouvent plusieurs fois répétés.

Les communs, creusés dans le roc, forment avec les cons-

Un des descendants de Baudouin fut, dit-on, évêque du Mans, et la maison s'allia aux plus

tructions, un angle aigu. Des restes de vieux murs les dominent. Les montants des portes et meneaux qui les surmontent sont taillés à même la pierre, et chargés d'attributs et de devises indiquant leur destination : *la Buanderie belle, la Fourière, Vina barbara, Cui des videto, Custodia dapum, Sustine et abstine.*

Dans la maison se voient de hautes et belles cheminées semi-gothiques en pierre blanche. Celle de la grande salle captive les regards par les scuplures délicates dont elle est couverte,sculptures composées presque uniquement de pièces des armoiries des différentes familles auxquelles les Ronsard s'étaient alliés. Au sommet brille l'écusson de France ; au-dessous, les trois poissons des Ronsard sont accompagnés de cette légende : *Non fallunt futura merentem,* qu'on peut lire aussi : *Non fallunt futura me rete,* par allusion aux poissons qui défient toute espèce de filets.

On a cru voir, dans des tiges de fleurs vers lesquelles s'élancent des flammes, emblèmes qui occupent tout le bandeau de la cheminée, un mystérieux hommage du poète à la sœur de Henry II, Marguerite de Savoie, la première admiratrice de ses vers. Mais cette conjecture me semble très peu fondée, d'abord parce que Pierre, le dernier de la famille, n'a jamais possédé le château parternel, qui appartenait de droit à l'aîné; ensuite parce que les sculptures du castel remontentaux premières années du seizième siècle, que les L plusieurs fois répétées, le nom entier de Loys gravé sur la grande cheminée, achèvent de démontrer qu'elles doivent être attribuées au père du poète, enfin parce que ces plantes ne sont pas des marguerites, mais des *ronces* atteintes par les flammes, et qui formentun véritable rébus : *Ronce-ard,* c'est-à-dire, c'est-à-dire Ronsard.

On montre, dans la pavillon le plus voisin de la chapelle, une chambre qui est, dit-on, celle où naquit Ronsard.

nobles de la province. Loys avait épousé Jeanne de Chaudrier, dont la famille tenait à celle du Bouchage, de La Trimouille[1] et de Rouaux.

C'était à elle, qu'au moment de partir pour l'Espagne, il recommandait vivement ses enfants et surtout le dernier né, qui enlaçait de ses petites mains le cou de son père, et ne voulait pas se séparer de lui. Le bon chevalier s'inquiétait avec raison. Sur les six enfants issus de son mariage, deux avaient succombé dans leurs premières années. Les trois aînés survivants étaient déjà grands et forts[2]; mais le plus jeune, qui avait dix-huit mois à peine, était alors d'une

Voyez, pour plus de détails : *Vendôme et le Vendômois*, par M. de Passac, 1823, in-4, et l'*Histoire archéologique du Vendômois*, 1849, in-4.

La Poissonnière appartient aujourd'hui à madame H. de Lahaye, née Cottereau, qui l'a fait pieusement restaurer. avec le goût et l'habileté d'une antiquaire et d'une artiste.

1. De la famille de Craon, et de celle de La Trimouille, descendaient, par l'alliance de l'impératrice Mathilde, les rois d'Angleterre; de manière que Ronsard se prétendait allié au seizième ou dix-septième degré d'Élisabeth, reine d'Angleterre. (Voyez la *Famille de Ronsard*, par le marquis A. de Rochambeau, Paris 1868, in-16).

2. Le premier se nommait Claude. Il suivit la profession des armes, se maria et laissa deux fils. Le dernier repré-

santé délicate. Le samedi 11 septembre 1524[1], premier jour de sa vie, avait failli être celui de sa mort. En traversant le pré Bouju, pour le porter au baptême, sa nourrice le laissa tomber, et sa marraine lui renversa sur la tête le vase plein d'eau de rose et de fleurs qu'elle offrait à l'église. Heureusement, sa chute eut lieu sur l'herbe et le vase ne le blessa point; mais il lui en était resté quelque faiblesse.

Cet enfant c'était Pierre de Ronsard, qui devait pendant tout un siècle faire prosterner la

sentant mâle de cette branche, le général de Marescot, est mort dans le Vendômois en 1832.

Louis, le puîné, fut prêtre, curé d'Évaillé, abbé de Tyron et de Beaulieu.

Le troisième s'appelait Charles. Il était, en 1564, doyen de l'église du Mans.

Le Marquis Achille de Rochambeau, à qu je dois une importante partie de ces documents généalogiques, m'a appris que la dernière descendante des Ronsard de la Poissonnière, était une demoiselle de Ronsard, morte vers 1869 à l'âge de soixante ans, qui habitait la Normandie.

1. 1525, selon l'abbé Goujet, Bibliothèque française, t. XII, p. 194. — En 1757, le journal de Verdun a consacré plusieurs articles à discuter cette question. On a remarqué que, de 1518 à 1529, le 11 septembre ne tombe point un samedi; mais en 1524, il fut un dimanche. Né le samedi 10, le poëte aura été baptisé le dimanche 11. Plus tard, il aura confondu les jours en réunissant les événements. C'est la seule solution de cette difficulté.

France aux pieds de sa renommée littéraire, si bien que sa naissance, arrivée quelques mois avant la bataille de Pavie, semblait aux yeux de ses contemporains balancer le désastre de nos armes; Pierre de Ronsard, qui devait être ensuite plus abreuvé d'affronts qu'il n'avait été chargé de palmes, et revenir enfin, après trois cents ans d'oubli, revendiquer sa gloire auprès de la postérité.

Le maître d'hôtel de François Ier ne manquait pas d'instruction; il avait fait ses études à l'université de Bourges; il se piquait même de composer des vers latins et des poésies françaises, que les Marot, les Sainct-Gelays, les Héroet avaient daigné entendre et applaudir[1]. Aussi avait-il donné à ses fils un précepteur, dont Pierre partagea les leçons aussitôt que l'âge le lui permit.

Jusqu'en 1533, l'enfant vécut à la campagne, de cette vie active et forte qui développe le corps,

1. Jean Bouchet de Poitiers parle souvent de lui dans ses *Epistres*. Il l'appelle Loys *Roussart*. (Voyez les épistres 96, 97 et 129.) Il a même écrit son épitaphe que nous donnons ci-après. — Binet rapporte que Ronsard lui a lu des vers de son père.



tandis que son esprit se cultivait, stimulé par l'exemple de ses aînés, qu'il eut en peu de temps atteints et même dépassés; si bien que son père, pour utiliser ses grandes dispositions et sa vive intelligence, résolut de le mettre au collége à Paris.

Ronsard avait alors neuf ans; blond, aux yeux bleus, grand et maigre, à la fois impétueux et doux, aussi ardent à l'étude qu'aux exercices du corps, ses joues roses, son regard vif et son gracieux sourire charmaient tout le monde. Mais le séjour du collége de Navarre l'eut bientôt changé. En six mois il perdit ses belles couleurs, sa vivacité, son goût pour l'étude. Tout cela était dû au régime rigoureux du collége, à la sévérité pédante de son régent, le sieur de Vailly, qui ne sut pas profiter de ce riche naturel et voulut arracher de force ce qu'il eût facilement obtenu par la douceur. Effrayé de ce dépérissement, son père l'emmena avec lui à Avignon, où le Roi, assisté de ses trois fils, se préparait à de nouveaux combats. Car son éternel rival Charles-Quint, fier de cette expédition d'Afrique où il avait vaincu Barberousse, envahissait la Provence, allait assiéger Marseille et

croyait déjà ranger la France au nombre de ses conquêtes.

Le Dauphin François rencontra dans son camp le jeune Ronsard, qui lui fut présenté par son père, et le voulut avoir au nombre de ses pages; mais six jours après (10 août 1536), le Dauphin empoisonné, dit-on, par le comte de Montecuculo, mourut à Tournon. Ronsard, ayant perdu ce premier protecteur, ne tarda pas à en trouver un autre dans la personne de Charles, duc d'Orléans, troisième fils du Roi. Il avait le don de plaire à tous ceux qui le connaissaient; aussi lorsque Madeleine de France épousa Jacques Stuart, roi d'Écosse [1], il fut au nombre de ceux qui suivirent la jeune Reine dans sa nouvelle patrie. Après y avoir passé deux ans, il quitta Édimbourg malgré les instances du Roi Jacques, employa six mois à parcourir l'Angleterre, et revint en France reprendre son service de page auprès du duc d'Orléans.

Il s'était encore formé dans ses voyages, avait appris la langue du pays, excellait dans la danse, la lutte et l'escrime, et déjà montrait un penchant

1. Le mariage eut lieu à Paris le 1er janvier 1537.

à la méditation; il aimait à se retirer dans les endroits solitaires où, bravant la défense paternelle, il composait des vers qu'il n'osait encore lire à personne.

Craignant pour son page les séductions de la paresse, le duc son maître le chargea d'aller en Flandre saluer de sa part la nièce de l'empereur[1] dont il était épris, et de porter ensuite un message en Écosse.

En route, Ronsard lia connaissance avec un jeune gentilhomme français que ses biographes nomment Lassigny[2] et s'embarqua sur le même vaisseau que lui. A peine avaient-ils quitté le continent, qu'ils furent assaillis par le mauvais temps. La tempête dura trois jours et fracassa le navire, sur le rivage même de l'Écosse. La

1. Charles-Quint, par le traité de Crespi (18 sept. 1544), s'engagea à donner en mariage au duc d'Orléans, dans un délai de deux années, sa fille Marie d'Autriche ou une fille de Ferdinand, son frère, avec l'État de Milan pour dot.

Dès 1540, époque de le mission de Ronsard, le duc aimait une nièce de l'empereur. Marcassus, dans son commentaire sur l'élégie XX (t. IV, p. 299 de l'édit. elzév.), le dit expressément.

2. Probablement *d'Acigné*. Ce serait un neveu de Judith d'Acigné, épouse de Jean de Canaple, dont le portrait au crayon est conservé à la Bibliothèque nationale.

cargaison fut perdue; mais l'équipage fut sauvé. et *notre futur Arion*, comme l'appelle Binet, s'échappa à la nage.

A son retour, le duc d'Orléans, pour le récompenser d'avoir habilement rempli son office, le mit hors de page et l'envoya en Allemagne à la suite de Lazare de Baïf, ambassadeur de France à la Diète de Spire (1540). Celui-ci emmenait en même temps Antoine de Baïf, son fils naturel, et Charles Estienne [1], son médecin, avec lesquels une entière conformité de goûts et de penchants eut bientôt lié Ronsard [2]. De là il accompagna à Turin Guillaume de Langey, seigneur du Bellay, son parent, vice-Roi du Piémont [3].

1. Charles Estienne était de cette fameuse famille qui, pendant deux siècles, illustra l'imprimerie française.

2. C'est ce voyage, dont il est question dans un poëme adressé au roi Henri III, qui commence le volume des *Euvres en rime de J. A. de Baïf* (Paris, Lucas Breyer, 1583, in-8) :

Mon pere qui alors
Alloit ambassadeur pour vostre ayeul, dehors
Du royaume en All'magne, et menoit en voyage
Charles Estienne et Ronsard qui sortoit hors de page :
Estienne médecin, qui bien parlant estoit;
Ronsard de qui la fleur un beau fruict promettoit.

3. C'est là que Rabelais et Ronsard se rencontrèrent pour

A peine âgé de seize ans, il avait déjà vécu dans l'intimité des plus grands personnages, était initié aux secrets de l'État, parlait l'anglais, l'allemand et l'italien; ses débuts annonçaient un diplomate et promettaient à la France un futur ambassadeur, quand une grave maladie, dont il avait contracté le germe dans ses voyages, vint arrêter sa carrière en le laissant presque sourd[1].

Cette infirmité que les plus habiles médecins tentèrent vainement de guérir, le rendit tout

---

la première fois. Probablement le grand railleur se moqua du jeune poëte, car de ce voyage date une antipathie qui ne s'appaisa plus.

1. Dans une pièce virulente publiée en 1563 : *Prosa magistri Nicolaï Mallarii Gomorrhœi Sorbonici, ad M. Petrum Ronsardum, poetam papalem Sorbonicum,* reproduite par M. Leber (*De l'état réel de la presse et des pamphlets depuis François I[er] jusqu'à Louis XIV,* Techener, 1834), on lit :

> *Plus dicunt quod Ronsardus*
> *Certo sit factus surdus*
> *A* lue Hispanica;
> *Et, quamvis sudaverit,*
> *Non tamen receperit*
> *Auditum* et reliqua.

Ce *reliqua*, dit M. Sainte-Beuve, est assez joli, le genre admis.

Ronsard a toujours nié que cette accusation fût fondée.

entier à l'étude des lettres. Un gentilhomme, nommé le seigneur Paul, avait entretenu ce goût en lui lisant et en lui interprétant les plus beaux passages de Virgile[1]. Ce grand poète fit ses délices et il l'apprit entièrement par cœur. Il ne laissait pas toutefois de lire les poëtes français, entre lesquels il préférait Clément Marot, dont il a depuis imité le charme gracieux, le *Roman de la Rose*, dont les images un peu prétentieuses plaisaient à son imagination, et Jean Lemaire de Belges, où il puisait la première idée de la *Franciade*.

A cette époque, la Cour, où Ronsard continuait à se montrer assidûment, était à Blois. Un jour, un beau jour de printemps, en l'année 1541, le vingt-unième du mois d'avril, comme il le dit lui-même, il errait aux environs de la ville, dans ces belles prairies de la Touraine, lorsqu'il rencontra une toute jeune fille, modestement vêtue, mais ayant pour parure cette fleur

1. Selon Colletet, ce seigneur Paul était écossais et Ronsard l'avait connu à la cour de Jacques Stuart. Au dire de Baïf, il était piémontais et avait été page avec Ronsard. Binet ajoute qu'il était frère de madame Phelippes, mère de madame de Châtellerault.



de la jeunesse et de la beauté qui charme les rêveurs. Elle était grande, bien faite et d'un gracieux embonpoint; elle avait, rare perfection, des cheveux blonds ondés et des yeux noirs; son visage était vermeil, ses lèvres épanouies souriaient sans cesse, et le sourire marquait d'une fossette chacune de ses joues et la rondeur de son menton [1].

Il s'arrête, et longtemps demeure comme fasciné par cette fraîche apparition. Peut-être la rieuse fille fut-elle touchée à la vue de cet adolescent, pâli par les veilles, mais bien pris dans sa taille, au visage noble et pensif, au nez aquilin, presque blond comme elle, et qui la regardait avec des yeux pleins d'une douce gravité. Elle passa, chantant un branle de Bourgogne que le poëte n'oublia plus, puis elle disparut non sans s'être retournée, et le jeune homme était encore là, songeant toujours à la belle inconnue; mais en même temps, peut-être, rêvant à Pétrarque qui avait ainsi vu passer Laure de

1. Voyez, pour ces détails, les sonnets 25, 41, 65, 127, 136, 139, etc., du premier livre des *Amours* (t. I, édition elzevirienne, et pag. 134, l'*Élégie* à Janet).





Imp. Houiste r. Hautefeuille 5 Paris

Noves sur les bords de la fontaine de Vaucluse[1]. Il avait rencontré son idéal; il était poëte!

Il lui donna le nom de Cassandre, se promettant qu'elle serait la Laure de la France, et son premier cri d'amour s'exhala dans un sonnet. Le poëte ne nous a pas dit quel fut ce sonnet, premier élan de sa passion, et je les ai vainement lus tous sans en trouver un qui portât précisément ce caractère. Longtemps aussi vainement j'ai cherché le nom de cette belle fille de Blois, qu'il aima dix ans, pour laquelle il composa ces AMOURS qui firent pendant un siècle l'admiration de la France, et dont il garda pieusement l'image dans son cœur, sans jamais avoir fléchi cette inhumaine, ni obtenu la récompense de son fidèle amour.

Brantôme qui parle de Cassandre dans ses *Dames Galantes*, ne la nomme pas; Muret dans ses commentaires y fait une allusion qu'on ne comprend pas sans en avoir la clef. Mais d'Aubigné, dans une lettre que MM. Réaume et

1. Ailleurs, t. I, pag. 69, il semble dire qu'il l'a rencontrée à une danse, en un jardin et qu'elle chantait : *Allégez-moi, madame*, etc., qui est une chanson de Clément Marot.



de Caussade ont publiée pour la première fois (dans l'éd. Lemerre, 1873, in-8°), dit qu'elle s'appelait mademoiselle Du Pré. Il ne révèle toutefois rien sur sa famille.

En 1543, toujours épris, mais dissimulant avec soin sa passion et surtout ses goûts poétiques, Ronsard obtint de son père la permission de reprendre ses études, à la condition toutefois d'oublier la poésie et de ne lire aucun livre français. Il se donna donc tout entier aux Grecs et aux Latins. Il exerçait alors une charge dans les écuries du Roi, près desquelles il logeait (probablement avec son père), au palais des Tournelles. Dès qu'il pouvait s'en échapper, il passait l'eau et, suivant les fossés Saint-Bernard et Saint-Victor, s'en allait à l'entrée du faubourg Saint-Marcel[1], partager avec son compagnon de voyage en Allemagne, Antoine de Baïf, les leçons du savant helléniste limousin Jean Disnemandi, qui s'est rendu célèbre sous le surnom de Dorat[2].

1. La maison de Baïf était située rue des Fossés-Saint-Victor, à côté et au-dessous du collége des Écossais. Elle a disparu dans les démolitions faites pour le percement de la rue des Écoles. Elle portait le numéro 23.

2. Une petite ville de la Haute-Vienne, appelée le Dorat, fut

Sur ces entrefaites (le 6 juin 1544), son père mourut presque subitement, étant de quartier chez le Roi en sa qualité de maître-d'hôtel. Il alla pieusement déposer le corps dans l'église de Couture[1]. L'amour des lettres fut un adoucisssement pour sa douleur, et personne ne contraignant plus ses goûts littéraires, il put désormais s'y livrer tout entier.

---

sans doute le lieu natal du célèbre professeur, d'où il aura pris son nom, qui a été écrit aussi Daurat ou d'Aurat, en latin *Auratus*, et en grec Αὔρατος.

1. Jeanne de Chaudrier, femme de Loys de Ronsard, reposait déjà dans l'église de Couture; car la statue qui décorait son tombeau et que l'on conserve dans la sacristie de l'église, est celle d'une femme jeune encore, tandis que la statue de Loys de Ronsard est celle d'un homme beaucoup plus âgé. Cette dernière n'a plus de jambes et le visage en a été mutilé à coups de marteau. La première est entière et mieux conservée. — Il est remarquable que dans ses œuvres, Pierre de Ronsard ne parle de sa mère qu'une fois en passant dans le sonnet 39 au IIe liv. des *Amours*.

Il résulte de pièces communiquées à la Société Archéologique de Nantes, en 1873, que Jeanne Chaudrier, fille aînée de de Jean Chaudrier, sieur de Cirières, fut orpheline de bonne heure. Elle se laissa enlever de chez sa grand'mère par Jacques de Fontbernier, seigneur de la Rivière en Poitou, qui, après l'avoir gardée trois mois, refusa de l'épouser. Mariée à Guy des Roches, sieur de la Basne, elle devint veuve et épousa, en secondes noces, le 2 février 1514, Louis de Ronsart. Elle devait alors avoir 35 ans. Elle eut de son mari trois filles et trois fils. Pierre, le dernier, naquit en 1524. Elle

Son habile professeur Dorat avait été, vers la même époque, nommé principal du collége de

avait alors 45 ans et peut-être elle mourut peu après la naissance de Pierre.

Voici, à défaut d'inscription tumulaire, les vers que Jean Bouchet a consacrés au père du poëte :

ÉPITAPHE de feu messire Loys de Roussart *(sic) en son vivant chevalier, seigneur de la Poissonnière et maistre d'hostel de Monseigneur monsieur le Dauphin.* (C'est le mort qui parle.)

Aprés avoir, en martiaulx arrois,
Par cinquante ans et plus, servy trois Roys,
Je dy trois Roys de France insuperables,
Passé les monts en forces admirables
Vingt et deux fois, pour iceulx Roys servir
Et pour leur grâce et amour deservir,
Soubs l'un d'iceulx, je fus à la bataille
Faicte sur mer, qu'on nomme la Rapaille,
Puis à Novare, à Dast et à Milan,
Où Loys Sforce, avant le bout de l'an,
Fut caultement, voire par bonne guerre,
Prins prisonnier en usurpée terre ;
Donné secours à Genes retirer,
Et par après dompter et empirer
Le grand orgueil et force de Venize;
Rompu, gâté la tres-fiere entreprise
Et dur effort des Souysses, voulans
Se mesurer à l'ausne des plus grands,
Qui par le Roy François, soubs bonne guide,
Furent vaincus au camp Saincte-Brigide.
Pour lesquels faicts, je fus fort familier
De tous ces Roys et créé chevalier,
Puis mis au rang des cent mansionnaires.
Qui sont nommés royaulx pensionnaires,
Et en plusieurs belles commissions

Coqueret, rue des Sept-Voies, et y avait établı une académie, où le jeune Baïf étudiait. Ron-

---

D'ambassadeur, où, sans concutions,
Me gouvernay si bien vers les estranges
Qu'en rapportay (Dieu voulant) grans louanges.
Consequemment avant que prendre fin
En tout cest heur, de Monsieur le Daulphin
Aussy du duc d'Orleans son cher frere
Maistre d'hostel me feit le Roy leur pere,
Et me bailla d'eux le gouvernement,
On temps fascheux que par appoinctement
Furent baillez bien jeunes pour ostage
Du Roy leur pere, à son grand avantage,
A l'Empereur, qui le pere au destroict
Tenoit captif à tort et contre droict;
Où par quatre ans et demy pour compaigne
Eusmes rigueur seulement en Espaigne.
Et ces travaux et grands labeurs passez,
De patience en doulceur compassez,
Continué je fuz en mon office
Quinze ans et plus par fortune propice,
Et puis avoir par soixante-quinze ans
Passé mes jours la pluspart desplaisans,
L'an mil cinq cens avec quarante-quatre
La mort me vint soubdainement abattre
Au lict d'honneur, par merveilleux hazart,
Qui fus toujours nommé Louis Roussard,
En mon vivant sieur de la Possonniere.
Je vous suply, lecteurs, trouver maniere
Par oraison, vos jusnes et biensfaictz,
Que Dieu me loge au logis des parfaictz.

(*Les Généalogies, Effigies et Épitaphes des Roys de France,* etc., par Jehan Bouchet. Poictiers, Jacques Bouchet, 1545, in-fol., ft. 85 verso.)

sard se remit sur les bancs avec lui et alla demeurer au collége même [1]. Beaucoup plus âgé que Baïf, ayant vingt ans passés tandis que son ami n'en avait que seize, par son infatigable travail il eut bien vite réparé le temps perdu [2].

Claude Binet ajoute que :

« Ronsard ayant été nourri jeune à la Cour,
« accoutumé à veiller tard, continuait l'étude
« jusques à deux ou trois heures après mi-
« nuict, et se couchant reveilloit Baïf qui se
« levoit, prenoit la chandelle, et ne laissoit
« refroidir la place. En ceste contention d'hon-
« neur, il demeura sept ans avec Dorat, con-
« tinuant toujours l'estude des lettres grecques
« et latines, de la philosophie, et autres bonnes
« sciences. Il s'adonna deslors souvent à faire
« quelques petits poëmes, premiers essais d'un
« si brave ouvrier. Quand Dorat eut veu que
« son instinct se deceloit à ces petits échan-

---

1. Le logement qu'occupait son père lui fut peut-être retiré à cette époque.

2. La plupart des renseignements qui précèdent ont été fournis par Ronsard lui-même dans sa vingtième élégie, adressée à Remy Belleau. (T. IV, p. 296, éd. elzev.)

« tillons, il luy leut de plain vol le *Prométhée* « d'Eschyle.

« Si tost que Ronsard en eut savouré les « beautez : « Et quoy, dit-il à Dorat, mon mais- « tre, m'aviez-vous caché si long temps ces « richesses ? »

« Alors par le conseil de son precepteur, il se « mit à tourner en françois le *Plutus* d'Aristo- « phane, et le fit representer en public au theatre « de Coqueret. Ce fut la premiere comedie « françoise jouée en France. Baïf aussi y mit son « envie, et à l'exemple de ces deux jeunes « hommes, plusieurs beaux esprits vindrent « boire en ceste fontaine dorée ; comme Marc- « Antoine de Muret, Lancelot Carles, Remy « Belleau, et quelques autres. »

Vers cette époque Ronsard, au retour d'une excursion à Poitiers, rencontra dans une hôtellerie un jeune homme, qui venait d'achever son droit dans cette ville. Ils voyagèrent ensemble, et il se trouva qu'ils étaient non-seulement parents, mais frères en poésie, de sorte qu'une fois arrivés à Paris, les deux nouveaux amis ne voulurent plus se quitter.

C'était Joachim Du Bellay qui vint augmenter

la colonie poétique du faubourg Saint-Marcel. Et tous, à l'envi l'un de l'autre, commencèrent à jeter les fondements d'une littérature nouvelle.

Cette *Brigade*, comme elle se nommait alors, fut le premier noyau de la célèbre *Pléiade*, dont parle Binet dans les termes suivants : « Ronsard « ayma et estima sur tous, tant pour la grande « doctrine et pour avoir le mieux escrit, que « pour l'amitié à laquelle l'excellence de son « sçavoir les avoit obligez, Jean Anthoine de « Baïf, Joachim du Bellay, Ponthus de Tyard, « Estienne Jodelle, Remy Belleau, qu'il appe- « loit le peintre de nature, la compagnie desquels « avec luy et Dorat à l'imitation des sept excel- « lents poëtes grecs, qui florissoient presque « d'un mesme temps, il appela la *Pleïade;* par « ce qu'ils estoient les premiers et plus excel- « lents, par la diligence desquels la poësie fran- « çoise estoit montée au comble de tout hon- « neur. Il mettoit aussi en cet honorable rang « Estienne Pasquier, Olivier de Magny, J. de « la Peruse, Amadis Jamin qu'il avoit nourri « page et fait instruire, Robert Garnier, poëte « tragique, Florent Chrestien, Scevole de « Saincte-Marthe, Jean Passerat, Philippes

« des Portes, Jacques Davy du Perron, et le
« poly Bertaud, lesquels ont si purement escrit
« qu'ils me font desesperer de voir jamais nostre
« langue en plus haute perfection. Il faisoit en-
« core estat de quelques autres, dont le juge-
« ment est en ses œuvres. »

Telle fut cette *Pleïade* poétique qui devait, pendant tout le cours du XVIe siècle, après avoir supplanté l'ancienne littérature, régner sur l'opinion publique, jusqu'au jour où Malherbe, ce génie correct mais glacé, la détrôna tout en la continuant.

Depuis sept ans entiers Ronsard étudiait, composait, travaillait ses ouvrages, et n'avait encore rien publié. Cassandre qu'il aimait toujours, qu'il venait sans doute de voir quand il rencontra Du Bellay, lui avait inspiré ses *Amours*. Quatre livres d'Odes pindariques et anacréontiques étaient prêts à voir le jour; mais il dédaignait la faveur populaire; et c'est à peine si le cénacle connaissait quelques-unes de ces œuvres longtemps mûries et impatiemment attendues. Il avait même négligé de faire imprimer son *Plutus*, joué avec tant de succès au collége de Coqueret, et dont on n'a plus que des fragments.

Du Bellay, le dernier venu et le plus impatient de tous, a beau sonner d'abord la charge et, par son *Illustration de la langue françoise*[1], commencer l'attaque contre ceux qu'il appelle *les soldats de l'ignorance,* Ronsard se tait toujours. « Il laisse Pelletier publier avant lui ses « Odes, et Jodelle se glorifier d'avoir le premier « mis sur la scène la comédie grecque. Ni les « suffrages du peuple qu'il méprise, ni les joies « de la lutte pour laquelle il se sent fait, et de la « victoire qu'il se promet, ni le désir de prendre « à la Cour la place qui appartient au roi des « poëtes à côté du Roi de France, ne le décident « à mettre au jour ses œuvres, bien qu'elles « soient parfaites, dignes non pas du lecteur, à « qui personne avant lui n'a donné le droit « d'être difficile, mais de lui-même et des mo- « dèles qu'il veut égaler[2].

S'il est l'ami du Roi, son aîné de cinq ans, et avec qui il a été élevé, c'est seulement pour chevaucher, escrimer, lutter, jouer à la paume avec lui.

1. *La Deffence et Illustration de la langue françoyse*, par I. D. B. A. (Paris, Arnoul Langelier, 1549, in-8.)
2. Gandar. *Étude sur Ronsard.* (Metz, 1854, in-8.)

« Et de fait, dit Binet, le Roy ne faisoit partie « où Ronsard ne fust appelé de son costé; tes- « moin que le Roy fit partie au ballon dans le « Pré aux Clercs avec Mr de Longueville, où le « Roy ne voulust jamais commencer le jeu qu'il « n'y fust, et dit tout haut, après avoir gaigné, « que Ronsard en estoit la cause. »

Enfin les instances de ses amis le décidèrent à faire imprimer l'*Épitalame d'Antoine de Bourbon et Jeanne de Navarre* (1549). Cette pièce de circonstance fut bientôt suivie de l'*Hymne à la France*[1], qu'il supprima depuis, et de l'*Ode de la paix* (1550).

C'était le prélude des Odes. Elles parurent la même année[2] et leur publication fut hâtée par une indiscrétion de Du Bellay, qui faillit brouiller les deux amis.

Ronsard enfermait avec soin dans son *Estude*, les recueils encore inconnus de ses vers. Un jour il s'aperçoit que le cahier des Odes a disparu. Ses amis seuls ont pénétré chez lui; c'est

1. Le titre de cette pièce porte : *Par Pierre de Ronsart.*

2. *Les Quatre premiers livres des Odes de Pierre de Ronsard, Vandômois, ensemble son Bocage.* Paris, G. Cavellart, 1550, in-8.

l'un d'eux certainement qui s'est rendu coupable du larcin. Est-ce Baïf, Belleau ou Du Bellay? Ce dernier semble se cacher de lui depuis quelque temps et travaille en secret. Il vient d'obtenir un privilége et hante souvent la boutique de L'Angelier. Ronsard réclame, insiste et menace d'intenter une action pour le recouvrement de ses papiers. Le repentir suivit de près l'offense. Du Bellay vint se mettre à la merci de Ronsard et lui offrir le sacrifice des Odes qu'il avait faites à son inspiration. Ronsard lut les vers de son ami repentant, les loua fort et l'excita à continuer. Toutefois le livre de Du Bellay ne parut point sous le titre d'*Odes*, mais sous celui de *Recueil de poésie présenté à madame Marguerite, sœur unique du Roy*[1].

1. L'excessive rareté des premières éditions de J. Du Bellay est cause que cet épisode a été fort inexactement raconté.

Ce n'est pas Cavellat, mais Arnoul L'angelier, qui obtint le premier un privilége pour *l'Illustration de la Langue françoise* et *l'Olive;* ce privilége est daté du 28 mars 1548. *L'Olive* et *l'Illustration* ont paru avant le *Recueil de poésie présenté à Madame Marguerite,* qui fut publié pour la première fois à Paris, chez Arnoul Langelier (1549, in-8). L'édition de G. Cavellat (1553, in 8) est la seconde. Du Bellay avait d'abord donné un certain nombre d'odes à la suite de

Les Odes de Ronsard eurent un succès d'enthousiasme, dont le retentissement n'avait fait que grandir, lorsque, deux ans après, la publication des Amours[1] vint y mettre le comble. Il s'élance des bancs du collége et atteint d'un seul coup le premier rang parmi ses contemporains. Que dis-je? c'est Horace, c'est Pétrarque, c'est Pindare! Ses rivaux de la veille, Baïf, Belleau, Du Bellay, Muret, deviennent ses premiers admirateurs. « Dorat et Turnèbe eux-mêmes, dit « M. Sainte-Beuve, qu'il faut toujours citer, « s'étonnent de leur propre admiration pour « un disciple, pour un poëte français, né d'hier, « et ne savent que le saluer dès ses premiers « essais, du surnom d'Homère et de Virgile. »

---

la première édition des *Sonnets à Olive;* mais, voulant faire une espèce de réparation à Ronsard offensé, il les supprima dans la seconde, imprimée en 1550, et ne les rétablit que dans les suivantes.

Je dois ces curieux détails à mon regrettable ami Édouard Turquety, si versé dans la connaissance des poëtes du seizième siècle, qui a fait une étude très consciencieuse et très approfondie des éditions originales de J. du Bellay, son poëte favori.

1. *Les Amours de P. de Ronsard, vandomois, ensemble le cinquiesme de ses Odes.* Paris, veuve Maurice de Laporte, 1552, in-8.

L'académie des Jeux floraux de Toulouse ne croit pas faire assez en lui décernant l'amaranthe d'or qu'elle donne aux poëtes; elle lui envoie, sans qu'il ait concouru, une Minerve d'argent massif de grand prix, que Ronsard, habile courtisan, offrit à Henry II[1]. Il adressa en même temps, pour remerciement à l'académie de Clémence Isaure l'*Hymne de l'Hercule chrétien*, dédié à Odet, cardinal de Chastillon, alors archevêque de Toulouse[2].

Pierre L'Escot, architecte du Louvre, sculpte en bas-relief sur un des frontons, la Renommée en face de la Gloire avec cette inscription : VIRTUTI REGIS INVICTISSIMI, et, selon le récit de Claude Binet, répond à Henry II, qui lui demandait l'explication de cette allégorie : « Sire, « j'ai représenté, vis-à-vis de la Gloire du Roi, « la Muse de Ronsard; et cette trompette qu'elle « tient en main, c'est la *Franciade*, qui répan-

1. Pélisson, dans son *Histoire de l'Académie*, affirme que c'était un Apollon d'argent.

2. Cette dédicace était un acte de reconaissance; car ce fut à l'initiative du cardinal de Châtillon et de Pibrac, alors membre du parlement de Toulouse, que Ronsard dut l'hommage que lui décernait la célèbre Académie.

« dra par tout l'univers le renom de la France
« et celui de Votre Majesté ! »

Cette haute fortune poétique ne s'établit cependant pas sans opposition. L'école de Clément Marot : Héroet, La Boderie, Paul Augier, Charles Fontaine, et à la tête de tous les autres Melin de Sainct-Gelays, commencèrent une guerre d'épigrammes contre ces *pindariseurs*, dont le but était de renverser la littérature naïve et spirituelle qui avait été en honneur jusque là. Sainct-Gelays, en présence de Henry II lui-même, attaqua Ronsard qui eût succombé sous une raillerie appuyée par un sourire du Roi, si la duchesse de Berry, la belle Marguerite de France, n'eût elle-même pris en main la défense de celui qui peut-être était pour elle quelque chose de plus qu'un poëte préféré. Elle plaida si bien sa cause que le Roi, changeant d'opinion, non-seulement se rendit à l'avis de sa sœur, mais encore alloua une pension au poëte injustement dénigré [1].

1. Ronsard lui-même a raconté dans des strophes que M. Édouard Turquety a le premier retrouvées et signalées, l'attaque de Sainct-Gelays et la manière dont Marguerite le défendit.

Rabelais, qui avait eu quelque raison de se plaindre de Ronsard, lorsqu'ils voyageaient ensemble à la suite de Langey, se déclara aussi contre les novateurs. Ronsard allait souvent à Meudon chez le cardinal de Lorraine et logeait dans une tour au milieu du parc; le joyeux curé le rencontrait quelquefois et ne manquait jamais, en présence du cardinal, de lui décocher quelque sarcasme. Cette guerre n'eut un terme qu'à la mort du grand railleur.

La querelle avec Sainct-Gelays fut moins longue. Guillaume des Autels, ami des deux poëtes, entreprit de les réconcilier et il y réussit, du moins en apparence; car Ronsard effaça les vers où il se plaignait d'avoir été *pincé* par la *tenaille de Melin* et lui adressa cette ode:

Tousjours ne tempeste enragée
Contre ses bords la mer Egée.

Sainct-Gelays répondit par un sonnet flatteur à son ancien adversaire. Ce sonnet, qui se trouve en tête de la seconde édition des *Amours* de Ronsard[1], ferait penser, selon Colletet, que

1. Paris, V. Sertenas, [ou Vefve Maurice de la Porte, 1553, in-8.

Sainct-Gelays était lui-même épris de Cassandre et qu'ils n'étaient pas moins rivaux en amour qu'en poésie. Il commence ainsi :

D'un seul malheur se peut lamenter celle
En qui tout l'heur des astres est compris ;
C'est, ô Ronsard, que tu ne sois espris
Premier que moy de sa vive estincelle[1].

Au fond, la réconciliation ne fut pas bien sincère ; car, dans les œuvres de Sainct-Gelays, ce même sonnet ne s'adresse plus à Ronsard, mais à Clément Marot.

Néanmoins le succès de la nouvelle école était désormais assuré, par la haute protection de la duchesse de Berry. Tous ces illustres *Pindariseurs* célébraient à l'envi

cette belle Déesse,
La Marguerite honneur de notre temps,
Dont la vertu fleurit comme un printemps.

Ronsard surtout, dont elle était l'aînée de quel-

1. Ce sonnet, qui ne se voit pas dans les *Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais* (Lyon, Ant. de Harsy, 1574, in-8), a été donné dans l'édition de 1719, in-12. Je ne sais où l'éditeur l'avait pris. Il se trouve aussi dans l'édition de Sainct-Gelays, avec les notes de Lamonoye, que j'ai publiée dans la *Bibl. Elzev.* Paris, Daffis, 3 vol. in-16.



ques mois seulement, avait voué à sa beauté le plus pur de son encens poétique; il vécut prosterné devant l'idole, et n'éleva qu'en secret jusqu'à elle ses vœux les plus ardents. Mais ni Cassandre, ni Marie, ni aucune autre ne purent suffire à combler le vide de son cœur et empêcher qu'il ne mourût en adorant sa grande Marguerite.

En cherchant bien parmi les vers dédiés à ses maîtresses, on en trouverait qui visaient plus haut et plus loin que le poëte n'eût osé le dire. Ne suffirait-il pas de faire remarquer que les sonnets brûlants écrits pour celle qu'il cachait sous le nom de Sinope, ont été publiés en 1559, l'année même où Marguerite épousa le duc de Savoie?[1]

Quoi qu'il en soit, Cassandre servit pendant dix ans de texte à ses vers; mais las enfin de n'être point aimé, il consacra à une autre beauté ses nouvelles amours.

Un 20 avril, comme il parcourait l'Anjou avec

1. Les sonnets pour Sinope sont dans le t. I de l'éd. elzev. pag. 193, sonnet xxxviij, à la pag. 197, sonnet xlvij, et de la pag. 403, sonnet xxx, à la pag. 405, sonnet xxxiv.

Baïf, il rencontra à Bourgueil cette *fleur angevine de quinze ans*, à laquelle il voua pendant six ans sa poésie, sans être mieux récompensé que par Cassandre. Car il dit positivement, dans le *Voyage de Tours,* qu'elle en aima un autre; et pour que l'affront fût plus cruel, cet autre était un de ses cousins, Charles de Pisseleu, qui ne prétendait point encore à l'évêché de Condom.

Il ne laissa pourtant pas de chanter l'inhumaine jusqu'à sa mort et de la pleurer encore quand elle ne fut *plus qu'un peu de cendre.*

Quel était le vrai nom de cette seconde maîtresse? — Est-ce, comme Nodier l'a supposé, une sœur d'Anne de Marquets, la religieuse poëte et savante du couvent de Poissy, Marie de Marquets, dont le nom s'est retrouvé écrit sur ses Heures avec des vers que l'ingénieux écrivain attribue à Ronsard?[1] — Je ne le pense pas. Marie de Marquets, née sans doute en Normandie, dans le comté d'Eu, comme sa sœur, ne

1. Nodier affirme à tort que ces vers sont autographes. Il a dû être induit en erreur en les comparant avec un manuscrit du second livre de la *Franciade,* conservé à la Bibliothèque nationale, et dont les caractères, tracés d'un main calme, rappellent en effet ceux des vers en question. Mais



saurait passer pour la Marion du voyage de Tours, *la petite pucelle Angevine*, qui prit le cœur du poëte par un beau matin d'avril. D'ailleurs l'hypothèse de Nodier repose tout entière sur la supposition que les vers inscrits dans les Heures de Marie de Marquets seraient un autographe de Ronsard. Mais s'ils sont, comme je le crois, d'une autre main que la sienne, tout s'écroule et c'est autre part qu'on doit chercher un nom pour la Marie du poëte.

S'il m'était permis de hasarder une conjecture, ce nom serait *Marie du Pin*. Ne s'écrie-t-il pas :

> *J'aime un* pin *de Bourgueil, où Vénus appendit*
> *Ma jeune liberté...*

Et plus loin :

> *Si quelque amoureux passe en Anjou, par Bourgueil,*
> *Voye un* pin *eslevé pardessus le village...*

Enfin, dans le voyage de Tours :

> *J'irois jusqu'à Bourgueil*
> *Et là, dessous un* pin, *couché sur la verdure.....*

---

ce manuscrit n'est certainement pas de Ronsard. Ce n'est point cette écriture fiévreuse, difforme et saccadée, dont quelques pages authentiques sont parvenues jusqu'à nous. — C'est une copie. Je la crois d'Amadis Jamyn, son page et son secrétaire.

Je ne crois pas qu'il en faille davantage pour justifier ma supposition aux yeux de qui connaît l'esprit du XVI[e] siècle [1].

Le poëte n'avait pas négligé les occasions d'oublier, entre les bras de beautés moins sévères, la cruauté de Marie [2]. Après avoir épanché la première douleur que lui causa sa perte, ce cœur facile à prendre ne se fixe plus et porte en différents lieux ses mobiles amours [3]. Tantôt c'est une dame d'Estrées (qu'il déguise sous le pseudonyme d'Astrée); tantôt une plus grande encore : osons nommer Marguerite de France, sœur de Henri II [4]; tantôt c'est Genèvre, qui, au

1. Il serait peut-être possible de vérifier cette conjecture en recherchant à qui appartenait à cette époque une propriété située à Bourgueil et qui s'appelait *le Port-Guyet*. (Voyez le *Voyage de Tours*, page 192 du premier volume de l'éd. elzev.).

2. Ronsard a aimé au moins deux dames du nom de Marie.

3. Plusieurs des poésies amoureuses de notre auteur (entre autres les vers d'Eurymedon et de Callirée, faits pour Charles IX et mademoiselle d'Atrie) ont été composées à la demande de grands personnages.

4. Muret, dans son commentaire sur *les Amours*, rapporte que les sonnets 106, 189, 199, etc., du I[er] livre, ont été faits pour une grande dame dont il parle avec beaucoup de réserve et qui s'appelait Marguerite. Brantôme ne ménage point cette princesse, et sans affirmer que Ronsard était ce

dire de Claude Garnier, « étoit une haute femme, claire brune, mariée au concierge de la geôle de Saint-Marcel, et nommée Geneviève Raut. » Furetière, dans le *Roman Bourgeois*, dit que Cassandre n'était réellement qu'une grande Halebreda, qui tenait le cabaret du Sabot, dans le faubourg Saint-Marcel. Il est évident que Furetière a confondu Cassandre avec Genèvre; car, sauf le nom, son témoignage s'accorde avec celui de Garnier. Colletet pense que c'était plutôt la femme de Blaise de Vigenère, dont le nom de Genèvre est l'anagramme. Il allègue, comme preuve à l'appui, que Ronsard rencontrant, sur le quai de la Tournelle, Vigenère qui y demeurait, ils se prirent de querelle et leurs amis communs eurent grand'peine à empêcher un duel.

Dans les dernières années de Henry II, Ronsard publia ses *Hymnes* qu'il dédia à sa royale amie Marguerite, (1555), et la continuation de ses *Amours* (1556).

Sous le règne si court et si tourmenté de François II, les lettres n'eurent guère le temps

gentilhomme « dont elle fut si friande qu'elle le tint un mois entier dans son cabinet », il est bien permis de croire qu'il fut de ceux qui eurent part à ses faveurs.

de fleurir, au milieu des guerres religieuses. Cependant la belle Marie Stuart adorait la poésie et en particulier celle de Ronsard. Ce fut probablement pour elle qu'il donna la première édition de ses Œuvres[1]. Mais peut-être ne put-il pas même lui en offrir un exemplaire, car le petit roi mourut à Orléans le jour même où l'on achevait d'imprimer le quatrième volume, et la jeune veuve repartit pour sa brumeuse Écosse, léguant à la France le souvenir de sa beauté et ce cri plaintif dont un poëte a fait une chanson mélancolique :

Adieu, plaisant pays de France!.....

A ce Roi mort dans sa dix-huitième année, à cette Reine de seize ans, qui n'avait fait que briller un instant sur le trône, pour tomber, du veuvage, dans la captivité, puis dans la mort, succéda Charles IX, âgé de dix ans. Cet enfant couronné, au corps débile, au tempérament irritable et nerveux, mais à l'âme rêveuse et poétique; cet esprit concentré qui étouffait sous la main de sa mère, et s'éteignit phthisique à

1. Paris, G. Buon, 1560. Quatre volumes in-16 carré.

vingt-quatre ans; Charles IX, au nom de qui furent commis tant de crimes, avait pris Ronsard en grande affection. Il lui avait donné un logement dans son palais; il ne pouvait s'en séparer même dans ses voyages, lui écrivait souvent, lui adressait des vers dont quelques-uns ont été conservés; et, quoiqu'il dît en riant qu'*un bon poëte ne se doit pas plus engraisser qu'un bon cheval*, il lui accorda des pensions, des bénéfices, tels que l'abbaye de Bellozanne, celle de Beaulieu, celle de Croixval et plusieurs prieurés. Selon du Perron (oraison funèbre de Ronsard), le prieuré de Saint-Cosme-lès-Tours, fut le premier bénéfice ecclésiastique obtenu par le poëte. Charles poussa même ses témoignages d'amitié pour le poète jusqu'à aller, avec la Reine sa mère, et ses deux frères Henry et François (Henry III et le duc d'Anjou), lui faire une visite à son prieuré de Saint-Cosme. Le fait est attesté par les sonnets que Ronsard leur adressa en cette circonstance.

On raconte qu'un jour, se rendant au palais pour la vérification de quelques nouveaux édits, le Roi aperçut Ronsard dans la Grand'Salle, au milieu de la foule. Il l'appela, et lui fit fendre la

presse en disant tout haut : « Viens mon cher poëte, viens t'asseoir avec moi sur mon trône royal ! [1] » Ronsard refusa cet insigne honneur ; mais sa gloire s'en accrut encore.

Cette amitié de Charles IX alla jusqu'à exciter le poëte à écrire des satires, sans ménagement pour personne, sans respecter même la majesté royale. C'est à cette invitation qu'on doit la *Dryade violée*, où il reproche au Roi d'avoir fait vendre les chênes séculaires de la forêt de Gastine :

Quiconque aura premier, etc. (Œuv. t. IV, p. 347.)

Binet cite encore celle qui commence ainsi :

Il me desplait de voir un si grand Roy de France,

que je n'ai pu retrouver, et une autre dont le premier vers est :

Roy le meilleur des Roys.

L'Estoile l'avait conservée et je l'ai insérée dans

1. Il y a lieu de révoquer en doute l'exactitude du récit, l'étiquette de ces assemblées s'opposant formellement à une pareille proposition.



les Œuvres inédites de Ronsard[1]. Binet parle enfin d'une dernière satire qu'il appelle : *La Truelle Crossée*, où « il blasme le Roy de ce « que les bénéfices se donnoient à des maçons et « autres plus viles personnes, taxant particu- « lièrement un De Lorme, architecte des Tuil- « leries, qui avoit obtenu l'abbaye de Livry, et « du quel se trouve un livre non impertinent de « l'architecture[2]. Et ne sera hors de propos de « remarquer icy la mal-vueillance de cest abbé, « qui par vengeance fit un jour fermer l'entrée « des Tuilleries à Ronsard, qui suivoit la Royne- « mere ; mais Ronsard, qui estoit assez mordant « quand il vouloit, à l'instant crayonna sur la « porte, que le sieur de Sarlan luy fit aussi tost « ouvrir, ces mots en lettres capitales : FORT. « REVERENT. HABE. Au retour, la Royne voyant « cest escrit, en presence de doctes hommes et « de l'abbé de Livry mesmes, voulut sçavoir « que c'estoit. Ronsard en fut l'interprete, aprés « que de Lorme se fut plaint que cest escrit le

1. Paris, Aubry, 1855, in-8, et Œuvres, T. VIII.
2. Je crois avoir retrouvé la *Truelle Crossée*. C'est un sonnet satirique inséré dans le volume prélim. des œuvres.

« taxoit; car Ronsard luy dit par une douce iro-
« nie : « Prenez ceste inscription pour vous, la
« lisant en françois; mais elle vous convient
« encor mieux en latin, car elle contient les pre-
« miers mots racourcis d'un epigramme latin
« d'Ausone : *Fortunam reverenter habe*, ce qui
« veut dire : apprenez à respecter vostre pre-
« miere et vile fortune, et ne fermez la porte
« aux Muses. » La Royne ayda Ronsard à se
« venger; car elle tança aigrement l'abbé de
« Livry et dit tout haut, aprés quelque risée,
« que les Tuilleries estoient dédiées aux Muses. »

Ce n'est pas la seule occasion où Catherine de Médicis se montra la protectrice du poëte; car lorsque cédant encore aux invitations du Roy qui lui demandait des satires, il écrivit son *Discours des miseres de ce temps*[1], elle et Charles IX lui en firent des remercîments publics.

Il reçut aussi à cette occasion une lettre de félicitations du pape Pie V.

Mais cette violente diatribe, récompensée par des honneurs si grands, fut le signal de répliques plus virulentes encore. Les calvinistes publièrent

1. Paris, G. Buon, 1563, in-4.

contre lui des poëmes satiriques intitulés : *le Temple de Ronsard*[1], *la Métamorphose de Ronsard en prestre*, etc., dont les auteurs étaient Florent Chrestien, Grévin, et le ministre La Roche-Chandieu, sous les pseudonymes de F. de la Baronie, A. Zamariel et B. de Mont-Dieu. N'osant nier son génie ils lui reprochèrent, étant prêtre, de mener une vie licencieuse, d'être athée et d'avoir, au village d'Arcueil, sacrifié un bouc en l'honneur de Jodelle, etc.

Ronsard répond de manière à confondre ses calomniateurs : il vit du revenu de bénéfices qui lui ont été donnés ; à son grand regret il n'est pas prêtre ; mais sa vie est honorable et pieuse ; il la décrit dans sa *Réponse à quelque ministre*[2]. Quant à l'histoire du bouc, c'est une folie de carnaval. La Brigade fêtait à Arcueil le succès de la tragédie de Cléopâtre, que Jodelle avait fait représenter devant Henry II. Chacun faisait quelque plaisanterie ou récitait quelques vers folâtres[3]. Un bouc vient à passer dans la rue. Les souvenirs classiques s'éveillent. Le

1. Paris, Buon, 1563, in-4.

2. C'est de l'époque du festin d'Arcueil que doivent être datées les *Gayetez*, publiées d'abord sans nom d'auteur sous

bouc était la victime que l'antiquité offrait à Bacchus; c'était aussi le prix de la tragédie. On s'empare de l'animal, on le couronne de lierre et, aux rires de l'assemblée, on le fait entrer dans la salle du festin; puis, après l'avoir présenté à Jodelle, on le renvoie à son troupeau. Tout cela ne fut qu'une mascarade, et il fallait une animosité bien envenimée pour y voir autre chose.

La haine des religionnaires ne se borna pas à des paroles. Ronsard dit, dans sa *Remonstrance au peuple de France*, qu'un jour on lui tira cinq coups d'arquebuse et qu'il eut beaucoup de peine à s'échapper sain et sauf.

Les écrivains protestants prétendirent, de leur côté, qu'il avait pris les armes contre eux et notamment qu'en 1554, associé aux seigneurs de Maillé et à du Bellay de la Flotte, il aurait massacré plusieurs de leurs coreligionnaires

le titre de : *Livret de Folastries, à Janot, parisien.* Paris, 1553, in-12. *Le Temple de Ronsard* nous apprend que ce *Livret* fut condamné par arrêt du Parlement à être brûlé. Il est probable que la réimpression de 1584 (s. l., in-12) fut aussi brûlée; car on ne connaît guère qu'un ou deux exemplaires de chaque édition. Ce livret fut en réalité le gros péché du Poëte.

dans la plaine de Couture. Théodore de Bèze[1] dit que « s'étant fait prestre il se voulust mesler « en ces combats avec ses compagnons et, pour « cest effect, ayant assemblé quelques soldats « en un village nommé d'Evaillé, dont il estoit « curé, fist plusieurs courses, avec pilleries et « meurtres. » Sponde[2] raconte que la noblesse du pays le choisit pour chef et qu'il fit beaucoup de mal aux profanateurs des églises.

Varillas (dans son histoire de Charles IX) ajoute, en lui attribuant toujours la cure d'Évaillé, qu'il disait spirituellement, pour s'excuser de cette équipée guerrière, que n'ayant pu protéger ses paroissiens avec la clef de saint Pierre, il lui avait bien fallu prendre l'épée de saint Paul.

Ronsard, que nous avons vu regretter de n'être pas prêtre, ne parle nulle part de cette levée de boucliers. Évidemment il a été confondu avec un de ses frères, Louis de Ronsard, abbé de Tyron, curé d'Évaillé dans le Maine[3].

1. *Hist. eccl.*, liv. 7, pag. 538.

2. *Spondani Annales ecclesiasticæ*, ad ann. 1562.

3. Le commentateur des *Discours sur les misères*, Garnier, laisse à penser que Ronsard était archidiacre du Mans; mais il résulte des recherches de M. le comte A. de Rochambeau, que ces fonctions appartenaient à Charles de

Après ce conflit, la gloire du poëte ne fut que plus éclatante. Aimé du Roi et de la Reine-mère, vivant dans leur intimité, il voit la presse se disputer les moindres produits de sa plume et les éditions de ses œuvres se succéder rapidement[1]. Ses poésies se déclament et se chantent non-seulement à la Cour, mais jusque dans les rues, et quand il traverse la ville, on se montre avec admiration le poëte qui passe. Cependant cette vie de courtisan, à laquelle il se trouve entraîné, dirige son génie dans une voie plus

Ronsard. Quant à la cure d'*Évaillé*, M. de Passac (*Vendôme et le Vendômois*) remarque avec raison que l'abbé de Tyron, Louis de Ronsard, a fort bien pu la posséder. Cette paroisse relevait de la baronnie de Touvoye, dans le Maine, entre Saint-Calais et le Grand-Lucé. Un récent témoignage confirme la remarque de M. de Passac. Madame la marquise d'Argence a eu la bonté de me communiquer une lettre conservée dans les archives de son château du Grand-Lucé (Sarthe). Cette lettre, dont l'écriture ne rappelle nullement celle du poète, est signée L. de Ronsard et annonce, en termes assez secs, la mort de Charles IX au comte de Montafier, seigneur de Lucé, du chef de sa femme Anne de Pisseleu. Le curé d'Évaillé était donc Louis de Ronsard, abbé de Tyron. En tout cas, Pierre n'aurait pu posséder qu'en commande la cure d'Évaillé; car il affirme n'avoir jamais été prêtre.

1. En vingt-quatre ans, de 1560 à 1584, il parut six éditions des œuvres de Ronsard, et le nombre de pièces volantes, publiées par lui dans cet espace de temps, est presque incalculable.

productive, qui lui attire plus de louanges, mais qui lui prépare moins de gloire auprès de la postérité. Ce n'est plus le rival de Pindare, ni le Pétrarque de la France; c'est le poëte de la Cour.

De cette époque datent ces poëmes officiels, ces mascarades, ces entrées, ces ballets, qu offrent encore quelque intérêt historique; mai dont le plan rapidement conçu, dont les vers, écrits à la hâte et quelquefois sans inspiration, marquent déjà une décadence. Pourtant il ébauche cette *Franciade*, dont il a si longtemps entretenu ses amis et les Rois ses protecteurs. Le plan des dix-huit premiers livres est écrit; celui des six derniers, qui doivent compléter l'œuvre, n'existe encore que dans l'esprit du poëte; mais il commence son travail, et chacun des premiers chants est tour à tour soumis isolément à l'approbation de Charles IX. La Bibliothèque impériale possède une de ces copies partielles, le manuscrit du deuxième chant. C'est un in-folio de 84 pages, relié en vélin blanc doré, portant, peintes sur chaque plat, les armes de France, qu'entoure le Collier de Saint-Michel[1].

1. Bib. nat., manuscrits, n° 1665 du fonds Saint-Germain.

Enfin, quatre chants sont terminés; ils ont été écrits, malgré le vœu du poëte, sur le rhythme peu favorable imposé par le royal collaborateur, qui les a lui-même revus et approuvés; Amadis Jamyn a tracé sur la première page :

Tu n'as Ronsard composé cet ouvrage;
Il est forgé d'une royale main.
Charles sçavant, victorieux et sage,
En est l'autheur, tu n'es que l'escrivain.

La préface est prête; le livre s'imprime; mais la Saint-Barthélemy le devance de dix-huit jours, et le bruit du poëme se perd étouffé dans le bruit bien autrement retentissant du terrible coup d'État (1572).

Ni Binet ni Colletet n'ont remarqué cette coïncidence, qui explique le peu de succès de l'ouvrage. Est-ce à ce premier dégoût, est-ce à des causes plus anciennes qu'on doit attribuer le délabrement de la santé du poëte? Toujours est-il qu'à partir de cette époque il commença à être *assailli*, comme dit Binet, *de gouttes fort douloureuses*.

Il était sans doute malade et loin de la Cour lorsque Charles IX mourut; car j'aime à croire

qu'il eût été du nombre de ces quatre gentils-hommes qui, seuls avec Branthôme, suivirent le convoi royal jusqu'à Saint-Denis.

M. Gandar dit qu'à la mort de Charles IX, une solitude immense se fait autour de Ronsard. Il est vrai que, sous Henri III, il cesse de vivre en courtisan; mais quoiqu'il eût successivement vu mourir, en 1560, Olivier de Magny et Du Bellay; en 1570, Grévin, qui l'avait trahi dès 1563; en 1573, Jodelle, et quatre ans plus tard son cher Remy Belleau, il lui reste encore de nombreux amis, des protecteurs puissants et l'admiration non-seulement de la France, mais de toute l'Europe.

Dans les écoles françaises d'Italie, de Flandre, d'Angleterre, de Pologne, ses Œuvres étaient alors et furent, longtemps après lui, lues, expliquées, offertes comme un modèle de style et de poésie[1].

1. Voyez l'Oraison funèbre par Du Perron. Le nom de Ronsard, ressuscité en France, n'est pas mort dans les pays où florissait jadis sa renommée. J'ai reçu un travail des plus remarquables intitulé : Observations sur l'usage syntaxique de Ronsard et de ses contemporains, par M. W. Édouard Lidforss, professeur à l'école normale des institutrices de Sockholm (Lund, librairie académique, 1865,

Élisabeth d'Angleterre lui envoya un diamant de prix, dont elle comparait l'éclat et la pureté à sa poésie.

En 1571, Le Tasse, venu à Paris, à la suite du cardinal d'Este, lui soumit les premiers chants de sa *Jérusalem délivrée*.

Branthôme se trouvait un jour à Venise, chez un des principaux imprimeurs, à qui il demandait un Pétrarque, et voici ce qu'il raconte dans ses Hommes illustres : « Il y eut un grand Magnifique près de moy s'amusant à lire quelque livre, qui m'oyant me dit, moictié en italien, moictié en assez bon françois (car il avoit esté autrefois ambassadeur en France) : « Mon « gentilhomme, je m'estonne comment vous « estes curieux de venir chercher un Pétrarque « parmy nous, puisque vous en avez un en vos« tre France, *plus excellent deux fois que le* « *nôtre, qui est M. de Ronsard.* »

Et *il avoit raison*, ajoute le narrateur.

Le même Branthôme rapporte ailleurs (Mémoires des Dames illustres) que Chastellard,

in-8). Je suis heureux de pouvoir féliciter le savant Suédois de son œuvre, qui démontre quels services notre grand poëte a rendus à la langue française.

gentilhomme français, décapité en Écosse, pour avoir attenté à l'honneur de la Reine Marie Stuart, « avant mourir print en ses mains les « hymnes de M. de Ronsard et, pour son eter- « nelle consolation, se mit à lire tout entière- « ment l'Hymne de la Mort, ne s'aydant aucu- « nement d'autre livre spirituel, ni de ministre, « ni de confesseur. »

Henry III lui-même savait par cœur des vers du poëte, et notamment l'hymne sur la victoire de Moncontour, et comme il se piquait d'être un des orateurs les plus éloquents de son royaume, ayant voulu établir au Louvre une assemblée qu'on appela l'*Académie du palais*, le premier qu'il choisit, après Pibrac, auteur de cette entreprise, fut Ronsard. Il y appela ensuite le maître des requêtes Doron [1], Ponthus de Tyard, évêque de Châlons, Antoine de Baïf, Des Portes, abbé de Tyron, dont la renommée commençait, Du Perron qui aspirait au cardinalat, tout en composant des vers

1. Claude Dorron, parisien, a publié l'*Entrée de Henri III à Venise.* (Lyon, Rigaud 1574.) Voir Du Verdier. La Monnoye cite en note trois autres Dauron, D'Oron et Doron, qui ne sont probablement qu'un personnage.

amoureux, et enfin quelques dames qui avaient étudié[1].

Aux séances de cette Académie, Ronsard prononça, entre autres harangues, un discours sur les Vertus actives, qu'un savant professeur, M. Geffroy, a retrouvé à la Bibliothèque de Copenhague et qui a été imprimé dans l'édition Elzévirienne.

Outre les prieurés dont il jouissait déjà, et une pension de douze cents livres[2], le Roi lui

1. D'Aubigné, dans son *Histoire universelle*, mentionne, à la date de 1576, « une assemblée que le roy faisoit *deux* « *fois la semaine en son cabinet*, pour ouïr les plus doctes « hommes qu'il pouvoit, *et mesmes quelques dames* qui « avoient estudié, sur un problème tousjours proposé par « celuy qui avoit le mieux fait à la dernière dispute. »

2. On voyait à la Bibliothèque du Louvre, $\frac{145}{2.3}$ fol. 140, une quittance de la somme de 300 livres, donnée par Ronsard, pour un quartier de pension, comme *Poète du Roy*.

Voici la copie de cette pièce, qui provenait des archives de Joursanvault :

« En la presence de moy, Notaire et Secretaire du Roy, « Me Pierre Ronsard, Aumosnier et Poëte françois dudit « Seigneur, a confessé avoir receu comptant de Me Pierre « Deficte, Conseiller dudit Sieur et Tresorier de son Espargne, « la somme de trois cens livres tournois en testons à xiiii s. « pièce à lui ordonnée par ledit Sieur pour sa pension et « entretenement, durant le quartier de juillet, aoust et sep- « tembre mil ccccclxiij dernier passé, qui est à raison de « xij c L par an. De laquelle somme de iij c L ledit de

accorda en 1581, ainsi qu'à Baïf, deux mille écus comptant, à cause des vers qu'il avait faits pour les mascarades et tournois donnés aux noces du duc de Joyeuse. Il reçut en plus, dit l'Estoile, des *livrées* précieuses du marié et de la mariée.

Marie Stuart, sa belle Reine bien-aimée, qu'il eut la douleur de savoir prisonnière, mais dont il n'eut pas à déplorer la mort, lui envoya en 1583, par le sieur de Nau, son secrétaire, un buffet qui avait coûté deux mille écus. Ce meuble était surmonté d'un rocher représentant le Parnasse d'où Pégase faisait jaillir l'Hippocrène, avec cette inscription :

A RONSARD L'APOLLON DE LA SOURCE DES MUSES.

Noble remercîment de l'infortunée Reine, à celui dont les vers charmaient sa captivité.

Sa *divine Perle*, Marguerite de France, Duchesse de Savoie, pour qui sa reconnaissance passionnée ne s'éteignit jamais, fut toujours sa

« Ronssard (*sic*) s'est tenu content et bien payé, et en a « quicté et quicte ledit Deficte, Tresorier de l'Espargne sus- « dit, et tous autres, tesmoing mon seing manuel cy-mis à « sa req[te] le viij[e] jour d'octobre, l'an mil cinq cent soixante- « troizieme. — Signé NICOLAS. »

zélée protectrice. On conserve encore une lettre qu'elle écrivit de sa main, le 4 mai 1560, pour le recommander à Catherine de Médicis.

Sous l'inspiration et à la demande de cette grande Catherine, il composa les Sonnets pour Hélène de Surgères, fille d'honneur de la Reine-mère [1]. « Ce fut, dit Binet, le dernier et le plus digne objet de sa Muse et il finit quasi sa vie en la louant. »

Si l'on ne trouve pas, dans les vers pour Hélène, l'exaltation des premières années, on y respire du moins je ne sais quel parfum de suave mélancolie. Cette passion platonique, qui ne fut d'abord qu'un jeu d'esprit, finit, dans les six ans qu'elle dura, par se changer en un doux commerce, qui n'est pas sans charme pour le poëte et pour ses lecteurs. Si ce n'est pas de l'amour, c'est une amitié tendre, dont l'émotion nous gagne parce qu'elle est sincère.

Cette fois le sentiment du poëte fut partagé. Hélène lui accorda la faveur de quelques intimes causeries, et même de quelques missives

1. Hélène de Fonsèque, fille de René, baron de Surgères, et d'Anne de Cossé-Brissac.

pendant ses longues absences de la Cour. Peu de temps avant sa mort, par une lettre, que possédait Guillaume Colletet, Ronsard « prie son cher amy Gallandius de présenter ses humbles baisemains à mademoiselle de Surgères, et mesme de la supplier d'employer sa faveur envers le thrésorier régnant pour le faire payer de quelque année de sa pension ; ce qu'elle faisoit sans doute très volontiers, en récompense de tant de beaux vers qu'il avoit faicts pour elle, et par lesquels il avoit immortalisé son nom. »

Le même G. Colletet conservait une série d'autographes de Ronsard, qui serait aujourd'hui bien précieuse ; il en donne ainsi l'analyse :

« De plusieurs lettres escrites de sa main propre à son cher amy Jean Gallandius, qui sont heureusement tombées entre les miennes, j'apprends qu'il ne pouvoit se résoudre, sur les dernières années de sa vie, à quitter sa maison de Croix-val pour aller à la Cour, et y mendier je ne sçay quelle mondaine faveur, de laquelle par modestie il se pouvoit bien passer plus justement, dit-il, que ces bons pères philosophes qui n'avoient pour tous meubles que le baston, le manteau haillonné et le creux de la main.

Néantmoins que si tost que ses vilaines gouttes l'auroient quitté, qu'il seroit son hoste plus tost que l'hyrondelle, mais de sa force [1]... autrement qu'il ne le pouvoit, estant assez riche et content de sa réputation acquise par ses longues veilles, estudes et travaux.

Dum fata Deusque sinebant
Vixi et quem dederat cursum fortuna peregi

« Et par ceste mesme lettre datée de Croix-val le 17[e] jour de décembre 1584, j'apprends encore qu'il avoit une pension du Roy de quatre cents escus, dont il envoyoit la quittance à Gallandius son amy, pour la recevoir en son nom et en son acquit du Trésorier Molay, et en cas, dit Ronsard, qu'il vous traisne et qu'il refuse de payer, dites luy en sortant de sa chambre : « Vous ne debvez point, Monsieur, tomber sur la pointe de la plume de Monsieur de Ronsard qui est homme mordant et satyrique, au reste votre voysin, et qui sçait fort bien comme toutes choses se passent. »

« Par une autre de ses lettres, encore dattée

1. Il y a là quelque erreur ou omission, la phrase est incompréhensible.

de sa maison de Croix-val, le 9[e] jour de septembre 1584, j'apprends que jusques alors il n'avoit reçu aucun advantage de tous les libraires qui avoient tant de fois imprimé ses escrits, mais que pour cette édition qu'il préparoit et qu'il avoit exactement revue [1], il entendoit que Buon, son libraire, luy donnast soixante bons escus pour avoir du bois pour s'aller chauffer cet hyver avec son amy Gallandius, et s'il ne le veut faire, dict-il, il exhorte son amy d'en parler aux libraires du Palais qui en donneront sans doubte davantage, s'il tient bonne mine et qu'il sçache comme il faut faire valoir le privilége perpétuel de ses œuvres ; ce qui est d'autant plus à remarquer que les priviléges d'aujourd'huy ne sont que pour quelques années et non pas perpétuels, et ensuite il lance plusieurs traits de raillerie contre l'avarice de certains libraires qui veulent proffiter de tout, recevoir tousjours et ne donner jamais rien.

« Finalement par une autre de ses lettres du 22 octobre 1585, qui estoit escrite environ deux

1. L'édition in-folio de 1584, dans laquelle il a cruellement mutilé ses vers en les corrigeant.

mois devant sa mort, j'apprends qu'il se trouvoit extrêmement faible depuis quinze jours en la mutation de l'automne en hyver, qu'il estoit devenu fort maigre et qu'il avoit peur de s'en aller avec les feuilles ; toutefois qu'y estant tout à faict resolu, il souhaitoit que ce fust plus tost que plus tard ; qu'il n'estoit plus au monde sinon *iners terræ pondus*, qu'un fardeau inutile sur la terre, aussy ennuyé de luy mesme qu'il l'estoit des autres, le suppliant au reste de l'aller trouver, estimant que sa chere présence lui seroit un véritable remède. »

Ce Gallandius (Jean Galland) était principal du collége de Boncourt[1] et c'était chez lui que Ronsard habitait quand il venait à Paris dans les dix dernières années de sa vie.[2] »

Le collége de Boncourt et la maison de Baïf ne sont pas les seules que Ronsard ait habitées. Colletet écrit dans la vie du poëte : « Il aimoit

1. L'École Polytechnique en occupe l'emplacement.
2. Ronsard possédait à Vendôme une habitation aujourd'hui détruite, qui était située rue Saint-Jacques, sur un emplacement occupé par une partie du Lycée. Elle était voisine de l'hôtel de Langey, dont elle n'était séparée que par le Loir. Ce dernier subsiste encore et appartient à M. Octave Dessaignes, dont la science médicale, l'esprit et la bonté sont appréciés de tout Vendôme.

le sejour de l'entrée du fauxbourg Saint-Marcel, à cause de la pureté de l'air et de cette agréable montagne que j'appelle son Parnasse et le mien. Et certes je marquerai toujours d'un éternel crayon ce jour bien heureux que la faveur du ministre de nos Roys me donna le moyen d'acheter une des maisons qu'il aimoit autrefois habiter en ce mesme fauxbourg et sans doute, après celle de Baïf, qu'il aima le plus. »

Une polémique courtoise s'est élevée, dans le *Bulletin du Bouquiniste* (15 mars, 15 juin 1861 et 15 avril 1863), entre M. Paul Lacroix et moi, sur le point de savoir quel était au juste l'emplacement de cette demeure, que M. Lacroix pensait être dans la rue du Mûrier, tandis que je la voyais dans la rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont (alors rue du Puits-de-Fer ou des Morfondus). — La question, longtemps débattue, fut enfin tranchée dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (10 mai 1865), par M. Berty, qui me donna raison, en prouvant que la maison de Ronsard devait être cherchée rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont aux nos 33, 35, 37 et 39.

Ce ne fut pas dans ce logis, mais dans celui

de son cher Gallandius, que, déjà frappé du mal dont il devait mourir, il épuisa ses forces à revoir, émonder, refondre, relimer ses poésies, puis à corriger les épreuves de cet in-folio, qui fut achevé d'imprimer le 4 janvier 1584. C'est un chef-d'œuvre de typographie ; mais, hélas ! les vers du poëte, ressassés dans un cerveau vieilli, raturés d'une main défaillante, y perdent toute leur saveur, toute leur jeune effervescence ; ils n'y sont plus que leur propre fantôme, comme le poëte lui-même n'est plus que le squelette du brillant adorateur de Cassandre et de Marie.

Ce fut encore au collége de Boncourt qu'il séjourna une dernière fois, l'année même de sa mort, de février à juin, malade de la goutte et ne bougeant presque plus du lit. Son cher Galland l'accompagna de là à Croix-val, sa demeure ordinaire ; et, un mois après, Galland l'ayant quitté, il alla passer huit jours à son prieuré de Saint-Cosme. Puis, tourmenté d'un invincible besoin de mouvement causé par les souffrances de sa maladie, il revint à Croix-val, d'où il écrivit à Galland sa lettre du 22 octobre.

« Quelques jours aprés, comme ses forces

« diminuoient, il envoya querir, avec un notaire,
« le curé de Ternay, pour deposer le secret de
« sa volonté; ouït la messe, et s'estant fait ha-
« biller, reçut à genoux la communion, ne vou-
« lant à son aise recevoir celuy qui avoit tant
« enduré pour nous, regrettant sa vie passée,
« et en prevoyant une meilleure. Ce fait, il se
« fit devestir et recoucher, disant : *Me voilà au*
« *lict attendant la mort, terme et passage*
« *commun d'une meilleure vie. Quand il plaira*
« *à Dieu m'appeler, je suis tout prest de par-*
« *tir !* » Galland arriva le 30 octobre. Ronsard, ne pouvant tenir en place, se fit conduire par lui tantôt à Montoire [1], tantôt à Croix-val, composant des vers qu'il lui dictait. — Enfin, par dernière fantaisie de mourant et sous l'empire d'une vision qu'il eut au milieu d'une nuit d'insomnie [2], « il se fit transporter à Tours en son

1. A son prieuré de Saint-Gilles, dont la chapelle romane, à demi-ruinée et enterrée par les exhaussements sucessifs du sol, offre les restes de fresques du style bysantin. Ces peintures devaient être encore dans leur éclat au temps de Ronsard.

2. Du Perron, dans la première édition de l'*Oraison funèbre* (Paris, F. Morel, 1586, in-8), donne quelques détails, qu'il supprima ensuite, sur cette vision du poëte : « Il avoit « veu un esprit ou plutost un phantosme, et, au commence-



Imp Houiste 5 r Hautefeuille Paris



prieuré de Saint Cosme en l'Isle, ce qu'il fit avec grand' peine, ayant demeuré en chemin, et pour faire sept lieues, trois jours entiers. Il n'avoit pas esté huict jours en ce lieu, que ses forces diminuant à veue d'œil, les os lui perçant la peau, et se sentant mourir, il fit venir l'un des religieux nommé Jacques Desguez, agé de soixante et quinze ans, aumosnier de Sainct Cosme, qui luy ayant demandé de quelle resolution il vouloit mourir, il respondit assez aigrement : « Qui vous fait dire cela, mon bon amy ?
« doutez-vous de ma volonté ? je veux mourir
« en la religion catholique comme mes ayeulx,
« bisayeulx, trisayeulx, et comme l'ay tesmoi-
« gné assez par mes escrits ! » L'aumosnier reprit, qu'il ne l'entendoit en ceste façon, mais qu'il avoit désiré sçavoir s'il vouloit ordonner quelque chose par forme de derniere volonté. Ronsard alors luy dit : « Je desire donc que
« vous et vos confreres soyez tesmoins de mes
« dernieres actions. »

« ment, il s'étoit senti tout troublé; mais à la fin il avoit
« reçeu beaucoup de consolation et d'allegement, et aprés, lui
« raconta ce qui s'estoit passé entre eux et comme il étoit
« disparu. . »

« Alors il commença à discourir de sa vie, monstrant avec grande repentance qu'il renonçoit à tous les blandices de ce monde, qu'il estoit un très-grand pecheur, s'esjouissant que par ses douleurs Dieu l'eust comme resveillé d'un profond sommeil, le remerciant infiniment de ce qu'il luy avoit donné temps de se recognoistre, demandant pardon à chacun, disant à toute heure : « Je n'ai aucune haine con« tre personne, ainsi me puisse chacun par« donner. » Puis s'adressant aux assistans, et les exhortant à bien vivre, ajouta, que la mort la plus douce estoit celle à qui la propre conscience n'apportoit aucun préjugé de crimes et meschancetez. Cela fait, le jour de la Nativité de nostre Seigneur, il pria le sous-prieur d'ouïr sa confession, communia d'une singulière dévotion. Il continua de dicter des vers, et fit escrire ceux cy peu de jours avant sa mort, comme on luy parloit de manger :

Toute la viande qui entre
Dans le goulfre ingrat de ce ventre,
Incontinent sans fruict ressort ;
Mais la belle science exquise
Que par l'ouye j'ay apprise,
M'accompagne jusqu'à la mort.

« Le dimanche vingt-deuxiesme decembre il avoit fait son testament, par lequel il ordonnoit de toutes choses, ayant distribué tous ses biens, partie à ses parens et à ses serviteurs; il demanda à l'ausmonier combien il pourroit encore vivre. Il eut toujours l'esprit sain et entier, dicta encore deux sonnets chrestiens, demeura longtemps les bras levés au ciel; enfin, semblable à celui qui sommeille, rendit à Dieu son esprit; et ses mains en tombant firent cognoistre le moment de son trespas, qui fut sur les deux heures de nuict, le vendredy 27 decembre 1585, ayant vescu 61 ans, 3 mois et 16 jours. Et fut mis en sepulture, ainsi qu'il l'avoit desiré et ordonné, au chœur de l'église de Sainct Cosme [1]. »

D'après le portrait que font de lui ses contemrains, Ronsard eut la taille haute et droite, le visage beau et majestueux, le front large, les yeux vifs et perçants, le nez aquilin, la barbe et les cheveux châtain-clair, frisés naturellement. La grâce de son extérieur faisait pressentir une âme généreuse, un esprit ardent, vigoureux et éclairé d'une céleste lumière.

1. Binet. *Vie de Ronsard.*

Sa constitution était bonne; mais ses longues veilles, ses voyages, les infirmités, suite des maladies contractées en sa jeunesse, dont il *n'avait*, dit-il, *que trop gaspillé la fleur*, l'affaiblirent de telle sorte que sur le déclin de sa vie il s'étonnait lui-même de se voir si changé. Les derniers portraits qu'on a faits de lui nous le montrent, en effet, maigre, grisonnant, courbé, privé de ses dents, et son grand nez aquilin rejoignant presque son menton, dès l'âge de cinquante ans.

Quoi qu'il ne parlât ni bien ni beaucoup, porté qu'il était à la rêverie par sa surdité et sa nonchalance, sa conversation était cependant facile avec ceux qu'il aimait. « Liberal et magnifique en la despence de ses biens, ajoute Binet, il n'estoit ennemy d'aucun, et si aucuns se sont rendus ses ennemis, ils s'en sont donné le subjet, mais sa naturelle douceur les en a fait repentir.

« Sa demeure ordinaire estoit ou à Sainct-Cosme, lieu fort agreable, et comme l'*œillet* de la Touraine, ou à Bourgueil, à cause du deduit de la chasse auquel il s'exerçoit volontiers, et où il faisoit nourrir des chiens que le feu Roy Charles luy avoit donnez, ensemble un faucon, et un

tiercelet d'autour; comme aussi à Croix-val, recherchant ores la solitude de la forest de Gastine, ores les rives du Loir, et la belle fontaine Bellerie, ou celle d'Helene[1]. Souvent seul, mais tousjours en la compagnie des Muses, il s'esgaroit pour r'assembler les belles inventions, qui, parmy le tumulte des villes et du peuple, ne peuvent si bien se conçevoir en nous. Quand il estoit à Paris, et qu'il vouloit s'esjouir avec ses amis, ou composer à requoy, il se delectoit à Meudon[2], tant à cause des bois, que du plaisant regard de la rivière de la Seine, ou à Gentilly, Hercueil, Sainct Clou et Vanves, pour l'agreable fraischeur du ruisseau de Bièvre, et des fontaines que les Muses ayment naturellement. Il prenoit aussi plaisir à jardiner, et sur tout en sa maison de

1. Il l'avait ainsi nommée en l'honneur d'Hélène de Surgères. Cette source doit être la fontaine de S. Germain, qui coule près d'une chapelle dédiée à ce saint, descend vers le prieuré de Croix-Val et de là vers Ternay, en Vendômois. — La fontaine Bellerie, dédiée par le poëte à Remy Belleau, est connue dans le pays sous le nom de Fontaine de la Belle-Iris.

Le poëte est encore aujourd'hui populaire à Couture. On a oublié ses vers, mais on prononce toujours son nom avec un certain orgueil.

2. Il y habitait une tour dans les jardins du château.

Sainct Cosme, où monsieur le duc d'Anjou, qui l'aymoit et admiroit, le fut voir plusieurs fois après son entrée à Tours. Il sçavoit (comme il n'ignoroit rien) beaucoup de beaux secrets de jardinage, pour semer, planter, ou pour enter et greffer en toutes sortes, et souvent il presentoit des fruicts au Roy Charles, qui prenoit à gré tout ce qui venoit de luy. Quand il se mettoit à l'estude il ne s'en retiroit aisement, et lors qu'il en sortoit il estoit assez melancolique, et bien ayse de rencontrer compagnie recreative ; mais lors qu'il composoit, il ne vouloit estre importuné de personne, se faisant excuser mesmes à ses plus grands amis.

« La peinture et sculpture comme aussi la musique, lui estoient à singulier plaisir ; il aymoit à chanter et à ouyr chanter ses vers : « La musique, disoit-il, est la sœur puisnée de la poësie, et les poëtes et musiciens sont les enfans sacrez des Muses ; sans la musique la poësie est presque sans grace, comme la musique sans la mélodie des vers, est inanimée et sans vie. »

« Il incitoit fort ceux qui l'alloient voir, et principalement les jeunes hommes qu'il jugeoit promettre quelque fruict en la poësie, à bien

escrire, et plustost à moins et mieux faire; car les vers se doivent peser et non compter; ils ressemblent au diamant parangon, qui estant de belle eau, et rendant un bel esclát, seul vaut mieux qu'une centaine de moyens [1]. »

« Comme il avoit ajusté ses vers de telle sorte qu'ils pouvoient estre chantez, les plus excellents musiciens tels qu'Orlande, Certon, Goudimel, Jannequin et plusieurs autres prirent à tasche de composer sur la plupart de ses sonnets et de ses odes une musique harmonieuse; ce qui pleut de telle sorte à toute la cour qu'elle ne resonoit plus rien autre chose, et ce qui ravit tellement Ronsard qu'il ne feignit point d'insérer à la fin de ses premieres poësies ceste excellente musique [2]. »

Deux mois après sa mort, le lundi 24 février 1586, un cénotaphe fut dressé dans la chapelle du collége de Boncourt, et une messe solennelle, composée par Mauduit, y fut chantée en son honneur, par la musique du Roi. Le prince Charles de Valois, duc d'Anjou, le duc de

1. Binet. *Vie de Ronsard.*
2. C. Colletet. *Vie de Ronsard.*

Joyeuse et le cardinal, son frère, y assistèrent. Le Parlement de Paris y envoya une députation et, dans l'après-midi, l'abbé Du Perron, depuis évêque d'Evreux et cardinal, prononça l'oraison funèbre du poëte, où l'affluence fut si grande que le cardinal de Bourbon et plusieurs autres seigneurs furent forcés de s'en retourner, faute de place. Des vers en toutes langues, des éloges dignes d'un roi furent ensuite récités ce jour-là et les jours suivants.

Peu à peu toutes ces louanges s'éteignirent, étouffées par des préoccupations plus graves; mais il était dans la destinées de Ronsard de ne trouver de repos, ni pendant sa vie ni après sa mort. Les huguenots envahirent le monastère de Saint-Cosme, et, selon toute probabilité, jetèrent sa cendre au vent [1]. Ce fut seulement en 1609 que Joachim de La Chétardie, conseiller-clerc au Parlement de Paris, étant alors prieur-commendataire de Saint-Cosme, lui fit ériger un

1. Pasquier, dans ses *Recherches sur la France* (liv. VII, ch. 10), affirme que des carreaux plus neufs, dans la chapelle de Saint-Cosme, désignaient seuls la place où reposait Ronsard. — Goujet dit aussi qu'il fut 24 ans sans avoir de monument.

monument de marbre orné de son buste et de cette inscription [1] :

EPITAPHIUM PETRI RONSARDI

POETARUM PRINCIPIS ET HUJUS CŒNOBII QUONDAM PRIORIS.

—

D. M.

—

CAVE VIATOR, SACRA HÆC HUMUS EST.
ABI, NEFASTE, QUAM CALCAS HUMUM SACRA EST.
RONSADUS ENIM JACET HIC
QUO ORIENTE ORIRI MUSÆ,
ET OCCIDENTE COMMORI,
AC SECUM INHUMARI VOLUERUNT.
HOC NON INVIDEANT, QUI SUNT SUPERSTITES,
NEC PAREM SORTEM SPERENT NEPOTES.

—

IN CUJUS PIAM MEMORIAM
JOACHIM DE LA CHETARDIE,
IN SUPREMA PARISIENSI CURIA SENATOR
ET ILLIUS, VIGENTI POST ANNOS,
IN EODEM SACRO CŒNOBIO, SUCCESSOR
POSUIT.

Cette épitaphe, sauf les six dernières lignes, a été insérée dans le Tombeau de Ronsard,

1. M. A. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, m'a obligeamment fait connaître que cette épitaphe, très-fruste, mais en partie lisible encore, est au musée de Blois.

comme ayant été composée par J. Heroard, médecin du Roi Louis XIII.

Le biographe et l'un des derniers admirateurs du maître, Guillaume Colletet, la traduit de cette façon :

ÉPITAPHE DE PIERRE DE RONSARD

PRINCE DES POETES ET AUTREFOIS PRIEUR DE CE MONASTÈRE.

—

Arreste, passant, et prends garde; cette terre est sainte. Loin d'icy, prophane! cette terre que tu foules aux pieds est une terre sacrée, puisque RONSARD *y repose. Comme les Muses qui naquirent en France avecque luy. voulurent aussy mourir et s'ensevelir avec lui, que ceux qui luy survivent n'y portent point d'envie, et que ceux qui sont à naistre se donnent bien de garde d'espérer jamais un pareil advantage du ciel.*

C'est à la mémoire de ce grand poëte que Joachim de La Chétardie, conseiller au souverain Parlement de Paris, et, vingt ans après, son successeur en ce mesme prieuré, a consacré cette inscription funèbre.

De même que la mémoire du poëte, sa sépulture devait disparaître à son tour. L'orage révolutionnaire de 1793 emporta le prieuré de Saint-Cosme ; nul ne s'inquiéta du buste érigé par La

Chétardie [1], et le marbre tumulaire, à demi-brisé, n'obtint l'hospitalité d'un musée de province qu'après un demi-siècle d'oubli.

Ainsi du vieux Ronsard ! A l'admiration succéda l'injure, qui est encore un hommage, puis le dédain mortel... le mépris... le néant !...

Vers 1574, quand Charles IX écrivait à ce poëte des Rois, à ce Roi des poëtes :

Il faut suivre ton Roy qui t'aime par sus tous,
Pour les vers qui de toy coulent braves et doux...

De quel éclat de rire universel eût été aceueilli celui qui aurait osé borner à cent ans la renommée d'un pareil génie ? — Hélas ! juste un siècle après, en 1674, Despréaux s'écriait, aux applaudissements de la Cour et sans qu'un murmure s'élevât pour réclamer :

Ronsard..... par une autre méthode,
Régla tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois longtemps eut un heureux destin.
Mais sa Muse en français parlant grec et latin,

1. M. de la Saussaie, de l'Institut, a offert à la Société archéologique et littéraire de Vendôme un uste en plâtre qui paraît être moulé sur celui dont La Chétardie avait orné le tombeau du poëte.



Vit, dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.
Ce poëte orgueilleux trébuché de si haut.....

Oui ! c'était vrai ! jamais chute plus profonde n'avait aussi promptement suivi un succès plus rapide, plus immense, plus universel ! succès comparable seulement à l'enthousiasme qui accueillit *le Cid* de Corneille, ou encore mieux aux premiers triomphes du plus étincelant de nos poëtes contemporains, en qui l'on trouve plus d'un rapport avec Ronsard.

L'un et l'autre furent poëtes dès l'enfance, l'un et l'autre commencèrent par publier des Odes, l'un et l'autre atteignirent du premier coup l'apogée de la gloire. Ils furent tous deux novateurs, chefs d'école, et virent des planètes brillantes graviter autour de leur soleil. Le style de l'un comme celui de l'autre a ses nuages, mais entre lesquels on aperçoit le ciel, mais au milieu desquels éclate par intervalles un vers éblouissant comme la foudre dans la tempête. Dans ses dernières œuvres, le poëte moderne se rapproche encore plus de l'ancien par la formation de mots hybrides et compliqués : richesse douteuse, que le chantre des derniers Valois, ces

trois rois-frères, ne put léguer à la langue française, et que le chantre des derniers Bourbons, ces trois rois-frères aussi, ne réussira pas davantage à lui donner.

Aujourd'hui que l'heure de la justice a sonné pour Ronsard, personne ne croira que je rabaisse par un tel parallèle le plus brillant, mais non le plus pur des génies littéraires de notre époque.

En effet, quand on étudie avec soin le chef de la Pléiade et ses contemporains; quand on s'est accoutumé aux expressions qui révoltent au premier abord, comme des notes discordantes dans une belle harmonie, on en arrive à sentir ce qu'il y a de sublime dans ce poëte *trébuchéde si haut.*

Créateur du style noble dans la poésie française, il fut obligé de former lui-même sa langue, et, si elle ne lui a survécu qu'en partie, à tout prendre cette partie est plus grande qu'on ne le croit généralement. Son malheur et la cause de sa chute, c'est que l'école qui lui a succédé a rejeté dans le style trivial certains des mots qu'il prétendait anoblir, certaines des tournures vieillies qu'il voulait régénérer.

Enfin c'est que, nourri de l'antiquité pure, il prodigue des allusions aux fables les plus inconnues de la mythologie; il affecte à dessein des grécismes et des latinismes, qui font répéter de ses œuvres ce qu'il en a dit le premier :

Les François qui ces vers liront,
S'ils ne sont ou Grecs ou Romains,
Au lieu de ce livre ils n'auront
Qu'un faix pesant entre les mains.

Cependant, tout obscur, inégal et diffus qu'il soit dans ses emportements de sa fougue indomptée, si l'on se donne la peine de noter ses élans sublimes; si l'on cueille les fleurs qui s'ouvrent spontanément sur cet arbre mal cultivé, mais luxuriant et touffu; si l'on compte les admirables vers qui fourmillent chez lui, on en trouvera certes de plus beaux et en bien plus grand nombre que chez le correct Malherbe.

Ronsard avait cette fougue ardente de l'improvisation, ce jet de feu qui coule en bronze l'idée dans le moule du vers; il manquait d'ordre pour la disposer, de goût pour la ciseler, de patience pour la polir. Ses ébauches devaient être de beaucoup supérieures à ses ouvrages terminés. Selon l'expression de Montaigne, il était

prisemautier. Ses œuvres le prouvent. Il a presque toujours gâté ses œuvres en les corrigeant, surtout dans les dernières années de sa vieillesse prématurée. Si au milieu d'amis fascinés par cet astre éblouissant dès son aurore, il se fût trouvé un de ces aristarques au tact fin et délicat, un de ces hommes de plus de goût que de génie, un de ces sages amis à la Despréaux, qui

Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible...

le siècle de Louis XIV fût éclos cent ans plus tôt et nous posséderions en Ronsard l'idéal du grand poëte.

En somme, tel que nous l'avons, bizarre, mais élevé dans ses Odes; affecté, mais gracieux dans ses Poésies amoureuses; démesuré, mais énergique et faisant parfois pressentir la mâle fierté de Corneille, dans ses Poëmes, surtout dans ses Discours sur les misères de la France; étincelant et sombre, comme le torrent de lave qui promène avec lui la flamme et les scories d'un volcan; admirable dans son inspiration; étonnant même dans ses défaillances, gigantesque dans ses défauts comme dans ses qualités,

Ronsard a été traîné aux Gémonies, mais il n'a pas été jugé.

Malherbe, Boileau, et à leur suite tous ceux de l'école classique, ont prononcé contre sa mémoire un arrêt inique et immérité. « Les hommes qui font les révolutions, a dit M. Guizot, sont toujours méprisés par ceux qui en profitent [1]. »

Malherbe, qui avait été l'admirateur de Ronsard, avant d'ourdir contre lui la conspiration du silence, commença par déniger le maître qu'il aspirait à détrôner [2]. En dépit de son mépris affecté, les vers auxquels il avait fait grâce dans cet exemplaire de Ronsard tant raturé de sa

1. *Corneille et son temps*, par M. Guizot. Paris, Didier, 1862, in-12, page 35.

2. Malherbe ne montra pas toujours un égal dédain pour Ronsard. G. Colletet dit positivement : « Les quatre vers « françois qui sont au dessous du portrait de Cassandre, « dans l'édition de 1623, in-folio, sont de la façon de Fran- « çois de Malherbe, comme il me l'a dict souvent luy- « mesmes. Les voicy :

« *L'art la nature exprimant,*
« *En ce portraict me faict belle :*
« *Mais si ne suis-je point telle*
« *Qu'aux escrits de mon amant.* »

Le quatrain qui fait pendant, au-dessous du portrait de Ronsard, est de René Belot, Angevin.

main, ces vers l'épouvantaient pour sa propre gloire ; et quand, au premier soupçon de ses disciples qu'il pouvait les approuver, il prit fiévreusement la plume et les effaça tous, il aurait voulu du même coup les anéantir ! L'ombre seule d'une rivalité devait révolter *ce tyran des mots et des syllabes*, assez infatué de lui-même pour oser s'écrier, avec autant de pesanteur que d'orgueil :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement !

Despréaux opina d'emblée sur la parole de Malherbe, et condamna Ronsard sans le lire. A la vérité, s'il l'avait lu, il ne l'aurait pas compris. Le patient ciseleur de rimes n'était pas fait pour apprécier le Titan de la pensée. Ce n'est point avec une loupe qu'on peut juger Michel-Ange ; ce n'est point le cordeau de Lenôtre à la main qu'il faut admirer les chênes de Fontainebleau.

Le siècle qui ne trouvait dans la Sainte-Chapelle que le prétexte d'un poëme badin, qui regardait avec un égal mépris les vitraux étincelants et les arabesques de pierre de nos églises, qui laissait tomber en ruines les châteaux d'Anet, de Chenonceaux, de Chambord ; qui ne connais-

sait pas même les noms des Germain Pilon, des Jean Goujon, des Janet, des Thomas de Leu, des Geoffroy Tory, des Léonard Gaultier, de cent autres artistes admirés aujourd'hui; ce siècle ne devait professer que du dédain pour la poésie toute de sève et d'inspiration qui découlait des lèvres de Ronsard.

Mais si les hommes de ce temps ne pouvaient pas, ainsi que nous, se dégager de toute influence extérieure, ils auraient dû tenir compte au moins du travail prodigieux que Ronsard avait accompli pour construire de toutes pièces une langue dont ils ont, après tout, profité, grâce à un simple travail d'épuration.

Balzac, au lieu de dire dans son trente-unième entretien : « Ce n'est pas un poëte bien entier; « c'est le commencement et la matière d'un « poëte, » aurait dû s'écrier : c'est un poëte qui n'eut pas à son service une langue bien entière, mais le commencement et la matière d'une langue, et qui créa tout lui-même.

Lorsqu'il y a cinquante ans (en 1826), l'Académie française mit au concours une étude sur la littérature au XVIe siècle, le nom de Ronsard était encore pour le public le synonyme de ridicule.

Cependant les rares lecteurs qui n'avaient pas craint de secouer la poussière où dormaient ses in-folio, en étaient revenus avec un étonnement qui ressemblait à de l'admiration.

Fénelon avait osé écrire à l'Académie que « Ronsard avait tenté une nouvelle route pour « enrichir notre langue, pour enhardir notre « poésie, et pour dénouer notre versification « naissante. »

Fontenelle consacrait pour lui « la qualité de « prince des poëtes qui ont paru avant Mal- « herbe. »

Les auteurs des Annales Poétiques, après avoir passé en revue tous les prédécesseurs de Ronsard, sont contraints de s'arrêter longuement devant lui et de s'écrier, après mille précautions oratoires : « Tranchons le mot et disons « que *Ronsard avoit du génie !* »

MM. Sainte-Beuve, Guizot, Ampère, Saint-Marc Girardin, Mérimée, Vitet, Philarète Chasles, subirent de même, en s'occupant de Ronsard, l'ascendant qui avait subjugué son époque. Cette majestueuse figure séduit leur imagination; et, l'examinant à trois siècles de distance, ils rendirent à son génie une justice d'abord un

peu timide, mais sincère et vraie, en ce qu'elle n'était commandée ni par l'esprit de parti littéraire, ni par l'esprit de parti politique et religieux qui, au début du dix-septième siècle, influèrent nécessairement sur l'arrêt prononcé par le poëte du Roi huguenot Henry IV [1], contre le poëte du Roi catholique Charles IX. Aujourd'hui la réaction est complète. Elle sera durable.

La voix imposante de M. Sainte-Beuve a surtout dominé et domine encore toutes les autres. Son admirable Tableau de la poésie au seizième siècle a été une révélation pour les poëtes du dix-neuvième [2].

Avec ce tact merveilleux, cette sûreté d'esprit, cette finesse de goût qui sont de lui seul, il a débarrassé de leur rouille, trois fois séculaire, ces merveilleuses ciselures poétiques, replacé tous ces bijoux dans leur véritable écrin ; il a

1. Henry IV avait eu pour précepteur Florent Chrétien, qui, en se convertissant au protestantisme, était devenu l'un des détracteurs les plus acharnés de Ronsard.

2. *Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au XVIe siècle,* par C. A. Sainte-Beuve. (Paris, Sautelet, 1828. Deux volumes in-8. Le second renferme un choix des œuvres de Ronsard.) C'est la première édition de cet ouvrage qui fut plusieurs fois réimprimé depuis.

rendu aux admirations de l'avenir ces splendeurs d'un passé méconnu, et nous a contraints d'en accepter l'héritage.

Épris comme lui d'une piété sympathique pour les membres de cette vaillante PLÉIADE et surtout pour celui qu'on appelait alors l'ILLUSTRE MONSIEUR DE RONSARD, nous affirmons hautement leur gloire et son génie, comme une vérité désormais incontestable.

Non! toute cette génération, qui saluait en eux la renaissance de la poésie, ne s'est pas grossièrement abusée! Non! tous ces hommes d'une si haute valeur littéraire, les De Thou, les Michel de l'Hospital, les Sainte-Marthe, les Montaigne, les Mathurin Regnier, n'ont pas pu prendre toute leur vie de faux brillants pour des diamants fins et une torche fumeuse pour le soleil!





VERS INÉDITS DE RONSARD

Je n'ai cité dans la vie du poëte aucun fragment important de ses œuvres; mais j'offre ici une pièce de lui qui est restée jusqu'à présent inconnue.

Elle a été écrite au sujet de la bataille de Montcontour, et n'est pas terminée. On conçoit fort bien que, ayant composé sur ce même sujet une Ode dont le duc d'Anjou était tellement épris, qu'il la savait par cœur, Ronsard n'ait pas achevé une pièce qui, malgré ses beautés, n'avait probablement pas eu l'approbation du jeune prince, à la louange de qui elle n'est pas exclusivement consacrée.

Je l'ai trouvée dans un recueil manuscrit d'un contemporain, J. de Pyochet, seigneur de Sallin, admirateur et ami du poëte, qui, vers 1575 ou

1580, a réuni aux poésies dejà imprimées celles qui ne l'avaient pas encore été ou qu'on avait omis de joindre à la collection des Œuvres. Il a aussi commenté son auteur favori, mais à la façon de Belleau, Muret, Marcassus, etc., sans entrer dans aucun de ces détails intimes et personnels qui nous seraient si précieux aujourd'hui.

Voici les vers qui nous ont été conservés par J. de Pyochet :

LE CHARON[1]

Sur la Victoire obtenue contre les rebelles par Mgr le Duc d'Anjou, près de Montcontour, le 3e d'Octobre 1569.

Quand les mutins tombés dessus la poudre,
Comme sapins accablez de la foudre,
Furent contraincts d'abandonner le jour
Et d'envoyer leurs âmes au séjour
Perpétuel de l'Abisme profonde,
Que tient Pluton l'héritier de ce monde,
Le Vieil Charon, qui tant d'esprits passa,

1. Prononcez *Caron*; c'est le nautonier des Enfers.

Devers le soir ennuyé se lassa,
Et, en laissant sa barque toute oysive
Flotter sur l'eau, se coucha sur la rive
Dessus son coude, et regardoit les morts
Qui jà passez fourmilloient à ses bords.
A cest haut bruit, l'âme qui futhostesse
Du prince mort[1], *vint voir si grande presse*
Et, remarquant la figure des siens
Palles d'effroy, sur les bords Stygiens,
Qui mainte playe avoient en tesmoignage
Et de leur fuite et de leur froid courage,
D'un œil piteux, semblant de tout transy,
Tremblant comme eux leur demandoit ainsi :

« Dites, soldats, à qui, durant ma vie,
J'ai commandé, quant, tout piqué d'envie,
J'armois sous moy les princes aux combats,
Enflé d'espoir ; que faictes-vous ça-bas ?
Qui vous conduit ? Dites moy vostre peine,
Vostre fortune et le sort qui vous meine?
Depuis le jour qu'estendu..... »

(Manquent plusieurs vers.)

Ung qui avoit la honte sur le front,
La larme à l'œil, soupirant, lui respond :

« Prince, qui fus jadis nostre espérance,
Nous te dirons des nouvelles de France.

1. Louis de Bourbon, prince de Condé.

Depuis le temps que par arrest fatal
Tu brunchas mort, ce mutin Admiral
Ce Chastillon[1], *qui a la renommée*
Conduire mieux de voleurs une armée,
D'un cœur de cerf et courage couhard
Bien qu'il soit fin, cauteleux et plein d'art,
Seul nous guida et se fit capitaine
D'une commune au combat incertaine.
Ce Chastillon, enflé de vain espoir,
Ou par orgueil, par fraude, ou pour se veoir
Estre le chef de si puissantes bandes,
Ne conceut rien si non que choses grandes,
Et de donner, comme superbe roy,
A la Guyenne une nouvelle loy.

« *Pource il arma ses troupes hazardeuses,*
Prit les citez et les villes paoureuses,
Espouvanta le peuple et ne restoit,
De la Guyenne, où vainqueur il estoit,
Si non Poitiers, qui brave luy fist teste,
Et luy borna son heureuse conqueste,
Par le moyen des deux princes Lorrains[2],
A qui Dieu mist à la teste et aux mains
Un bon advis de garder ceste place.
Là se rompit le bonheur et l'audace
De Coligny, que le bonheur laissa.

1. L'Amiral de Coligny.
2. Charles et Henry de Guise.

De ceste ville aux aultres il passa,
Aprez avoir battu en maintes sortes
De ce Poitiers les défenses peu fortes,
Et fait crever ses canons à l'entour.
Se despitant de si honteux séjour,
Désespéré de forcer la muraille,
Leve le siege et presente bataille.
Mais, comme on veoit que le coup d'un canon
Se perd en terre et n'offense sinon
Ce qui est dur, ainsi son entreprise
Vint sans effet. Monsieur [1] qui temporise,
En flechissant lui rompit sa fureur,
Silla ses yeux et le remplit d'erreur.

« Finablement le desir qui nous meine
Et qui commande à toute chose humaine,
Espoinçonna ce Chastillon si fort
Qu'il nous mena au lieu de nostre mort.

« Près Montcontour [2] gist une grand'campaigne
Que nostre sang en abondance baigne.
Là les deux camps herissez de harnois,
De pistollets, de piques, de longs bois,
Se menaçant l'un à l'autre s'affronte.

1. Monsieur, frère du Roi : c'est le duc d'Anjou, depuis Henri III.

2. Moncontour, petite ville du département de la Vienne, située sur la Dive, à 4 lieues et demie de Loudun.

Icy l'horreur, icy la rouge honte
Frappe leurs cœurs et leur fait acquérir
Un haut désir de vaincre ou de perir.
D'un pas rangé les soldats s'entresuivent,
Comme les flots de la mer, qui arrivent
Contre les bords : — Le premier va devant
Et le second le premier va suivant. —
D'un ordre égal ainsi, tout en furie,
Marchoit en rang toute l'infanterie.

« *Ceux qui pressoient l'échine des coursiers*
Flambants de fer, de mailles et d'aciers,
Tout animez de force et de vaillance,
Ferme en l'arrest tenant leur forte lance,
Serrez en ordre, ainsi comme es forests
On veoit serrez les arbres de bien prez,
S'entrechoquants d'une importune presse.
D'une autre part la Germaine jeunesse,
Les Reistres fiers et maistres et vallets
Enorgueillis de tant de pistollets,
Donnant le feu à la poudre ensouffrée,
De flamme espoisse allument la contrée,
Et çà-et-là, d'un grand et large tour,
Faisoient paroir un jour contre le jour.

« *Les tambourins, les phifres qui resonnent,*
Les estendars, en qui les vents s'entonnent
A plis menus, et le bruit des chevaux
Qui hannissoient de sons aigus et haults

Et de maint pied la campagne battue,
Faisoient un bruit. La poussière menue
S'en vole en l'air; le soin d'estre vainqueur
De l'un et l'autre enflammoient tout le cœur.
Comme taureaux les camps s'entrechoquèrent;
Dessous les coups les armures craquerent.....

. . . .

Dessous un feu tout obscur de fumée
Luisoit la plaine en cent lieux allumée;
Ils s'accabloient et meurtrissoient de coups.
L'un contre l'autre acharnés comme loups,
De pieds, de corps, de jambes et de teste,
Se vont heurtants; toujours la main est preste
De faire playe et n'a point de repos.
Dessous les coups les muscles et les os
Font un grand bruit, et, comme les fontaines
Jaillissent l'eau, le sang saute des veines.
La plaine est rouge, et de membres armez
De tous costez les gueretz sont semez.

« *Aulcune fois l'un avoit la victoire;*
Aulcune fois l'autre l'avoit. La gloire
Estoit esgale et le dompteur meschef
Pendoit pareil sur l'un et l'autre chef.
Quand le Demon qui à Charles preside [1]

1. Le *Démon*, le bon génie de Charles IX, qui *servoit de guide à son frère*, le duc d'Anjou, chasse du camp le *bon génie* de Chastillon.

D'ouyr jaser si longtemps ces esprits,
Qui remplissoient d'un importun langage
Trop longuement sa barque et son rivage,
Pour empescher le cours de leur parler,
Frappa dessus et les en fit aller...

Ce n'est ici qu'une première ébauche, une esquisse lancée d'un crayon rapide. Mais de quelle veine puissante n'est-elle pas sortie ! de quelle main magistrale n'est-elle pas tracée !





MELIN DE SAINCT-GELAYS

3 NOVEMBRE 1487 — OCTOBRE 1558.

En ce temps-là, Mgr Octovian de Sainct-Gelays (que Dieu veuille absoudre) était évêque d'Angoulême. Bien que frêle et maladif, c'était un prélat de haute mine, de haute noblesse et de haute vertu : — De haute mine ; car personne n'officiait avec plus de dignité, ne prêchait avec plus d'onction. — De haute noblesse ; car il eut pour père messire Pierre de Sainct-Gelays, sieur de Montlieu, marquis de Saincte-Aulaye, de la maison des Sainct-Gelais seigneurs de Lansac,

qui prétendaient descendre des Lusignan. Sa mère était une Philiberte de Fontenay[1]. — De haute vertu, il l'était alors; mais il ne l'avait pas toujours été. Élevé au milieu d'une cour dissolue, qui s'abandonnait sans frein aux plus ardentes voluptés, il avait de bonne heure abusé de tous les plaisirs; aussi, dès la fleur de l'âge, épuisé, presque mort, rongé par ce mal terrible qui ne pardonnait pas alors, et dont, un demi-siècle plus tard, devait mourir François Ier, avait-il senti son cœur envahi d'un immense dégoût, et avait-il cherché le repos du corps et de l'âme dans les pratiques de la dévotion, dans l'étude, dans la poésie surtout, où, comme chacun sait, il s'est acquis une grande renommée, par son *Vergier d'honneur*, ses *Translations de Virgile et d'Ovide*, son *Séjour d'honneur*, et autres œuvres pleines de nobles et fructueux enseignements.

C'était à vingt-quatre ans qu'il était entré dans les ordres. A vingt-huit, il était évêque. On arrivait vite en ce temps-là, quand on réunissait la naissance au savoir.

1. Voy. La Chesnaye des Bois, t. XII; le *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, par Henri Filleau. Poitiers, 1846-54, 2 vol. gr. in-8, t. II, etc.

Cependant, auprès de lui, dans son palais épiscopal, sous ses yeux, s'élevait un jeune garçon, qui avait sept ans lorsque Mgr Octovian, le 17 août 1494, fut intronisé dans la cathédrale d'Angoulême.

En effet, cet enfant était né le 3 novembre 1487[1]. On l'appelait Melin. On semblait ne pas connaître ses parents; quelques-uns disaient tout bas le nom de sa mère, morte dès cette époque, ou mariée à quelque autre; mais ils le disaient si bas, que personne ne l'a retenu. —

1. En constatant que Sainct-Gelays était mort en 1558, M. Eusèbe Castaigne n'a pas cru devoir déplacer la date de sa naissance, et je me range d'autant mieux à son avis qu'en 1490 son père présumé présentait à Charles VIII un poëme, *le Séjour d'honneur*, où il témoigne un repentir trop vif de ses fautes passées pour en avoir commis aussitôt de plus graves. On a pu fixer la date du 3 novembre d'après un huitain du poëte qui se trouve à la p. 114ᵉ du t. I de ses Œuvres, que j'ai publiées dans la Bibliothèque elzevirienne (*Paris*, Daffis, 1873. 3 vol. in-12.

Novembre et Mars en leurs troisiesmes jours
Seront partout de toute ma puissance
Solennisés et honnorés tousjours,
Car j'eus de l'un ma vie et ma naissance;
L'autre de vous me donna congnoissance,
Mais au second je me sens plus devoir,
Ayant trop plus d'aise et d'esjouissance
De vostre amour que de la vie avoir.

Il était le favori de MM. les grands Vicaires, le bien-aimé de monseigneur, qui l'appelait son neveu, mais qui le serrait si paternellement dans ses bras amaigris, et, en l'embrassant, laissait éclater sur sa pâle figure un sourire si doux, que personne ne doutait que Melin ne fût le fils de monseigneur[1].

Remarquons, d'ailleurs, qu'il était né trois ans avant que son père renonçât à la vie mondaine.

Melin, car c'est ainsi qu'il signait[2], — et, selon

1. André Thevet et Scevole de Saincte-Marthe paraissent être les premiers qui aient parlé de la naissance illégitime de Sainct-Gelays. Niceron et Dreux du Radier semblent croire qu'il était réellement neveu d'Octovian et fils de son frère aîné Jean de Sainct-Gelays. — L'opinion la plus commune est que Melin fut en réalité bâtard de l'évêque d'Angoulême. Parmi tant de témoignages, je me bornerai à alléguer celui du *Gallia christiana.* Les savants auteurs, qui ne peuvent être suspects sur ce point, disent en toutes lettres dans l'article d'Octovian de Sainct-Gelays : *Filium habuit Merlinum Sangelasium, qui patris vestigia secutus, præclara ingenii sui monumenta posteritati consecravit* (t. II, col. 1017-18).

2. Sur une quittance en parchemin qui a fait partie du cabinet de M. Jul. Boilly, on lit en grandes lettres entrelacées, lisibles toutefois : *Melin Sainct-Gelays.* — Voici le texte de la pièce en question :

« Nous, Melin de Sainct-Gelays, seigneur de Sainct-Séverin-au-Pilier et premier maistre d'ostel du Roy, certifyons

d'autres, Mellin, Merlin ou Melusin [1],—reçut de bonne heure une de ces éducations fortes, profondes et brillantes, comme on en donnait alors à ceux qu'on destinait aux grandes fonctions publiques.

Les études du jeune Melin embrassaient, non-seulement les langues anciennes et modernes, les sciences exactes, la philosophie, l'astrologie, la théologie, mais aussi l'équitation, les armes, les arts libéraux, en particulier le chant et le jeu des instruments à cordes, talents où il excella tout d'abord.

---

avoir eu et receu de maistre Jehan Caron (?), comis au paiement des gages des officiers de son hostel, la somme de douze cens livres tournois à nous ordonnée par le Roy notre S[r] pour nos gages dudit estat de premier maistre d'hostel de l'anné fynie, le dernier jour de décembre derrenier passé, de laquelle somme de XII[c] L.-S. nous tenons pour contans. Si en avons quicté et quictons led. Caron au nom susdit et tous autres. En tesmoing de ce nous avons signé ceste pnte (*présente*) de nostre main le unze de février mil cinq cens vingt-trois.

« Signé : Melin Sainct-Gelays. »

1. Il se serait nommé Mélusin à cause de la fameuse Mélusine, dont la légende figure dans l'histoire des Lusignan. — La Monnoye ajoute, dans une note sur Lacroix du Maine (art. Melin de Sainct-Gelays) : « On écrit Mellin, Melin ou Merlin. Le plus régulier des trois est Mellin, nom

Petit et faible de complexion, mais pétillant de vivacité, d'esprit et d'intelligence, il faisait des progrès rapides, lorsqu'à peine entré dans sa quinzième année, il eut la douleur de voir mourir Mgr d'Angoulême, qui trépassa au mois de décembre 1502.

Néanmoins, il ne resta ni sans fortune ni sans protection ; son éducation ne fut pas interrompue, et, à l'âge de vingt ans, nous le retrouvons, sous le nom de Sainct-Gelays, faisant son droit à Poitiers[1], puis ensuite passant plusieurs années dans les célèbres universités italiennes de Bologne et de Padoue.

Mais le climat de l'Italie, cette patrie classique des lettres et des arts, n'était pas fait pour inspirer à l'imagination d'un fils de poëte, poëte lui-même et habile musicien, un grand goût pour les subtilités du droit.

---

d'un saint, autrefois patron d'une église de la province de Cornouailles en Angleterre. Melin a été introduit par la prononciation. Merlin s'est dit par allusion. Dans les *Épîtres* de Longueil, il est appelé *Merlinus Gelasianus*, et Marot ne l'appelle presque jamais que Merlin. Rabelais, par un déguisement flatteur, chapitre dernier de son premier livre, l'appelle Merlin le Prophète. » (Voyez le Rabelais de la Biblioth. elzevirienne, t. I[er], p. 169.)

1. Voy. Thevet, Moreri, Niceron, etc.

« Comme il respiroit le doux air d'Italie, écrit Guillaume Colletet, il s'acquit insensiblement aussy une certaine doulce et agréable faculté d'escrire et d'exprimer ses pensées, laquelle, l'eslevant au-dessus du vulgaire, faisoit que son idiosme françois se ressentoit en quelque sorte de l'ancienne pureté du style grec et romain, et en représentoit aucunement les grâces ; ce qu'il faisoit d'autant plus heureusement, qu'ayant une grande et exacte cognoissance des lettres humaines, des mathématiques et de toutes les parties de la philosophie, il en faisoit tousjours esclater quelques traits dans ses escripts, qu'il enrichissoit ainsy des despouilles de ces nobles sciences.

« Il est bien vray qu'ayant d'abord faict dessein d'embrasser l'estude de la jurisprudence, comme celle qui ouvre la porte des charges de la robe, il eut, pendant quelque temps de son séjour d'Italie, plus de commerce avec Ulpian et Papinian qu'avecques Démosthènes et Virgile. Mais, enfin, comme il vit la science du droit espineuse, obscure et embarrassée par les diverses interpretations et les differentes gloses des docteurs et des interpretes, dont le langage

barbare en augmentoit encore les tenèbres et la confusion, il se desgoûta de ce travail, renonça tout à coup à son entreprise, et se vint bientôt reposer dans le sein des Muses fleuries[1]. »

Lorsqu'il revint en France, où la roture seule étoit alors un vice, et non point la bâtardise, il y rencontra l'appui des Sainct-Gelays, fiers de l'éclat que devait jeter sur la famille un jeune homme dont le savoir, l'esprit et les talents donnaient les plus brillantes espérances. Il y retrouva une protection plus puissante encore, car le comte d'Angoulême, après être devenu duc de Valois, alors dans toute la fleur de ses vingt ans, aussi passionné pour les lettres et les arts que pour les amours et la guerre, venait d'échanger son duché contre un trône.

Le siècle de François Ier commençait !

Melin atteignait alors vingt-huit ans. Bien pris dans sa petite taille, il avait le visage long, le front haut et développé, des yeux clairs, mais expressifs et doux, des lèvres souriantes et spirituelles, des cheveux blonds et une barbe fauve,

1. *Vies d'Oct. de Sainct-Gelais, de M de Sainct-Gelais, de Marguerite d'Angoulême et de J. de la Péruse*, par Guill. Colletet, publiées par M. Gellibert des Seguins, avec des remarques de M. E. Castaigne. (*Paris*, Aubry, 1863, in-8.)

qu'à la mode italienne et à l'exemple du Roi, il portait tout entière.

Dès l'abord, il prit son rang parmi les gentils-hommes, les savants et les poëtes. Entre ces derniers, son plus intime fut Clément Marot, plus jeune que lui de quelques années. Clément, dont le père était valet de chambre de Sa Majesté, servait alors, en qualité de page, chez M. de Villeroy, et venait de composer un petit poëme galant, *le Temple de Cupido*, dont le roi avait accepté la dédicace, et qui faisait fureur à la cour. Melin se posa aussitôt comme l'émule en même temps que l'ami du jeune poëte. — Prompt à la répartie, habile à varier la forme de ses vers légers qu'il chantait d'une voix agréable, en s'accompagnant sur son luth, il se répandit en petits quatrains galants, toujours flatteurs pour les dames, à qui il les adressait, et dont il avait soin de ne point donner copie, afin de les employer de nouveau dans l'occasion. Il se gardait encore plus de les livrer à la presse; aussi du Bellay, dans le *Poëte courtisan*, où il le dépeint sans le nommer, put dire de lui, quelques années plus tard :

Tel estoit de son temps le premier estimé,

Du quel si l'on eust veu quelque ouvrage imprimé,
Il eust renouvelé peut-estre la risée
De la montagne enceinte. . . . . .

Olivier de Magny, dans une pièce de ses *Gayetés* (1554), où il comble d'éloges Sainct-Gelays, lui reproche aussi de cacher ses vers :

De moi j'ai veu des vers qu'il trace
Si pleins de mérite et de grâce...
Que ces vers qui les âmes emblent
Les vers de Catulle ressemblent...
J'espère quelquefois d'escrire
Comme ardemment je les admire,
Et le tort qu'il nous fait aussi
De les ensevelir ainsi.

Favori des dames, doté par elles, à cause de ses vers *emmiellés*[1] du nom de Melin, qu'il adopta avec enthousiasme, il entra aussi de plus en plus dans les bonnes grâces de François Ier, dont il redressait, sans le dire, la muse boiteuse, et dont il polissait discrètement les improvisations mal venues.

1. L'expression a été reproduite par Joachim du Bellay, alors réconcilié avec lui en même temps que Ronsard :

. . . . . . *Tes vers emmiellés*
Qui aussi doux que ton nom coulent.
Vers lyriques, ode III.

« Le roi chevalier, dit M. Eusèbe Castaigne, dans sa *Notice littéraire sur la famille de Sainct-Gelays* [1], se plaisait souvent à jouer aux impromptus avec notre poëte. Le prince faisait les premiers vers, et Sainct-Gelays achevait le sens et les rimes. — On raconte qu'un jour le monarque, flattant d'une main le cheval sur lequel il allait monter, dit :

Petit cheval, gentil cheval,
Doux à monter, doux à descendre...

et que Melin termina sur-le-champ le quatrain :

Bien plus petit que Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre. »

Je doute que François Ier, ce roi colossal, montât un cheval de petite taille, et je serais d'avis de laisser l'anecdote à Henri IV et à Théophile de Viaud, auxquels on l'attribue généralement. Je donnerais plus volontiers au Père des lettres et à Melin une gaillardise que M. Castaigne ne croit pas devoir leur attribuer, et que le *Ménagiana* (Amsterdam, 1762, in-12),

1. *Angoulême*, Lacombe, 1836, in-18, tiré à 100 ex.

t. I, p. 266, confondant, je pense, le père avec le fils, met sur le compte d'Octovian de Sainct-Gelays.

Le Roi aurait soufflé au poëte, qui revenait de dire la messe, ces trois vers :

L'autre hier venant de l'eschole,
Je rencontray dame Nicole,
Laquelle estoit de verd vestue...

A quoi le poëte aurait répliqué soudain :

Otez-moy du col ceste estole,
Et si bientost je ne l'accole,
J'auray la gageure perdue !...

C'est moins convenable, sans doute, mais bien mieux dans le goût de l'époque et dans l'esprit des personnages.

Sainct-Gelays était entré dans la période brillante de sa vie. Dès ce moment, et de l'aveu même de Marot, tous les deux se partagent le sceptre de la poésie spirituelle et galante :

Et ce jour-là, à grand'peine on sçavoit
Le quel des deux gaigné le prix avoit
Ou de Melin ou de moy [1] ....

1. Églogue de Cl. Marot au Roy, sous les noms de Pan et Robin.

Marot avait certes plus de talent et d'esprit, mais son génie aventureux devait le perdre, tandis que Melin sut affermir chaque jour la position qu'il s'était faite. S'il se laissa éblouir un instant par les doctrines de la Réforme, il se garda bien d'afficher trop ouvertement ses opinions, les renia même dès que les persécutions exercées contre son ami, et dans lesquelles il faillit être enveloppé, l'avertirent du danger qu'il courait [1], et se hâta de prendre l'habit ecclésiastique, sous lequel on pouvait presque tout se permettre et prétendre à tout. Son entrée définitive dans les ordres, qui eut lieu, au plus tard, en 1524, lui valut d'abord le poste d'aumônier du Dauphin François, puis de Henri, duc d'Orléans, second fils du Roi, devenu Dauphin, en 1536, par la mort de son père, et qui devait régner un jour sous le nom de Henri II.

1. Le Recueil intitulé: *Singelais, Œuvres de Luy*, etc. Lyon, P. de Tours, 1547 (in-8° de 79 pages, lettres rondes), dont M. le baron J.-N. Rothschild possède le seul exemplaire connu, contient certains vers qui doivent dater de la jeunesse de Melin et qui sentent terriblement le fagot, notamment le dizain : *L'on vit jadis une gaillarde dame...* Ce livret, dont on attribue la publication à Antoine du Moulin, a dû être prudemment supprimé par l'auteur lui-même, comme dangereux et compromettant.

Il ne cessa pas, toutefois, de rester le fidèle courtisan de François Ier, qui lui octroya de notables faveurs. — En 1536, par exemple, le Roi étant à Douzère, en Dauphiné, la foudre tomba sur le château. Sainct-Gelays, absent de la cour, ayant été informé du fait, adressa au Roi un dizain qui charma le prince, et dont le poëte fut récompensé par le don de l'abbaye de Notre-Dame de Reclus, de l'ordre de *Cîteaux*, dans le diocèse de Troyes [1].

A cette époque, s'il avait encore à son service le laquais *Famine*, dont parle d'Aubigné dans les *Aventures de Fœneste* (liv. III, chap. III), il ne lui donnait sans doute plus ce nom que par plaisanterie.

En 1544, nous le trouvons à Fontainebleau, gardien de la Bibliothèque, à laquelle avait été réunie celle de Blois, faisant l'inventaire des livres du Roi, et inscrivant au Catalogue 1890 volumes, parmi lesquels il comptait 109 imprimés [2].

1. Le dizain qui valut à Sainct-Gelays son abbaye commence par ces mots : *Voyant du ciel Jupiter comme l'aigle.* Il remercia le Roi par un autre dizain (Voyez ses Œuvres, t. II, p. 114, et t. I, page 94).

2. A. Franklin, *Hist. de la Bibliothèque Mazarine*, p. 117. *Paris*, Aubry, 1860, petit in-8.

C'est qu'aussi Sainct-Gelays était l'homme universel [1]. Sans cesse il avait à la bouche, soit un bon mot, soit quelques vers en l'honneur des dames, soit quelque épigramme salée et épicée pour faire rire les seigneurs de la cour. Doué d'une voix agréable et bon musicien, il chantait lui-même ses vers, en s'accompagnant du luth, dont il donnait des leçons aux Enfants et petits-Enfants de France.

Fallait-il parler? il était orateur. « S'il y avoit quelques braves discours à faire, dit André Thevet, Angoumoisin comme lui (*Hommes illustres*, fol. 557), soit pour écrire en prose, vers françois ou latins, le tout étoit renvoyé à Sainct-Gelays, auquel on avoit recours comme à un Apollon. »

Aucune fête n'était réussie, s'il n'en avait réglé les mascarades, écrit les vers, composé la musique. Quelle charmante surprise ce dut être pour la reine Catherine de Médicis, lorsqu'à

1. Charles Fontaine, dans son *Quintil Horatian*, imprimé à la suite de l'*Art poétique françois* (de Th. Sibilet), *Lyon*, Payan, 1556, in-12, pages 204 et 205, exalte « monsieur de Sainct-Gelays qui compose, voire bien sur tous autres, vers lyriques, les met en musique, les chante. etc.

Blois, en 1554, aux noces du marquis d'Elbeuf, ses filles, avec d'autres dames et gentilshommes de la cour, représentèrent, devant elle et devant le roi Henri II, la *Sophonisba* du Trissino qu'elle avait entendue en Italie, et qu'elle retrouvait en France, parlant le langage de sa nouvelle patrie, et enrichie de chœurs à la manière antique [1] ! Sainct-Gelays avait déjà charmé toute la cour florentine en façonnant des pensées françaises sur un moule italien ; car ce fut lui qui, le premier, naturalisa en France le sonnet de Pétrarque [2]. — Mais ce qui, plus que tout autre talent, dut séduire la superstitieuse Catherine, c'était sa science astrologique, dont témoigne un rare opuscule, *l'Advertissement sur les Jugemens d'astrologie*, imprimé à Lyon en 1546,

1. Brantôme, *le Grand Roy Henri II et Catherine de Médicis.*

2. On a vainement contesté ce fait. Le *sonnet* des anciens troubadours n'avait aucune espèce de ressemblance avec le sonnet italien. M. Louis de Veyrières en donne des preuves décisives dans sa savante monographie du sonnet, *Sonnettistes anciens et modernes* (Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, 2 vol. in-18). Édouard Turquety, poëte et bibliophile, a spirituellement exprimé le même avis en disant : « Le sonnet français n'est pas de ceux qui ne savent à quel saint se vouer, étant né avec Sainct-Gelays, mort avec Saint-Pavin et ressuscité avec Sainte-Beuve. »

chez J. de Tournes. Ce fut, avec l'autre petit volume de poésies mentionné ci-dessus, dont du Moulin fut l'éditeur, et dont M. de Rothschid possède le seul exemplaire, tout ce qu'on publia de lui de son vivant. Rare témoignage d'habileté; car il sut conserver à ses poésies, dont le plus grand charme consistait souvent dans son art de les dire ou de les chanter, tout l'attrait de la fraîcheur et de la nouveauté.

Choyé des grands, qu'il adulait sans bassesse, envié des petits, superficiel et brillant, courtisan par excellence au milieu de cette cour galante dont sa muse était l'emblème et l'idole, il eut d'autres succès que ses triomphes littéraires. Moins aventureux que son ami Clément, il ne demanda à Diane de Poitiers et à la reine Marguerite que leur protection, et se dédommagea auprès des dames de la cour, qui payèrent ses petits vers légers par des faveurs que ce Bernis du XVIe siècle n'afficha point, mais qu'il ne put toujours dissimuler. Un certain seigneur[1], qu'il désigne (ou qu'il cache peut-être) sous le nom

1. Voy. le dizain: *Quand Chaluan vit qu'un de ses valets...* dans les œuvres de M. de Saint-Gelays (t. II, 277).



de Chaluan, lui dressa un guet-apens, comme il sortait d'un rendez-vous avec une dame qui tenait de près au jaloux, et le poëte fut blessé de manière à s'en souvenir.

J'ai remarqué, sans vouloir faire de récriminations indiscrètes, que mademoiselle de Saint-Léger, une des filles d'honneur de Catherine de Médicis, est bien souvent l'objet de ses vers galants et badins. On compte encore, parmi les dames à qui ses poésies s'adressent volontiers, mademoiselle Loyse du Plessis, et une Hélène, prénom qui pourrait également s'apliquer à mesdemoiselles de Boissy, de Culant et de Tournon.

Mais ce ne sont là que des coquetteries poétiques, et il eut des amours plus charnelles, s'il est vrai, comme l'affirme du Verdier, dans sa *Bibliothèque française* (art. Gilles Corrozet), qu'une certaine Diane, qu'il appelle sa nièce (de même que Mgr d'Angoulême l'appelait son neveu), et à qui il adresse une de ses pièces de vers les mieux senties, est, en réalité, sa fille naturelle.

Volage en amour, Sainct-Gelays était solide en amitié. Il soutint et défendit jusqu'au bout Clé-

ment Marot persécuté. Ce noble dévouement honore d'autant plus son caractère que l'exil et la mort de son rival lui laissèrent sans conteste le premier rang parmi les poëtes de son époque.

Saisissons ce moment de sa gloire ; observons l'astre à son apogée, et tâchons de l'apprécier à sa véritable valeur.

Je ne m'arrêterai point au concert des éloges nécessairement exagérés que lui décernèrent ses contemporains [1]. Ce n'est point là que se trouve la vérité. La preuve que ses poésies ne sont pas sans mérite, c'est qu'elles ont été successivement réimprimées de siècle en siècle, et que La Monnoye, après avoir fourni quelques pièces nouvelles pour l'édition de 1719, en préparait une autre qui devait être accompagnée du curieux et savant commentaire que j'ai publié pour la première fois.

La Monnoye, comme on le verra, se montre sévère pour les mignardises alambiquées de Sainct-Gelays, et ne pardonne qu'à ses épigrammes.

1. Le surnom d'Ovide françois lui a été donné à tort. Il convient beaucoup mieux à son père, l'auteur d'une traduction des *Épistres* d'Ovide en vers français, et c'est à ce dernier qu'il a dû être décerné dans l'origine.



Chargé de le juger, dans le second volume des *Poëtes français*, publié sous la direction de M. Crépet, M. Charles d'Héricault le traite avec une pareille rigueur; mais il motive beaucoup mieux son opinion.

« Ce qui frappe le plus en lui, dit l'habile critique, c'est l'absence de toutes les qualités de l'intelligence virile. Son esprit même, qui est incontestable, et, je l'avoue, de rare valeur, est surtout un esprit de femme, et encore l'esprit d'une femme de la cour. L'élégance y domine, mais maniérée et prétentieuse; la grâce n'en est point absente, mais elle est affectée et minaudière..... La forme est remarquablement facile, mais de cette facilité propre à la causerie, qui s'adresse aux choses légères, et qui, après avoir un instant voltigé autour d'une pensée insignifiante, s'enfuit en lançant un éclat de rire..... »

Je regrette de ne pouvoir citer qu'un lambeau de cette appréciation excellente, mais que je trouve un peu rude, ayant la faiblesse de m'attacher, en dépit de moi-même, à ces chers morts qui ne peuvent se défendre.

Le père de la critique française, le maître des élégances littéraires, M. Sainte-Beuve, a porté

sur Sainct-Gelays un jugement qui cadre bien mieux avec ma propre pensée, jugement dont j'ai hâte de m'emparer, désespérant de jamais peser un écrivain avec d'aussi justes balances et de le peindre d'un pareil style :

« Avec plus de correction peut-être et plus d'éclat que Marot, Sainct-Gelays est bien loin de la franche naïveté gauloise. Les pièces qu'il a laissées, fort courtes pour la plupart, étincellent de traits, soit gracieux, soit caustiques ; mais elles n'ont presque jamais le laisser-aller d'un conte ou d'une causerie. Quand Marot est excellent, il y a chez lui quelque chose de La Fontaine ; quand Sainct-Gelays invente le plus ingénieusement, c'est dans le tour de Voiture et de Sarrazin. Ces beaux esprits lui auraient envié le dizain que voici :

Près du cercueil d'une morte gisante,
Mort et Amour vinrent devant mes yeux.
Amour me dit : La mort t'est plus duisante,
Car en mourant tu auras beaucoup mieux.
Alors la Mort, qui régnoit en maints lieux,
Pour me nâvrer son arc fort enfonça ;
Mais par malheur, sa flèche m'offensa
Au propre lieu où Amour mit la sienne

Et sans entrer, seulement avança
Le trait d'Amour en la playe ancienne.

« Après une rupture, il écrit à sa maîtresse qu'on peut raccommoder la flèche brisée de l'Amour :

L'acier, au lieu de sa soudure,
Est plus fort qu'ailleurs et plus ferme.

« Entre deux beautés qui l'agaçaient, il choisit la plus petite :

La grande en fut, ce crois-je, bien despite;
Mais de deux maux le moindre on doit choisir.

« Par malheur, cette gentillesse de Sainct-Gelays va souvent jusqu'à la *mignardise*, suivant l'expression d'Estienne Pasquier[1]; et si son mauvais goût n'est pas celui auquel nos vieux poëtes et Marot lui-même sont quelquefois sujets, s'il ne fait pas *coigner Cognac* et *remémorer Romorantin*[2], il joue sur les idées aussi puérilement que d'autres sur les mots, et n'évite le défaut national que pour tomber dans

1. *Recherches sur la France*, liv. II, chap. v.
2. Jeux de mots qu'on trouve dans la complainte de Marot sur la duchesse d'Angoulême, (S. B.)

l'afféterie italienne; témoin le sonnet suivant, qui n'est peut-être pas le plus maniéré de tous :

Voyant ces monts de veue aussi lointaine,
Je les compare à mon long desplaisir :
Haut est leur chef et haut est mon désir,
Leur pied est ferme et ma foi est certaine.

D'eux maint ruisseau coule et mainte fontaine,
De mes deux yeux sortent pleurs à loisir ;
De forts soupirs ne me puis dessaisir,
Et de grands vents leur cîme est toute pleine.

Mille troupeaux s'y promènent et paissent,
Autant d'Amours se couvent et renaissent
Dedans mon cœur qui seule est leur pâture.

Ils sont sans fruit; mon bien n'est qu'apparence.
Et d'eux à moi n'a qu'une différence,
Qu'en eux la neige, en moi la flamme dure.

« Melin de Sainct-Gelays semble n'avoir négligé aucun des contrastes que la poésie pouvait offrir avec sa profession et fait souvent servir sa science ecclésiastique à des allusions assez profanes. Tantôt il inscrit un compliment d'amour sur le Livre d'Heures d'une pénitente, et lui esquisse, pour ainsi dire, la *Confession de*

Zulmé [1]; tantôt, un jour de Pâques, il observe à sa dame qu'elle doit bien lui alléger ses peines de cœur, puisque Dieu délivre en ce moment les âmes languissantes des limbes. Les portraits de saint Jacques, de saint Michel, de saint Georges, et même de saint Antoine, lui inspirent plus de quatrains érotiques que d'oraisons, et il ne respecte ni la Madeleine, ni les onze mille vierges...

« Tout consommé qu'était Melin dans la galanterie du sonnet et du madrigal, l'obscénité de l'épigramme ne l'a pas rebuté. On doit convenir, pourtant, qu'il a très-bien réussi en ce dernier genre, et que, plus il s'y rapproche de la gaieté un peu grossière de l'époque, plus il en retrouve aussi les saillies et le naturel. La douceur de son style et l'indolence de son humeur n'émoussaient point chez lui le piquant de la causticité; et Ronsard avec qui il eut quelques démêlés littéraires, s'est plaint douloureusement de la *tenaille de Melin.* »

J'ai raconté ailleurs cette querelle [2], qui ne

1. Est-il besoin de rappeler que la *Confession de Zulmé* est de Ginguené ?

2. Voyez pages 53 et suivantes de ce volume.—Voyez aussi les *Nouveaux Mémoires d'histoire*, etc., par l'abbé d'Artigny. (*Paris*, Debure, 1752, in-8, t. V, p. 202 et suivantes.)

fut dans la vie de Ronsard qu'un épisode heureux, mais qui fut une catastrophe dans celle de Sainct-Gelays.

Les hostilités avaient commencé en 1549, par la publication de l'*Illustration de la langue françoise*, manifeste littéraire dans lequel du Bellay avait attaqué Marot, Heroët et surtout Sainct-Gelays, dont il citait les vers sans le nommer, et qu'il avait encore plus stigmatisé dans son *Poëte courtisan*.

Charles Fontaine répondit par une critique amère du livre de du Bellay : *le Quintil Horatian*, où il exaltait Sainct-Gelays aux dépens de la nouvelle école et surtout de Ronsard.

Sur ces entrefaites, en 1550, Ronsard mit au jour ses *Odes*, objet de l'enthousiasme des uns, du mépris des autres, et qui partagèrent en deux camps ennemis les lettrés de la cour. Henri II lui-même, bien que peu curieux de pareilles matières, voulut savoir publiquement de Melin ce qu'il pensait du poëte nouveau. Le vieux rimeur commença par fustiger de la bonne manière cet orgueilleux écolier, ce pindariseur outrecuidé qui s'arrogeait le droit d'amener les Muses grecques à la cour de France, pour abou-

tir à ne sonner autre chose que ses propres louanges. Puis, non content d'avoir ainsi *pincé* la victime de ses *tenailles* mordantes, pour confirmer son dire et achever l'exécution, il ouvrit le livre des *Odes* et se prit à débiter d'un ton ridiculement enflé les endroits qui lui semblaient prêter davantage le flanc à ses critiques.

Le sourire s'accentuait sur les lèvres de Henri II ; les courtisans allaient enchérissant sur la gaieté du maître, quand madame Marguerite, se levant indignée, arracha le volume des mains de Sainct-Gelays, l'accusant de bassesse et d'envie, reprochant au roi, son frère, de se laisser insulter lui-même dans le génie qui devait illustrer son règne, et reprenant d'une voix émue les vers qui glorifiaient Henri, elle fit si bien que l'admiration succédait à la risée, qu'une pension était accordée au poëte et que Sainct-Gelays confus tombait victime des brocards qu'il avait lui-même excités.

Brisé par cette scène violente, Sainct-Gelays eut beau protester de ses bonnes intentions et faire ensuite mille efforts pour se rapatrier avec Ronsard ; il eut beau lui dédier un sonnet qu'il avait jadis écrit pour Marot et un autre qui

paraît être resté inédit jusqu'à l'édition elzevirienne; Ronsard, de son côté, bien vengé du jaloux, eut beau lui pardonner de bon cœur, lui adresser une Ode et chanter dorénavant ses louanges en toute occasion, Sainct-Gelays ne s'en releva plus aux yeux des jeunes gens de la cour[1].

1. Ronsard publia en 1552 une ode à madame Marguerite, dans laquelle il raconte l'insulte de Sainct-Gelays et la sortie de la sœur du Roi; mais presque aussitôt il se calme, le nom de Sainct-Gelays disparaît, ainsi que plusieurs strophes de l'ode, et l'ode de réconciliation, adressée à Sainct-Gelays, parraît dès 1553, à la suite de la 2e édition des *Amours* de Ronsard.

Le marquis A. de Rochambeau, dans son livre intitulé: *Recherches sur la famille de Ronsart* (*Paris*, Franck, 1869), in-8 et in-16), a inséré page 185 une curieuse lettre de Ronsard, appartenant à M. Feuillet de Conches, et qui se rapporte à cette affaire. En voici le texte :

« Monsieur, je vous supli de vouloir tant faire de bien à ce pauvre enroué et morfondu et lui despartir de vos nouvelles si aues rien apris de nouueau depuis que ie ne vous vy. L'ode de Sainct-Gelays est faite et ne veux la lui faire tenir sans vous l'auoir premièrement communiquée.

« Je me recommande humblement aux plus que divines Grâces et Charites de mademoiselle de Morel et aux vostres pareillement.

« Votre obéissant frère, serviteur et amy,

« RONSARD. »

Le destinataire de la lettre est Jean de Morel, Ambrunois. L'*enroué* est Ronsard lui-même. L'ode est celle qui commence : *Toujours ne tempeste enragée*, etc. (II, 278 de mon édit. de Ronsard). Mademoiselle de Morel est la célèbre et savante Camille. J'assignerais l'hiver de 1552 pour date à cette lettre.

A dater de cette époque, sans renoncer à la poésie française, dans laquelle il maintenait la vieille tradition gauloise contre les novateurs de la Pléiade, il composa beaucoup plus de vers latins, genre d'écrire où Ronsard ne pouvait lui disputer la palme. D'autre part, il avait dépassé la soixantaine, et ce n'est plus l'âge où un écrivain peut songer à adopter une nouvelle manière. Il survivait à Clément Marot, à André de La Vigne, à Nicolas d'Herberay des Essarts, à bien d'autres encore. L'école dont il avait été le plus brillant coryphée, les grands seigneurs qui l'avaient protégé, les nobles dames, les jeunes filles auxquelles il prodiguait ses quatrains d'une galanterie raffinée, tout ce qui l'avait aimé, soutenu, admiré, était ou vieux ou mort. Il ne lui restait plus qu'à mourir.

Ce déclin de sa vie ne fut pourtant pas sans gloire. Moins d'un an avant sa fin, il faisait encore chanter deux nymphes de Saint-Germain-en-Laye devant le roi Henri II. Il était à Paris, quand il fut atteint de sa dernière maladie. Un jour, au fort de la fièvre, « il se fit apporter son luth, ou selon d'autres sa harpe (c'est Guillaume Colletet qui parle ainsi), et comme du commun

consentement de tous les autheurs de son siècle, il excelloit dans la cognoissance de la musique, tant vocale qu'instrumentale, il commença de chanter d'une mourante voix, joincte aux doulx accords de ses mains tremblantes, ces vers lugubres qu'il venoit de composer :

Barbite, qui varios lenisti pectoris æstus, etc..,

Colletet les paraphrase dans le sonnet suivant :

« *Luth ! dont la mélodie enchanta les ennuis*
Que l'amour et le sort me donnèrent sans cesse,
Quand la cour et les yeux d'une belle maîtresse
Partagèrent ensemble et mes jours et mes nuits;

« *Puisque tu plains mes maux et que tu les destruis*,
Ainsi que ta douceur égaya ma jeunesse,
Doux charme de mes ans, console ma vieillesse
Et dissipe l'ardeur de la fièvre où je suis.

« *Après tant de faveurs, quand le trait de la Parque*
M'aura précipité dans la fatale barque
Qui prend tous les mortels malheureux ou contens ;

« *Je veux qu'auprès du Dieu qui m'a l'âme échauffée,*
Tu brilles tellement de rayons esclattans,
Qu'on te prenne, beau Luth, pour la lyre d'Orphée. »

Ce fut le dernier effort de la vie et le dernier soupir de la Muse. Le vieux poëte pâlit, se tut

et retomba glacé sur son lit. Les médecins, appelés en toute hâte, se mirent à disserter sur son mal. Les uns le disaient mort, les autres espéraient pouvoir le ranimer encore. Il rouvrit un instant les yeux et, avec un sourire suprême : « Je vais, dit-il, vous mettre d'accord ! » Puis se retournant vers la ruelle, il expira.

Le lendemain les distiques latins de Sainct-Gelays furent chantés à ses obsèques et accompagnés, sur sa propre harpe, de la mélodie qu'il avait composée pour eux. Tous les auteurs contemporains s'honorèrent de faire cortége au corps du poëte, à l'église de Saint-Thomas du Louvre, où il fut enseveli. Cette dernière inspiration, cette harmonie suprême, exhalée par un mourant et chantée à ses funérailles, répandit dans l'assistance une profonde émotion.

M. Eusèbe Castaigne assigne pour date à la mort de Sainct-Gelays le mois d'octobre 1558; or cette date doit être exacte; car dans ses *Odes*, publiées en 1559, Olivier de Magny déplore sa perte récente.

Il aurait donc vécu soixante et onze ans, et non pas soixante-sept ans, comme on l'avait pensé jusqu'à présent.

Colletet ajoute : « Ronsard fut un de ceux qui le regretta davantage ; en quoy il fit bien paroistre qu'il avoit entièrement oublié les mauvais offices qu'il en avoit reçus. »

Et Colletet dit la vérité, car dix ans plus tard, dans son *Bocage royal* (t. III, p. 355 de l'édit. elzevirienne), Ronsard célébrait encore

Sainct-Gelays qui estoit l'ornement de nostre âge
Qui le premier en France a ramené l'usage
De sçavoir chatouiller les aureilles des Rois
Par un Luth marié aux accents de la voix,
Qui au ciel esgaloit sa divine harmonie.....

Je m'arrête sur ce témoignage d'une réconciliation sincère et persévérante, sur la pensée mélancolique de cette Muse à son aurore donnant une larme pieuse à la poésie du passé.





JEHAN MARION

POËTE INCONNU DU XVIe SIÈCLE

Il y a quelques années, je rencontrai chez un de nos libraires, qui est en même temps un fin connaisseur, un manuscrit très-petit in-4°, de 102 feuillets, ayant jadis appartenu au comte de Caylus, et renfermant les œuvres d'un poëte inconnu, qui avait écrit dans la première moitié du XVIe siècle.

Je n'hésitai point à acquérir les poésies de JEHAN MARION.

Ma première idée fut de chercher à leur auteur une place parmi les ancêtres de Théophile

Marion-Dumersan, qui fut à la fois un savant numismate et un dramaturge fécond, Dumersan, à qui nous devons *Les Saltimbanques*, ce désopilant chef-d'œuvre de la comédie bouffonne.

La vie errante et bohème que Jehan Marion a dû mener pendant les premières années de sa vie se fût accordée d'une manière assez piquante avec la comédie de son descendant. Par malheur pour ma conjecture, la famille de Dumersan, qui remonte au XIV[e] siècle, est bretonne, tandis que mon poëte est originaire de la ville que devait, un siècle plus tard, illustrer M[e] Adam Billaut, le menuisier de Nevers. J'abandonnai donc pour le moment la question généalogique, et je passai à l'examen de mon manuscrit.

Personne, à ma connaissance, n'a cité le nom de Jehan Marion parmi ceux des faiseurs de vers. Ses poésies sont demeurées inédites jusqu'au jour où M. Willem m'en demanda une édition[1]; et tout ce qui restait de lui est vraisemblablement contenu dans le manuscrit que j'ai actuellement sous les yeux.

1. *Rondeaulx et vers d'amour*, par Jehan Marion... Publiés pour la première fois par P. Blanchemain, *Paris*, Léon Wilhem, 1873. Petit in-4° tiré à 100 exemplaires.

On y trouve : — « 1° Les Questions problématiques d'Amours, traduictes de prose en rigme. — 2° Un Carme admonitoire de Mathurin Cordier, affin que les enfans viennent incontinant à Jesuchrist, selon cette sentence : Laissez venir les petits à moy et ne les empeschez point. Car le Royaulme de Dieu est pour tels.... Traduict (en vers) de latin en françois. — 3° Enfin, des Rondeaulx, Quadrains, Sizains, Ballades, Epistres et autres poésies. »

Les questions problématiques d'Amours sont des propositions d'une galanterie assez alambiquée, suivies de leurs solutions, et dans le genre de celle-ci, que je prends au hasard :

Pourquoy est ce, dont procede et dont vient
Que ung aymant ne peult apercevoir
Le vice ou faulte de celle qui le tient
Au lacs d'Amour ; et si ne le peult veoir[1] *?*

Les réponses, aussi en vers, rappellent le genre des Arrests d'Amours de Martial d'Auver-

1. On voit tout d'abord que Marion est encore de l'école du XVe siècle, où l'*e* muet, à la césure, suivi ou non d'une voyelle, s'élide ou compte pour une syllable, à la volonté du poëte. — Les scribes et les premiers imprimeurs avaient inventé, pour indiquer cette différence, l'*e* barré qui marquait l'élision de cette voyelle muette.



gne, ainsi que des Questions d'Amour qu'on a attribuées à Alain Chartier et dont elles sont peut-être imitées.

Ces questions d'amour furent sans doute l'œuvre de prédilection de l'auteur, puisqu'il les a mises en tête de son manuscrit. Pour ma part, je fais peu de cas de cette littérature entortillée. Je préfère sa traduction du Carme admonitoire de Mathurin Cordier. Les vers portent le cachet d'un temps où la langue n'avait pas encore acquis la grâce et la souplesse qu'elle eut un peu plus tard ; néanmoins ils coulent d'une veine assez facile :

Aproche donc maintenant, mon enfant,
Et de bon cœur supply le Tout-Puissant,
Christ, qui régit, et aussi qui t'enseigne
A marcher droict. Son chemin fault que preigne.
Suffise à toy la seule voye avoir
De Jesuchrist; car, comme tu peulx veoir,
Les Peres-Saincts se sont tous disposez
A le ensuyvre, et à luy postposez.

Là encore n'est pas la véritable originalité de Jehan Marion. C'est dans les petites poésies rejetées à la fin de son livre, écrites sans prétention, au jour le jour, recueillies par lui-même

et pour ses intimes, que je retrouve les empreintes les plus vivantes de cette figure inconnue. C'est par là, selon moi, qu'il mérite d'échapper à l'oubli. Beaucoup d'autres lui étaient inférieurs, qui ont survécu dans quelques bouquins échappés au naufrage de toute une édition, d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares, et, l'avouerai-je, plus insignifiants. On s'en dispute, à prix d'or, trois ou quatre exemplaires ; que dis-je ? on les réimprime, afin de tromper, par l'appât d'une viande creuse et insipide, l'appétit toujours croissant des bibliophiles.

J'ignorerais jusqu'au nom de Jehan Marion, s'il n'avait eu la prudence de le conserver dans deux ou trois acrostiches, dont voici un spécimen.

Je vous envoy, ma souveraine Dame.
En vous priant le vouloir recepvoir,
Hélas ! un ♡ tout consommé en flame,
A vous ayant mis tout le sien espoir.
Ne voullez donc iceluy despourvoir ;
Mais luy donner tousjours bonne espérance.
A vous servir employra sa puissance :
Regardez donc comme y voulez pourvoir.
Je vous supply, car suis en grand souffrance.
Ou aultrement (ainsi qu'on pourra veoir)
Ne feray faulte morir de desplaisance.

Outre qu'il nous révèle le nom de Marion, cet acrostiche nous fait connaître qu'il était amoureux et qu'il offrait son ♡ à certaine personne qu'il ne nomme point. Cette singularité de remplacer par un dessin le mot *cœur* se reproduit presque constamment dans le manuscrit. Mais, soit dessiné, soit écrit, j'ai lieu de croire que le sentiment de Marion fut accueilli favorablement; toutefois, bien des difficultés s'opposaient à ce qu'il obtînt sa récompense.

Le plus grand obstacle était la pauvreté du poëte. Elle ne lui permettait même pas d'acheter des dispenses pour épouser la bien-aimée de son cœur :

> *Car entre nous a trop grande alliance,*
> *Pourcequ'au vray madame vostre mere*
> *Est ma marraine, comme m'a dict mon père...*
> *Ce ne pourrait se faire sans dispense,*
> *Ce qui serait à bien grande depense.*

L'antique sévérité de l'Église au sujet de ces parentés spirituelles s'est de beaucoup adoucie au profit des amoureux; mais en ce temps-là l'obstacle était grave, et, comme la bien-aimée du malheureux rimeur habitait ainsi que lui la ville de Nevers, il se vit forcé, tant pour éviter

la vue de celle qu'il ne pouvait obtenir, que pour amasser quelque peu d'argent, de s'expatrier, mettant à profit, pour lui-même, le conseil qu'il donne dans ce huitain :

Aprens tandis que tu es en jeunesse
Et que tu as la fortune prospère ;
Car si ung coup la fortune te laisse,
Tu ne pourras retrouver son repaire.
Mais si tu sçais quelque mestier bien faire,
Ou que tu saiche art ou quelque science,
Ne te lairra ; mais pour vray, au contraire,
Te nourrira, sans que vive en souffrance.

Or, devinez quel était le métier qui nourrissait le pauvre amoureux exilé ? — Celui de *maître d'école ambulant !* — Il s'en allait, par les villes et par les bourgades, réunissant çà et là quelques écoliers, qu'il instruisait pendant deux ou trois semaines, qu'il abandonnait un temps pour aller à d'autres, et dont il revenait à intervalles plus ou moins réguliers, poursuivre l'éducation commencée.

Son premier soin, au débotté, était de faire semondre ses écoliers par le crieur public et d'apposer à sa porte une affiche bien naïve ; car le grand art de la réclame, alors à son début,

ne laissait pas même prévoir la perfection qu'il devait atteindre trois siècles plus tard.

Voici donc ce qu'il traçait de sa plus belle écriture :

Enfans, enfans, venez diligemment
Vers le maistre, lequel nouvellement
Est arrivé en ceste bonne ville,
Pour vous monstrer l'art d'escripture, utile
Et prouffitable sur toute autre science.
Donc si voulez en veoir l'experience,
Ne tardez plus et marchez pas-à-pas;
Car il la montre par figure et compas.

MM. les opérateurs qui fréquentent aujourd'hui les foires, extirpant d'une même main les cors aux pieds et les molaires rebelles de nos bons villageois, regarderaient comme au-dessous d'eux un pareil *boniment*. — Néanmoins, le maître d'écriture devait y trouver quelque profit; car il parcourut pendant plusieurs années sa province, revenant toujours à Nevers, point central de ses tournées, d'où il a daté deux épîtres en vers, parmi celles que j'ai trouvées dans son manuscrit. — A ce dur et ingrat métier, il sut au moins acquérir une clientelle qui assurait son existence, car il finit par faire sa demande

de mariage, une demande en vers, comme de juste; laquelle est suivie de la réponse de la demoiselle, aussi en vers ! Et je soupçonne fortement Marion de l'avoir mise en *rigme* lui-même, pour plus d'élégance. Les voici l'une et l'autre :

HUICTAIN.

Si ne pensois point estre reffusé
De vostre pere, à lui ferois demande
De vous ; mais crains que je sois accusé
De pouvreté qui sur moi est si grande.
Voilà la cause que hardiesse prendre
Je n'oserois parler du mariaige
D'entre nous deux. Je vous prie y entendre,
Et me mander si y avez couraige.

RESPONSE.

Trop plus d'honneur qu'à moy il n'appartient
Vous me ferez, s'aucune demande faire
De moy voulez, la quel' pouvreté tient
Bien plus que vous ; n'en dictes le contraire.
Mais si voulez entendre à ceste affaire,
Et si voulez à mon pere le dire ;
S'à Dieu il plaist, il se pourra bien faire.
Alors auray ce que mon ♡ desire.

Les premières années du jeune ménage furent attristées par la perte d'un nouveau-né, qui

vécut huit jours à peine, et à qui le père consacra cette épitaphe, empreinte d'une douleur naïvement pieuse :

Cy-gist et est, soubz ce tombeau petit,
Ung jeune Enfant qui long-temps ne vesquit,
Fors seulement huict jours ou environ,
Et s'appeloit Guillaume Marion.
Or pour autant que plus legierement
Pourra monter lassus au firmament,
O vous, Passants, qui cest escript lisez,
Je vous supply, qu'un bien peu advisez
A prier Dieu; afin que puisse mieulz
Avoir ma place avec luy aux saincts cieulx.

Une autre épitaphe, que le poëte a composée pour un parent, mort en 1549, à l'âge de 92 ans, et qu'il appelle Dreux de Nevers, détermine d'une part l'époque où il écrivait, tandis que d'autre part elle le rattache à la famille d'un célèbre légiste Nivernais, Simon Marion, sieur de Druy, qui a laissé un volume de plaidoyers imprimé en 1625, in-8.

M. Leblanc-Bellevaux, archiviste du département de la Nièvre, dont j'aime à reconnaître l'obligeance, a compulsé pour moi les terriers, dénombrements, actes d'hommage, etc., de

cette époque ; il y a trouvé un Jehan Marion, Sr de Couddes, conseiller maître des comptes de Nevers en 1571, et un Jehan Marion, secrétaire du duc de Nevers en 1588.

De son côté, un de mes collègues de la société des Bibliophiles français, M. Grangier de la Marinière, si versé dans l'histoire du Nivernais, m'a signalé un Jehan Marion, qui fut échevin en 1579 et 1580, et dut mourir à peu près vers cette époque ; car il n'est plus cité comme échevin dans les années suivantes et, ordinairement, à moins d'avoir démérité, on était réélu plusieurs fois à ces fonctions honorables.

Il n'y a pas lieu de supposer que les trois Jehan Marion susnommés soient un seul et même personnage ; mais je ne suis pas éloigné de penser que mon poëte et l'échevin de 1579 ne faisaient qu'un.

J'aime à me représenter le vieux professeur d'écriture, homme distingué dans le milieu où il vivait, imbu des plus purs sentiments et des meilleurs principes, parvenant à une honnête aisance et revêtu, dans sa vieillesse, de la modeste mais utile dignité d'échevin.

Une fois marié et fixé à Nevers, il dut enfin y

conquérir une certaine notoriété, et par suite une position méritée par son savoir et sa persévérance. Il fut donc échevin; il le fut peu d'années après Miles Marion, père de Simon Marion, le jurisconsulte, l'avocat général au parlement de Paris, le baron de Druy, qu'Henry III anoblit en janvier 1583. — Il le fut, comme l'ont été Guy Coquille, son contemporain, comme les Desprez, les Gascoing, les Rapine, les Cotignon (dont Cotignon de la Charnaye, le poëte) et tant d'autres.

On ne saurait établir sans titres si Jehan Marion était oncle ou cousin de Simon Marion, souche d'une famille tour à tour honorée par les armes et le barreau; mais, ainsi que le dit fort bien M. Grangier de la Marinière, tout semble prouver qu'ils étaient proches parents.

Et maintenant, dois-je me flatter d'avoir ajouté un nom à la liste des poëtes dont la France a le droit d'être fière? — Non, certes! mais je ne suis pas fâché d'avoir trouvé, au XVIe siècle, dans la personne de mon maître d'école ambulant, un pendant au menuisier-poëte que le XVIIe siècle vit fleurir à Nevers.

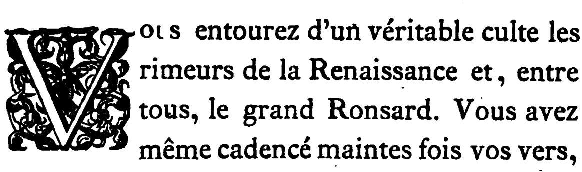


JACQUES TAHUREAU

POËTE DU XVIe SIÈCLE[1]

Lettre à Théodore de Banville.

CHER POËTE,



Vous entourez d'un véritable culte les rimeurs de la Renaissance et, entre tous, le grand Ronsard. Vous avez même cadencé maintes fois vos vers, sur des rhythmes pareils ou analogues à

1. Notice écrite pour une nouvelle édition des poésies de J. Tahureau, que M. Jouaust a fait paraître dans le CABINET DU BIBLIOPHILE, *Paris*, 1870, deux vol. in-16.

ceux qu'il *avait pris le soin*, comme le disait Maurice de Laporte, son éditeur, *de mesurer sur la lyre*. Voulez-vous me permettre de choisir et de vous présenter, parmi cette *Brigade* (la Pléiade n'était pas encore formée), qui se pressait sur les pas du brillant prince des poëtes français, l'un des plus gracieux et l'un des plus jeunes?

Ne semble-t-il pas singulier d'appeler *jeune* un trépassé de trois siècles ? Il le faut bien pourtant! C'est à vingt-huit ans que la mort a touché Jacques Tahureau. Tant qu'un souvenir restera de lui, les siècles auront beau couler, toujours il conservera sa jeunesse et l'auréole de ses vingt-huit ans.

Parmi ces aimables génies, qui s'épanouirent au XVIe siècle, il n'est pas l'un des moins attrayants. Ses vers n'ont reçu d'autre inspiration que celle de l'Amour et des Muses légères ; mais, dans sa veine juvénile, on sent bouillonner cette ardeur passionnée, cette puberté naïve, cette exubérance de séve, qui nous ravissent, en ce printemps des arts et des lettres qu'on a si bien nommé LA RENAISSANCE, qu'on eût mieux appelé peut-être *le Renouveau*, si l'on eût voulu parler le langage de ce temps-là.

Tahureau me fait songer à ces arbres qui périssent pour s'être parés d'une trop grande foison de fleurs, et laissent le regret des fruits qu'ils auraient pu donner. Sa poésie est douce, gracieuse, facile et brillante. On dirait qu'il a prodigué son âme dans cette floraison, comme s'il avait pressenti que le hâle brûlant de juin devait dessécher toutes les promesses de son avril.

C'est pour sa Muse éphémère que Jean de la Taille, son contemporain, aurait dû réserver cette strophe ravissante, consacrée à une pauvre fille dont la jeunesse se fane sans amours :

Elle est comme la rose franche
Qu'un jeune pasteur, par oubli,
Laisse flétrir dessus la branche,
Sans se parer d'elle au dimanche,
Sans jouir du bouton cueilli.

Jacques Tahureau, écuyer, sieur de la Chevallerie, fils puîné de Jacques Tahureau, lieutenant-général du Maine, naquit au Mans, en 1527. Il avait pour trisaïeule Anne du Guesclin, sœur du Connétable, laquelle avait épousé un Tahureau. Gentilshommes originaires de Bretagne, les Tahureau portaient d'argent, à trois hures de sanglier de sable, posées deux et une. — La

mère du poëte, Marie Tiercelin, était de cette famille des Tiercelin de la Roche du Maine, en Poitou, illustre dans les armes et alliée aux plus nobles maisons tourangelles et poitevines.

Aujourd'hui la naissance a perdu beaucoup de ses priviléges; mais à une époque où Bernard de Palissy adoptait cette décourageante devise : *Povreté empesche les bons espritz de parvenir!* pour avoir le droit d'écrire, il fallait être riche et gentilhomme.

Jacques fut envoyé, par ses parents, à l'Université d'Angers. Après de solides études, comme on en faisait alors, il suivit en Italie, où l'on guerroyait de plus belle, son frère aîné Pierre, qui avait embrassé la carrière des armes. Vraisemblablement ils servirent l'un et l'autre sous les ordres de leur oncle, le vaillant capitaine Tiercelin, seigneur de la Roche du Maine. Malgré sa prestance guerrière et son aptitude à tous les exercices du corps, Jacques se lassa bientôt de porter la cuirasse et l'épée. Son expédition militaire devint un voyage d'artiste, où les souvenirs de l'antiquité réveillèrent à la fois ses goûts littéraires et ses instincts poétiques. Les chefs-d'œuvre du siècle de Léon X étaient

dans tout leur éclat ; les Médicis, au comble de la fortune et de la gloire, venaient de donner une dauphine à la France. Il s'italianisa comme la cour de François Ier ; il apprit à parler cette douce langue, où résonne le *si*, qui se mêlait alors à la nôtre, pour en adoucir la vieille âpreté.

A Rome, il trouva une véritable colonie de Français, et qui plus est, de poëtes. Joachim du Bellay, neveu et secrétaire du cardinal du Bellay, allié à la famille maternelle de Tahureau, y écrivait ses *Regrets* et ses *Antiquités de Rome;* Olivier de Magny y rêvait à sa Castianire absente. — La vocation du poëte était désormais décidée. Aussi, de retour en France, sous les auspices de sa tante, Catherine Tiercelin, qui avait épousé le frère aîné de Pierre de Ronsard, il alla se présenter à cet illustre parent, qui l'accueillit comme un fils en Apollon et le nomma dans ses vers.

On trouve à chaque page, dans les poésies de Tahureau, la trace de sa liaison non-seulement avec Ronsard, mais avec Jodelle, La Péruse, Denizot, le peintre de portraits et rimeur de noëls, Pierre Paschal, l'orateur latiniste, et même avec le vieux Meslin de Saint-Gelays, qui, ne pouvant plus soutenir l'ancienne école,

avait pactisé avec la nouvelle. Son union était surtout intime avec Jean-Anthoine de Baïf, qui, de Paris, venait le voir dans son manoir de Chesnay en Courcemont au Maine, d'où ils se rendaient à Tours et à Poitiers. — A Poitiers, c'était le goût des lettres qui les attirait. Dans cette ville universitaire, peuplée de jeunes gens instruits, se formait autour d'eux un petit cénacle littéraire, dont faisaient partie les Sainte-Marthe, Charles Toutain, Raphaël Grimoult, Vauquelin de Lafresnaye, Guillaume Bouchet, etc. On y voyait aussi les de Marnef, ces imprimeurs lettrés qui avaient pour associés les Bouchet, et dont les presses ne dédaignaient pas la poésie. — Mais, à Tours, ils étaient enchaînés par le cœur. Tours, où Ronsard s'est aussi laissé prendre, Tours est la cité des jolies filles. Je ne sais trop si les Tourangelles d'aujourd'hui sont aussi amoureuses que leurs aïeules, mais elles n'ont pas déchu de leur beauté. Guy, de Tours, un poëte du temps, a écrit un poëme : *le Paradis d'Amour*, où il nomme et dépeint toutes les beautés, ses contemporaines. En conférant quelques vers de cette œuvre avec d'autres vers de La Peruse et de Baïf, j'ai dé-

couvert que Baïf et Tahureau s'étaient épris de deux sœurs tourangelles, les demoiselles de Gennes, et cette circonstance explique leur persévérante intimité [1].

Tahureau fait remonter la passion qu'il éprouve pour son *Admirée* (c'est ainsi qu'il nomme sa bien-aimée) jusqu'à la plus tendre jeunesse. Les poëtes se vantaient alors d'un attachement précoce, et, à l'exemple de Pétrarque, d'une longue fidélité.

L'an quatorziesme à peine commençoit
A me pousser hors de l'enfance tendre,
Quand mon œillade esclave me fist rendre
De ce bel œil qui le mien caressoit.

Cette passion aurait débuté au carnaval de l'année 1541, et dans un bal où le sort l'avait désigné pour être, tout un jour, le cavalier de la belle de Gennes.

Ce fust le jour qu'à ce Dieu deux fois né
Maint vineux vœu s'espand en mainte tasse,
Et que le bal en voltes s'entrelace,
De son troupeau lascif environné.

1. Voyez ci-dessus, page 9 à 11.



Ce fust le jour aux festins ordonné,
Ce grand Mardy, qu'une angélique face
M'oultreperça des rayons de sa grâce,
Et qu'à ses yeux en proye fus donné.

Bien me souvient qu'au jeu de momerie,
Ce mesme jour, m'adressant à m'Amie,
Le dé me fist de son gage vainqueur ;

Mais je ne sçay à quel jeu ce peust estre
Que, par son œil, à gaigner tant adestre,
El' demeura maistresse de mon cœur.

Il aurait ainsi promené pendant dix ans ces juvéniles amours, à travers la France, à la guerre en Piémont, à Rome, partout enfin. Il ferait bon les suivre dans leur effervescence de plus en plus brûlante; car ils ont donné lieu à des vers charmants, à de véritables élans de passion et de poésie. Il ferait bon de s'écrier avec le jeune amoureux :

Allons voir les bois ramés :
Allons cueillir les fleurettes ;
Allons, sur les herbelettes,
En quelque ombrageux destour,
Deviser de nostre amour !
Allons, ma belle maistresse,
Faire à ce printemps caresse !...

Mais pensons qu'il n'est pas seul et que sur ses pas nous serions exposés à rencontrer :

Une caverne béante
Dans un rocher entr'ouvert,
Tout peinct au dedans de vert.
Là mille sentes secrètes
Séparent mille chambrettes,
Si bien closes à l'entour,
Qu'en faveur de nostre amour
On jugeroit la nature
Avoir faict ceste closture...

Dieux immortels ! que se passait-il sous le règne de Henri II et de... Diane de Poitiers, dans cette grotte, si pareille à celle du IV[e] livre de l'Énéide ?

Speluncam Dido dux et Trojanus eamdem
Deveniunt !.....

Laissons à ceux que charment les baisers de Catulle et de Jean Second le plaisir de chercher et de lire dans le livre même les mignardises amoureuses et les baisers de Tahureau. Les vers en petit nombre que nous venons de citer suffisent pour donner un avant-goût de cette poésie fluide et gracieuse.

Le lecteur de ces tableaux amoureux se posera sans doute une question : Ces peintures sont-elles du domaine de la fiction ou de la réalité ? Le poëte, après s'être complu dans ces images voluptueuses, se prend tout à coup à chanter la palinodie :

Je me suis fait, en vers, heureux,
Fattant le souci langoureux
De ma triste destresse;
Mais ce malheur tant malheureux
Pour cela ne me laisse.
Souvent j'ay menty les esbats;
Mais telle jouyssance, hélas!
M'est encore incogneue!

Ces excuses sont-elles sincères ou ne sont-elles qu'un voile jeté sur des réalités trop vivement dépeintes ? Pour l'honneur de l'Admirée, je veux croire à la sincérité de cette amende honorable, bien que les élégies du poëte soient terriblement ardentes, pour n'être qu'une simple entéléchie. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Admirée conserva une cruelle rancune. Le charme fut rompu, le lien brisé; la muse des premières amours resta pour toujours muette. Les autres vers de Tahureau, quoi-

qu'ils ne respirent plus la même passion, n'en ont pas moins leur attrait élégant et harmonieux. Pourquoi, disait-il quelque part, l'Envie me blâme-t-elle ?

En m'accusant que je ne suis la trace,
Estant dispost, de mes nobles ayeux,
Qui ont conquis, par la poudreusè place,
Et par le sang maint loyer vertueux ?

Ou bien pourquoi me reprend-elle d'estre
Si peu soigneux d'estudier la loy,
Pour l'aller vendre au Palais, qui fait naistre
Un bruit confus et mercenaire abboy ?

Telle entreprise en vain tant estimée
Ne fuit de mort les accidents divers ;
Mais j'auray bien une autre renommée,
Dont je vivray sans fin en l'univers.

Pindare vit, et du divin Horace
Encore n'est aboly le renom ;
Et ne mourra jamais la haute grace
Du Mantouan célèbre par son nom...

Que tous les Roys et leur gloire estoffée
Cèdent adonc aux hommes bien disans,
Dont les escrits leur haussent un trophée,
Pour se venger du long oubli des ans....

Quant est de moy, rien plus je ne souhaite
Que d'Apollon me voir favoriser,

Et, pour me voir son excellent poëte,
Pouvoir de l'eau de l'Hélicon puiser.

A celle fin qu'une belle couronne
Ceigne mon front de lauriers couronné,
Et que l'honneur qu'aux beaux écrits on donne
Soit quelquefois à mon livre donné.

Ces citations, recueillies plutôt pour l'utilité du récit que pour offrir au lecteur ce qu'il y a de plus remarquable dans l'œuvre du poëte, suffisent à motiver le succès obtenu par le livre, que Tahureau fit paraître, à Poitiers, en 1554.

Encouragé par ce début, il partit pour Paris, où il offrit à Henri II un discours sur la grandeur de son règne, suivi de quelques poésies dédiées à Marguerite de France, sœur du roi, la protectrice intelligente et dévouée de Ronsard et de tous les poëtes de son école.

Ce fut le dernier ouvrage qu'il fit imprimer. Il avait en portefeuille deux dialogues satiriques en prose, où il critique en assez bons termes les vices et les mœurs de son temps. Il les remit entre les mains d'Ambroise de Laporte, un imprimeur lettré comme on en compte encore quelques-uns aujourd'hui. Mais Ambroise étant mort, ils ne furent publiés que longtemps après

par Maurice de Laporte. Ils eurent grand succès; car on les réimprima seize fois en douze ans. [1]

Charles Toutain et Vauquelin de Lafresnaie parlent d'une traduction en vers de l'Ecclésiaste et de Bergeries que Tahureau aurait composées. Lepaige, en 1777, dans son *Dictionnaire historique du Maine,* affirme que ces ouvrages étaient encore conservés, de son temps, dans les archives de la famille. Il est probable que les titres et manuscrits des Tahureau, dont la descendance semble éteinte, ont disparu pendant la tourmente révolutionnaire. Mais la première cause de l'oubli où restèrent ces ouvrages fut la mort prématurée du poëte. Agé de vingt-huit ans à peine, il revenait parmi les siens jouir de ses premiers succès, et, pour comble de joie, une épouse aimée s'asseyait à son foyer. — Les fêtes du mariage venaient de s'accomplir et, fixé dans son domaine, il s'abandonnait tout entier aux ivresses de son nouvel amour, lorsqu'en peu de temps il s'épuisa, languit et mourut.

On croirait qu'il avait souhaité cette fin, en lisant ces vers qu'il écrivait : *De l'heur que reçoivent*

1. Ils ont été remis au jour par M. F. Conscience (E. Courbet). Paris, Lemerre, 1870, in-12 elzevirien.



ceux qui meurent entre les bras de leur Dame :

Heureux cent fois, vous, dont la vie
Ne doit jamais estre ravie,
Sans avoir, pour dernier secours,
Un embrasser de vos amours !

O mort! des morts delicieuse !
O mort ! mais plus tost vie heureuse !
Hélas ! que l'on me trouve ainsy
Au sein de ma Dame transy !...

Mes recherches ne m'ont point appris le nom de cette jeune femme, dont l'amour fut si fatal au poëte.

Ce dernier épisode de sa vie dut avoir pour théâtre son domaine de Chesnaye-en-Courcemont, apporté en dot à son aïeul par Isabeau de Courthardy, et dont il donne une description à la fin de son premier dialogue.

« Tu peux voir, dit-il, au-dessus de ce petit lieu montueux, une maison quarrée faite en terrasse, appuyée de deux tourelles d'un costé, et, de ce costé mesme, une belle vue de prairie au bas, coupée et entrelassée de petits ruisseaux. De l'autre costé, voy ceste touffe de bois fort haute et ombrageuse, dont l'un des bouts prend fin à ces rochers bocageux, et l'autre au com-

mencement de ceste grande plaine, qui est un peu au-dessous de ceste maison que je t'ai monstrée. La vois-tu bien, entre ces deux chesnes ? — « Je la voy fort bien. » — « Or, tu vois une maison qui est mienne. »

On croirait lire l'ébauche des vers de Lamartine :

Il est sur la colline
Une blanche maison ;
Un rocher la domine...

Qu'en dites-vous, cher poëte ? le lieu n'était-il pas charmant ? n'était-il pas choisi comme à souhait, pour s'y cacher à deux et pour y mourir d'amour ?





LOUISE LABÉ

1525 — 1566

Le cœur des femmes n'est fait que d'aimer.

Mme DE STAEL



A notice de Guillaume Colletet sur Louise Labé n'est pas une des plus intéressantes qu'il ait écrites ; c'est moins une biographie qu'une critique assez sommaire de l'œuvre et des mœurs de la Belle Cordière. Sur ce dernier point, il est difficile de comprendre l'amertume, pour ne pas dire plus, d'un écrivain souvent trop indulgent qui, ayant étudié la poëtesse lyonnaise une soixantaine d'années après sa mort, se trouvait au point de vue favorable pour bien con-

naître la vérité et ne pas subir l'influence des rancunes tenaces qui ont faussé son jugement.

Quoi qu'il en soit, voici sa notice :

LOUISE LABE

« De toutes les femmes que l'on a comparées à la célèbre Sapho, il n'y en a point qui le puisse être avec plus de justice que Louise Labé, et qui ait soutenu plus dignement ce parallèle, tant par la délicatesse de son esprit que par l'irrégularité de sa conduite. Elle naquit à Lyon vers le milieu du XVI[e] siècle [1], dans une famille très-obscure, si l'on en juge par la profession de son mari, qui exerçoit le métier de cordier, et c'est de cette alliance qu'elle prit le surnom de Belle Cordière. C'étoit une espèce de prodige que l'esprit de cette femme, car, outre le

1. L'auteur de poésies imprimées en 1555 ne pouvait être né vers le milieu du XVI[e] siècle.

Colletet donne ici un témoignage d'ignorance et de légèreté qui rend à bon droit suspectes toutes ses autres appréciations.



talent extraordinaire qu'elle avoit pour la poésie, elle possédoit parfaitement les langues latine, espagnole, italienne, et savoit heureusement mettre en œuvre les plus beaux traits des poëtes qu'elle avait lus. La musique n'avoit rien d'inconnu pour elle. Elle avoit la voix belle, chantoit bien et touchoit en perfection les instruments les plus difficiles. Elle manioit même un cheval avec autant d'adresse que l'écuyer le plus habile. Enfin, elle savoit tout, et mesme beaucoup plus qu'elle n'eust deu savoir. Ces belles qualités, jointes à quelques appas et à beaucoup d'agrément et de vivacité, attiroient chez elle ce qu'il y avoit de gens les plus distingués à Lyon, et la foule étoit d'autant plus grande qu'on étoit sûr de n'y pas languir longtemps. C'étoit assez d'avoir de l'esprit et de l'érudition pour se faire écouter et pour se voir même préférer aux plus grands seigneurs et aux plus riches financiers ; avantages très-rares pour les savans amoureux, et plus encore dans ce siècle que dans celui de Louise Labé. Jusques icy l'on pourroit croire qu'elle se bornoit aux tendresses d'un commerce innocent. Point du tout : sa

complexion trop amoureuse s'opposoit à ces réserves, et ses plaisirs étoient toujours portés jusques à l'emportement. En un mot, c'étoit une franche courtisanne[1], mais courtisanne commode pour les gens d'esprit. Tel est le portrait que les historiens nous ont fait de Louise Labé, portrait ressemblant, si l'on s'en rapporte à ses ouvrages; mais trop hardi pour plaire à gens sages ou délicats. L'idée qu'elle nous a laissée de son esprit, dans les productions qui nous restent d'elle, mérite infiniment plus d'attention. Il paroît également fin, juste, aisé, brillant, et d'un caractère à faire honte au pédantisme que Ronsard et ses semblables introduisirent depuis elle dans notre poésie[2]. Tout ce qu'elle tire de son propre fond est d'une tendresse et d'un naturel à faire plaisir. Tout ce qu'elle emprunte d'ailleurs reçoit de nouvelles grâces du tour heureux qu'elle lui donne; mais surtout de l'amour, et de cet amour qui ne respire que feu, que langueur et que jouissance. Si

1. Nous verrons quel compte on doit tenir et de cette imputation et des historiens dont Colletet s'autorise.

2. Quel dénigrement, quand on pense à la vie élogieuse qu'il a laissée de Ronsard!

l'éloge est flatteur ou sincère, on en peut juger par le sonnet qui suit :

Baise moy donc, baise moy et rebaise,
Donne m'en un de tes plus savoureux, etc. [1].

« Les vers de ce sonnet sont une image assez fidèle des mouvements auxquels Louise Labé se laissoit emporter. C'étoit sa manière de se peindre elle-même dans tous ses ouvrages, où le cœur semble toujours avoir beaucoup plus

1. C'est le XVIIIe sonnet de Louise. On remarquera que, selon sa coutume, Colletet en altère le texte. Ce premier vers est complétement dénaturé, le reste est à peu près conforme à l'original :

Baise m'encor, rebaise moy et baise;
Donne m'en un de tes plus savoureus.
Donne m'en un de tes plus amoureus :
Je t'en rendray quatre plus chaus que braize.

Las! te pleins-tu? Çà, que ce mal j'apaise,
En t'en donnant dix autres doucereus.
Ainsi meslans nos baisers tant heureus,
Jouissons nous l'un de l'autre à notre aise.

Lors double vie à chacun en suivra;
Chacun en soy et son ami vivra.
Permets m'Amour penser quelque folie :

Tousjours suis mal, vivant discrettement,
Et ne me puis donner contentement
Si hors de moy ne fay quelque saillie.

de part que l'esprit. Quant à son style, il pourroit passer pour pur, par rapport au mauvais goût de son siècle, dont elle semble avoir dompté la rudesse par la facilité de son génie. Je ne m'amuse point à relever ses imitations; elles se feront assez sentir aux connoisseurs, qui ne manqueront pas de distinguer l'adresse avec laquelle elle sait se rendre propre tout ce qu'elle tire des anciens. Excellente manière d'imiter, bien éloignée de la dépendance de la pluspart de nos autheurs, qui s'imaginent qu'imiter c'est traduire grossièrement [1].

O si j'étois en ce beau sein ravie,
De celui-là pour qui je vay mourant,
Si avec luy vivre le demourant
De mes courts jours ne m'empeschoit envie!

Si, m'embrassant, il me disoit : m'amie,
Contentons-nous l'un l'autre, s'asseurant
Que ni tempeste, Euripe, ni courant
Ne nous pourra disjoindre en notre vie.

Si de mes bras, le tenant embrassé,
Comme du lierre est un arbre enlassé,
La mort venoit de mon aise envieuse,

1. Appréciation parfaite exprimée en fort bons termes.

Lorsque plus fort il me rebaiseroit,
Et mon esprit sur mes lèvres fuiroit;
Qu'en cest estat, je mourrois bien heureuse [1].

« Ces vers ne passeront pas auprès de ceux qui voudront les examiner sur un pied de morale et de religion. Pour en juger plus favorablement, on pourroit ne les regarder que comme des licences poétiques; mais il est sûr que Louise Labé en prenoit encore plus en conduite

1. Il est curieux de comparer ce sonnet avec le XIII[e] de Louise Labé, et de constater combien il est défiguré :

Oh! si j'estois en ce beau sein ravie
De celui là pour lequel vais mourant,
Si avec lui vivre le demeurant
De mes cours jours ne m'empeschoit envie;

Si, m'acollant, me disoit : « Chere Amie,
Contentons nous l'un l'autre, s'asseurant
Que ja tempeste, Euripe, ne courant,
Ne nous pourra desjoindre en notre vie ; »

Si, de mes bras le tenant acollé,
Comme du lierre est l'arbre encercelé,
La mort venoit, de mon aise envieuse;

Lors que souëf plus il me baiseroit,
Et mon esprit sur ses levres fuiroit,
Bien je mourrois, plus que vivante, heureuse.

qu'en poésie. Ses élégies et ses autres pièces de vers[1] ne sont pas moins tendres que ses sonnets. On les peut lire dans la seconde partie de ses *Œuvres*, qu'elle fit imprimer in-octavo, à Lion, en 1555 et 1556. La première partie contient un discours en prose, intitulé *Débat de Folie et d'Amour*, ouvrage également recommandable par la nouveauté de l'invention, par la délicatesse des pensées et par la netteté du style. On ne sait en quelle année mourut Louise Labé. Les beaux esprits du temps n'ont pas manqué de consacrer sa mémoire par un grand nombre d'éloges en grec, en latin, en françois et en italien, dont on voit un recueil à la fin de ses œuvres.

« Jacques Peletier (du Mans) et Olivier de Magny, qui étoient amoureux d'elle, se sont distingués entre les autres. La Croix du Maine[2]

1. Lesquelles ? Colletet aurait-il eu connaissance de poésies aujourd'hui perdues ? Je ne le crois pas; mais c'est qu'il parle aussi étourdiment des œuvres de Louise que de leur auteur.

2. La Croix du Maine ne fait guère que nommer Louise, qu'il qualifie de femme très docte, composant fort bien en prose et en vers, et dont il cite l'anagramme : *Belle à soy*.

et Antoine du Verdier font mention de Louise Labé dans leurs bibliothèques.

« GUILLAUME COLLETET. »

(Bibliothèque nationale. Manuscrits. *Nouvelles acquisitions françaises* 3073, fol. 257-258).

Nous nous sommes contenté d'annoter en passant quelques-unes des assertions du vieux biographe. Nous allons, à notre tour, étudier avec plus de soin cette figure poétique si intéressante, et démontrer qu'on ne saurait voir chez Louise Labé ni la femme folle de son corps représentée par Colletet et ensuite par Bayle et La Monnoye, d'après François de Billon, Rubys, Calvin et du Verdier[1], ni la vertu chaste

1. Consultez F. de Billon (*le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*. Paris, J. D'Allyer, 1555, in-4, ff. 14 et 15). Il n'est pas d'ailleurs aussi explicite qu'il le paraît au premier abord, car il met les propos qu'il tient contre Louise dans la bouche de badauds, qu'il traite ensuite d'ivrognes et presque de calomniateurs. — Voyez aussi Bayle, en son *Dictionnaire ;* La Monnoye, dans ses *Notes* sur Du Verdier; Rubys, dans les *Priviléges*, *Franchises et Immunités de la ville de Lyon* (1574, in-fol.), et dans son *Histoire véritable de la ville de Lyon* (1604, in-fol.); Calvin, dans le recueil de ses *Opuscules* (Genève, 1566, in-fol.); Paradin, *Mémoires de l'Histoire de Lyon* (1573, in-fol.). Si les assertions de ces écrivains eussent été fondées, Louise aurait-elle osé écrire, dans le *Débat de Folie et d'Amour :* « On n'ust non plus parlé d'elle (de Didon) que de mile autres hotesses, qui font plaisir au passans. »

et pure exaltée outre mesure par Claude Paradin. Ce n'était pas une Marion de Lorme, dont les faveurs vénales appartenaient à qui voulait y mettre le prix. Ce n'était pas même, quoi qu'on en ait dit, une Ninon du seizième siècle; car, si une fois ou deux peut-être elle se laissa subjuguer par l'amour, du moins elle ne se vendit jamais.

Elle serait mieux comparable à une autre Lyonnaise dont l'esprit et les charmes irrésistibles brillèrent, au commencement de ce siècle, du plus vif éclat. De même que la Belle Cordière, mariée à un époux bien plus âgé qu'elle, s'entourant d'artistes, de littérateurs, de savants, de grands personnages; elle n'accorda jamais un regard de ses beaux yeux, un battement de son cœur qu'à ceux qui possédaient en même temps les grâces de la personne et les séductions du talent. A quoi bon taire son nom? Chacun a reconnu l'amie de Châteaubriant, de Ballanche, de Benjamin Constant, du prince Auguste de Prusse : la belle Juliette Récamier.

D'après un calcul fondé sur quatre vers de la IIIe élégie de Louise Labé, on a placé sa naissance vers 1525. Elle serait même d'un an plus

jeune si, comme elle le dit, elle n'avait que seize ans lorsqu'on la vit

> *... en armes fière aller,*
> *Porter la lance et bois faire voler,*

c'est-à-dire paraître en Marphise et en Bradamante au siége de Perpignan, qui eut lieu en 1542. Mais il est assez supposable que les dames du bon vieux temps, comme celles d'aujourd'hui, n'étaient pas fâchées de dissimuler leur âge autant qu'il leur était possible.

Elle était fille de Pierre Charlin, Charly ou Charlieu, dit Labé, et vraisemblablement de sa seconde femme, car il fut marié trois fois[1]. On

1. Pierre Charly mourut en 1552, laissant trois fils : Barthélemy, François et Mathieu, et au moins une fille, qui est Louise. Il était alors marié, *en tierces noces*, avec Anthoinette Taillard. Il avait épousé en secondes noces Estiennette Roybet, *alias* Deschamps, *alias* Compagnon, qui mourut avant 1524, de laquelle il avait eu François et Mathieu. Il était marié, dès 1493, avec la veuve de son voisin, Jacques Humbert, dit Labé, cordier comme lui, rue de l'Arbre-Sec. Le surnom de Labé serait donc venu de cette première femme, à Pierre Charly et à ses enfants.

M. Claudius Brouchoud, avocat à Lyon, de qui je tiens ces informations, est porté à croire que Louise serait issue du premier mariage de son père, et par conséquent beaucoup plus âgée que je ne le pense. Mon ami Charles Livet, qui a bien voulu relire cette notice, est aussi du même

croit qu'il exerçait la profession de cordier ; mais, ce qui est positif, c'est qu'il sut faire fortune et qu'il était propriétaire de deux maisons à Lyon. Ces faits ont été consignés par Pernetti, dans ses *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*[1], d'après des pièces qui existaient alors aux archives de l'Archevêché.

Louise naquit admirablement douée par la nature, et l'éducation qu'elle reçut développa ces germes précieux. Tous ses biographes s'accordent sur ce point qu'elle était savante, parlait plusieurs langues, excellait dans les ouvrages de femme, jouait admirablement du luth et chantait à ravir. — Dans quel but joignit-on

avis, s'appuyant en outre sur ce fait que, dans les membres de sa famille, un seul figure parmi les héritiers testamentaires de Louise : c'est François Charly, dans la personne de ses enfants. Or, François était fils de la première femme. Pourquoi Louise l'aurait-elle préféré à ses frères utérins ?

Toutes ces raisons ne manquent pas de solidité ; cependant l'indication qui résulte de sa IIIe Élégie, combinée avec la date du siége de Perpignan, est trop précise pour qu'on puisse reporter la naissance de Louise de beaucoup au-delà de 1525. Elle aurait donc pour mère Estiennette Roybet, morte peu après l'avoir mise au monde, et serait née en 1523 ou 1524. — Si elle était née postérieurement à 1525, elle aurait eu pour mère Antoinette, fille du Me boucher Jehan Taillard.

1. Lyon, 1757, 2 vol. in-12.

à ces talents les exercices de l'équitation et des armes ? Pourquoi l'envoya-t-on figurer, en 1542, au siége de Perpignan, sous les yeux du dauphin, revêtue d'une armure, montant un cheval fougueux, et portant le nom de *Capitaine Loys ?* On a dit, pour justifier sa présence au camp, que son père ou ses frères y remplissaient quelque fonction[1]. Ne serait-on pas plutôt en droit de supposer que Louise, ayant été remarquée pour sa beauté par Henri, lors de son passage à Lyon, les siens auraient voulu, dans un but facile à comprendre, attirer sur elle autre chose que les regards du jeune et galant prince ? Cette équipée semi-guerrière, semi-amoureuse, à la suite d'une éducation en dehors des habitudes bourgeoises d'alors, expliquerait le genre de vie où se trouva désormais engagée l'héroïne de Perpignan. C'est à cette époque qu'elle place elle-même son premier amour ; et cette passion, vite effacée, pourrait bien n'avoir eu d'autre objet que le beau et

1. Voyez Sainte-Beuve, dont l'*Étude sur Louise Labé* est assez singulièrement classée parmi les portraits contemporains (Paris, M. Lévy, 1871, in-18), au commencement du t. V.



brillant dauphin, qui fut, depuis, le roi Henri II. Cependant, le siége de Perpignan se termina par un échec, et la retraite de l'armée, en éloignant le jeune prince, réduisit à néant les plans d'ambition, s'ils avaient réellement existé.

Cette jeune imagination, trop émue, trop surexcitée, ne pouvait être calmée que par le mariage [1]; et l'on choisit naturellement un époux sage et prudent, un riche bourgeois de Lyon, d'une vingtaine d'années plus âgé que Louise. Ennemond Perrin [2], c'était son nom, fabricant de câbles ou marchand cordier, demeurait dans une propriété à lui appartenant; elle formait l'angle sud-est de la rue Notre-Dame-de-Confort et d'une petite ruelle conduisant vers Bellecour, près du point où se trouvait alors le confluent de la Saône et du Rhône. Les deux époux possédaient encore, entre autres immeu-

1. On ignore au juste l'époque où Louise se maria, mais elle était mariée avant 1551, puisqu'à cette époque elle comparaissait, avec son mari, pardevant M[e] Étienne Noyer, notaire, relativement à une acquisition de terrain antérieurement faite en communauté.

(*Note de* M. Brouchoud.)

2. Serait-il de la famille des habiles imprimeurs lyonnais, qui nous donnent aujourd'hui des éditions dignes de leurs prédécesseurs du XVI[e] siècle ?

bles, un domaine à Parcieu, dans la Dombe, où Louise aimait à passer la belle saison, et où elle vécut retirée pendant les dernières années de sa vie.

Déjà commençait à se grouper autour d'elle cette cour de poëtes, d'artistes, de savants même, qui composèrent et enrichirent tour à tour, pendant plusieurs années, le bouquet poétique imprimé plus tard avec ses œuvres. Elle avait formé chez elle une bibliothèque ou, comme on disait alors, une *librairie* de beaux et remarquables volumes[1]. Ce fut là que les personnes les plus lettrées de la ville prirent insensiblement l'habitude de se réunir, pour y échanger leurs idées et se retremper dans des conférences où la musique alternait avec la littérature, assemblées dont la maîtresse du logis était l'âme et la reine adulée.

1. Une circonstance fâcheuse nous prive de renseignements sur son installation, et sur les livres qui formaient sa bibliothèque. Par son testament, elle avait dispensé Tomazzo Fortini, le légataire de ses meubles, de faire inventaire. Fortini étant retourné, en 1570, à Florence, sa patrie, peut-être y retrouverait-on encore quelques livres ou objets précieux ayant appartenu à Louise Labé ?

(*Note de* M. Brouchoud.)

Le ciel clément de la France méridionale permettait le plus souvent que ces agapes eussent lieu en plein air, dans un parterre à compartiments de buis et de fleurs, embelli de pelouses arrosées par une fontaine vive, entouré de treillis et de charmilles bien taillées, qui en faisaient un lieu de délices. C'était le jardin d'Académus transplanté d'Athènes à Lyon. J'ajouterai un détail que nous a conservé un poëte contemporain : le dessin des plates-bandes y formait le chiffre et la devise de Henri II, ce qui peut confirmer jusqu'à un certain point nos conjectures sur le rôle de Louise au siége de Perpignan[1].

Vers le milieu du seizième siècle, une pléiade de dames remarquables brillait dans la ville de Lyon. C'était Jeanne Gaillard, chantée par Marot ; Pernette du Guillet, Jacqueline Stuart, fameuse par son esprit et sa beauté ; Claudine, Sybille et Jeanne Sève, trois parentes du poëte, poëtesses elles-mêmes et d'une érudition peu commune ; la belle Jeanne Creste, dont les vers ont été l'objet des plus grands éloges ;

1. Voyez la 13e stance des *Louanges de Dame Louise Labé*, à la suite de ses œuvres poétiques.

c'était enfin cette intéressante Clémence de Bourges, « la perle des damoiselles lyonnaises, » dit Monfalcon dans la notice dont il a enrichi l'édition de 1853, « belle comme Louise, poëte comme elle, et dont le talent sur l'épinette était si renommé, que Henri II et Catherine de Médicis voulurent le connaître. »

La plupart de ces femmes distinguées, sinon toutes, parurent aux fêtes où la Belle Cordière les attirait par l'éclat et le charme du plaisir. Clémence de Bourges y fut assurément une des plus assidues et des mieux aimées de Louise, puisque celle-ci lui a dédié ses vers.

L'abbé Irailh, dans ses *Querelles littéraires*[1], a raconté que les deux amies se brouillèrent pour un amant que Louise aurait enlevé à Clémence; mais cette historiette n'a pas la moindre vraisemblance, car mademoiselle de Bourges était fiancée au jeune du Peyrat, qui fut tué, le 30 septembre 1562, devant la ville de Beaurepaire, défendue par le baron des Adrets, au début des guerres de religion : et la jeune Clé-

1. Paris, 1761, 4 vol. in-12.

mence, ne voulant pas être consolée, mourut de sa douleur[1].

Il est certain que la famille de Bourges, une des plus honorables de Lyon, eût repoussé toute intimité entre Clémence et Louise si celle-ci n'eût été au-dessus de la médisance.

Le logis du maître cordier était également le rendez-vous des poëtes lyonnais : Maurice Sève, Charles Fontaine, Loys Meigret, Du Moulin, Claude de Taillemont, Pontus de Tyard, qui s'y rencontraient avec les célèbres imprimeurs de la ville, hommes experts dans leur art et de grand savoir : Pierre de Tours, un voisin, logé vis-à-vis Notre-Dame-de-Confort ; Jean de Tournes, qui imprima les vers de Louise ; Pierre Woeïriot, l'artiste lorrain qui grava son portrait, et plusieurs autres. On y voyait les auteurs venus pour confier leurs productions aux célèbres presses lyonnaises ou de passage à Lyon : Clément Marot, son ami Sainct-Gelays, Bonaventure Des Periers, Jacques Peletier (du Mans), François Rabelais, Guillaume Aubert

1. Consultez, sur Clémence de Bourges et sa famille, la notice en tête des œuvres de Louise Labé (Lyon, 1824, in-8.)

(de Poitiers), l'un des éditeurs des *Marguerites de la Marguerite des Princesses;* enfin, des étrangers dont Louise parlait la langue, tels que le Florentin Gabriel Symeoni, Alfonso del Bene, qui plus tard chanta Ronsard ; Luigi Alamanni qui demanda la main de Louise avant que Perrin l'eût obtenue, et dont un fils ou un parent figura plus tard parmi les témoins du testament de la poëtesse. Pour les énumérer tous, il faudrait nommer cette foule de personnages notables qui fréquentaient la grande cité, littéraire alors autant que commerciale, immense entrepôt, attrayante station entre le nord et le midi de l'Europe.

A l'époque où Louise allait joindre à sa réputation d'esprit et de beauté les gloires poétiques, elle avait environ trente ans. On peut se figurer une femme d'une taille avantageuse, dans tout l'épanouissement d'une beauté quelque peu virile, aux yeux vifs, au teint blanc et rosé, cheveux blonds, sourcils noirs, lèvres vermeilles légèrement sensuelles, sourire adorable et fin : on aura d'elle une idée que rend plus vivante encore le portrait authentique gravé en 1555 par Pierre Voëiriot, l'orfèvre-ciseleur, portrait

à peu près ignoré jusqu'ici, et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, déposé à la Bibliothèque nationale.

Sans être de ces beautés splendides dont l'éclat éclipse toutes les autres, elle était éminemment attrayante et irrésistible; elle savait retenir, par les charmes de sa conversation spirituelle, de son âme passionnée, ceux qu'avaient d'abord captivés les grâces élégantes de sa personne.

Le vieux et bon Perrin, qui fut toujours pour elle plutôt un père adoptif qu'un époux, ne semble jamais avoir entravé son goût pour ces fêtes de l'intelligence et de l'art. S'il n'y prenait pas une part très active, absorbé qu'il était par les détails de son commerce, il se trouvait du moins flatté d'y voir briller une femme qu'il a toujours aimée, puisque, sans avoir eu d'enfants d'elle, il l'institua son héritière.

Il ne s'inquiéta nullement des brûlantes déclarations, des vers passionnés qui pleuvaient aux pieds de sa jeune femme, sachant fort bien ce que vaut cette monnaie poétique. Elle même, sans y attacher d'autre importance, les accueillit avec plaisir et s'en fit honneur, puisqu'elle crut

devoir en donner connaissance au public et à la postérité[1]. Dans ces dithyrambes enflammés qui chantaient ses tendresses, ses baisers, ses plus séduisants appas, elle ne voyait et ne croyait pas qu'on pût voir autre chose que des *gayetez et folastreries* de poëtes exaltant avec une menteuse emphase ces faveurs légères, ces caresses sans conséquence qu'autorisaient parfaitement, à cette époque, des coutumes très libres en apparence, mais innocentes en réalité[2].

Sainte-Beuve a dit, en parlant des vers même de Louise :

« Les mœurs de chaque siècle sont si à part et si sujettes à des mesures différentes, qu'il serait, après tout, très possible que Louise, en sa qualité de bel esprit, se fût permis, jusque dans le sein du mariage, ces chants d'ardeur et

---

1. Ces sortes de vers n'étaient, en effet, que des jeux d'esprit. L'amour offrait un prétexte à poésie; l'imagination seule y avait part, au temps de Louise Labé, comme au siècle de Pétrarque, ou au temps de la comtesse de la Suze et de madame de Villedieu.

(*Note de* CHARLES LIVET.)

2. La Belle Cordière semble avoir prévu les accusations qu'on devait porter contre elle, à propos des parties de plaisir les plus innocentes : « Et quand on aura bien couru, on trouvera que ce n'est rien, et que c'estoit pour aller en compagnie se promener sur l'eau ou en quelque jardin. » *Débat de Folie et d'Amour*.)

de regrets, comme une licence poétique, qui n'aurait pas trop tiré à conséquence dans la pratique. » Puis il observe à ce propos que la sœur du Roi, la grande, la vertueuse Marguerite, écrivait alors l'*Heptaméron*, et que les plus honnêtes femmes le lisaient sans le moindre scrupule. Il ajoute, plus loin : « Les sonnets amoureux de Louise mirent en veine bien des beaux esprits, et ils commencèrent à lui parler en toutes langues de ses gracieusetés et de ses baisers, comme des gens qui avaient le droit d'exprimer un avis là-dessus. » — On sait pourtant ce que valent toutes ces métaphores, et l'un des plus folâtres poëtes du temps, Jacques Tahureau, après avoir dépeint les plus secrets appas et décrit les plus ardentes caresses de l'*Admirée*, que chacun savait être une demoiselle de Gennes, dont la vertu n'avait jamais été soupçonnée, fut contraint de chanter la palidonie, de désavouer toutes ses *Mignardises* et de confesser, pour l'honneur de sa dame, qu'il avait rêvé tout cela[1].

1. Voir, dans les *Poésies* de Tahureau, Paris, Jouaust, 1870, 2 vol. in-12), t. II, page 141, la pièce intitulée : *Chanson à l'Admirée.*

On voudrait avoir la certitude qu'il en était ainsi de la poëtesse lyonnaise ; on voudrait que le talent restât le privilége exclusif de la vertu. Mais, en définitive, ce qui nous importe avant tout aujourd'hui, c'est son génie poétique. Ayons pour ses faiblesses l'indulgence qu'elle demandait aux dames de son pays :

Ne reprenez, Dames, si j'ay aymé ! [1].

car c'est à l'amour que nous devons ces pages charmantes et légères ; c'est la passion qui les a fait éclore ; c'est par l'attrait de la passion qu'elles survivent encore à leur auteur.

Le *Débat de Folie et d'Amour* est, malgré quelques longueurs, un petit drame aussi bien conçu que bien conduit, un chef-d'œuvre de finesse naïve et de grâce malicieuse. Bien qu'un contemporain, Pierre de Sainct-Julien [2], en ait attribué la paternité à Maurice Sève, la maternité, pour le moins, en appartient à la Belle Cordière. C'est elle qui a inventé cette fable

1. Sonnet XXIV.
2. *Gemelles* ou *Pareilles*, recueillies de divers auteurs, etc., par Pierre de Saint-Julien, de la maison de Balleure. (Lyon, Ch. Pesnot, 1585, in-8, page 324.)

charmante de l'*Amour aveuglé par la Folie*, que Jupiter condamne à lui servir de guide. Il est possible que Maurice, familiarisé, en sa qualité d'avocat, avec la langue du droit, l'ait aidée pour le judicieux emploi qu'elle a fait des termes juridiques dans son dialogue ; mais il n'est pas admissible qu'il en ait même retouché le style, car ses écrits prétentieux, obscurs, alambiqués, n'offrent aucun des caractères qui distinguent cet aimable opuscule, où les idées sont nettes, où la phrase est claire, où, à part quelques traits affectés, qui trahiraient seuls une main plus pesante, mille détails respirent l'esprit le plus féminin qui soit au monde.

En ce qui concerne les poésies de Louise, ou du moins celles dont elle a cru devoir faire part au public, elle eut un collaborateur longtemps ignoré. La découverte de ce fait appartient à un poëte charmant, dont la perte sera toujours un regret pour mon cœur. Bibliophile délicat et fin, ses préférences se portaient sur les rimeurs du seizième siècle, et, chose rare, il lisait ses livres qui le récompensaient de sa peine par mille trouvailles aussi curieuses qu'inattendues.

Edouard Turquety, dans une étude sur Olivier de Magny[1], élucide avec un soin et une perspicacité remarquables sa tendre affection pour Louise, dont la profonde empreinte subsiste en maint endroit de ses poésies.

Comme Monfalcon, que nous avons déjà cité, Turquety pense que deux amours auraient dominé la vie de Louise, et que les Élégies, expression de cette ardeur première, seraient de plusieurs années antérieures aux Sonnets. Cependant, si l'on s'en rapporte à la longue pièce *Des Louanges de Dame L. L.*, que j'attribue au Poitevin Guillaume Aubert, la première flamme de Louise, flamme qu'il compare à celle de Penthésilée pour Hector (cet Hector ressemble singulièrement au dauphin Henri), n'aurait guère survécu au siége de Perpignan; et il faut songer qu'alors elle avait à peine dépassé seize ans. On ne voit pas une différence assez marquée entre le style des Élégies et celui des Sonnets pour croire qu'un long intervalle se soit écoulé entre la composition des premières et celle des derniers. La véritable voca-

1. *Bulletin du Bibliophile,* publié par Techener : XIVe série. (Paris, 1860, in 8, pages 1637 et suivantes.)

tion poétique de Louise ne paraît s'être révélée qu'à l'époque où elle a connu Olivier de Magny. Jusqu'alors, elle avait pu s'essayer dans quelques odes, ou plutôt quelques chansons, qu'elle modulait d'une voix harmonieuse, en s'accompagnant de son luth avec un véritable talent ; c'est à peu près tout ce dont la félicitent les poëtes qui l'ont d'abord célébrée [1].

Mais, vers 1550, lorsque Jean d'Avanson, seigneur de Saint-Marcel, membre du Conseil privé, président du Grand Conseil, se rendit à Rome, chargé de défendre auprès du pape les intérêts de la France, il emmena comme secrétaire un jeune homme de vingt et quelques années, compatriote et protégé du Quercinois Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, prélat très influent à la Cour.

Les voyages, au seizième siècle, surtout les voyages officiels, s'accomplissaient avec une prudente et majestueuse lenteur. L'ambassadeur dut s'arrêter à Lyon, y attendre des in-

1. Lè Privilége des *Œuvres de Louise Labé*, en date du 13 mars 1554, est requis pour le *Dialogue de Folie et d'Amour, dès longtemps composé,* ensemble, plusieurs Sonnets, Odes et Epistres. Il n'est pas question des Élégies, qui ne seraient pas antérieures à 1554.

structions et y faire un assez long séjour. Ce fut alors qu'Olivier de Magny fut présenté à Louise Labé[1]. Au milieu de ce cénacle provincial, avide des nouveautés parisiennes, quel effet dut produire l'arrivée d'un poëte ami de ce grand Ronsard, qui venait de conquérir d'emblée la royauté du Parnasse français! Olivier rayonna comme une étoile de première grandeur parmi ces nébuleuses lyonnaises. Louise se sentit fascinée : Phaon apparaissait à Sapho! Elle ne vit plus au monde que le jeune et brillant poëte. Lui-même ressentit soudain le contre-coup de la commotion qu'il avait donnée. Ce fut comme une *fatalité :*

Car dés lors que fatalement
J'en approchay premierement...

s'écrie Olivier dans son ode en faveur de Louise, qui répond, dans son XXe sonnet :

Puis le voyant aimer fatalement,
Pitié je pris de sa triste aventure.

1. Est-ce bien la première fois que Magny venait à Lyon, et n'y aurait-il pas vu Louise à une époque antérieure? Il fut présenté par Hugues Salel à Jean d'Avanson, dès sa première jeunesse, et ce personnage était un Dauphinois

Elle était dans l'été de la vie, à l'âge où la femme éprouve d'ordinaire cette crise suprême et décisive qui, rompant la chaîne du passé, absorbant l'avenir, dominera désormais l'existence dont elle marque l'apogée.

Plus jeune de quatre ou cinq ans, Olivier était vif, ardent, bien pris dans sa petite taille. Il maniait admirablement cette langue divine de la poésie, qui plaît tant aux âmes féminines, et possédait en outre tous les avantages extérieurs qui peuvent les captiver.

Son talent, sa personne, sa situation, son âge, font involontairement penser à la jeunesse d'Alfred de Musset. Dans l'auteur des *Soupirs*, comme dans celui des *Contes d'Espagne et d'Italie*, on trouve cette même désinvolture adorablement maladive et nerveuse, cette ardeur allanguie et puissante, qui s'harmoniait à force de contraste avec la nature brûlante et passionnée d'une femme dans toute la richesse de l'âge, dans toute l'exubérance de l'amour.

L'âme de Louise et celle d'Olivier en arrivèrent bien vite à vibrer d'un même accord,

---

pour qui Lyon était un point central entre Paris et ses domaines, où il dut emmener plus d'une fois son secrétaire.

et ce n'est pas seulement par hasard, c'est à tout instant que leurs voix se répondent. Si l'on étudie parallèlement leurs œuvres, on y respire un même souffle : les pensées, les expressions, alternent comme l'écho d'un mutuel amour. « Ainsi (et c'est Turquety qui parle), quand on vient de lire dans Louise ces premiers vers du XXIII[e] sonnet :

Las ! que me sert que si parfaitement
Louas jadis et ma tresse dorée
Et de mes yeux la beauté comparée
A deux soleils.....

et qu'en ouvrant les odes de Magny, on tombe sur ce commencement de strophe :

Elle est à vous, belle maistresse,
Ceste belle et dorée tresse
Qui feroit honte au mesmes or,
Et ces yeux, deux astres ensemble...

comment n'être pas frappé du rapport ? Comment ne pas croire que cette dernière pièce est bien celle dont la Belle Cordière s'est inspirée et qu'elle indique dans son sonnet ? Ailleurs, ce sont les mêmes tableaux, les mêmes souve-

nirs. Tous deux évoquent également dans leurs vers ces *petits jardins* où ils se rencontraient, et où ils ne doivent plus se revoir... Mais, sans poursuivre le parallèle, il est un rapprochement qu'on n'a jamais fait et qui en dit trop pour que j'hésite à le signaler : c'est l'entière conformité d'une partie du LV[e] sonnet des *Soupirs* de Magny et du second sonnet de Louise. Que signifie cette communauté littéraire, telle que la révèlent les deux pièces suivantes :

O beaux yeux bruns, o regards destourne͡z,
O chauds soupirs, o larmes espandues,
O noires nuits vainement attendues,
O jours luisans vainement retourne͡z ;

O tristes plaints, o desirs obstine͡z,
O temps perdu, o peines despendues,
O mille morts en mille rets tendues,
O pires maux contre moy destine͡z ;

O pas espars, o trop ardente flamme,
O douce erreur, o pensers de mon âme,
Qui çà, qui là, me tourne͡z nuit et jour;

O vous mes yeux, non plus yeux, mais fontaines,
O Dieux, o cieux, o personnes humaines,
Soye͡z pour Dieu, tesmoins de mon amour !

Il est intéressant, après ce sonnet de Magny, de lire le sonnet II de la Belle Cordière, qui débute par deux quatrains identiques :

O beaux yeus bruns, ô regards destournez,
O chaus soupirs, ô larmes espandues,
O noires nuits vainement attendues,
O jours luisans vainement retournez !

O tristes pleins, ô désirs obstinez,
O temps perdu, ô peines despendues,
O mile morts en mile rets tendues,
O pires maus contre moi destinez !

O ris, ô fronts, cheveux, bras, mains et doits !
O lut pleintif, viole, archet et vois !
Tant de flambeaus pour ardre une femmelle !

De toy me plein, que tant de feus portant,
En tant d'endrois d'iceus mon cœur tatant,
N'en est sur toi volé quelque estincelle.

Après cette citation, Turquety ajoute :

« Le recueil de Louise Labé est de 1555, les *Soupirs* sont de 1557; mais peut-on imaginer que notre poëte eût effrontément copié ces huit vers, s'il n'avait cru y avoir des droits ? »

Cela n'est pas supposable de la part d'Olivier, ce poëte facile et fécond, qui, mort à trente ans, avait fait imprimer quatre volumes, dont jamais personne n'a songé à lui contester l'honneur.

Nous ne marchanderons pas non plus à Louise sa gloire poétique ; mais nous croyons devoir affirmer qu'Olivier fut le véritable inspirateur de sa muse[1].

C'est aussitôt après le premier séjour de Magny à Lyon que doit être placée la composition des Élégies. Restée seule avec sa douleur, elle suivit par la pensée le cher exilé au delà des Alpes, et l'harmonieux langage qui l'avait charmée dans son bien-aimé lui fournit des accents pour pleurer son absence. C'est bien Olivier qu'elle regrette, c'est bien lui qu'elle appelle, lorsqu'elle s'écrie :

Cruel ! cruel ! qui te faisoit promettre
Ton brief retour en ta première lettre ?

1. « Plusieurs femmes, pour plaire à leurs poëtes amis, ont changé leurs paniers et coutures en plumes et livres. » (*Débat de Folie et d'Amour.*)

Le laurier dont elle couronne son amant est mieux encore celui de la poésie que celui de la guerre :

Quand j'aperçoy ton blond chef couronné
D'un laurier verd faire un luth si bien plaindre,
Que tu pourrois à te suivre contraindre
Arbres et rocs, quand je te vois orné
Et de vertus dix mille environné,
Au chef d'honneur plus haut que nul atteindre,
Et des plus hauts les louanges esteindre.

Non ! ce n'est pas un soldat qu'elle représente sous les traits d'Orphée ; c'est Olivier que son cœur accompagne *au bord de ce rivage du Paü cornu*, lui qu'elle craint de savoir malade :

Tu es peut-estre, en chemin inconnu,
Outre ton gré malade retenu ?

Il revient enfin, celui qu'elle appelait si ardemment :

Tu es tout seul et mon mal et mon bien :
Avec toy tout et sans toy je n'ay rien.

Il revient, il apparaît, et soudain leurs deux âmes confondues n'en font plus qu'une ! En-

semble, ils parcourent avidement ces pages de la vie, où l'on voudrait s'arrêter, et que jamais on ne lit qu'une fois. Alors l'influence littéraire d'Olivier qui, dans les Élégies, se fait sentir d'une manière discrète et à demi voilée, se découvre tout entière dans ces brûlants sonnets, jaillis à la fois de leurs deux cœurs, tracés par leurs mains du même crayon et qui, pour la dernière perfection du rhythme, appartiennent peut-être autant à l'amant qu'à l'amante [1].

Mais les heures de l'amour étaient comptées pour eux; chargé d'une commission spéciale, qu'il devait remplir dans un temps prescrit d'avance, Olivier ne pouvait prolonger son séjour. Cette nouvelle séparation, après des joies délicieuses trop rapidement savourées, fut plus cruelle encore que la première et baignée de larmes plus amères [2].

Louise resta longtemps absorbée dans les

1. Cette liaison fut-elle coupable ? On hésite à le penser, quand on lit, dans le *Débat et Folie d'Amour*, cette phrase, entre autres si chaste et si charmante : « *La lubricité n'a rien de commun, ou bien peu avec amour.* »

2. Le voyage de Magny en France, pendant la mission d'Avanson en Italie, est constaté dans les *Odes* (Épistre à J. d'Avanson) et dans les *Soupirs* (Sonnet 149).

souvenirs de son amour; mais, n'étant plus inspirée par la présence du poëte, elle cessa de chanter. Quelques amis obtinrent la confidence de ses vers; d'autres, à son insu, les lurent et en firent des copies. Elle consentit enfin à les confier aux presses de Jean de Tournes, qui, dans un an, les imprima deux fois. Cette consécration de ses joies passées fut un adoucissement à ses regrets présents.

Olivier de Magny conçut-il quelque jalousie de ce rapide succès que ses poésies n'avaient jamais obtenu? ou bien l'absence seule suffit-elle pour refroidir une passion où l'effervescence de la jeunesse semble avoir eu plus de part que le cœur? Toujours est-il, et ses *Soupirs* en offrent le témoignage, qu'il chercha dans les baisers des courtisanes romaines la jouissance à défaut du bonheur. De son côté, Louise, en butte aux séductions d'une cour d'adulateurs dont sa renommée poétique avait doublé le nombre, perdant chaque jour l'espérance de revoir l'infidèle qui l'avait sacrifiée à d'indignes rivales, abandonna son esprit aux charmes d'une autre liaison. L'objet de cet attachement fut un jeune et brillant avocat lyonnais, qui devait un jour

écrire l'histoire de sa ville natale, et dont la parole ardente, la plume audacieuse avaient déjà suscité beaucoup de sympathies et de nombreuses animosités.

Sur ces entrefaites, dégoûté de Rome et de l'Italie, Olivier, qu'on n'attendait plus, arriva tout à coup, et trouva Louise à son gré trop occupée de ce nouvel adorateur. Furieux de rencontrer un accueil simplement amical là où il rêvait un regain d'amour, il exhala sa première fureur dans cette ode, tache honteuse au milieu de ses œuvres, où il prodigua l'outrage non-seulement à Louise, mais encore à son excellent époux; cette ode, qui brisa le cœur de la pauvre femme au moment où, revenant à Olivier, dans une effusion sincère, elle congédiait l'objet d'une jalousie sans doute imméritée[1].

L'esclandre fut terrible. Louise resta perdue sans rémission, car à la colère du poëte elle avait ajouté la haine de son rival, haine persé-

1. L'Ode à sire Aymon, publiée, pour la première fois dans les Odes d'Ollivier de Magny (Paris, A. Wechel, 1559, in-8), fut réimprimée à Lyon, en 1830, in-8°, par Breghot du Lut, et ensuite par Gonon, dans ses *Documents historiques sur la vie et les mœurs de L. Labé.*

vérante et invétérée qui, au bout d'un demi-siècle, s'acharnait encore à sa mémoire et persistait à lui infliger une flétrissure inique dont elle n'est pas lavée, même aujourd'hui.

Cet homme à l'âme venimeuse était Claude Rubys, dont le nom n'est que trop clairement révélé dans l'ode de Magny[1] et qui, en 1574, dans ses *privilèges, franchises et immunitez de la ville de Lyon*, puis, en 1604, dans son

1 *O combien je t'estime heureux,*

dit Magny, dans son Ode ci-dessus indiquée, en s'adressant à sire Aymon :

Qui la vois si souvent baler
Et qui l'ois si souvent parler !

Et qui vois si souvent encor,
Entre ces perles et cet or,
Un rubys *qui luit en sa bouche*
Pour adoucir le plus farouche,
Mais un rubys *qui sait trop bien*
La rendre à soy sans estre sien !

Ce n'est des rubys *qu'un marchant*
Avare aux Indes va cherchant
Mais un rubys *qu'elle décore*
Plus que le rubys *ne l'honore...*

Il me semble que, pour être vieille de trois siècles, l'allusion n'a rien perdu de sa transparence.

Histoire véritable de la même ville, traite Louise d'*impudique et d'insigne courtisane :* calomnie répétée par Calvin, par du Verdier, par Colletet, par Bayle, etc.

Claude Rubys se vengeait bassement d'un dédain par une lâcheté sans excuse, puisqu'elle avait pour objet une femme, une morte que personne ne pouvait plus défendre. Cette conduite de Rubys est tellement ignoble, que je ne fais aucune difficulté de lui attribuer une infâme chanson, imprimée à cette époque contre la Belle Cordière, et qui dut navrer l'infortunée au moins aussi profondément que l'ode injurieuse de Magny[1].

Cette cruelle aventure fut une catastrophe dans l'existence jusqu'alors brillante et enviée de Louise. Si, quelques années encore, elle

1. *Chanson nouvelle de la Belle Cordière de Lyon*, imprimée dans le Recueil des plus belles chansons de ce temps (Lyon, Jean d'Ogerolles, 1559, in-8°), reproduite par Gonon, dans ses *Documents sur L. Labé*.

On y voit figurer, comme amants d'une nuit : l'auteur de la chanson (Rubys), un avocat (Maurice Sève), un procureur (A. Fumée), un cordonnier (Germain Borgne, de Cahors, nommé dans le testament de Louise), un meunier (en italien, *Mugnaio*, sans doute Magny), et un Florentin (Th. Fortini).

resta le centre d'un cénacle littéraire, que les hommes continuèrent seuls à fréquenter, ce ne fut pas sans exciter chez les dames lyonnaises un déchaînement de cruelles injures et de calomnies empoisonnées.

Enfin, le coup de grâce lui fut porté par la mort du vieux Ennemond Perrin, dont l'affection ne se démentit jamais et pour qui, à défaut d'amour, elle conserva toujours une vénération méritée.

Elle ne pouvait plus songer qu'à la retraite; les désastres s'accumulaient sur la ville naguère si florissante; des préoccupations bien autrement émouvantes que le culte des lettres et des arts passionnaient les esprits; la guerre civile déchirait le midi de la France; l'implacable baron des Adrets, à la tête de fanatiques aussi féroces que lui, répandait l'effroi dans le Dauphiné et, s'étant rendu maître de Lyon, il y dominait par la terreur. Louise avait abandonné le théâtre de ses triomphes d'autrefois et vivait isolée dans son domaine de Parcieu, ne faisant plus à Lyon que de rares apparitions.

C'est dans un de ces voyages que, se trouvant chez un négociant florentin, Tomaso Fortini,

qui depuis longues années était son ami et l'administrateur de ses biens, elle fut atteinte d'un mal subit, peut-être de l'épidémie qui régnait alors. Contrainte de s'aliter, elle fit venir le notaire Pierre de Laforest et lui dicta, le 28 avril 1565, un testament dans lequel, faisant libéralité d'une belle fortune héritée de ses parents et de son mari, elle se montre généreuse envers les pauvres. Elle retourna ensuite à Parcieu, où elle mourut presque un an, jour pour jour, après cet acte, le 25 avril 1566[1]. Elle devait avoir quarante et quelques années.

Lyon a gardé le souvenir de la belle poëtesse. En 1790, le 19[e] bataillon de la garde nationale fit peindre sur son drapeau un soi-disant portrait de Louise. Elle était représentée assise sur un lion, tenant d'une main un prétendu poëme sur la Liberté (qui n'a jamais existé que dans l'imagination des démocrates de 1790), de l'autre, une pique surmontée du chapeau de Guillaume Tell, avec le panache aux trois couleurs !!!...

1. Date relevée par M. Brouchoud, sur un registre de P. Laforest, qui contient les quittances données par divers héritiers de Louise.

Un hommage plus éclairé lui avait été rendu, lorsque la petite ruelle qui longeait son jardin fut élargie aux dépens de ce terrain, et, après s'être appelée rue Neuve-de-Confort et rue Régnier, reçut, en 1607, le nom de rue Belle-Cordière.

Cette voie a été absorbée dans l'extrémité sud de la rue Impériale, aujourd'hui rue de Lyon, et le nom de la Belle-Cordière a été donné à une rue du voisinage, qui portait auparavant le nom de rue Bourg-Chanin.

Un buste en marbre, sculpté par Foyatier et placé au Musée, perpétue aussi le souvenir de Louise, bien que cette œuvre gracieuse soit toute de fantaisie, l'artiste n'ayant pas connu le portrait de la poëtesse.

Ce qui atteste encore mieux l'estime des lettrés pour son talent, ce sont les nombreuses éditions de ses œuvres. — La première parut, en 1555, à Lyon, chez J. de Tournes, in-8°; deux autres, chez le même, en 1556, l'une petit in-8°, la seconde in-16. Une quatrième, aussi in-16, fut donnée à Rouen, la même année, par J. Garo. La cinquième parut à Lyon, en 1762; elle est ornée de gracieuses vignettes et donne,

pour la première fois, des documents sérieux sur l'auteur. La sixième, in-8°, à Brest, en 1815; la septième, à Lyon, en 1824 : c'est une des meilleures; une huitième, Lyon et Paris, 1844, in-12; une neuvième, à Paris, chez Raçon, 1853, in-8° : elle est encadrée et jolie. Toutes ces éditions sont décrites en détail dans le *Manuel du Libraire*, de J.-C. Brunet (Paris, Didot, 1862, in-8°), t. III, col. 708 à 710. Une dixième fut imprimée à Lyon, chez Perrin, en 1862.

La dernière que nous connussions, avant d'avoir donné celle qui est sortie, en 1875, des presses de notre ami D. Jouaust, l'imprimeur artiste, est l'édition d'Edwin Tross (Paris, 1871, in-8°). Elle est sans notes ni notice, et semble avoir été faite uniquement pour employer de magnifiques caractères de civilité du XVIe siècle.

Un ou deux éditeurs ont cru devoir réduire ou même supprimer entièrement les vers à la louange de la Belle Cordière. Nous n'avons pas suivi cet exemple fâcheux dans notre édition, et même nous ne résisterons pas au plaisir de terminer cette étude sur une femme poëte du

xvi[e] siècle par une strophe de Marceline Desbordes-Valmore, celle de nos dames poëtes modernes que la tendresse a le plus délicatement inspirée :

Et tu chantas l'amour ! ce fut ta destinée !
Femme, et belle, et naïve, et du monde étonnée ;
De la foule qui passe évitant la faveur,
Inclinant vers ton fleuve un front tendre et rêveur,
Louise, tu chantas ! à peine de l'enfance
Ta jeunesse hâtive eut perdu les liens,
L'Amour te prit sans peur, sans débats, sans défense ;
Il fit tes jours, tes nuits, tes tourments et tes biens.
Et toujours par sa chaîne au rivage attachée,
Comme une nymphe ardente au milieu des roseaux,
Des roseaux à demi cachée,
Louise, tu chantas dans les fleurs et les eaux !





OLIVIER DE MAGNY

1530 — 1559

'HOMME qui aima Louise Labé avec le plus d'ardeur, celui qui occupa la plus grande place dans sa vie mérite de venir immédiatement après elle, dans ce livre consacré à quelques-uns de nos poètes-amoureux du XVIᵉ siècle.

Ce n'est pas le premier sans doute, mais c'est l'un des plus charmants parmi cette brigade, qui faisait un cortége à l'astre naissant de Ronsard; et il n'est pas douteux, s'il eût vécu, qu'il n'eût occupé, dans la pléiade, formée plus tard, un

rang dont s'emparèrent de moins dignes que lui.

.Il naquit vers 1530, dans la patrie de Clément Marot, à Cahors en Quercy. Son père, Michel de Magny, exerçait dans cette ville des fonctions honorables, soit dans le notariat, soit dans la magistrature. Sa mère, Marguerite de Parra, appartenait à une des meilleures familles de la province. Olivier donne lui-même ces détails dans deux odes remplies des témoignages de la plus vive reconnaissance pour les parents qui l'ont élevé avec douceur, intelligence et amour Il dit notamment de *sa chère mère :*

Que mille fois en sa présence,
Pour avoir quelque cognoissance
De cela que j'avois appris,
Elle me le faisoit relire
Ou, pour exercer mes esprits,
Par cœur me le faisoit redire.

Et tandis qu'elle m'escoutoit,
De sa pochette elle gettoit
Quelque poire ou quelque cerise,
Pour me nourrir en mignardise.
Puis à mon maistre deffendoit
Me faire nul traitement rude,
Et par ce moyen me rendoit
L'esprit plus ardent à l'estude.

Ces vers expriment un sentiment délicat et attendri, qu'on ne rencontre guère dans les œuvres de la même époque. Bien que Guillaume Colletet dise que, « de toute cette grande et fameuse brigade des poëtes françois qui florirent sous le règne de Henry II, il n'y en a point, à mon advis, après Ronsard, Du Bellay et Remy Belleau, qui égalent dans la poésie lyrique, cet excellent poète », il n'a généralement point ce coup d'aile qui soulève le génie dans les hautes régions de la pensée. C'est surtout une veine fluide et attendrie qui coule dans ses vers. Il s'en dégage je ne sais quel parfum suave et et féminin, dû sans doute à cette première éducation, à ces enfantines leçons prises sur les genoux d'une mère sans doute instruite et à coup sûr profondément tendre et dévouée.

C'est sous le ciel clément de son pays, parmi les fleurs et la verdure de la vallée où Cahors est assise, qu'il trouva ses premières inspirations. Un sentiment d'affection encore indéfini s'empara de son esprit. Il aima l'amour avant d'aimer une femme. Bientôt ce sentiment dut prendre une forme et se choisir pour objectif quelque jeune fille souvent rencontrée par la

ville et dans les branles joyeux dansés dans ces jardins peuplés d'arbres fruitiers et clos de haies vives, où les citadins se réunissaient aux environs de la ville. Sa mère surveilla-t-elle cette éclosion de jeunesse, avant qu'elle eût jeté des racines dans cette âme encore inconsistante et molle ? c'est ce qu'il est difficile même de soupçonner. Toujours est-il que de bonne heure Olivier fut envoyé à Paris et confié aux mains d'un homme, poète comme lui, mais poète de cour, plutôt que poète de race, Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron et de Saint-Sanson, conseiller et aumônier ordinaire de la Reine. Salel, né à Casals dans le Quercy, occupait à la Cour de Henri II une position qui lui donnait une haute influence. Il accueillit avec faveur son jeune compatriote, dont il fit son secrétaire, et, séduit par le caractère aimant et doux de son protégé, lui donna les meilleurs conseils, le guida dans la poésie et dans l'art bien plus difficile de plaire à la Cour. Il fut un protecteur aimant, presque un père pour Olivier; le présenta et le recommanda chaudement à Jean d'Avanson, conseiller du Roi en son conseil d'État, « qui étoit en ce temps-là, dit Colletet,

un des plus puissants protecteurs des Muses et de leurs favoris, ce que l'on voit dans les œuvres de Magny et mesmes dans celles de Ronsard et de Du Bellay. Ce fut aussi par la faveur et par les bienfaits de ce rare homme qu'Olivier de Magny fut connu et estimé du Roy Henry II[1]. » La première œuvre du jeune poète, qui obtint un succès à la Cour, fut une hymne sur la naissance de madame Marguerite de France, fille du Roy Henry II. (Paris, A. L'Angelier, 1553, in-8°.)

Olivier de Magny avait été bien inspiré par cet heureux événement, qui eut lieu le 14 mai 1552. On voit déjà dans ces vers les promesses d'un talent souple, aimable et gracieux; et bien que l'opuscule n'ait été imprimé qu'à la date de 1553, avec quelques vers lyriques et quelques sonnets amoureux, il était certainement dans les mains de tous les courtisans, dans celles du Roi même, peu de jours

1. Il est probable que Hugues Salel, devenu vieux et se retirant de la Cour, aura fait admettre Magny dans la maison de J. D'Avanson. La retraite de Salel ayant eu lieu à la mort de François Ier, le jeune poète aura dû être attaché au Conseiller du Roi bien avant son ambassade à Rome.



après la naissance de celle qui devait être un jour la Reine Margot, la princesse la plus aimable et la plus galante du règne de Charles IX, l'épouse divorcée de Henri IV. Mais quand elle vint au monde, elle parut à la Cour comme un soleil, selon le dire de Brantôme.

Cet opuscule n'était que le prélude du recueil plus important paru la même année, sous ce titre : *Les Amours d'Olivier de Magny, Quercinois,* etc. (Paris, V. Sertenas, 1553, in-8°.)

Reconnaissant des bienfaits de Hugues Salel, le jeune poète eut le bon goût et l'esprit de mettre gracieusement son livre sous le haut patronage de son protecteur. *Pour illustrer,* dit-il, *et donner quelque faveur à ses œuvres*, il y joignit quelques pièces de l'abbé de Saint-Chéron, qui ne méritaient certainement pas tant d'honneur. Bien plus, Salel étant venu à mourir peu de temps après, il prit soin de rassembler ce qu'il avait laissé d'inédit de sa traduction commencée de l'Iliade et le publia en un in-8 de 72 feuillets, sous ce titre : *Les unzième et douzième livres de l'Iliade*, traduits de grec en françois par feu Hugues Salel, abbé de Saint-Cheron, avec le commencement du tre-

ziesme, l'*Vmbre dudict Salel*, faicte par Olivier de Maigny et adressée à M. d'Avanson, maistre des requestes ordinaire de la maison du Roy et président en son grand conseil, avec quelques vers mis sur son tombeau par divers poëtes de ce temps. (Paris, V. Sertenas, 1554.)»

L'hommage de ce livre valut à Magny l'honneur d'accompagner J. d'Avanson en Italie, en qualité de secrétaire.

Mais revenons à son livre.

Pour chanter ses amours, il n'a pas manqué de se modeler sur les *Pétrarquistes* d'alors, qui prodiguaient à leurs maîtresses les sonnets par centaines et jusqu'à l'écœurement. Il a du moins su contenir sa verve dans de justes limites et s'est arrêté au cent deuxième sonnet.

Ajoutons qu'il a donné à chacun de ces petits poèmes la douceur et l'harmonie, à défaut d'une grande élévation. Tous bercent mollement l'oreille et se laissent lire avec un certain charme. Je préfère cependant les odes qui suivent, surtout celles d'un style gracieux et léger, qui s'adressent à Castianire.

Castianire ! tel est le nom assez prétentieux donné par Magny à l'inspiratrice de ses amours

et de ses vers. Quoiqu'il n'ait pas révélé positivement le nom de cette beauté, ce ne devait pas être un mystère pour ses contemporains. — Dans une ode à Hugues Salel, il nous apprend que ce poëte l'aurait célébrée avant lui. — Ailleurs, au sonnet L de ses amours, il la désigne ainsi :

L'unique fleur *et* gemme *que j'adore.*

Cela revient à dire qu'elle se nommait *Marguerite*, et Marguerite est en effet le nom de celle que Salel a chantée. Mais ici le fil conducteur semble se briser ; quand on s'efforce de tracer d'après les vers du poëte un portrait de sa maîtresse, on ne découvre a cun de ces détails précis et caractéristiques, de ces coups de lumière qui donnent la vie et la réalité à tout un tableau ; on se trouve même arrêté par des contradictions qui seraient inexplicables, si tout à coup l'image ne venait à se dédoubler aux yeux du lecteur. Qu'on examine le livre à ce point de vue ; tout s'explique. On fait aisément deux parts des sonnets qui s'adressent à l'une et de ceux qui sont faits pour l'autre. D'un côté brille

la femme aimée uniquement pour sa beauté, de l'autre celle qui charme le poète par son talent musical et poétique.

La première est cette Marguerite, qui a inspiré Salel et lui, une Quercinoise dont le vrai nom serait perdu, à moins que ce ne soit Marguerite de Cardaillac, vicomtesse de Gordon, à laquelle il a adressé le sonnet suivant, qui se trouve au feuillet 87 de ses Odes :

Vous avez l'esprit plain d'une ardeur éternelle,
Qui soustient dedans vous vos pensers haultement;
Vous faictes vos discours tousjours profondément,
Et vous fondez tousjours en raison naturelle.

Vous estes de visage et de personne belle;
Vous traictez vos enfants d'un double traictement,
Dont l'un se faict au corps, l'autre à l'entendement;
Traictement plus louable en toute âme fidelle.

Entretenant quelcun très bien vous devisez;
Espagnol et françois et tuscan vous lisez,
Et si sçavez très bien les entendre et les lire.

C'est ce qu'en peu de temps de vous hyer je compris.
J'espere encore en brief avoir de vos escrits,
Pour comprendre le reste et vous le sçavoir dire.

Ce sonnet, qui ne peut compter parmi les meilleurs d'Olivier, rend cette supposition très

vraisemblable, en s'appuyant d'ailleurs sur cette circonstance, que les Cardaillac sont une des familles les plus honorables de la noblesse quercinoise. Mais il ne faudrait pas alors confondre la vicomtesse de Gordon avec une autre Marguerite, pour laquelle le poète professe les sentiments les moins platoniques.

Quant à la seconde des deux maîtresses poétiques, réunies sous ce nom évidemment imaginaire de Castianire, si l'on veut admettre avec moi que Magny a visité Lyon avant 1552, mêlé à la suite du Dauphinois J. d'Avanson et de Saint-Marcel, celle-ci ne serait autre que Louise Labé.

Qu'on se souvienne qu'elle avait cinq ans environ de plus qu'Olivier, et qu'on me dise à qui mieux qu'à elle convient le sonnet XV des *Amours* :

S'esbahit-on de ce qu'ainsi j'adore
Ceste beauté qu'on cuyde voir flétrie,
Puisque l'objet de mon idolatrie
De son parfaict nostre siècle redore ?

Ne me blasmez si par verz je l'honore ;
Car si elle a ma liberté meurtrie,
Elle est aussi l'honneur de sa patrie
Et seule en tout qui ce monde décore.

Dès que le sort voulut que je la visse,
Ardent je fus de luy faire service
Et nettoyé de tous vils pensemens.

Fortuné donc mon cœur qui la réclame,
Et le desir et l'erreur de mon âme,
Qui tient serrez tous mes embrasements.

Et mieux encore le sonnet XIX, où il dit que le ciel l'a ornée

..... *D'un esprit enrichi de faconde*
Et du trésor le plus prisé des cieux.

O beaux cheveux qui captivez mon âme
O vive ardeur qui ma poitrine enflamme
O rare esprit qui m'as ravi le mien !

Heureux celuy qui vos beautez admire,
Et plus heureux qui pour elles souspire,
Puisqu'en vous gist le comble de tout bien !

Ce trésor le plus prisé des cieux était la poésie, puisqu'en tête du volume figure un sonnet de Castianire au lecteur, absolument dans le style de Louise et en vers de dix syllabes comme les siens. Ce sonnet, et une autre pièce de Castianire, aux mânes de Hugues Salel, doivent être rendus à la belle Cordière, comme je l'ai

fait dans l'édition que j'ai donnée de ses œuvres (Paris, Jouaust, 1875, in-16).

J'allais oublier un dernier trait qui se trouve au sonnet LV :

> *Dois-je mourir ou sans espoir de riens*
> *Servir tousjours ceste* dame virile ?

Ne désigne-t-il pas le capitaine Loys, nom sous lequel la belle Cordière parut au siége de Perpignan ?

Cet examen, tout en nous faisant connaître et apprécier le style des *Amours de Magny*, nous conduit à considérer de plus près le portrait qui figure au frontispice du livre, portrait un peu grossier d'exécution, mais d'un bon sentiment artistique.

Regardez ce front intelligent, ces yeux vifs et spirituels, cette lèvre gracieusement arquée, ce col droit et bien posé, cette poitrine à l'étroit dans le corsage, cette taille élancée, ces mains élégantes et fines, qui tiennent la couronne de fleurs destinée au poète amoureux !

Le surcot du page ne devait-il pas quelques années plus tôt rehausser admirablement cette beauté souple et nerveuse, qui, pour chevau-



Houste imp. r. Hautefeuille 5 Paris

cher, pour combattre même, adoptait le nom et le costume du capitaine Loys ? Et à l'âge de vingt-cinq ans, âge qu'elle avait lorsque Magny donnait son livre, le type ne répond-il pas à l'idée qu'on se fait de la *poétesse* ardente, vive, née pour séduire et plaire, qui attirait auprès d'elle, par le double charme de l'esprit et de la beauté, tous les hommes éminents qui visitaient Lyon vers 1550 ? Ces yeux ne sont-ils pas faits pour lancer de brûlants regards ? Ces lèvres pour s'épanouir dans une chanson, un sourire, un baiser ? Ces mains charmantes pour écrire le *Débat de Folie et d'Amour !*

Rapprochez maintenant cette image du cuivre précieux gravé par l'orfévre lorrain Pierre Woeiriot. Le costume est presque le même, les traits ont vieilli, épaissi, la taille s'est alourdie ; mais on retrouve, sous l'embonpoint parasite, la même expression, les mêmes yeux, et, dans ces deux portraits tracés par des mains différentes, à quelques années d'intervalle, une seule et même personne.

Nous avons vu, dans la vie de Louise Labé, comment Olivier l'aima et fut aimé d'elle, tandis qu'il s'arrêtait à Lyon avec J. d'Avanson,

ambassadeur du roi de France auprès du Pape. Nous ne recommencerons point ce récit, et, au lieu de demeurer à Lyon avec l'amante, nous suivrons l'amant dans son séjour à Rome.

Mais nous devons auparavant nous arrêter à un livre, évidemment composé avant le voyage du poète en Italie, bien qu'il ait paru en 1554. Ce livre, mélange agréable d'odelettes et de pièces légères, est déjà supérieur aux *Amours*, dont il a suivi de deux ans la publication. « Le style s'est assoupli, dit Ed. Turquety; la pensée y revêt sans peine l'enveloppe qui lui convient, le vers coule avec une aisance et une mollesse qui annoncent déjà un maître. » Magny cependant y abuse un peu des diminutifs, et c'est là seulement qu'il mérite le reproche qui lui en a été fait par Étienne Tabourot. Voici, par exemple, le début d'une pièce *à s'amie* qu'on croirait écrite par Gilles Durand, le poète qui a surtout excellé dans ce genre de mièvreries :

Ma mignarde nymphelette,
Ma nymphe mignardelette,
Ma petite dont les yeux
Semblent deux astres aux cieux ;
Je te supply, ma mignonne,

Je te supply, par la foy,
Par la foy que je te doy,
Que tu me donnes, maistresse,
De ta bouche enchanteresse,
Mille et mille baisers or,
Et mille baisers encor.....
Ainsi que les tourterelles,
Ainsi que les colombelles,
Quand, au printemps florissant,
Sur un arbre verdissant
Leurs becs elles s'entre-opposent,
Leurs becs elles s'entre-arrosent,
De leurs baisers moitement,
Murmurant doucettement.

Sans doute de pareils vers ne sont pas des modèles de chasteté; mais il n'y a certes pas de quoi motiver les invectives du bon abbé Goujet, et assurément les Gayetez sont bien loin d'égaler la licence d'un livre dont Ronsard a écrit la plus grande partie et qui est resté son gros péché, je veux dire le livret de Folastries[1], dans lequel Magny a puisé, sinon la substance, du moins

1. On a réimprimé, dans les œuvres de Ronsard, sous le titre de Gayetez, tous les vers qui lui appartiennent dans le livret de Folastries, sauf la folastrie III. — *Encependant que la jeunesse, etc.*

Les sonnets masculin et féminin, qui termi. ent le volume

l'idée de ses Gayetez, qu'Ernest Courbet, dans l'édition qu'il en a donnée, compare fort justement aux Foresteries de Vauquelin de Lafresnaye.

Comme la plupart des jeunes talents dont l'éclosion est rapide, et pareil à ces planètes qui, pour resplendir ont besoin d'emprunter la lumière d'un astre autour duquel la gravitation les entraîne, Olivier ne peut chanter, s'il ne s'imprègne d'une pensée plus vigoureuse que la sienne propre, s'il ne s'échauffe aux rayons d'une muse inspiratrice. Ce n'est que dans ses Odes qu'il arrive enfin à se passer d'un guide; elles lui appartiennent en propre. Quant à ses *Amours*, ils procèdent de Ronsard et de Baïf, ses *Gayetez* de Ronsard encore; ses *Souspirs*, enfin, se modèlent sur les Regrets de Joachim Du Bellay.

Venu en Italie comme secrétaire du cardinal, son oncle, Joachim composa un recueil de sonnets adressés à divers personnages, où il

ne sont pas de lui. Le premier est de M. A. de Muret, le second de L.-M. Fremiot, ainsi que le témoigne un recueil manuscrit où P. Pyochet, sieur de Sallins, vers 1570, a recueilli des vers de Ronsard, alors inédits.

exprime la mélancolie et même le dégoût que lui faisait éprouver cette Rome du XVI[e] siècle, où la corruption s'étalait sans vergogne sur les débris de la cité païenne, et qui ne s'était guère épurée en devenant la reine du monde catholique. Quelques accents d'un amour sensuel entrecoupent seuls par instants la gravité sévère ou mordante de ces inspirations.

La même analyse peut presque servir à résumer le recueil d'Ol. de Magny. C'est également une série de sonnets, écrits au même lieu, sous des impressions pareilles, mais plus exclusivement consacrés à l'amour.

Les douleurs de la longue absence et les pensées d'un souvenir fidèle pour Louise, dont il est séparé, y resplendissent par intervalles. Il revoit en pensée :

Ces beaux cheveux dorés, ce beau front spacieux,
Ce teint blanc et vermeil, ce beau sourcil d'ébène,
Cette bouche d'œillets et de musc toute pleine
Cet œil, ains ce soleil digne de luyre aux cieux.

16

Mais cette passion s'obscurcit trop souvent et se noie dans des voluptés plus matérielles :

Que nul soit si hardy de mon amour blasmer,
Ni penser rien que bien de ma belle Antonine.
Herouard dès longtemps ayt enflammé la Tine,
Et Viard, plus atteint, s'en aille l'enflammer.

Le Crec soit tout ravy pour l'Isabelle aymer,
Castin, nouveau venu, aille à la Florentine,
Gohorry tout modeste accoure à la Faustine,
Et saint Julien s'en aille à la Clère allumer;

La Mondenine soit l'ardeur de Brageloigne,
De Paule de Fourly Duquesnay ne s'esloigne;
Pila pour sa Lucrèce ait le cœur langoureux;

Tous sont heureux amants et leurs dames heureuses,
Mais je suis seul content entre les amoureux,
Et l'Antonine est seule entre les amoureuses.

Avec l'inconséquence d'un poète, il mêle à ces récits de débauche des imprécations contre les vices des Italiens :

Paschal, je voy ici ces courtisans Romains
Ne faire tous les jours que masques et bombances,
Que joustes, que festins et mille autres despenses...

Je voy cet Innocent, qui mendioit naguiere...
Maintenant vivre au rang des plus grands demy-dieux.
Je voy le vice infect, qui les vertus assomme;
Je voy regner l'envie et l'orgueil odieux;
Et voilà, mon Paschal, des nouvelles de Rome.

Il est vrai de dire que Jules III, qui portait alors la tiare, s'abandonnait au luxe et aux plaisirs, et que *cet Innocent*, dont parle Magny, récemment élevé au Cardinalat, ne possédait d'autre mérite que de bien soigner le singe du Souverain Pontife. Pourquoi ce dégoût amer qui envahissait l'âme des poètes d'alors, si tôt qu'ils vivaient au centre de cette Italie, dans cette Rome, vers laquelle ils aspiraient tous, et qu'ils regrettaient ensuite après l'avoir quittée ?

Magny, comme les autres, au bout d'un séjour d'environ trois années, entrecoupé d'un ou deux voyages en France, secoua d'un cœur léger la poussière de la ville éternelle et retourna à Lyon. Nous avons vu quelles tribulations l'y attendaient, et, par quelle faute impardonnable il s'aliéna pour jamais le cœur de cette Louise, qu'il avait si ardemment désirée et qui l'avait si tendrement aimé.

Il dut recevoir une cruelle impression d'un si

triste revirement ; car, dans une Ode à Maurice Scève, écrite sans doute de quelque manoir dauphinois où l'avait emmené son protecteur d'Avanson, il s'écrie :

Après que sur les bords du Rosne
Et que sur celluy de la Sosne
J'ai plaint longuement ma douleur.
Je viens anx rivages d'Isere
Rempli d'amoureuse chaleur,
Lamenter ma vieille misère,
S'empirant d'un nouveau malheur.

O beaux yeux bruns de ma maistresse!
O bouche! o front, sourcil et tresse!
O ris, ô port, ô chant, ô voix!
Et vous ô grace que j'adore,
Pourrai-je bien quelque autre fois
Vous veoir et vous oüir encore,
Comme je feis en l'autre mois?

Rivages, monts, arbres et plaines,
Rivières, rochers et fontaines,
Antres, forests, herbes et prés,
Voisins du séjour de la belle,
Et vous petits jardins secrets,
Je me meurs pour l'absence d'elle.
Et vous vous égayez aupres!

Il dut suivre bientôt d'Avanson à Paris, où le mouvement des affaires, le soin de son avan-

cement à la Cour et la publication de ses Odes, qu'il préparait depuis longtemps, parvinrent à distraire cette âme tendre, mais mobile et se laissant aisément détourner du passé par les préoccupations du moment.

Les Odes, dont le privilége date de 1557, ne parurent qu'en 1559, à Paris, chez A. Wechel, en un volume in-8 [1].

« Les 384 pages dont se compose ce volume, dit Ed. Turquety, renferment un peu de tout. Le poète y mêle sa famille, les affaires du temps, ses amis, ses voyages, ses amours. Il se plie aux tons les plus divers; il passe du grave au doux et du doux au grave; de Diane de Poitiers au cardinal de Tournon. Ici c'est à un prince ou à une princesse qu'il s'adresse; plus loin c'est à quatre prélats... Et qu'on ne s'imagine pas qu'il y ait monotonie ou langueur, dans ces morceaux qu'on pourrait appeler la partie officielle de son œuvre. La pensée n'est jamais absente, la poésie encore moins. Il y a, dans

1. Ce fut son dernier ouvrage; car *les Vestales* annoncées par l'éditeur de *l'Hymne sur la naissance de Marguerite,* et le *Zodiaque de la Vie de Palingène,* qu'il semble avoir traduit, sont aujourd'hui perdus.



tout cela, un mouvement, une diversité qui entretiennent et captivent l'attention du lecteur. Mais le lecteur préférera, je crois, dans notre poète, ses inspirations moins solennelles et le vol de sa fantaisie aux élans plus ou moins calculés de la reconnaissance ou de l'ambition [1]. »

Parmi tant de pièces charmantes qui témoignent à la fois de sa tendresse et de son inconstance, j'en choisis une que l'on n'a guère citée et qui cependant me semble caractéristique :

Pour ce qu'en cette amour diversemeut escripte,
Je parle ore avec Anne, ore avec Marguerite,
Magdaleine et Loyse, on me pourroit blasmer
D'aymer en trop de lieux pour bien savoir aymer.

A cellà je responds que, selon les destresses
Que j'ay longtemps souffert pour ces quatre maistresses,
Et selon que j'ay eu d'elles bon traictement,
Je l'ay voulu descrire ainsy naïvement.

---

1. Les odes d'Olivier de Magny n'avaient jamais été réimprimées; elles l'ont été deux fois en 1876 : 1° chez Scheurin, à Lyon, en un vol. in-8°; l'autre chez A. Lemerre (2 vol. in-12), pour faire suite aux éditions des *Gayetez* (1871 et des *Soupirs* (1874), qui font partie de la Bibliothèque d'un curieux. Mon savant ami Ernest Courbet achèvera certainement avec succès l'édition de Magny, que j'avais entreprise moi-même pour M. J. Gay, et dont trois volumes seulement ont paru (*Les Gayetez*, à Turin, 1869, petit in-4°; *les Amours*, 1870 et *les Soupirs*, même année.)

Mais de n'en aymer qu'une et pour elle ma vie
Veoir à mille tourments pour jamais asservie,
Je ne le sçaurois faire, aymant mieux dire adieu,
Pour aller chercher mieux en quelque autre bon lieu.

La nature m'a faict et la nature est belle
Pour la diversité que nous voyons en elle :
Je suis donc naturel et ma félicité,
En matière d'amour, c'est la diversité.....

Il faut de port en port cercher son adventure ;
Aller par cy par là, pour changer de pasture,
Et, quand quelque faveur recevoir on n'a sceu,
Aller en autre endroit, pour être mieux receu.

Aymons doncques partout, et ces sottes constances
Chassons de nos amours et de nos alliances,
Aymant quand on nous ayme, et nous gardans tousjours
La liberté d'entrer en nouvelles amours

Cette morale passablement épicurienne avait-elle su plaire à la Cour ou bien le poète s'était-il concilié les bonnes grâces du Roi par des services plus sérieux rendus pendant l'ambassade de J.d'Avanson en Italie ? Toujours est-il qu'on lui donna le titre et les fonctions de secrétaire d'État. Il comptait parmi ses meilleurs amis, Du Bellay, son collègue en Italie; Ronsard qui,

faveur précieuse et rare, lui adressait des vers; Pasquier, Jodelle, Baïf, Dorat, Belleau *e tutti quanti*. Protégé des grands, estimé de ses frères en poésie, aimé des femmes, bien vu de tous, il était en passe de faire rapidement son chemin dans la littérature et la diplomatie, et il n'avait pas encore trente ans, lorsque, selon l'énergique expression de Maurice de la Porte, en son livre des Épithètes : « La Mort, envieuse de son bonheur, incontinent l'assomma. »

Heureux après tout ceux qui meurent jeunes, dans toute la splendeur de leurs rêves, prêts à toucher de la main leur idéal, sans avoir vu leur gloire décroître, leur talent dépérir et leur muse expirer avant eux!





JEAN DOUBLET



Jamais le fameux hémistiche de Terentianus Maurus : *habent sua fata libelli*, ne fut mieux justifié que par la singulière destinée des élégies du Dieppois Jean Doublet.

Les élégies de Jean Doublet, Dieppois, (à Paris, pour Charles Langelier, 1559, in-4, de 55 feuillets) n'eurent sans doute pas le moindre succès et durent servir, dès leur apparition, à faire des cornets pour les apothicaires et les épiciers.

On n'en connaît guère aujourd'hui que quatre exemplaires :

1° Celui du duc de Lavallière, relié en maroquin rouge et doré sur tranches, aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal.

2° Celui du comte Alf. d'Auffay, puis de Turquety, vendu 805 francs en 1868, et plus récemment 1,500 francs, en mars 1876.

3° Un autre appartenant à la Bibliothèque de Bordeaux.

4° Enfin un dernier, acheté par M. Lacarelle, en 1869, pour 1,365 francs, à la vente de feu M. de Tinseau.

Cette rareté, ce haut prix attirèrent l'attention des amateurs, et deux éditions nouvelles furent publiées presque coup sur coup. L'une par la Société des Bibliophiles normands, édition fac-simile un peu réduite, de format petit in-4, que j'ai donnée à Rouen, en 1869 ; l'autre, publiée chez M. Jouaust, dans la collection : le Cabinet du Bibliophile, Paris, 1871, in-12.

On connaît fort peu la vie de Doublet. La Croix du Maine et Duverdier l'ont cité dans leurs bibliothèques ; les Annales poétiques

(Paris, Delalain, 1779, in-12, t. X) ont donné sa vie et 14 pièces de lui; mais ni l'abbé Goujet, ni Viollet-le-Duc, ne l'ont connu. Seul, de nos jours, M. le vicomte de Gaillon, dans le Bulletin du Bibliophile (Paris, Techener, 1856, in-8) lui a consacré une étude à la fois élégante et substantielle. Mais, deux cents ans avant lui, Guillaume Colletet lui consacrait une notice que nous allons reproduire en l'annotant, car elle a disparu dans l'incendie odieux où des barbares ont enveloppé la bibliothèque du Louvre.

« Quoiqu'à l'exemple de ces grandes villes de Tholose et de Rouen, la petite ville de Dieppe ait autrefois institué des Palinodes et des jeux floraux le jour de l'hûreuse nativité de la Vierge et de son Assomption glorieuse, et qu'elle ait ouvert un Puy et décerné des prix honorables à tous les poëtes qui excelloient dans l'antique production des Chants-roïaux, des Rondeaux et des Ballades, et finalement des sonnets et des odes, si est-ce que je ne trouve pas qu'elle ait donné naissance à beaucoup de poëtes elle-

même [1], soit que l'air grossier de son climat et le dur voisinage de la mer, dont elle est un port celebre, ne communiquent pas naturellement ces douces et secrettes semences qui portent les esprits aux sciences polies, soit que, hors de ces ceremonies extérieures, elle ait tousjours fait plus d'estat du trafic et du commerce que de la connoissance des beaux-arts. Mais comme la Scythie, toute sterile qu'elle etoit en philosophes, n'a pas laissé de produire un fameux Anacharsis, aussi Dieppe a produit un Doublet [2], dont la naissance a pu donner quelque nouvelle réputation à sa ville natale, et ce d'autant plus qu'il la loue hautement et qu'il en fait une noble

1. Colletet oubliait avoir écrit la vie de Jean Parmentier, né en 1494 à Dieppe, et mort en 1529 à Sumatra. Il oubliait aussi Pierre Crignon, qui, en publiant les œuvres de Parmentier, y joignit un remarquable morceau de poésie, et enfin un oncle de Doublet, Jacques Mifant, lauréat des Palinods, et auteur d'une comédie intitulée : *La Fatale destinée*, citée par Marot dans son Epitre IV, adressée à la duchesse d'Alençon.

2. Il naquit vers 1528 ou 29. Son père était bourgeois de Dieppe; il avait des armoiries et possédait un domaine dans les environs. Sa mère était fille de David Mifant, conseiller du roy et gouverneur de Dieppe. David, traducteur des *Offices* de Cicéron, eut quatre fils, parmi lesquels Jacques, dont parle la note ci-dessus, et Estienne, sieur de Longueville, conseiller clerc au Parlement de Rouen.

et vive peinture dans la xx[e] de ses Elegies [1]. S'étant appliqué dès sa plus tendre jeunesse à l'étude des langues Grecque et Latine, il se rendit capable d'en expliquer, d'en traduire même les auteurs les plus difficiles; et c'est ce qu'il a dit en quelque sorte dans une de ses Elegies, qu'il adresse à Jean Fourdin, son precepteur, dans les lettres humaines :

Car au laisser de mes noix pueriles
Tu me reçeus, blanc et vierge tableau,
Sur qui des lors tes dois habiles
Menèrent le premier pinceau.
Tu me montras de quel charme de langue
Un Arpinois toute Rome enchantoit
Et de combien forte harangue
Démosthène un Roy combattoit.

Ce qu'il apprenoit avec d'autant plus de repos et de tranquillité d'esprit, qu'il étoit fils d'un

1. Le poëte décrit la ville telle qu'elle existait alors :

De chesne dur, salubre maisonnage,
Voisins du ciel nos logis sont dressés,
Entaillés de divers ouvrages,
Peins, battus d'or et lambrissés, etc.

Cette description est d'autant plus curieuse que le bombardement de 1694 détruisit la ville de fond en comble, si bien que rien n'en est resté. Elle fut tout entière recons-

père assez riche et assez accommodé des biens de la fortune.

Après son cours en étude de Rhetorique et de philosophie, comme il aimoit naturellement le style elegiaque des anciens poëtes Grecs et Latins, il voulut essayer si notre langue françoise y pourroit reussir. A cet effet, considerant que la mesure de nos vers françois est plus courte que l'hexamètre et le pentamètre des anciens, et d'ailleurs voiant qu'il est bien malaisé de renfermer un sens entier et parfait dans deux de nos lignes seules, ce que font hûreusement les Grecs et les Latins, dans chacun de leurs beaux distiques, il s'avisa d'une nouvelle composition d'elegies françoises qui étoit, pour chaque distique, de faire de petits quatrains en vers inégaux, et il s'attacha si fort à cette invention nouvelle qu'il en composa de la sorte un livre entier, qui, dans mon sentiment et peut-être dans la verité même, passera tousjours plus

---

truite sous Louis XIV. Cependant le plan primitif fut conservé. La Grande-Rue fut rebâtie sur l'emplacement de celle dont parle Doublet, et, de nos jours, on se promène encore, comme au xvie siècle, sur la belle plage qui s'étend du côté du phare de l'Ailly.

tôt pour un livre d'odes que pour un livre d'elegies dont il porte le nom...

Mais comme les premieres productions de ce poëte maritime ne sont presque toutes que des poësies amoureuses, en faveur d'une dame qu'il aimoit et qu'il appeloit Sibille[1], à mesure

1. On ne pénétrera jamais le mystère qui enveloppe l'*unique à ses yeux belle*, cette Sibille qu'il a chantée sous son nom de baptême sans doute; car il déclare, dans son élégie XII, que ce n'était pas un nom supposé. — Des parents plus sensibles aux biens matériels qu'à l'amour du poète, quoi qu'il fût partagé par sa bien-aimée, la marièrent à un riche magistrat de Rouen, un *vieux chicanous* qui la laissa libre au bout de peu d'années. Le poète, demeuré malgré tout fidèle, recommença ses brûlants aveux. Ainsi, dans son élégie XV, il s'adresse à un anneau qu'il offre à sa belle :

Va-t'en heureux ceste chair blanche ceindre
Que de mes bras bien fier toute ceindrois.
Va t'en à ceste beauté joindre
A qui trop mieux je me joindrois.

Or sur ton rond par le dehors tu portes
Cest œil d'azur aprés les siens taillé;
Mais di lui qu'autres mains plus fortes
Le vif semblant m'en ont baillé.

Et au dedans de ton cercle ai fait mettre
Un cueur secret que ne cognoisse aucun;
Cache aussi cette breve lettre :
L'ŒIL A TOUS SOIT, LE CUEUR A UN.

Ces vers gracieux et bien d'autres encore obtinrent-ils le prix qu'ils méritaient? Doublet épousa-t-il sa Sibille?

M. le vicomte de Gaillon ne le croit pas; et pourtant on aimerait à penser que la fidélité du poète fut récompensée

qu'il crût en âge, il s'exerça aussi sur des sujets plus dignes de lui, ce qu'il fit à l'exèmple de Platon, lequel, aprés avoir composé dans sa jeunesse des Epigrammes amoureuses pour Agathon, son favori, traita puis aprés à plein fond les sciences humaines et divines, et, par-là, s'acquit le nom de sage, voire même de divin. Et certes, c'est ce que fit aussi notre poëte.

En effet, il s'adonna tout à fait à la meditation de la philosophie Platonienne et à la politique de Xenophon, tous deux excellens et fameux disciples de Socrate. Mais encore que notre auteur eut beaucoup de doctrine et qu'il n'écrivit peut-être pas sans genie, si est-ce que sa versification est si contrainte et si dure, et mesme en quelques endroits si barbare, qu'il

S'il ne parle pas de son mariage, c'est que l'union n'était pas encore accomplie quand il publiait ses élégies. Pendant deux ans (car les deuils sont longs et rigoureux en Normandie), le respect dû à la mémoire du défunt époux devait séparer les deux amants. Le poëte s'exila; il alla chercher à Paris la consécration de sa gloire et y faire imprimer ses vers. Mais, le temps expiré, lorsqu'il rentra dans sa patrie, le premier exemplaire de son livre, tout frais encore des presses de Langelier, ne dut-il pas être déposé sur les genoux de sa tendre et bien-aimée SIBILLE ?

paraît bien qu'encore que la poësie françoise fut son amour et ses délices, qu'elle n'etoit pas son talent ordinaire[1]. L'amour aveugle qu'il avait pour sa patrie lui faisoit emploier indifféremment toutes sortes de mots François et Normands, bons et mauvais, ce qui s'appelle aimer jusqu'aux vices du lieu de sa naissance. Et en disant cela, je n'entends parler que de sa Poësie, car quant à sa prose, je la trouve beaucoup plus exacte et plus pure, soit qu'étant postérieure à ses vers, il eut davantage étudié notre langue, et que, sur ce sujet, il eut eu à Paris quelque conférence avec les maîtres, soit qu'étant né homme il eut eu plus d'inclination au langage

1. Colletet, si indulgent d'habitude pour les plus piètres rimeurs, s'est montré ici d'une sévérité excessive. Si le style de Doublet abonde en inversions souvent un peu forcées, il n'est ni rude ni barbare. On peut lui reprocher une trop servile imitation des tournures grecques et latines. Doublet, pénétré de la lecture des anciens, les traduit ou les copie; mais il rencontre aussi parfois des expressions pleines de grâce, et même ce parler normand, dont Colletet lui fait un grief, ajoute à ses vers une saveur spéciale, une finesse et une naïveté charmantes.

M. de Gaillon est plus juste quand il dit, dans l'étude dont nous avons déjà parlé, que ses Elégies sont écrites « si non dans le style coulant que demande Du Bellay dans son *Illustration de la langue françoise*, au moins avec une certaine élégance dans les bons endroits. »

des hommes qui est la prose, que non pas au langage des Dieux, qui est la belle poësie.

Ses œuvres peuvent être divisées en deux parties, dont la première contient ses Elegies amoureuses, imprimées à Paris, in-4, l'an 1559. Mais pour ce que je suis bien aise que mon lecteur juge après moy du merite de son style, voici le commencement de sa première Elegie :

Je discouroi mille hautes pensées,
Et ja mes mos rien qu'enflé ne sonnoient :
Iliades et Odissées
En mes mains nuit et jour tournoient.
Pour entonner par mesures égales,
Sur un vers grave et d'héroïque pois,
Ces cheres victoires navales
De nos demi-brulés Dieppoys.
Mes cousins mors et mon ébrassé [1] *frere*
Ja bien avant au combat m'avoient mis,
Et la muse, non trop contraire,
Mille clairons m'avoit promis.

1. Il est regrettable que le mot *ébrassé*, bien plus expressif que *manchot*, n'ait pas été adopté.

Le frère de Doublet, son *ébrassé frère*, avait probablement pour parrain son grand-père, David Mifant, dont il portait le prénom.

Tout alloit bien : Amour s'en prit à rire
Et de mes vers, qu'égaus il vit marcher,
Leur coupant un pié sans mot dire,
Toute une moitié fit clocher.

Le reste va du même air et fait fort bien paroître en plusieurs endroits, par l'emploi des fables et des histoires anciennes et modernes, qu'il avoit bien lu les bons livres et qu'il n'étoit pas ignorant des affaires de son tems. Ainsi, quelque aversion que j'aie de la dureté de son style, je ne laisse pas que de croire que la lecture de ses écrits ne sera pas infructueuse à ceux qui brûlent du désir d'apprendre quelque chose.

Ces Elegies sont suivies de quelques Epigrammes, qu'il traduisit en françois des anciens auteurs Grecs et Latins, mais qui me semblent bien éloignees de la grace qu'elles ont en leur langue naturelle.

La seconde partie de ses œuvres, imprimée à Paris, l'an 1582, contient quelques versions en prose françoise de plusieurs traités de Xenophon, comme les quatre livres des paroles mémorables de l'antique Socrate, qui est le vrai titre de leur original, ce qu'il appelle, contre leur vrai titre et je ne sçais sur quel fonde-

ment, les memoires de Xenophon; la bien hûreuse mort de Cyrus l'ainé, extraite du huitième livre de la Cyropedie, et quelques autres.

Il vivoit encore en l'an 1582, assez âgé, ce que je conjecture de ce qu'il dit dans une de ses Elegies, imprimée dés l'an 1559, où il se plaint que déjà ses cheveux se mêloient et commençoient à grisonner.

Antoine Du Verdier, La Croix Du Maine et Draude l'ont nommé dans leurs bibliothèques. Et l'auteur de l'Art poëtique françois[1], dans son second livre, le met au nombre des beaux esprits de son siècle, qu'il juge capables de reprendre les mœurs corrompues par de doctes satyres; ce qu'il dit en termes un peu embarrassez :

Si Doublet, animé de Jumel [2] qui préside
Sçavant au Parlement de nostre gent Druide,
Met ses beaux vers au jour, nous enseignant, moraux,
Soit en dueil soit en joie, à se porter égaux.....

1. Vauquelin de Lafresnaye, page 66 de ses diverses poésies. Caen, Macé, 1605, in-8°.

2. Pierre le Jumel, sieur de Lisores, homme fort lettré, président au Parlement de Rouen en 1571. Il était d'une famille considérable de l'élection de Pont-l'Évêque.

J'ajoute à tout ce que j'ay dit de lui, que j'infererois volontiers de ces vers suivants, de sa façon (Elegie XIX), qu'il faisoit profession de la religion reformée :

Tant qu'aura France une chrestienne teste,
Tant y vivront les Psalmes de Cahors.

Car à quoy bon tant louer le bon Marot sur cet article de ses psaumes Huguenots, s'il n'étoit de son parti mesme ou en quelque sorte fauteur de l'hérésie.

Guillaume COLLETET.

Le bon Colletet juge un peu à la légère.

Ces vers ne me paraissent rien prouver, sinon une vive admiration pour les vers de Clément Marot, dont les psaumes étaient encore dans leur nouveauté. — D'ailleurs, si l'on en croit J.-A. Guyot, qui, au tome I[er], page 326, du Moreri des Normands, manuscrit faisant partie du fonds Martinville à la bibliothèque de Rouen, dit quelques mots de Doublet, il *serait*

mort Cordelier. Enfin, il a fait lui-même sa profession de foi dans sa XVI[e] élégie :

> *Car dévôt suis et la dime sans faute*
> *De tous mes fruits nostre curé reçoit ;*
> *Et n'est feste basse ni haute.*
> *Dont le jour chommé ne me soit.*

Une déclaration aussi formelle exclut tout soupçon d'hétérodoxie.





LE CAPITAINE LASPHRISE

(1555-1600)

E capitaine Lasphrise pourrait à bon droit être classé parmi les originaux du temps passé. C'est en effet une des figures poétiques les plus accentuées du XVI[e] siècle. Par malheur pour lui, il *jouit* en même temps d'une réputation détestable. C'est un coureur, un vicieux, un débauché, et il s'en vante avec une rare effronterie :

J'ay dans le champ Manceau mes premières amours...
En ma chère Touraine une nymphe m'admire ;
Sous l'air parisien on m'aspire toujours ;
En Bourgogne un bel œil, lumière aux doux secours,
Favorise mon cœur que ce vainqueur desire.

Et ce n'est là qu'un de ses aveux les plus anodins. L'abbé Goujet, ce grand aristarque de nos vieux poètes l'a jugé et condamné. Comme le roi Balthazar, il a été pesé et il a été trouvé trop *léger*. En effet, la légèreté de conduite et de langage, c'est là ce qu'on a de grave à lui reprocher. Heureusement le bon abbé Goujet n'était pas un Torquemada : il ne brûlait pas ceux qu'il condamnait; car tous les chanteurs d'élégies et de sonnets qu'il a doctement analysés et vertueusement proscrits, tous ces poètes amoureux qui lui ont appartenu, enrichissent aujourd'hui la Bibliothèque de Versailles.

Heureusement encore pour Lasphrise, d'autres appréciateurs ont été moins sévères, j'oserai dire plus justes. Ils lui reconnaissent de la verve, du talent et une certaine allure délibérée. Cela donne à sa poésie un caractère martial et gaulois qui ne messied point à ce gascon Tourangeau.

Ne lisez point les pages où il se lance dans la poésie métaphysique et distille le sentiment. Son style y est tout aussi alambiqué que celui de n'importe quel *Pétrarquiseur* à la suite de Ronsard. Ne pouvant s'approprier le génie

du chef d'école, les disciples prenaient à tâche d'exagérer ses défauts. Mais quand Lasphrise s'abandonne à lui-même, il n'a besoin, pour plaire, d'emprunter le style ni l'esprit de personne. Il n'est pas toujours correct; il affecte même de ne pas l'être, et choisit exprès le terme qui exprime le plus brutalement sa pensée. Chez lui, il n'est pas nécessaire de lire entre les lignes. Loin d'éviter une gaillardise, il l'aborde de front et vous la lâche tout à trac. Pas plus que l'*unique Rabelais*, comme il l'appelle, il ne mâchera le mot qui sort, tel qu'un trait d'arbalète, de ses lèvres arquées par le rire, à travers ses moustaches blondes, avant que l'on ait songé à s'en effaroucher, tant il sait mettre de soldatesque franchise sur son visage ouvert et de malicieuse gaîté dans ses yeux étincelants. Écoutez, par exemple, ce sonnet qui me tombe sous la main. Quoique la morale en soit passablement épicurienne, il se peut dire sans blesser personne :

O qu'il est doux le plaisant jeu d'aimer !
Qui eust pensé une telle délice ?
Si c'est cela que l'on appelle vice,
Le vice ainsi joye se peut nommer.

Il falloit donc le faire plus amer,
Chagrin, pleurant, mauvais, plein d'artifice;
Non gay, riant, naturel, sans malice,
Comme est l'amour qui me fait enflammer.

Si le vice est d'avoir douce allégresse,
La vertu donc est pleine de tristesse :
Chaque chose a sa contrariété.

Si Vertu pleure et que le Vice rie,
Le philosophe est gonflé de folie;
Car rire duist à nostre humanité.

Marc de Papillon naquit vers 1555, près d'Amboise, dans le petit fief de Lasphrise, qui appartenait à sa famille et dont il prit le nom. Il avait un frère aîné, Jean de Papillon, Escuyer, sieur du Puy de la Source, qui fut tué devant Orléans, et une sœur, Geneviève, qui mourut en couches. Il n'était encore âgé que de quatre ans lorsqu'il perdit son père, N. de Papillon, sieur de Vauberault. Il semble avoir conservé beaucoup plus longtemps sa mère, Marie du Plessis-Prevost, sœur du poète P. du Plessis-Prevost, de qui les œuvres de Lasphrise contiennent plusieurs pièces.

Il semble qu'avec la mort la mauvaise fortune soit entrée dans cette famille privée de son chef.

A douze ou quinze ans, le jeune Lasphrise fut contraint d'embrasser la carrière des armes. Lui-même a pris soin de consigner ces détails çà et là dans ses poésies; mais ce dont il se vante aussi beaucoup trop pour qu'on puisse le croire, c'est qu'il n'aurait plus désormais ouvert un livre :

Puis si quelqu'un te dict que mes beaux vers françois
N'ont esté faicts sans art, que je lis quelquefois,
Respons, pour m'approuver, que ma bibliothèque
Est un ratelier d'arme, où de jour en jour presque
Si le ciel ne larmoye et si je suis dispos,
Je pren mon escopette et m'exerce à propos;
Que je regrette fort de n'avoir la nature
Comme tant de sçavants enclins à la lecture...

Il fait, ce me semble, parade d'une ignorance démentie par ses propres écrits; car il connaissait évidemment le latin, l'italien, le grec peut-être; il possédait la mythologie et l'histoire. C'est ainsi qu'autre part il fait le fanfaron de vice; tandis que son bon cœur et son excellent naturel éclatent comme en dépit de lui-même :

Heureux ceux-là qui n'aiment rien!
Ils ne sont subjets aux traverses,
Aux ennuis, aux peines diverses
Que souffrent ceux qui aiment bien...

Leurs cœurs ne sont d'amour glacés;
Les pleurs ne baignent leur visage;
Perdissent-ils tout leur lignage,
Ils chantent pour les trespassés!...

Non! cet heur est un triste sort;
Car, sans l'amour qui nous enflamme,
On n'a ni cœur, ni sens, ni âme;
Et ceste vie est une mort!

Nous n'essaierons pas de suivre Lasphrise dans toutes ses garnisons, dans tous ses combats, où il aurait dû, dit-il, obtenir de la fortune et de la gloire :

Car si l'artisan a du gaing de son ouvrage,
Je devrois, advancé, paroistre opulemment.
Vous m'en estes tesmoings rencontre de Dormant,
Où je fus veu tuant, en pourpoint, pesle-mesle;
Le Vernay, Vimory, fossé de la Rochelle,
Vous monde d'escarmouche, assauts de Lusignan,
Danfrons, Sainct-Lô, Brouage et Fontenay, Maran,
Saincte, Mesle, la Meure et villes dauphinoises,
La Gascogne et Thetis, vous honorables noises,
Et vous, cent mille hazards par miràcle passez,
Qui m'ont souvent faict mettre au rang des trespassez.

On voit qu'il servit non-seulement sur terre, mais aussi sur mer, où, pendant une année, il

navigua le long des côtes d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Par malheur, il ne nous a pas conservé le récit de ses campagnes, qui eussent offert un vif intérêt; force nous est de borner cette étude à sa vie de poète et d'amoureux.

A vingt ans, il tenait garnison au Mans, lorsqu'il entendit, dans la chapelle d'un couvent de Bénédictines, qu'il appelle Le Pré, une voix qui lui alla au cœur. Bientôt il sut que c'était la voix d'une novice, qu'il parvint à voir, à connaître, l'accès des couvents étant alors plus facile qu'aujourd'hui. Depuis ce moment et pendant une dizaine d'années, ce fut un déluge incessant de sonnets, d'élégies, de chansons, de poulets d'amour, afin d'engager celle qu'il avait surnommée Théophile à quitter son cloître. « C'est la vraye amitié », lui disait-il, en apprenant qu'elle allait prononcer ses vœux,

..... C'est la vraye amitié,
Qui me faict vous escrire, ayant sceu qu'estes preste
De faire à vostre dam ceste mortelle feste.
Lisez bien, je vous prie, avant que d'espouser
Ce fard religieux, qui vous fait abuser.
Vrayment, si vous trouvez en la saincte Escriture
Qu'on doive vivre ainsi dans une prison dure,

Je me condamnerais; mais Dieu veut autrement,
Il veut estre prié d'un chacun librement.....
Que nous servent les biens, dictes, je vous supplie,
Si ce n'est pour passer joyeusement la vie?
Dieu les a ordonnez à ceste intention,
Et, si beaucoup avoient vostre religion,
Pour néant nous aurions tant de biens en ce monde;
Or doncques désormais nagez sur une autre onde.
Croyez-moi, Théophile, et n'ayez point de peur;
Hommagez l'amour grand, du grand monde vainqueur.
Le temps ameine tout et mine toutes choses;
On ne trouve tousjours les odorantes roses;
Tandis que la saison est belle à les cueillir,
Mandez-moi que j'y aille... et j'irai sans faillir.

Je crois que ses intentions étaient pures; mais ses instances et ses belles raisons furent sans pouvoir. Pendant que les hasards de la guerre le tenaient éloigné du Mans, Théophile prononça ses vœux. Il ne lui restait plus qu'à pleurer son amour brisé; mais il ne craignit toutefois pas de révéler dans deux sonnets acrostiches le nom de l'inexorable beauté dont le Dieu jaloux avait fait son épouse. Elle se nommait Renée Le Poulchre et tenait sans doute à la famille de François Le Poulchre de la Motte-Messemé, qui a raconté dans un volume

de poésies intitulé : *les Honnestes loisirs*, la part qu'il a prise à l'histoire de son temps. (*Les Sept livres des honnestes loisirs*, etc., Paris, Orly, 1587, in-12 de 12 feuillets prél., puis un second titre différent du premier et 288 feuillets chiffrés.)

Les amours de Théophile sont le début du poète. Ils sont plus faibles et moins brûlants que l'*Amour passionnée de Noémie*. Cette flamme, moins chaste que la première, avait pour objet une dame noble, qui demeurait en Bourgogne, mariée à un vieil époux fort incapable d'apprécier une femme jeune, ardente et passionnée. D'après certains indices, elle était un peu parente de Lasphrise, ce qui explique son admission chez elle et le rapide succès de ses amours. Il en dépeint avec un réalisme qui n'est pas sans poésie tous les désirs, toutes les espérances, toutes les ivresses. Ces descriptions voluptueuses, ces cris de passion dévorante sont le triomphe de Lasphrise; par malheur, il voile trop peu ses tableaux pour qu'il soit possible de les exposer à tous les yeux.

La Délice d'Amour, qui vient ensuite, est un idéal fort peu platonique du parfait amant et de

la parfaite amante, tels que les comprenait Lasphrise. Peut-être y faut-il voir un double portrait à la plume de lui-même et de sa Noémie? Le galant capitaine s'est montré plus discret, et c'était son devoir, au sujet de sa Noémie que de sa Théophile. Son vrai nom n'a pas été révélé. On trouve, toutefois, jeté comme au hasard parmi les diverses poésies, un double acrostiche, où le nom d'Esther de Rochefort se marie à celui de Marc Papillon. Les Rochefort, ainsi que Noémie, sont de Bourgogne; Esther, ainsi que Noémie est un nom biblique; mais il faudrait de plus fortes raisons pour appuyer une conjecture qui n'a, du reste, aucune importance.

Voici deux fois que nous signalons des acrostiches dans les œuvres de Lasphrise. Il s'y amuse, en effet, ainsi qu'aux anagrammes et à d'autres jeux d'esprit alors à la mode.

C'est ainsi qu'il enveloppe dans des anagrammes et des allusions indéchiffrables aujourd'hui les noms des personnages d'une pièce assez étendue, qu'il appelle la *Nouvelle inconnue de 1579*. C'est une entrevue amoureuse entre deux personnages de la Cour : Herosfleur et Cardiame.

J'ai cru deviner que la scène se passait dans le parc de Saint-Maur. Cela pourrait offrir quelque intérêt historique si les noms étaient connus.

Ses *Énigmes* et son *Allusion* roulent sur des deux de mots fort gaillards en général.

Ailleurs, il compose des vers en langue inconnue, dont il ne donne la clé qu'à sa *mignonne aux yeux doux*.

Un jour il lui prend fantaisie d'écrire un sonnet monosyllabique :

Long temps y a que je me dy fort sien
Et je n'en ay que fers, que feu au cœur ;
Mais, las ! je crains ; par ma foy, j'en ai peur, etc.

Plus loin j'en trouve un autre en authentique langage soudardant, du même style que le Jobelin de Villon :

Accipant du marpant la galière pourrie
Grivolant porte-flambe enfile le trimart,
Mais en dépit de Gille, ô gueux, ton girouart,
A la mette on mettra ta biotte conie.

A l'aide du Dictionnaire d'argot de Francisque Michel, et d'autres vocabulaires de ce jargon, il

n'est pas impossible de trouver un sens à ces vers, sans se piquer de savoir ***dévider le jar :***

Fuis du badaud l'ignoble paresse;
Soldat porte-flamberge, enfile ton chemin !
Mais en dépit de ta finesse et de ta beauté, pauvre diable
[que tu es,
Ta carcasse ira pourrir dans un trou.

Enfin, dans un autre sonnet, il s'attache à placer dans chaque vers le mot *cousin* et ses dérivés :

Cousinons la cousine; elle est cointe et jolie.
Elle aime à cousiner et ne dédaigne en rien
Le cousin cousinant, qui la cousine bien;
En si beau cousinage un cousin ne s'ennuie.

Ce n'est que sucre et miel; ce n'est qu'humble entretien,
Tant qu'il peut cousiner la cousine s'amie.
Cousinons donc, cousins, etc.

Une série d'épitaphes sur ses parents et ses amis, curieuse au point de vue historique, nous a fourni beaucoup des éléments de cette notice.

La *Nouvelle Tragicomique*, comédie assez vive et amusante, a été reproduite dans la Bi-

bliothèque elzévirienne (ancien Théâtre-Français, t. VII). On trouve dans cette saynette une situation assez graveleuse, mais des plus comiques. Griffon, l'avocat, s'est chargé d'arrêter un voleur, qu'il finit par trouver dans une chambre d'auberge en conversation intime avec une dame. On enfonce la porte; Griffon se voit en face du voleur... et de sa propre femme. Il ne pense plus à l'arrestation, mais à son accident; il reproche au voleur de ravir l'*honneur des dames*.

Le larron, sans déconcerter, répond fièrement :

Griffon, pour mon argent je fais la cour aux femmes;
Je ne les prends par force, et si ne m'enquiers pas
Si sont femmes d'huissiers ou femmes d'avocats !...

Là-dessus, au milieu de la stupéfaction générale, il dégringole l'escalier, enfourche le bidet de l'avocat... et court encore.

En général ces rimes légères, écrites au corps de garde, ne sont pas destinées à l'édification des fidèles; mais le volume se termine de la façon la plus irréprochable par des poésies

chrétiennes, au nombre desquelles : le *Cantique des trois Enfants dans la fournaise*, les *Paraphrases du Pater* et de l'*Ave Maria*, enfin une oraison pour dire en mourant.

Si ces dernières pièces manquent un peu d'élan, il faut considérer que l'auteur les composa pendant une grave maladie à laquelle il ne semble pas avoir longtemps survécu.

Cependant, il ne dépassait point l'âge où l'homme conserve encore toute sa vigueur. Il avait quarante-quatre ans à peine lorsqu'il publia la seconde édition de ses poésies. Mais aussi, depuis l'âge de quinze ans, il menait la rude existence du soldat, et avait porté l'épée à travers toutes les guerres civiles qui avaient ensanglanté la France. Couvert de blessures, il était en outre perdu de goutte et de rhumatismes, que l'amour passionné de Noémie et autres aventures de garnison n'avaient pas peu contribué à augmenter. Retiré dans son petit fief de Lasphrise, le vieux loup s'était fait ermite, sinon de son plein gré, du moins avec une entière résignation. Soldat des Valois, fervent catholique, ce qui, dans ces temps de perversité, s'alliait parfaitement avec les plus pro-



Houste imp r. Hautefeuille 5 Paris

fanes amours, il réclamait en vain à Henri IV l'arriéré de sa solde de capitaine. Le roi huguenot, peu généreux pour ses plus dévoués partisans, faisait la sourde oreille aux doléances du vieux ligueur.

Ce n'était pas pour lui seul que Marc de Papillon redoublait d'instances. Il avait recueilli dans son manoir un fruit de je ne sais quelles amours, une fille à lui qui s'appelait Marguerite. Il a écrit pour elle le désaveu du fléau féminin et une pièce assez touchante, les *Regrets de Philasser* (anagramme de Lasphrise). Marguerite semble avoir été pour lui une garde-malade dévouée en ces années de souffrances, pendant lesquelles il réunit et publia ses vers sous le titre de : *Les premières Œuvres poétiques du Capitaine Lasphrise*, à Cesar-Monsieur (Paris, J. Gesselin, 1597, in-12 de 14 feuillets préliminaires et 612 pages). Le privilége, donné à Rouen, est du dernier de janvier 1597. Il est suivi d'un beau portrait finement gravé par Thomas de Leu, représentant en buste le capitaine, cuirassé, tenant de la main droite son épée haute, enlacée de palmes et de lauriers, de l'autre s'appuyant sur son casque environné

de myrtes et de charmes, ainsi qu'il le lui dit lui-même en ce quatrain :

Le Paladin heureux couronnera son chef
De palmes, de lauriers, de myrtes et de charmes :
Il me suffit qu'ils soient à l'entour de mes armes,
N'ayant eu pour tous biens qu'honorable meschef.

Ce premier recueil eut beaucoup de succès. Il fut même contrefait à Rouen, ainsi qu'il est dit page 468 de la seconde édition :

Et toi, ô Rouannois docte
Qui, pour trop aimer sa note.
Le privilége as faussé...

Remarquons, en passant, qu'on prononçait vraisemblablement alors *dotte*, à l'italienne, et non *docte*, en faisant sonner le *c* comme on fait aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la contrefaçon dont il s'agit semble être, jusqu'à présent, inconnue aux bibliographes.

Au bout de deux ans, une seconde édition devint nécessaire. Elle parut presque sous le même titre : *Les premières Œuvres poétiques du Capitaine Lasphrise*, reveues et augmentées par l'auteur, à très-illustre et très-excellent

prince Cæsar de Bourbon, duc de Vendosme, gouverneur des pays de Bretagne et Lyonnois. (Paris, J. Gesselin, 1598, in-12 de 18 feuillets préliminaires, dont un blanc, et 683 pages.) Le privilége est celui de la première édition; l'achevé d'imprimer est du 25 novembre 1599. Le même portrait de Th. de Leu s'y trouve au verso du 17e feuillet préliminaire, et, dans quelques exemplaires, il est répété à la page 440.

Cette réimpression contient plus de pièces que la première édition; mais elle n'offre ni retranchements ni corrections de quelque importance. Lasphrise était un poète de premier jet, et, quand il avait écrit un sonnet ou une chanson, plutôt que de les corriger, il préférait en écrire d'autres.

On a publié, en 1870, à Turin, chez Gay et fils, éditeurs : *Les Gaillardes* poésies du capitaine Lasphrise (1 vol. in-12 de XX et 310 pages). C'est un choix des poésies les plus caractérisques du galant capitaine. Il n'a été imprimé qu'à cent exemplaires.

Je trouve, dans les poètes français, depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe (Paris, Crapelet,

1824, 6 vol. in-8), t. VI, p. 40, cette mention :

« Un éditeur, qui ne s'est désigné que par ces trois initiales, J. B. Q., fit paraître un second recueil des poésies de Papillon (Lyon, 1600, in-8). Ce second recueil renferme cinquante-six stances sur l'amour conjugal et sur le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, plus quatre sonnets au Roi et à la Reine. »

Il y a là une erreur d'attribution causée par une phrase mal comprise de l'abbé Goujet, et c'est le sieur J. B. Q. qui est l'auteur du recueil en question. (Voyez *Bibliothèque Françoise*, t. XV, p. 21.)

Je crois qu'on n'a plus entendu parler du capitaine Lasphrise et qu'il n'a rien publié depuis la fin de l'année 1599. Il est donc présumable que s'il vit commencer le XVIIe siècle, il ne tarda guère à succomber à ses infirmités, laissant sa fille Marguerite dans une position assez délicate vis-à-vis d'héritiers avides de recueillir sa succession, si peu opulente qu'elle pût être.





VAUQUELIN DE LA FRESNAIE

POËTE NORMAND

(1536-1608)



Le milieu du XVIe siècle fut comme le printemps de la renaissance littéraire en France. Il y eut, à cette époque, entre les guerres d'Italie qui se calmaient et les discordes civiles qui allaient commencer, un intervalle de respiration et d'apaisement, pendant lequel toute l'activité de la nation se reporta sur les sciences, les arts et surtout la poésie. Les germes semés par François Ier se développèrent tout à coup avec une rapide effer-

vescence, sous le sceptre si fatalement brisé de son successeur.

Tandis que les châteaux d'Anet, de Chenonceau, de Chambord, de Madrid sortaient de terre comme par enchantement, Marguerite de Navarre écrivait ses contes, Marguerite de Savoie protégeait Ronsard et la Pléïade ; enfin, Catherine, la jeune épouse du roi, amenait à la cour de Henry II la galanterie, la politesse, l'astuce, les élégances, la littérature, les richesses artistiques, toutes les séductions et tous les vices de la cour des Médicis.

Le centre de ce merveilleux rayonnement n'était pas, ainsi que de nos jours, fixé dans Paris. Le dispensateur de toutes les gloires, le roi de France, n'habitait pas toujours sa capitale. Le Rhin avait été le fleuve de Charlemagne, la Seine devait être celui des Bourbons ; la Loire était le fleuve des Valois. Que de demeures jadis royales couronnent encore ses rives ! Que de villes, où le souvenir des Valois est encore écrit en lettres d'or ou de sang, se mirent dans ses eaux brillantes et perfides !

Vivre sur les bords de ce beau fleuve, ou du moins se rapprocher de la Touraine, ce jardin

de la France, était alors l'objet des ambitions de la jeunesse lettrée. Aussi, dès qu'ils avaient achevé leurs études dans quelque grande université, ceux qui se destinaient à la science du droit, au lieu de tendre, comme aujourd'hui, vers Paris, convergeaient-ils vers le riche pays qu'arrose la Loire. Ceux du Sud-Est accouraient à Bourges, ceux du Nord-Ouest accouraient à Poitiers. Mais Bourges était une ville aussi sévère que savante, Bourges s'endormait dans les calmes plaines du Berry; Poitiers participait à la gaieté tourangelle. C'était la ville des bons vins, des joyeuses parties, des chansons, de la poésie, des belles filles et des faciles amours.

C'était de Poitiers que sortait du Bellay, lorsqu'il rencontra Ronsard dans une hôtellerie. Baïf y venait avec Jacques Tahureau, lorsqu'ils étaient l'un et l'autre épris des deux sœurs, les demoiselles de Gennes; et c'est à Poitiers que le poëte manceau imprima ses *Mignardises amoureuses*. Jacques Tahureau, jeune et brillant cavalier, après de solides études, avait parcouru l'Italie, à moitié soldat, à moitié voyageur; il en avait rapporté de charmantes inspi-

rations, et sa présence motivait la formation d'un cénacle, où il était plus question de Virgile, d'Horace, de Pétrarque surtout, que de Papinien ou de Barthole. Là se rencontraient, avec Baïf, Nicolas Denisot, Sainte-Marthe, Guillaume Bouchet, Pierre Paschal, la Péruse, du Bellay et d'autres moins connus. Avec quel enthousiasme durent être reçus, dans cette société, trois jeunes Normands : Charles Toutain, Raphaël Grimoult et Jean Vauquelin de la Fresnaie, originaires de Falaise ou des environs, qui, après avoir achevé leurs humanités à Paris, venaient étudier le droit à Poitiers.

C'était en 1554; le jeune Vauquelin, né en 1536, au château de la Fresnaie-au-Sauvage [1], près de Falaise, avait alors dix-huit ans. Bien qu'il fût de bonne et antique noblesse, il n'était pas riche, car son père, mort à trente ans, lieutenant de gens d'armes sous le maréchal d'Annebaut, n'avait guère laissé que des dettes à sa veuve, Barbe de Boislichausse, qui avait eu grand'peine à les acquitter. Fils unique,

1. Le nom de ce château a été écrit, par Jean Vauquelin et les siens, tantôt la Fresnaye, la Fresnaie, et même la Fresnée dans le texte des *Foresteries*.

seul souci de sa mère, il a passé son enfance auprès d'elle, dans cette solitude de la Fresnaie-au-Sauvage, vers laquelle il devait sans cesse revenir avec amour; qui lui inspira, pour toute sa vie, le goût des champs, le sentiment de la nature et un penchant pour la poésie pastorale ou bucolique.

Tandis qu'il parachevait ses études classiques, il avait longtemps hésité entre le parti des armes, qu'avait suivi son père, la cour, où les hommes de talent pouvaient faire un chemin rapide, et la rôbe, qui lui ouvrait une carrière studieuse et tranquille, sous les auspices de son oncle, Guillaume Vauquelin, avocat général au parlement de Rouen. Ce fut la magistrature qu'il choisit; mais il n'obéissait en réalité qu'à la voix de la Muse. Le droit n'était qu'un prétexte. Dès que la leçon du professeur ne le retenait plus dans Poitiers, les rives verdoyantes du Clain, les solitudes du mont Joubert l'attiraient. Tantôt il y entraînait ses amis, tantôt il y errait solitaire et couvrait de lignes inégales les marges de son digeste; et ces lignes n'étaient point des notes sur le droit, mais des pastorales où ses amis figuraient comme acteurs. *Sanmar,* c'était

Sainte-Marthe; *Carlet,* Charles Toutain; *Sauvaget,* c'était lui-même, qui se donnait le nom de sa chère *Fresnaie-au-Sauvage.*

De quoi peuvent s'entretenir des bergers, si ce n'est de leurs amours ? Et *Sauvaget* chantait sa *Myrtine.* A quelle jeune Poitevine avait-il donné ce nom gracieux ? Était-ce, comme il le prétendit plus tard, une *Iris en l'air*, une beauté idéale ? Bien qu'il l'ait affirmé depuis, pour calmer la jalousie de celle qu'il chanta ensuite sous le nom de Philis, et qui devint sa femme, on ne peut douter qu'elle aît véritablement existé. — Ainsi, dans ses *Idyllies,* il parle d'elle, non point comme d'une fiction, mais comme d'une réalité :

Après qu'épris de Philis j'eus été,
Et que j'avoy ia Myrtine quitté;
Car franchement certes je le confesse,
Que tant que j'eu Myrtine pour maîtresse,
Espoir n'avoy de liberté, ni soin
De mon ménage, à mon plus grand besoin [1].

Plus loin se trouvent deux épitaphes qui sont consacrées à Myrtine. Voici la seconde :

Bien que je sois Myrtine, hélas!

1. *Idyllies,* p. 532.

La mort ne me pardonne pas;
Mais froide icy suis estendue,
Et si n'est aucun toutefois,
Qui veuille ore apporter du bois
A la flamme que j'ai perdue [1].

Je ne crois pas que la licence poétique puisse aller jusqu'à des vers de ce genre à propos d'un personnage fictif [2].

Réelle ou non, Myrtine eut l'art de plaire à la poétique assemblée. Chacun à l'envi prodigua ses sonnets les plus élogieux au poëte de dix-neuf ans. Enguilbert de Marnef l'imprima, et *les deus premiers livres des Foresteries de J. Vauquelin de la Fresnaie*, dédiés à M. du Val, évêque de Séez, dont l'auteur était le diocésain, parurent à Poitiers, l'an 1555, en un volume in-8°, chez les de Marnefz et Bouchetz frères.

Le livre fut loué, prôné, porté aux nues; mais probablement, alors comme aujourd'hui, les jeunes auteurs ne faisaient pas leurs frais, et,

1. Diverses poésies, p. 661.
2. M. Achille Genty va plus loin encore. Il affirme, dans son *Introduction à l'Art poétique de Vauquelin* (Paris, 1862, in-16), que Myrtine et Philis ne sont, à ses yeux, qu'une seule et même personne.

s'il faut en croire ses biographes, lorsqu'il rentra sous le toit maternel, chargé de son bagage littéraire, il ne reçut, au lieu des éloges qu'il attendait, qu'une grave réprimande de sa mère, courroucée de voir que son fils avait perdu son temps, et ne lui rapportait, en guise de diplôme, que des vers, dont il fallait payer l'impression.

Vauquelin parle, en effet, dans ses diverses poésies, *d'une dure reprise* qu'il aurait *soufferte*[1]. Est-ce bien une réprimande ? ou ne serait-ce pas plutôt la *reprise* d'une enfantine passion, que les faciles amours du Poitou lui avaient fait oublier ? C'est ce que j'inclinerais à croire. Tout petit, et comme il le dit lui-même :

Quand a peine il *pouvoit atteindre*
Aux plus basses branches des bois[2].

il trouvait dans le voisinage, pour camarades de jeux, les nombreux enfants de Charles de Bourgueville, sieur de Bras et de Brucourt, lieutenant général au bailliage de Caen, auteur des *Recherches et Antiquités de la Neustrie*. Sa compagne préférée, *la Chloé de ce Daphnis nor-*

1. *Satyres*, p. 188.
2. *Idyllie* 25, p. 447.

mand, était la petite Anne de Bourgueville, un peu plus jeune que lui. Quand il revint à la Fresnaie, il fut tout étonné de retrouver une belle jeune fille en place de cette petite *garcette*, pour laquelle il cueillait des *noisilles* dans les taillis des environs. Elle ne l'avait pas oublié non plus, quoiqu'elle ne fît guère mine de le reconnaître et encore moins de l'aimer. Cette *dure reprise*, dont il parle, fut donc le renouvellement de ses amours enfantins. Les plaisirs de Poitiers, les galanteries des bords du Clain, tout disparut pour lui. Les vers à Myrtine, les *Foresteries* qui devaient être sa gloire, il eût bien voulu les replonger dans le néant, et si jamais lui-même ou les siens eurent la pensée, comme Segrais l'a dit dans ses Mémoires, de détruire l'un de ses ouvrages, ce furent ces malencontreuses *Foresteries*, qui venaient contrarier ses renaissantes amours; ces *Foresteries*, dont on ne connaît guère que trois ou quatre spécimens, plutôt que ses poésies diverses, dont on pourrait citer vingt-cinq ou trente exemplaires bien complets, sans compter ceux dont on a arraché quelques pages d'une tendresse un peu trop naïve.

Quoi qu'il en soit de cette proscription, le livre méritait-il les dédains de son auteur ? Oui, s'il fallait en croire l'abbé Goujet [1], qui, en sa qualité d'ecclésiastique, traitait volontiers de *platitudes* et de *puérilités* tous les vers consacrés aux amours. La plupart des autres biographes n'en ont rien dit, ou en ont parlé sans l'avoir lu. Le baron Jérôme Pichon a seul donné, sur les *Foresteries*, un avis parfaitement motivé [2].

« Ce recueil, dit-il, a toujours été traité assez « légèrement par les personnes qui ont parlé de « Vauquelin, et lui-même en a pu être la cause, « à raison du peu de cas qu'il a semblé faire « ensuite de ses premières productions. Il s'ac- « cuse, en effet, d'avoir cueilli ses fruits hors de « saison et d'avoir, *aveuglé de son amour pa-* « *ternel*, fait voir la lumière à ses vers *encore* « *sans yeux et sans pieds*. Les bibliographes qui

1. Bibliothèque françoise, t. XIV, p. 78 et suiv.

2. Voy. les notices biographiques et littéraires du baron J. Pichon sur Vauquelin de la Fresnaie et Vauquelin des Yveteaux, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 7[e] série, p. 509 et suivantes (Paris, Techener, 1845 et 1846, in-8.) C'est ce qui a été écrit de meilleur et de plus complet sur ces deux hommes remarquables.

« ont lu ou parcouru le gros volume de ses « œuvres se sont tenus pour avertis, et se sont « bornés à donner, sur ce recueil, l'opinion « même de son auteur. Si cependant on lit les « *Foresteries,* non plus comme Vauquelin a « pu les relire quarante ou cinquante ans après « les avoir composées, c'est-à-dire préoccupé « des changements profonds que Malherbe et « son école naissante avaient introduits dans la « poésie française, mais en prenant la langue et « la littérature au point où elles étaient en 1555; « si l'on ajoute à cette considération celle de « l'âge de l'auteur, les *Foresteries* ne paraîtront « certainement pas dignes de mépris. On y « reprendra l'abus des diminutifs, dont pres- « que tous les poëtes amoureux de cette épo- « que ont usé sans mesure, et dont le gra- « cieux Remy Belleau s'est tant servi dans ses « Bergeries. On y verra, comme dans les idylles « de Ronsard, des bergers désignés par des « noms qui nous paraissent ridicules aujour- « d'hui; mais, en revanche, on y trouvera du « feu et un génie poétique qui ne se retrouve « guère dans les poésies sérieuses du même « auteur, c'est-à-dire dans son Art poéti-

« que et ses Satyres. C'est qu'en effet :

« *Doux sont les fruits d'été; mais douce est la saison*
« *Où moins nous connoissons le fond de la raison* [1]. »

Il me semble que tout homme de goût doit se rallier à l'opinion d'un écrivain aussi compétent que le président de la Société des Bibliophiles français.

Les lecteurs des *Foresteries* respireront, comme lui, dans ces vers d'un jeune homme de dix-huit ans, une fraîcheur, un charme, une naïveté d'impression et surtout un sentiment vrai de la nature. Les poésies pastorales de Théocrite, de Bion, de Virgile ont visiblement servi de modèle aux petits tableaux que le jeune Vauquelin expose à nos yeux; mais un souffle des brises normandes, un rayon de notre ciel, un parfum de nos campagnes verdoyantes, de nos forêts ombreuses, a passé sur ce dessin emprunté des Grecs et des Romains; il s'est revêtu de couleurs françaises, et le costume du XVI[e] siècle ne messied point à ces bergères calquées sur celles de l'antiquité.

Songeons que c'est un adolescent qui écrit, et

1. *Poés. div.*, p. 614.

pardonnons-lui son inexpérience en faveur de sa jeunesse.

Je ne m'arrêterai point à l'analyse des quatorze foresteries qui composent le premier livre, et aux dix que renferme le second. Je crois qu'elles seront lues avec plaisir [1].

Signalons spécialement le *Boquet de Philerème*, parce que cette pièce contient une description curieuse de la Fresnaie-au-Sauvage, et aussi parce qu'elle est écrite moitié en vers, moitié en prose. C'était alors une nouveauté dont le poëte se faisait honneur, comme d'une invention lui appartenant :

Le seul je pensois estre et si bien dire j'ose
Que des premiers aux vers j'avois meslé la prose [2].

Ici je devrais m'arrêter, n'ayant à présenter au lecteur que le poëte des *Foresteries*, et remettre

1. Deux réimpressions des *Foresteries* parurent presque simultanément à Caen, en 1869. L'une in-12, chez Le Gost-Clérisse, l'autre in-8° chez Le Blanc-Hardel. La seconde était annotée par M. J. Travers; la première était précédée de la présente notice.

2. *Idyllies*, p. 621.

au savant bibliothécaire de Caen, M. Julien Travers, qui nous a donné le premier volume des diverses poésies de Vauquelin de la Fresnaie, le soin de raconter sa vie avec tous les détails qu'elle comporte, et qu'il connaît si bien. Mais comment laisser incomplet le roman de ses amours, qui durèrent autant que son existence !

Anne de Bourgueville, ou *Philis* (car c'est ainsi qu'il la surnomme), ne fut pas trop longtemps cruelle pour l'infidélité de son berger *Philanon*. Muni d'un pardon et d'une promesse certaine, Vauquelin partit avec courage pour cette sérieuse ville de Bourges, où il reprit l'étude du droit, sous les savants professeurs Balduin, Donneau et Duaren, le plus célèbre des trois. Au bout de quelques années, quand il revint en Normandie, fier de ses nouveaux diplômes, il obtint la charge d'avocat du roi au bailliage de Caen. Le 21 août 1559, il signait son contrat de mariage avec sa chère Anne de Bourgueville ; et enfin, le 5 juillet 1560, il l'épousait.

Vers cette époque, il songeait à donner de ses *Foresteries* une édition nouvelle, sans doute entièrement revue et corrigée, dans laquelle, pour calmer la jalousie de sa jeune épouse, il eût fait

de Myrtine *quelque belle idée, dont il désiroit voir son âme commandée;* ainsi qu'il s'exprime dans une dédicace passablement entortillée, qu'il avait préparée pour cette réimpression [1].

Ce projet fut promptement abandonné. D'ailleurs, Vauquelin, tout entier aux joies de son nouveau ménage, ne s'en pouvait distraire que pour vaquer aux impérieux devoirs de sa charge.

S'il était resté seul héritier de son père, il n'en laissa pas moins un nombreux lignage. — Après avoir perdu un fils nommé Bernardin, il en eut quatre autres :

1° Nicolas, sieur des Yveteaux, dont j'ai réuni les œuvres [2], qui fut précepteur du dauphin Louis XIII, et mena ensuite une existence épicurienne. Bonaventure d'Argonne, Tallemant des Réaux et le baron Pichon en ont parlé avec grands détails ;

2° Charles, abbé commendataire de Saint-Pierre-sur-Dives ;

3° Guillaume, lieutenant au bailliage de Caen et héritier de la terre de la Fresnaie ;

---

1. *Div. poés.*, p. 613.
2. Paris, Aubry, 1854, in-8.

4° Jean-Jacques, seigneur de Sacy.

Il eut aussi quatre filles, qu'il maria toutes les quatre : fait digne de remarque à cette époque, où les filles, victimes de l'hérédité, entraient, pour la plupart, dans les couvents, afin de grossir la part des aînés de la famille.

Il est juste de dire que la fortune du poëte, si bien gérée par sa mère, s'était depuis accrue dans une large proportion, ce qui lui permettait d'y faire participer tous les siens.

Cependant, depuis que le règne de Henri II avait été brusquement interrompu par le coup de lance de Montgommery, les factions, qu'une main puissante ne contenait plus, s'étaient déchaînées. Profondément ému des malheurs de la France, Vauquelin écrivit, en 1562, un poème : *Pour la Monarchie de ce royaume contre la division;* mais c'était plutôt œuvre de patriote que de poëte, et, quoiqu'on y trouve quelques vers bien frappés, et qu'on l'ait réimprimé au moins trois fois en 1567, 1569, 1570, et il y a peu d'années encore, Vauquelin ne le jugea pas digne de trouver place dans le volume de ses œuvres.

La guerre civile, qui s'étendait jusque dans sa province, le força de prendre, en 1574, la charge

de commissaire des vivres à l'armée de Jacques de Matignon, lieutenant pour le roi en Normandie. Il assista en cette qualité au siége de Domfront. Mais aussitôt qu'il le put, il se hâta de rentrer dans la magistrature... et dans la poésie.

Il avait commencé son *Art poétique*. Desportes, à qui il en avait communiqué des fragments, le recommanda au duc de Joyeuse, qui donna à Vauquelin l'intendance des côtes de Normandie. Desportes eût souhaité encore le présenter au roi Henri III; mais Vauquelin refusa de quitter sa chère Normandie, dont il ne s'éloigna plus qu'en 1588, lorsqu'il fut député à ces États de Blois, où le duc et le cardinal de Guise furent assassinés.

Au retour, il paraît s'être renfermé dans les devoirs de sa charge d'avocat général et de lieutenant général au bailliage de Caen, que Charles de Bourgueville, son beau-père, lui avait résignée, comme plus tard il la résigna à des Yveteaux, son fils aîné.

C'est alors qu'ayant pourvu tous ses enfants, et sentant les années l'envahir, il s'occupa de revoir et de publier ses œuvres poétiques.

Il commença par en éliminer : 1° *Les Fores-*

teries, qui ne méritent pas cette proscription, et que les amis de notre ancienne poésie seront heureux de pouvoir joindre au volume de ses diverses poésies [1] ; 2° *le Discours pour la Monarchie ;* 3° beaucoup d'autres vers inédits, parmi lesquels nous devons compter l'*Israélide* ou l'*Histoire de David*, qui n'a jamais été imprimée et dont il a seulement conservé le début dans son *Art poétique*, liv. II, p. 46 ; 4° *Oraison de ne croire legerement à la Calomnie* (Caen, Le Bas, 1587, in-4°) ; 5° *Oraison funèbre* sur le trespas du sieur de Bertheville-Rouxel [2], traduite du latin (Caen, Le Bas, 1586, in-4°), suivie d'une *Pastorale et d'autres poésies*.

Chacun sait que *les diverses Poésies du Sieur de la Fresnaie-Vauquelin* parurent en 1605, à Caen, chez Ch. Macé, en un volume in-8 de VIII et 744 pages. Le privilége du roi est du 23 décembre 1604 [3].

1. Il ne faut point oublier que ce travail sert d'introduction à la nouvelle édition des *Foresteries*, donnée à Caen par M. Le Gost-Clérisse.

2. Probablement Jean de Fontené, sieur de Bertheville, parrain de Vauquelin. (*Satyres*, p. 150.)

3. En 1612, Ch. Macé fit réimprimer un titre pour écouler les exemplaires qui lui restaient. En même temps, il

Elles se composent : de l'*Art poétique françois*, en trois livres, dans lequel Boileau, sans le dire, a beaucoup puisé; 2° des *Satyres françoises*, en cinq livres; 3° des *Idyllies*, en deux livres; 4° d'*Epigrammes*, d'*Épitaphes* et de *Sonnets*.

Ces poésies ont été réimprimées à Caen par les soins de M. Travers.

Je n'ai point à peser le mérite de ces œuvres. Le talent poétique de Vauquelin n'est pas contestable. Ses vers sont quelquefois prosaïques; mais, dans le style sérieux, il a de la force et de la noblesse; ses *Satyres* abondent en traits d'une feinte naïveté, d'une malicieuse bonhomie; ses vers d'amour sont inspirés par un sentiment toujours vrai, souvent plein de charme et de grâce.

Ne soyons pas trop sévères pour quelques vers juvéniles que le grave magistrat n'a pas cru devoir condamner. C'est de la gaieté gauloise; ce n'est pas de la corruption. Au temps jadis, les langues étaient libres et les cœurs

supprima un autre titre daté de 1604, qui se trouvait en tête des *Satyres;* de sorte que les exemplaires, à la date de 1612, semblent incomplets des pages 121-122.

chastes; aujourd'hui, les langues sont chastes; les cœurs ne le sont plus. En valons-nous mieux pour cela ?

Vauquelin nous a laissé son portrait tout entier dans ses œuvres; il s'y est représenté, non-seulement au moral, mais au physique ;

Di que ma taille fut moyenne et non grossière
Et que ma grace fut plustot humble que fière;
Que l'air de mon visage à tous tesmoignoit bien
Que j'estois jovial et non saturnien;
Qu'estant chauve je fus un peu prompt à colère;
Mais soudain revenu, cruel ni trop severe.....

Tel nous le montre une peinture conservée par sa famille, et plusieurs fois reproduite par la gravure ou la lithographie. Sa tête forme un ovale dont le front chauve et très développé occupe une notable partie. Les yeux sont grands et doux; le nez droit et fin; entre la moustache et la royale une bouche pleine de franchise s'entr'ouvre pour un malin sourire. C'est le visage d'un homme heureux et digne de l'être.

Il le fut jusqu'à son dernier soupir; son existence avait été noblement remplie par ses devoirs de magistrat et de père de famille. Ses loisirs mêmes n'avaient pas été infructueux, et il lui

avait été donné d'en recueillir le fruit dans des livres destinés à perpétuer sa mémoire.

A soixante-douze ans, sur les rives natales de l'Orne, au sein de cette plantureuse Normandie, inspiratrice de ses vers, dans cette maison paternelle que sa mère lui avait conservée, en présence de son Dieu, entouré de ses descendants nombreux, dans les bras de celle qu'il avait aimée tout enfant, que, vieillard, il chérissait encore, il mourut..... Eh! qui de nous, après une pareille vie, ne souhaiterait une pareille mort?





ROBERT ANGOT

SIEUR DE L'EPERONNIÈRE

POËTE NORMAND

(1580-1637)

Au commencement du XVIIe siècle, il se forma dans la Normandie et dans les provinces voisines, un groupe de poètes satiriques, dont Mathurin Regnier fut la personnalité la plus illustre. Si ce grand poète n'appartient pas à la Normandie par sa naissance, il lui appartient du moins par sa mort, puisqu'il s'est éteint à Rouen, le 22 octobre 1613, et que ses entrailles ont été inhumées dans l'église Sainte-Marie-la-

Petite (au coin de la rue de la Prison et de la rue des Bons-Enfants), ainsi qu'il résulte des recherches récentes faites par M. F. Bouquet, insérées en 1868 dans la *Revue de la Normandie*. Si Jacques Du Lorens, son émule, mais non point son égal, naquit et vécut dans le Perche, qui est seulement voisin de la Normandie, Jean Vauquelin, sieur de La Fresnaye, Thomas Sonnet, sieur de Courval, Jean Auvray, étaient Normands, ainsi que Robert Angot, sieur de l'Eperonnière, que je vous présente; car, excepté ces effrénés bibliophiles, qui courent sus au bouquin et le poursuivent à grand renfort de louis d'or et de billets de banque; à part ces fureteurs de bibliothèques, qui usent les tables de nos dépôts publics, quelqu'un peut-il se vanter d'avoir même ouï parler de lui ? Or, je confesse que cette ignorance n'est pas un crime. Moi-même, qui entreprends d'écrire sa vie, qui ai recherché avec soin ce qu'on a retrouvé de ses œuvres, je dois confesser qu'une partie de ses vers a, jusqu'à présent, défié toutes mes investigations.

Son portrait existe et nous le montre à l'âge de vingt-deux ans. C'est l'œuvre de Pierre



Jonisté imp. r. Hautefeuille 5 Paris

Firens, artiste médiocre, mais qui ne manquait pas d'une certaine aptitude à saisir la ressemblance. Robert Angot était alors frêle et chétif; ses cheveux, abondants et longs, se relèvent sur le milieu du front en un large épi dressé vers le ciel. Le front est développé, les yeux grands et méditatifs; le nez long, arrondi du bout. La bouche petite et légèrement ironique, le menton arrondi, sont duvetés d'une barbe naissante. On devine qu'il devait être blond et avoir les yeux bleus ou gris, comme beaucoup de ses compatriotes; car le type normand est empreint sur sa physionomie.

On ne sait de sa vie que ce qu'il en a révélé çà et là dans ses vers.

Il avait vingt-deux ans, lorsqu'il faisait imprimer son premier ouvrage: *Le Prélude poétique*, dédié à monseigneur le prince de Condé (Paris, Lombard ou Robinot, 1603, in-12 de 6 et 94 ff.). Il était donc né vers 1580. Caen fut sa patrie; orphelin dès sa plus tendre enfance, il fut élevé par Nicolas de Malfilastre, sieur du Mesnil, maître des comptes, à Rouen, à qui il consacre une ode remplie de témoignages de la plus vive reconnaissance.

Sa famille tenait-elle à celle du fameux Ango, cet armateur dieppois qui couvrit les mers de ses vaisseaux, amassa des richesses fabuleuses, fit pour son compte la guerre au Portugal, et mourut pauvre et oublié en 1551 ? C'est là ce qu'il ne nous dit point. Il nous apprend seulement qus ses parents lui avaient laissé quelque bien, dans le voisinage de Vire, touchant à la forêt de Saint-Sever. Non loin de là vivait une jeune fille dont la vue éveilla son cœur et lui inspira ses premiers vers. Au XVI° siècle, un poète amoureux ne pouvait décemment célébrer sa passion que sur le mode illustré par Pétrarque ; aussi, le livre de Robert Angot s'ouvre par une série de 84 sonnets qui portent le titre : *L'Isle fleurie ou les premières Amours d'Erice.* A l'en croire, il avait quinze ans lorsqu'il commença à chanter :

A peine avais-je encor vu Phæbus par les cieux
Promener quinze fois son coche radieux,
Lorsque pour mon malheur sa clarté coustumière
Feist cognoistre à mes yeux vostre belle lumière.

Ces petits poëmes sont, pour la plupart, d'une faiblesse extrême, et les meilleurs ne

dépassent point le niveau d'une honnête médiocrité. Guillaume Colletet, dans sa Vie de Robert Angot, cite le LXI[e] comme étant l'un des meilleurs. Nous allons le rapporter après lui, en prenant le soin d'en conserver l'orthographe, pour donner en même temps un idée de la singulière façon d'écrire qu'avait adoptée l'auteur :

Bocages reculez, où ma dolente vie
Va perdant tous les iours tant de funestes vœus,
O beau pais, où mon cueur se rend si langoreus,
Que bien ialousement je vous porte d'enuie !

C'ét vous qui me celez la beauté qui me lie,
C'ét vous qui derobez le beau iour à mes yeus,
Et qui depossedez mon ame de son mieus,
Sous l'éternelle orreur d'une absence infinie.

Et toi, fâcheus soleil, contraire à mon repos,
Qui feignant de borner ta course dans les flos,
Vas panchant ton beau chef dans le sein de ma belle,

Las! que mes pauures yeus te sont aussi ialous,
Voians iniquement ta flame plus cruelle
Iouir toutes les nuis d'vn bien qui m'est si dous.

Colletet, qui rend justice à la pensée et à l'harmonie de ce sonnet, en critique avec raison

les phrases obscures et entortillées. Il fait également observer que l'auteur mêle à son français des mots patois, et, par exemple, prononce d'une seule syllabe *pays*, qu'il écrit *pais*. Il est juste de reconnaître que, n'ayant guère quitté sa province, le poète devait tout naturellement suivre la vieille prononciation normande.

La seconde partie se compose d'élégies dont certaines sont assez étendues pour mériter le nom de poëmes. Le style en est généralement lâche et diffus.

Les odes forment la troisième partie. Celles qui s'adressent à de grands personnages, tels que le prince de Condé, Jacques de Montmorency et autres, à part quelques éclairs, manquent de souffle et d'élévation. Angot réussit beaucoup mieux dans les sujets gracieux et doux. Ainsi, dans son ode à la chapelle du Cornu, on remarque des vers qui ne sont point dépourvus de charme et de délicatesse. Cette antique chapelle du Cornu existe encore; elle est édifiée dans la commune du Mont-Chauvet, sur les limites des communes de Lassy et de la Bruyère-au-Cornu. Le site est des plus pit-

toresques, au dire d'Angot, qui s'exprime ainsi :

Divin séjour que je révère,
Non pour ton bel aïr salutère.
Non pour ta belle marque encor,
Non pour embrasser favorable
Dans ton bocage venerable
Mon plus cher paternel trésor...
Mais, hélas! o sainte chapelle,
J'estime ta çyme plus belle,
Non pour faire voir à mes yeux
Alançon et Vire et le Maine
Et mainte contrée lointaine,
Où Phœbus se couche ocieus ;
. . . .
Mais pour y regretter sans cesse
Le lieu de ma chère maistresse
Que j'y remarque par sus tous.

Cette maîtresse, c'était son Erice, dont il découvrait la demeure, vers le couchant, par-dessus les cimes verdoyantes de la forêt de Saint-Sever. Ce n'était point une maîtresse imaginaire, et, comme l'a supposé avec raison G. Colletet, elle se nommait Erice de Bonfossard. En effet, voici quatre vers anagrammatiques

qui forment le début d'une chanson, au feuillet 45 du prélude poétique :

BREF, O SIRÈNE, D'ACORT !
Ores, ores, il faut qu'en cette île fleurie,
Prenant ore A GRÉ TON BORT,
Mes dernières chansons à ta vois je marie.

Ces quatre lignes rimées n'ont d'autre mérite que de contenir, la première l'anagramme d'Erice de Bonfossard, et la troisième celle de Robert Angot.

Le roman amoureux du pauvre poète eut un triste dénoûment ; car la dernière partie de son livre, intitulée Mélanges, renferme, entre autres poésies, l'épitaphe de Damoiselle Erice de Bonfossard, dont il exalte, en accents émus, la beauté, la vertu, le savoir, et dont il déplore la fin prématurée.

Pour Guillaume Colletet, pour D. Huet et l'abbé Goujet, le *Prélude poétique* fut le seul ouvrage de Robert Angot. La biographie Michaud ne donnait pas de plus amples renseignements, lorsque le savant bibliophile normand Duputel lut à l'Académie de Rouen, dans sa séance du 30 mai 1827, une notice sur un

volume in-12, imprimé à Rouen chez Michel Lallemand, en 1637, sous le titre de: *Nouveaux Satires et Exersices* (sic) *gaillards de ce temps, divisé en neuf satyres auxquels est adjousté l'Uranie ou Muse céleste, dédié à M. des Hameaux, conseiller du Roy, premier président en sa Cour des Aydes de Normandie, par par R. Angot, sieur de l'Esperonnière.* Cette découverte prouvait que l'auteur du *Prélude poétique* n'avait pas renoncé de bonne heure à la poésie, et n'était pas mort jeune, ainsi qu'on l'avait supposé. Elle mettait aussi le poëte en un rang où son premier ouvrage ne faisait pas penser qu'il pût atteindre. En effet, son style a désormais acquis de la force, de l'ampleur, et une verve satirique peu commune s'est développée en lui.

Il eût été désirable d'étudier les progrès de R. Angot dans les ouvrages qu'il a publiés de 1603 à 1637; mais, comme je l'ai dit, je n'ai pu, jusqu'à présent, mettre la main sur ces volumes; je n'ai pu même m'assurer s'ils sont tout à fait distincts des *Exersices de ce temps*, ou s'ils y ont été insérés ou refondus, soit en totalité, soit en partie.

En voici les titres, aussi exacts que j'ai pu me les procurer. Je les signale aux amateurs, en les suppliant de me mettre à même d'examiner ces opuscules, dans l'intérêt de notre histoire littéraire. Ce sont :

1° *Les Amours solitaires d'Arlanges à M. de La Fresnaie Vauquelin*, suivant l'exemplaire imprimé à Paris, 1611, in-4° de 51 pages.

2° *Le Tombeau de J.-B. de Vassi, sieur du Gast*, recueilli de divers auteurs, par R. A. s. D. L., à M[me] de la Forest, sa mère, s. l., 1612, in-4 de 18 pages ;

3° *Mélanges poëtiques ou continuation de l'Isle fleurie*, par R. Angot de Leperonnière, avocat au présidial de Caen, s. l., 1614, in-4 de 36 pages (plus quatre satyres, dont une à Courval-Sonnet, et plusieurs autres pièces, formant 32 pages in-4).

Ces trois ouvrages faisaient partie de la vente de M. le baron J. Pichon, faite par M. L Pottier, en avril 1869 ;

4° *Bouquets poétiques ou remercîments à MM. du Présidial de Caen, sur la victoire d'un Procès*, par le sieur de l'Esperonnière-

Angot, avocat au Présidial de Caen, 1632, in-4 de 27 ff.

5° *Chef-d'œuvre poétique ou première partie du Concert des Muses françoises*, dédié à MM. de la Cour du Parlement de Normandie, par le sieur de l'Esperonnière-Angot..., à Caen, chez Jacques Brenouset et Jullian Le Boulanger, demeurant en Froide-Rue, 1634, in-4 de 18 ff.

Ces deux derniers opuscules avaient été signalés par M. le comte de La Ferrière-Percy, auteur de plusieurs ouvrages sur la Normandie. — Depuis ils ont passé successivement des mains de M. Soleil à celles de M. H. Bordes, puis à la Bibliothèque nationale, où ils se trouvent actuellement. Ils ont été reproduits par la Société rouennaise de bibliophiles, qui a également donné la vie de R. Angot, par Colletet, complétée et annotée.

Nous apprenons tout d'abord, par ces divers intitulés, que R. Angot ne resta point toujours fidèle à la mémoire de son Erice, puisqu'il aurait chanté une demoiselle d'Arlange. Nous trouvons, en outre, dans ses *Nouveaux Satyres*, les noms de Clorinde et de Nérée. Cette

dernière semble l'avoir payé de retour, car il raconte que, sortant de chez elle, il fut attaqué par un mari jaloux :

Lorsque l'épée au poing et l'ardeur au visage
Il pensa par surprise affronter mon courage,
Au milieu d'un chemin,
Sans vos chères faveurs qu'autour du bras je porte,
Ma vie et mon amour étoient de mesme sorte
A leur dernière fin.

L'amour n'était point sa seule occupation, puisqu'il était avocat au Présidial de Caen ; et il plaidait non-seulement pour les autres, mais encore pour lui-même. Dans ses *Satyres*, tantôt il se plaint de l'ennui que lui causent ses dissensions avec une vieille plaideuse et un meunier, conjurés contre lui ; tantôt il s'élève contre un moine rancuneux qu'il avait aussi pour adversaire, et contre l'empiètement desquels il défend l'héritage de son père. Condamné en première instance, à Vire, il plaide à Caen, où il semble un peu mieux traité. Enfin, sa cause est évoquée devant le Parlement de Normandie, où il paraît l'avoir gagnée. En effet, des sonnets de sollicitation d'abord et de remercîments ensuite, qu'il adresse successive-

ment à ses juges, terminent le volume des *Nouveaux Satyres et Exersices de ce temps*, auquel nous allons revenir pour compléter cette notice ; car c'est le meilleur et le dernier ouvrage de Robert Angot.

Disons en passant que ce livre a été souvent confondu avec : *Les Exercices de ce temps, contenant plusieurs Satyres contre les mauvaises Mœurs*. Cette dernière suite de douze satires est généralement attribuée à Thomas Sonnet, sieur de Courval, aux œuvres de qui elle a souvent été réunie depuis sa publication, notamment dans l'édition de Rouen : Guillaume de la Haye (1627, in-8).

Mon savant collègue de la Société des Bibliophiles normands, M. Edouard Frère, dont l'autorité fait loi dans ces sortes de questions, avait d'abord penché pour attribuer cet ouvrage à R. Angot. Mais de nouvelles recherches l'ont rangé ensuite à l'avis de MM. J.-C. Brunet et Eug. de Beaurepaire. Son opinion définitive est que les *Exercices de ce temps* appartiennent plus probablement à Sonnet de Courval. Nous examinerons, dans la notice sur ce dernier, la question à un nouveau point de vue.

Peut-être Angot avait-il cru faire merveille et assurer son succès en modelant son titre : les *Nouveaux Satyres et Exersices gaillards de ce temps*, sur celui qu'avait adopté son ami. C'était une maladresse; c'était enterrer vif son livre, qui ne méritait pas un pareil destin.

Nous allons essayer d'en offrir une rapide analyse. — L'auteur l'a divisé en neuf parties, auxquelles il a donné le nom de *Muses* céleste, héroïque, satyrique, amoureuse, etc. La Muse céleste renferme des traductions de psaumes, des hymnes et des sonnets d'un style assez élevé. Voici le xve sonnet :

Prends courage, ô mon âme, et ne t'afflige point
De voir tant de voleurs prospérer en leur vie ;
Ne te courrouce point si l'homme plain d'envie
Sourit dedans le cœur du souci qui te point.

Soit que tout l'heur du monde à son gré soit conjoint,
Soit qu'il marche superbe où l'honneur le convie,
Sa fière ambition, d'un pire sort suivie,
Le fait en un moment trébucher de tout point.

Tel de qui la fortune aveuglément se joue,
S'élève en peu de temps au plus haut de sa roue,
Qui se voit à l'instant broncher devant tes yeux ;

Mais l'homme est si puissant qui sur son Dieu s'assure,
Que les rois de la terre et les anges des cieux
Ne sçauroient souhaiter de fortune plus seure.

La Muse héroïque s'adresse au roi Louis XIII. Elle contient des discours sur les événements de son règne et encore des sonnets sur les événements du temps. Mais la partie à coup sûr la plus curieuse et la plus intéressante du livre est la *Muse satyrique*. — La première pièce est dirigée contre une vieille femme avare; la seconde, intitulée *les Pistoles*, est une invective contre l'abus des richesses :

Si les Anes parloient et qu'ils eussent de quoi,
Les plus ânes feroient aux plus doctes la loi;
Ils prendroient la soutané et tiendroient leurs écoles
Pour faire des amis et gagner des pistoles.
Un maistre Jean Farine, un singe embéguiné
Sera plus en crédit qu'un esprit bien tourné.
Le sçavoir de ce temps à présent ne consiste
Qu'à chevaler l'argent comme un lièvre à la piste.
Si le divin Platon vivait encore un coup,
Il seroit mieux sifflé cent fois qu'un pauvre loup,
Sans ce maudit argent que le temps déifie.

La satyre suivante, *les Picoreurs*, est une vivante esquisse des malheurs que la guerre

entraînait alors à sa suite, une eau-forte à la manière de Callot.

Le poëte est en train de composer un discours au roi :

Lorsqu'un jeune Pitaut[1] *lui dit tout éperdu :*
« Les soldats sont au bourg, monsieur, tout est perdu ! »

En effet, ce sont des picoreurs, plus terribles que des soldats soumis à la discipline. Ils sèment la dévastation sur leur passage :

Ils ont presque Flipin tué d'un coup d'estoc,
En défendant Janet, ses poules et son coq.
Ils ont rompu son meuble, et sa femme Isabelle
A perdu son lanfais, son fil et sa cotelle[2].
Ils ont mangé sa creyme, ils ont son lard ravi...
Du bonhomme Colin ils ont pris la lanterne
Et l'ont mené battant jusque dans la taverne...
Ils ont pris du curé la somme de six livres ;
S'il ne leur eust bientost cest argent délivré,
Ils eussent eu sa robe et son bonnet quarré.
Un vieil petit soldat, plus difforme qu'un singe,
A pris chez Alizon ce qu'elle avoit de linge.
Nos sergents, qu'on tenoit bien plus qu'eux inhumains,
Ont mis bas leur baguette et passé par leurs mains.
Ils ont beu tout leur sidre et mangé leurs poulailles !

1. Pitaut : paysan.
2. Lanfais : chanvre. — Cotelle : cotte, jupon.

Battre des sergents! cela s'était vu peut-être; mais en Normandie, jamais! Aussi, quels terribles chenapans!...

On croiroit, en voyant ces tigres dépravés,
Que tous les hospitaux de France sont crevés...
Ceux qui de leur cohorte ont les meilleurs mines
Sont vêtus de loudiers et de vieilles courtines;
Leurs plus doux passe-temps, leurs plus communs ébats,
C'est de gratter leur c.. quand leurs armes sont bas.
Ces fameux argoulets, ces superbes gens d'armes
Ainsi que leurs habits portent aussi des armes.
L'un porte une rapière, à son noble côté,
Dont les chiens de village ont le fourreau gasté;
Il porte sur l'épaule une arquebuse à mèche,
Pour tirer sur la poule et non pas sur la brèche.
Le fust en est pourri, le canon n'en vaut rien,
Pour estre net partout comme le c.. d'un chien.
Il a sa mèche fait du lien d'une vache...
Il n'a rien qui soit sain, il n'a rien qui soit neuf;
Il n'a pour fourniment qu'une corne de bœuf.
Sur ces riches lambeaux, aussi nets qu'une truie,
Paroît une chemise aussi blanche que suie.

Robert Angot veut en vain s'opposer à l'envahissement de son logis par ces braves guerriers. Il a beau exciper d'une sauvegarde du roi et leur exposer que sa maison est vide, qu'il

n'y reçoit jamais que les Muses, qui se nourrissent de chansons et de vent :

Vous ne verrez ici, pour tout meuble et tous vivres,
Qu'un lit, un luth, un feu, des tableaux et des livres.
Ce n'est point ce qu'il faut à des gens comme vous...
Si vous désirez vivre en plus grasse cuisine,
Il vous faut adresser chez ma proche voisine,
C'est une riche vieille...
Elle a du cidre en cave excellent à merveille;
Son saloir est fourni, son grenier plein de grains...

Cette peinture de l'intérieur pauvre et délabré du poète, qui détourne assez méchamment sur sa voisine la voracité des assaillants, n'en impose point à ceux-ci, dont le plus terrible répond :

..... Vous dites bien; mais de l'argent vaut mieux;
J'en aurai, par le sang, j'en aurai par le ventre!
Sinon, force ou non force, il faut enfin que j'entre!
Oui, monsieur, par la mort! j'entrerai là-dedans,
En dépit de la Muse, en dépit de vos dents!

Ces diverses citations donnent une idée suffisante de la manière et du style de l'auteur; il serait donc inutile de les pousser plus loin. La *Muse satyrique* renferme encore deux pièces

moins importantes. La *Muse amoureuse* contient des sonnets, chansons et élégies. La *Muse familière* encore des sonnets, des épîtres et des idylles imitées du grec de Bion.

La *Muse épineuse* est un composé de satyres et d'épigrammes parfois assez piquantes, mais un peu libres. Enfin, l'*Entretien des Muses*, qui termine le volume, est formé de sonnets adressés à des magistrats que le poëte sollicite en faveur de sa cause, ou remercie du gain de son procès. En voici un qui donnera une idée de la manière dont Angot tournait ses requêtes; il est adressé à M. de Saint-Aubin, président au Parlement de Rouen :

Que ne suis-je inspiré de ta chère présence,
Pour dignement chanter, mon Docte Sainct-Aubin,
Ta gloire et ta vertu, dont l'astre tout divin
Nous produit tant de fruits par sa douce influence!

Ta gloire est tout mon but et rien plus ne m'offense.
Qu'un effronté meusnier, contraire à mon destin,
Qui m'eust plaidé dix ans auprès de son moulin
Si je n'eusse en la Cour évoqué mon instance.

Mecène de ma vie, astre de mon bonheur,
Si Phœbus n'eut jamais de refuge plus seur
Que les robes de pourpre et les doctes soutanes,

Fay taire ce corbeau pour ouïr nos concerts :
Les procès, les moulins, les meusniers et les ânes
Sont indignes des luths, des Muses et des vers.

A partir de 1637, année où Robert Angot publia ses *Nouveaux Satyres*, on ne trouve plus mention de son existence Il avait alors environ cinquante-sept ans; l'heure du repos avait sonné pour lui. Parvint-il à sortir heureusement de ses nombreux procès et à jouir du calme qu'il avait désiré toute sa vie, sans pouvoir l'obtenir? Nous le souhaitons pour lui; mais il est à craindre qu'il n'ait jamais trouvé le repos que dans la tombe.

Quoi qu'il en soit, les détails que nous avons donnés sur les poésies de Robert Angot, les nombreuses citations que nous en avons extraites, auront dû prouver aux lecteurs qu'il mérite d'occuper un rang distingué parmi les poètes de son époque, et nous serions heureux d'avoir, pour notre faible part, contribué à l'y replacer.





SONNET DE COURVAL

1577-1627



u moment où l'astre de Ronsard commençait à décliner, où, tout en dénigrant sa gloire, Malherbe recueillait sa succession sous bénéfice d'inventaire, on vit se former une école de poëtes satiriques, dont Régnier fut le maître incontestable et incontesté, école qui reconnaissait l'empire du chef de la Pléiade et prenait pour point de départ, sans les imiter servilement, les discours sur les misères de ce temps.

Nous avons nommé Régnier; nous nomme-

rons après lui Du Lorens, Jean Auvray, Robert Angot et Vauquelin de la Fresnaye, dont les biographies précèdent cette notice, et enfin Thomas Sonnet, sieur de Courval, dont nous avons réimprimé les poésies satiriques[1].

On possède fort peu de détails sur la vie de Thomas Sonnet. Il naquit en Normandie. Viollet-le-Duc dit, je ne sais pourquoi, à Caen ou à Vire; mais il était certainement de cette dernière ville. En effet, sur le titre de la première édition de sa *Satire ménippée*, ou Discours sur les poignantes traverses et incommodités du mariage (Paris, 1608, in-8), il s'intitule Th. Sonnet, sieur de Courval, docteur en médecine, *natif de Vire en Normandie*, et ailleurs il prend la qualité de gentilhomme *Virois*. Un portrait gravé par Léonard Gaultier, en 1608, nous le montre avec sa mine éveillée, ses yeux fins et vifs, son nez droit et ferme, ses lèvres pincées, à demi-souriantes, ses cheveux relevés, sa barbe ébouriffée, le tout contenu dans un large collet blanc empesé, qui le fait ressembler à un bouquet dans une feuille de papier. Au dessus de

1. Paris, Jouaust 1876, 3 vol. in-16.

sa tête, dénotant des prétentions nobiliaires, figurent ses armes, de gueules au chevron d'or, à trois sonnettes de même, posées deux et une, le tout surmontant un croissant d'argent. L'inscription énonce qu'il était alors âgé de trente et un ans; ce qui reporte sa naissance à l'année 1577.

A cette époque de 1608, il avait perdu son père, Jean Sonnet, sieur de la Pinsonnière, avocat à Vire, et sa mère Magdalaine Lechevalier d'Aigneaux, parente des deux frères d'Aigneaux, qui, de concert, traduisirent en vers français Virgile et Horace.

Il avait un frère, Jean Sonnet, sieur de Saint-Nicolas, avocat à Vire, comme son père, et qui mourut jeune, et une sœur, Esther Sonnet, dont on connaît l'existence seulement par un sixain assez pâle, imprimé en tête de la *Satire ménippée*.

Ce livre lui-même, diatribe véhémente et impitoyable contre les femmes, fut suivi, dès sa seconde édition, d'une espèce de palidonie *A Mademoiselle X... ma maîtresse*, et n'empêcha pas l'auteur, avec cette inconsistance d'esprit qui est naturelle à bien des hommes, surtout aux poëtes, de courber presque aussitôt la tête

sous ce joug nuptial, objet de ses plus violentes imprécations.

La femme qui ne craignit pas d'affronter ce terrible détracteur de son sexe était une demoiselle d'Anffrie de Clermont, d'une famille de robe, Viroise, dont est issu plus tard le poète abbé Chaulieu. Peut-être madame de Courval ne fut-elle pas plus malheureuse qu'une autre. Son époux, ayant exhalé toute sa mauvaise humeur contre la plus belle moitié du genre humain en général, ne lui gardait probablement point de rancune en particulier, et savait d'autant mieux éviter dans son ménage les écueils qu'il avait si vivement signalés. Ce qui ferait croire que Sonnet fut un bon mari, c'est qu'il fut bon père. Il pleura avec de vraies larmes, dans des stances sincèrement émues, la perte d'un de ses fils, François Sonnet, mort à l'âge de six ans :

Ce petit Courvalin, cet esprit admirable,
Ne pouvoit, si parfait cy-bas vivre longtemps;
Ce bel astre enfantin, plus brillant que durable,
S'éclipse de nos yeux, sans atteindre un printemps.

Ces vers insérés dans l'édition de 1622, et surtout des vers latins d'un autre de ses fils,

nommé César, imprimés dans le même volume, peuvent servir à fixer approximativement l'époque de son mariage, car le poëte latiniste ne pouvait avoir moins de douze ans, et il y en avait quatorze que la *Ménippée* avait paru pour la première fois. Il se maria donc vers 1609.

Courval avait passé son enfance à Vire; il avait fait ses humanités à Caen et ses études médicales à Paris, où les persécutions que lui suscitèrent ses vers le contraignirent probablement à retourner [1], mais la dernière partie de son existence paraît s'être écoulée à Vire et aux environs, dans l'exercice de sa profession de médecin, dans le culte des Muses et dans un com-

1. On lit au bas du portrait qui précède l'édition de 1621 des *Satires contre les désordres et abus de la France,* ce quatrain qui paraît être de Courval-Sonnet, et qui atteste son séjour à Paris :

> *Vire fut mon berceau, ma nourrice et mon laict;*
> *Caen l'unique séjour de mon adolescence;*
> Paris de ma jeunesse, *et maintenant la France*
> *A mon nom, mes escrits, mon corps et ce portrait.*

Cette nouvelle effigie, œuvre de Mathéus, nous représente le poète âgé de quarante-trois ans. Il a engraissé; ses joues sont bouffies, mais ses yeux sont tout aussi émerillonnés, ses cheveux et sa barbe encore plus ébouriffés; cependant, il a beau forcer la note, il est moins féroce qu'il n'affecte de le paraître, et tourne décidément au bonhomme.

merce amical et littéraire avec quelques intimes, qui partageaient ses goûts et devaient être les confidents de ses écrits, tels que Jean le Houx, ce charmant auteur des vaux-de-vire longtemps attribués à Olivier Basselin et qu'un aimable érudit virois, M. Armand Gasté, a rendus à leur véritable père; Robert Angot, le chantre satirique de la procédure normande; du Crioult, son collègue en médecine et aussi en littérature; de Cérisolles, gentilhomme et poète, et enfin le Provençal de Deimier, qui peut-être habita quelque temps la Normandie, ainsi que les familles Lechevalier d'Aigneaux et Anffrie de Chaulieu, dont il était le parent ou l'allié.

Les biographes ne sont pas d'accord sur l'époque de sa mort. L'abbé Goujet n'en dit rien; M. Baratte et M. de Beaurepaire la placent en 1627; M. Paul Lacroix, vers 1631, et M. Gust. Brunet, dans la biographie Didot, la recule jusque vers l'année 1635.

Les poésies de notre satirique ont été admirablement appréciées par M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, et il faut lire en entier ce beau travail dans les mémoires de l'Académie

de Caen et dans le tirage à part qui a paru à Caen, chez Leblanc-Hardel en 1865 (in-8 de 67 pages).

Elles n'ont pas seulement le mérite de la rareté, mais encore celui d'un vif intérêt, offrant une peinture, un peu chargée parfois, mais toujours vraie, de la société bourgeoise et provinciale au commencement du XVII[e] siècle. Cette société était fort dissolue; elle affichait les allures et les principes les moins édifiants. Aussi le tableau a-t-il grandement scandalisé l'abbé Goujet, l'abbé d'Artigny, l'abbé Leclerc, Dreux du Radier et même Lenglet Dufresnoy, qui accusent à qui mieux mieux l'auteur de mauvais goût, de grossièreté dans la pensée et dans le style, voire même de dépravation et d'obscénité. Il est juste de dire que ces reproches ne sont pas tout à fait immérités, et que d'ailleurs le caractère des trois ecclésiastiques leur imposait spécialement le devoir de protester contre certains mots terriblement risqués, certaines expressions que la langue latine admet sans sourciller, mais que Despréaux ne tolère point en Français,

Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image.

Par bonheur pour Sonnet de Courval, d'autres critiques l'ont examiné d'un œil moins prévenu, et, sans excuser ses intempérances de langage, ont aperçu en lui un honnête homme, sincèrement courroucé contre les mœurs éhontées de son temps, qui les montrait dans toute leur hideuse nudité pour les faire mieux haïr; qui, dans son indignation, ne ménageait rien et, chose rare, ne nommait personne; qui, malgré le développement oiseux, le prosaïsme et la négligence de sa poésie à peine rimée, toujours facile et naturel, n'était jamais ennuyeux, mais au contraire se faisait lire à force de verve entraînante et comique. Telle est à peu près l'opinion de MM. Viollet Le Duc, du Roure, de Beaurepaire, Baratte, A. Gasté, etc.

Son premier ouvrage, celui qui a causé le plus de scandale, et par conséquent a obtenu le plus de succès, fut la *Satyre ménippée ou discours sur les poignantes traverses et incommodités du mariage, où les humeurs des femmes sont vivement représentées*. Ce livre, qui parut en 1608, à Paris, chez Jean Millot, avec privilége du Roi, et qui ne formait d'abord qu'un seul discours, fut divisé plus tard en six satires.

Le succès fut tel qu'une seconde édition en était donnée, l'année suivante, 1609, par le même Millot, édition revue et augmentée de la *Timéthélie ou censure des femmes* et d'une défense apologétique.

Une troisième édition parut en 1610; puis une quatrième en 1621 (Paris, Rolet Boutonné, in-8), faisant suite à cinq autres satires du même auteur. La *Ménippée* fut encore imprimée à part (à Lyon, chez Vincent de Cœursilly, 1623, in-8), et ne reparut plus depuis qu'avec les œuvres satiriques de Courval-Sonnet, dont elle formait déjà la seconde partie en 1622 (Paris, Rolet Boutonné, in-8). Cette édition de 1622 contient 32 épitaphes ou tombeaux en vers, à la louange de ses parents et de ses amis, parmi lesquels on remarque Jean Le Houx, l'auteur des *Vaux-de-Vire*.

Elle offre aussi une particularité qui paraît lui être spéciale, c'est que les satires, dont les titres étaient déjà passablement pédants, s'y montrent parées de vocables grecs à peu près incompréhensibles. Les cinq premières sont intitulées : 1° Anti-Simonie, 2° Anti-Ierasylie, 3° Anti-Decatophilacie, 4° Anti-Diaphthorie, 5° Anti-Philoscopie, qui répondent aux titres des cinq

premières satires de l'édition de 1627. Les sept dernières (qui sont une reproduction divisée mais complète de la *Menippée*, et qui formeront plus tard la troisième partie de l'édition 1627, sous cette désignation : Suite des exercices de ce temps), sont affublées de masques non moins bizarres, savoir : 1° Anti-Zygogamicie, 2° Antipathie et Discrasie, 3° Clero-Ceranie, 4° Cataphronésie, 5° Tyrannidoylie, 6° Dyscolopenie, et 7° Tymitithelie.

L'édition de 1623 est à peu près identique à la précédente; celle de 1627 (Rouen, Guill de la Haye, trois parties in-8) ne contient plus les 32 épitaphes; mais elle présente, en plus des satires déjà publiées, une suite de 12 satires nouvelles qui sont à mon sens les plus intéressantes de l'œuvre curieuse de Courval-Sonnet, si toutefois elles sont de lui.

En effet, les satires contre les abus et les désordres de la France, bien qu'elles aient le mérite d'annoncer des tendances réformatrices et des opinions fort libérales pour le temps, ont perdu leur actualité, en ce sens que ces désordres et ces abus si amèrement critiqués ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir historique. Quant

aux diatribes contre les femmes, elles ont le tort d'être écrites par un médecin, blasé sur bien des détails qui blessent les convenances et la pudeur. Ajoutons que ce médecin abuse quelquefois jusqu'au cynisme de la permission d'être technique.

Mais les nouvelles pièces, qui composent *les exercices de ce temps*, sont de vraies peintures des mœurs bourgeoises et campagnardes au XVIIe siècle. Elles ont le même droit à notre intérêt que les tableaux de Teniers, de Van Ostade, ou ces fameuses Noces flamandes de Rubens. Le satirique normand nous fait voir et toucher du doigt les ridicules, les grossièretés, les vices qu'il entreprend de flageller. Les conversations des personnages qu'il met en action sont de véritables scènes de comédie. Nous suivons les jeunes muguets et les coquettes, du bal à l'église, du sermon au cours; nous sommes mis au fait de leurs intrigues, de leurs toilettes, de leurs divertissements; nous entrons dans le carrosse de magistrats en promenade et nous écoutons les niaiseries qu'ils débitent gravement; nous assistons à un souper improvisé chez un hobereau campagnard; nous pénétrons jusque dans

la chambre de l'accouchée, où nous assistons au travail de madame, au bavardage des commères et aux angoisses du pauvre mari; tout cela conté avec une naïveté malicieuse, tout naturellement et à la bonne franquette.

Les *Exercices de ce temps* ont été réimprimés à part (à Rouen, chez Laurens Maury, 1631, in-4) avec cette mention, *revus et corrigés par l'autheur en cette dernière édition*. Dans cette publication figurent deux pièces nouvelles, portant à quatorze le nombre total des satires qui composent cet ouvrage. Ils ont encore paru à Rouen chez de La Mare, 1645, in-8; chez David Ferrand, 1657, in-8; et chez le même, sans date, petit in-12.

C'est à tort qu'ils ont été attribués à Robert Angot, sieur de l'Éperonnière, ayant été mal à propos confondus, à cause de la ressemblance du titre, avec les *Nouveaux satyres et Exersices gaillards de ce temps* (Rouen, M. Lallement, 1637, in-12), qui forment un ouvrage entièrement distinct et séparé.

Le style et l'orthographe spéciale de Robert Angot ne permettent pas de le reconnaître pour l'auteur des *Exercices de ce temps*. Mais ce

dernier ouvrage diffère tout autant de ceux de Courval-Sonnet, que de ceux de Robert Angot.

M. Armand Gasté, dans un travail publié dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et arts de la Sarthe* (1er et 2e trimestre 1871), a écrit les lignes qui suivent :

« Jamais poète n'a abusé comme Sonnet de Courval de la répétition fatigante de la même idée, en des termes différents, plus pédants les uns que les autres... Entraîné par sa verve (verve incontestable), grisé par le bruit des mots qui tombent de sa plume et résonnent comme des grelots, il court, il court encore et ne s'arrête que lorsqu'il est essoufflé, rendu. Il ne fait pas grâce d'une syllabe, et quand il se mêle d'être érudit (ce qui lui arrive à chaque page), il ne laisse respirer son lecteur que lorsqu'il a vidé tout son sac... Enfin le désir de mettre partout et à tout prix des ornements, et l'horreur du style simple et naturel le conduisent tout droit au trivial et au burlesque. »

« Eh bien ! » continue-t-il, « le style n'est *plus du tout* le même dans les *Exercices de ce temps*. J'y trouve souvent une grande et fastidieuse prolixité; mais la pédanterie, mais les termes

savants, mais l'enflure, mais l'amplification à outrance... je ne retrouve plus tout cela, comme dans les satyres authentiques. »

Ainsi parle M. A. Gasté, et, en effet, il suffit de prendre à peu près au hasard un fragment dans les *Satyres contre les Abus et Désordres de la France,* et un autre, dans les *Exercices de ce temps*, pour que la différence du style saute aux yeux.

Voilà d'abord un passage de la *Satyre contre les Gardes-Dismes* ou *Custodinos :*

O que les sacremens sont bien administrez
Par ces foudres de Mars, ces evesques sans mitre,
Sans crosses, ces abbez et ces curez sans tiltre,
Ces Caucazes d'orgueil, ces furieux Rolans,
Ces querelleux mutins, ces chevaliers errans.
Tous ces grands avaleurs de charetes ferrées,
Ces corsaires cruels, ces geans Briarées,
Ces renieurs de Dieu qui menassent les cieux,
Et qui croient qu'on les doit adorer comme dieux ;
Curez à courte robbe, evesques à casaque,
Qui pour crosse ont l'espée, et pour mitre le casque,
Et pour rocquet plissé le corcelet doré,
Pour chappe sur le dos un manteau chamarré
D'un superbe clinquant sur très fine escarlatte,
Doublé de toile d'or qui par la ruë esclatte.

Ainsi sera vestu ce grand prelat guerrier,
Cét evesque de cour, qui se fait charier
Au Louvre et au palais plus souvent qu'à l'église,
Ou bien chez les seigneurs et dames qu'il courtise.
Qu'il fait beau voir ces gens jouyr des eveschez,
Et, l'espée au costé, remettre les pechez,
Prescher, monter en chaire avecques la cuirasse,
Comme sur un espron, boulevard, ou terrasse,
Où ils ont de coustume animer leurs soldats
Et les encourager aux bresches et combats, etc.

Voici maintenant un morceau tiré de *la Pourmenade, Satyre V des Exercices de ce temps :*

— Cocher qu'on se depesche ! icy proche advancez,
— Bon jour, belle, bon jour ! tu nous as devancez ?
Nous allions te trouver. Es-tu pas à tout faire ?
— Je suis du tout à vous, car je n'ai nulle affaire.
Où va-t'on de ce pas ? — Prendre ce cavalier
Dont il est tant de bruit. — Il est trop journalier,
Son humeur ne me plaist ; tantost il aime à rire,
Quelquesfois tout resveur pas un mot ne veut dire.
— N'importe, il le faut prendre ; il se repaist d'honneur.
Servons-nous de sa bourse et quittons son humeur.
— Allons donc vistement ; je veux monter derrière,
Car le cœur me bondit quand je vay en arrière.
Vous gastez mon collet, Monsieur. Tout doucement !
Il emporte ma houppe. O Dieu, que de tourment !

22

C'est assez pour mourir! Vous rompez ma dentelle.
— Laissez cela, Monsieur, laissez ceste donzelle.
— Il pile sur ma robbe. Et bien! vous mocquez-vous?
Frappez dessus son dos, assomez-le de coups!
— Vrayment je n'en peux plus; dà je n'y voy que rire.
Or sus j'ai pris ma place. Et bien, qu'en veut-on dire?
— Vous estes tout plaisant : à quoy bon tous ces jeux,
Pour gaster un collet et chifoner des næuds?
— J'aime à passer le temps sans offencer personne.
— Quand mes nœuds sont gastez je n'ay pas qui m'en
[donne.
— Mon cœur, pardonne-moy. S'il ne tient qu'à cela
Que ne soyons amis, ma belle, touche-là.
A ce soir de retour, sans mentir, je te jure
Que je t'en veux donner une autre garniture.

Ce sont là deux morceaux d'un style tout différent, et, plus on lit les deux séries de satires, plus on a peine à se figurer qu'elles sortent de la même plume. Il y a sans doute de la verve et une indignation bien sentie dans le premier fragment; mais quelle emphase! quelle verbosité! quelle pédanterie! et aussi quelle négligence et quelle pauvreté de rimes (*Rolands, errants; casaque* et *casque!*). Dans le second, au contraire, c'est une vivacité d'allures,

une aisance de dialogue, des phrases courtes, serrées, auxquelles il n'y a rien à retrancher, et qui disent tout ce qu'elles doivent dire.

J'ajouterai que l'auteur des *Exercices de ce temps*, était non-seulement Normand, mais Rouennais. Tous les lieux qu'il désigne se rapportent à Rouen et aux environs. — Enfin, ce qui tranche toute incertitude, il était attaché au barreau (ce qui résulte du début de la VI[e] satyre : *le Cousinage*), tandis que Sonnet n'a jamais su un mot de droit ni abandonné l'exercice de la médecine; qu'enfin il demeurait à Vire, et que, s'il fait allusion à quelque localité, c'est toujours à Vire et à ses environs.

Quant au poète anonyme qui a composé *les Exercices*, que ce soit Jean Auvray, l'auteur du *Banquet des Muses*, que ce soit un certain Bezançon, dont la *Satyre du temps* a une fois été ajoutée à la *Satyre Ménippée* de Courval, que ce soit un autre encore plus inconnu, je crois bien difficile de soulever un masque, sous lequel on ne trouve pas de visage.

Enfin une dernière question se présente, à savoir comment Sonnet a pu autoriser son édi-

teur à publier sous son couvert l'œuvre d'un autre. Il y aurait alors lieu d'adopter l'opinion qui le fait mourir en 1627, et de supposer que le libraire Guillaume de Lahaye, exploitant le regain de popularité que la mort donnait à Courval, aura voulu en profiter pour assurer, à l'aide d'une supercherie, le succès de satyres inédites mises au jour par un poëte, qui avait quelque secrète raison pour ne pas se compromettre.

Il ne reste plus qu'un mot à dire sur les poésies inédites de Courval et sur ses œuvres en prose. Les poésies inédites, sauf certaines satires contre les usuriers, les chicaneurs, les charlatans et la vanité, superfluité et inconstance des habits, semblent peu regrettables. C'était des amours de Francine, des mélanges poétiques, tels que sonnets, stances, odes, discours, élégies, etc., tous poëmes qui ne peuvent guère supporter la lecture s'ils ne sont revêtus d'une forme poétique dont notre auteur ne possède pas les premiers éléments.

Les autres œuvres de Courval-Sonnet consistent dans la Satire (en prose) contre les charlatans et pseudo-médecins empiriques, etc.

(Paris, J. Millot, 1610, in-8), et les Tromperies des charlatans découvertes (Paris, Rousset, 1619) qui ne sont qu'un abrégé du premier ouvrage. On y trouve certains passages assez curieux, notamment ceux où Sonnet raconte « qu'il a vu en Avignon des charlatans qui, pour faire expérience de leurs onguents et baumes miraculeux, se perçoient les membres avec des poignards... et de fait, lors qu'ils paroissoient le lendemain en public..., les spectateurs estoient tout étonnés qu'il n'y apparoissoit qu'une legere cicatrice.» (p. 100.) — Il parle un peu plus loin « d'un effronté charlatan, *il signore Hyeronimo*, qui avoit fait ériger un theatre dans la cour du Palais, où il montait un superbe équipage, la grosse chaisne d'or au col; il desployoit les maistresses voiles de son cajol... pour louanger les vertus et admirables propriétés de ses unguens, baumes, huiles, extractions, quintessences, distillations. Et afin qu'il ne manquast rien à la charlatanerie, avoit quatre excellents joueurs de violon, qui avoient séance aux quatre coings de son theatre, lesquels faisoient merveilles, assistés d'un insigne bouffon ou plaisant de l'hostel de Bourgongne, nommé *Galinette*

la Galina, qui de sa part faisoit mille singeries, tours de souplesse et bouffonneries, pour amuser et attirer le peuple, lequel s'approchoit comme à la foule... Et, pour expérimenter les vertus divines et admirables d'un unguent... il se brusloit brusquement les mains avec un flambeau allumé jusques à se les rendre toutes ampoulées; puis se faisoit appliquer son unguent, qui les guarissoit en deux heures. » Il arrachoit aussi gratis les dents, sans exciter aucune douleur, sans autre instrument ou polican que ses deux doigts, ce que Courval explique par l'application d'une poudre stupéfiante et d'une autre poudre caustique, « qui déracinoit si bien la dent qu'elle tomboit quelquefois sans qu'on y touchât (p. 101 à 108).

Il s'élève non-seulement contre les charlatans, mais aussi contre les médecins qui n'étaient pas de la même école que lui; enfin il fait la guerre à certaines superstitions médicales populaires, et toutefois, par une singulière contradiction, il se montre crédule pour une foule de préjugés non moins ridicules que ceux dont il se moque à juste titre.

Dans cette œuvre longue et diffuse, l'auteur

semble n'avoir eu d'autre but que de faire son propre éloge, aux dépens des charlatans et des autres médecins. Nous en avons extrait ce qu'elle nous a semblé offrir de plus piquant. Nous nous arrêterons encore moins sur la « Défense apologétique contre les censeurs de la satire du mariage et la response à la contre-satyre ». Ces factums en prose, imprimés en 1609, 1610 et 1623, à la suite de la *Ménippée* contre les femmes, attestent seulement avec quelle vivacité l'auteur avait été attaqué et quelle peine il avait eue à se défendre contre ses détrac teurs.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en résumant la conclusion de la savante étude consacrée par M. Eugène de Beaurepaire aux satires de Sonnet de Courval.

« En relevant l'intempérance du langage de Sonnet, ses écarts de goût, son outrecuidance et son cynisme, qui ne dépasse pas celui de Régnier, on doit lui tenir compte de sa richesse de descriptions, de son esprit observateur et de cette inspiration sarcastique qui donne à sa satire sa principale valeur......... Très-éloigné de Vauquelin de la Fresnaye pour la perfection

littéraire, il reproduit beaucoup mieux la physionomie de son temps, et avec Auvray et Angot de l'Éperonnière, il forme un groupe de satiriques réalistes qui a son importance dans l'histoire de Normandie. »

« Pamphlétaire irrespectueux et grossier, il a toutefois compris le besoin d'une transformation générale ; il a compati à la misère des basses classes et a combattu la rapacité des traitants, le ridicule des gentilshommes d'aventure et le luxe insolent des abbés commendataires. Après avoir décrit les raffinements du luxe et la bigarrure des costumes, après avoir pénétré avec une curiosité sensuelle dans les plus mauvais lieux... il a retrouvé tout à coup une honnêteté d'aspirations inattendue ; il a rêvé un royaume sans division, une organisation équitable des impôts, la suppression de la vénalité des charges, la justice respectée comme un sacerdoce, et la religion recouvrant l'auréole de sainteté, le prestige des anciens jours. »

C'est ainsi que M. Eugène de Beaurepaire s'exprime sur le compte de Sonnet de Courval ; sous le poète en apparence sans vergogne, il a su démêler l'esprit judicieux, l'âme à la fois

humaine et libérale, il a enfin marqué la place exacte que doit occuper dans l'opinion de ceux qui lisent, qui observent et qui pensent, le Juvénal bas-normand.



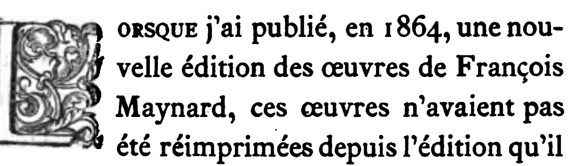


LE PRÉSIDENT

FRANÇOIS DE MAYNARD

POËTE TOULOUSAIN[1]

(1582-1646)



Lorsque j'ai publié, en 1864, une nouvelle édition des œuvres de François Maynard, ces œuvres n'avaient pas été réimprimées depuis l'édition qu'il en a donnée lui-même en 1646, quelques mois avant sa mort; aussi, ses poésies devenant de plus

1. Dans cette notice est encadrée celle de Guillaume Colletet, qui était conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre.

en plus rares, n'était-il connu du public que par un petit nombre d'épigrammes insérées dans les choix de poésie, et par le vers où Despréaux l'a enclavé entre deux autres charmants esprits de la même époque, et où le satyrique, un peu jaloux peut-être de leur spirituelle malice, dit à propos du *sonnet* :

> *A peine dans Gombaut,* Maynard *et Malleville,*
> *En peut-on admirer deux ou trois entre mille.*

Maynard méritait mieux, et s'il n'a pas été prisé autant qu'il en était digne, si le silence de la postérité a suivi celui de ses contemporains, il paraît juste de l'attribuer à la causticité de son génie, qui a dû lui susciter une foule d'ennemis. En effet, si la finesse de ses épigrammes tirées de Martial et quelquefois salées à la gauloise, a encore du piquant aujourd'hui, combien plus n'en devait-elle pas avoir quand les lecteurs mettaient un nom sous chaque portrait.

Quelques-uns, toutefois, ont rendu hommage à cet esprit fin et délié.

Malherbe, qui reconnaissait pour ses élèves Touvant, Colomby, Racan et Maynard, disait que ce dernier était celui qui faisait le mieux des

vers ; mais qu'il n'avait point de force, qu'il s'était adonné à un genre d'écrire auquel il n'était pas propre et qu'il ne réussirait point dans l'épigramme, parce qu'il n'avait pas assez de pointe.

Cette opinion, un peu sévère, a été atténuée par Pelisson

« Le jugement que Malherbe fait de Maynard, dit-il, est assez conforme à celui de beaucoup de personnes intelligentes. Il faut avouer pourtant qu'il a merveilleusement réussi en plusieurs parties de ses épigrammes, particulièrement en celles qu'il a imitées des anciens... » Théophile, dont j'avoue néanmoins que l'esprit est beaucoup plus à estimer que le jugement, a dit que son épigramme *sembloit avoir de la magie* (*Histoire de l'Académie*, édition Livet. *Paris*, *Didier*, 1858, in-8, tome I, page 207.)

Balzac, qui était très-lié avec Maynard, lui a adressé son apologie, sous le nom de Ménandre.

Il était fort bien vu dans les cercles des *vraies* précieuses et Saumaize, dans son Dictionnaire des Précieuses, l'appelle *Martianus*.

Richelet, dans son Traité de l'Épigramme, en tête du *Recueil des plus belles épigrammes*

(*Paris*, *Leclerc*, 1698, 2 vol. in-12), admire le charme de son élocution et la beauté du tour de ses vers. — Le Pays (*Nouvelles Œuvres*, tome II, lettre 36) le cite avec éloge. — Le P. Menestrier (*Représentations en musiques anciennes et modernes*, page 147) fait une singulière remarque, c'est que Maynard a un grand nombre de vers composés presque entièrement de monosyllabes tels que :

Il est grand dans la paix, il est grand dans la guerre...
Ses yeux, depuis deux ans, n'ont rien fait que pleurer...
Mais je veux mal au Dieu qui m'en a tant appris, etc.

Ce qu'on n'a pas remarqué alors, et qui donnerait à Maynard, s'il vivait dans notre siècle (où le mécanisme du style a été poussé si loin), une place élevée parmi nos poëtes, c'est la ciselure exquise de ses vers et une richesse de rimes qui est à peine égalée de nos jours et qui était inconnue aux poëtes de son époque.

Voltaire, ce juge sévère et délicat, a dit de Maynard que ses vers étaient *heureux*, *purement écrits*, et qu'il en a laissé de *fort beaux*.

La vie de Maynard a été écrite par Pelisson, dans son *Histoire de l'Académie*, dont M. Char-

les Livet a donné une récente et précieuse édition que nous avons déjà citée. Nous aurions pu nous borner à reproduire cette biographie et les notes excellentes qui l'aceompagnent, mais elle se trouve entre les mains de la plupart des hommes de goût, et d'ailleurs nous avons rencontré dans l'*Histoire des poëtes françois* de Guilllaume Colletet, naguère conservée manuscrite à la Bibliothèque du Louvre (f. 2398), une notice sur notre poëte, qui aura aux yeux des curieux l'avantage d'être inédite.

Nous intercalerons dans ce morceau des passages destinés à le compléter, en faisant observer que, de Pelisson ou de Colletet, l'un des deux a évidemment copié l'autre, à moins qu'ils n'aient puisé tous deux aux mêmes sources, c'est-à-dire aux Mémoires sur la vie de Maynard que Pelisson dit avoir reçus de Charles Maynard, son fils[1]. (Tome I, page 199, édition Livet.)

Colletet commence par quelques notes rapides sur le père de François de Maynard, qu'il

1. Ce Charles de Maynard doit être plutôt le petit-fils du poëte, car nous verrons plus loin que son fils était mort avant lui.

appelle *Gérard*, bien que celui-ci ait signé *Géraud* de Maynard, et sur son aïeul Jean :

« Gérard de Maynard, natif de Saint-Céré, eut pour père Jean, dont la doctrine fut grande, quoique nay dans un siècle où les belles lettres ne commençoient qu'à fleurir. Sous le règne de François I[er], il fit imprimer un commentaire sur les psaumes de David, qui se voit encore dans les Cabinets des curieux.

« Gérard quitta le lieu de sa naissance pour aller monster les belles lumières qu'il avoit acquises dans le droit, en un plus grand théâtre que celuy là. Il y fust conseiller et exerça sa charge très dignement.

« Il fut tousjours fixe dans le service du Roy, en un temps où les guerres civiles avoient déjà partagé toutes les cours souveraines, jusques à ce que le Parlement de Toulouse, estant opprimé par le pouvoir que le duc de Joyeuse s'y estoit acquis, et divisé de telle sorte que la plupart des conseillers furent contraints d'en sortir pour aller demeurer à Chasteau-Sarrazin, il fallut qu'il cédast au temps, et qu'il se retirats comme les autres. Se trouvant là trop près des malheurs publics, il ayma mieux quitter tout à

fait sa charge et aller finir ses jours au lieu où il les avoit commencés; puisque la fureur publique ne lui permettoit pas de les employer pour la gloire de son maistre. Dans cette oysiveté, et pour divertir sa retraite, il composa ses Arrests, que presque tous les parlements de France regardent comme des préjugés[1]. Il eust ce bonheur de jouir pendant sa vie de la gloire de son travail et de le voir traduit en plusieurs langues, Mais celuy qu'on doit estimer le plus grand pour luy, c'est d'avoir mis au monde deux fils qui, estant venus dans un siècle plus poly que le sien, avoient aussy une érudition plus polie et plus chastiée.

« Jean, son fils ayné, luy succéda à ses biens et à son office de conseiller, dans lequel il acquist une estime très-grande pour le peu de temps que la mort lui permit de l'exercer.

« François, son autre fils, naquit à Thoulouse[2] et s'est rendu illustre par la beauté et la *pré-*

1. On dirait aujourd'hui *des précédents.* Voici le titre du livre : *Notables et singulières questions du droit écrit, décidées et jugées par arrets memorables de la Cour sourerain-du Parlement de Toulouse* (1638, in-folio.)
2. En 1582.

sence [1] de son esprit. Ses vers, dont toute la France admire le tour et la force du langage, le font passer pour un des premiers en cet art, et cette bienheureuse facilité dont il est besoin à la composition de l'épigramme a fait dire que la sienne sembloit avoir de la magie [2], et qu'il n'avoit point eu d'égal en nostre langue en cette manière de poëme. Pour cette raison, il a été appelé *le Martial François*. Un galant homme qui vit encore avoit accoustumé de luy donner tous les premiers jours de l'an pour ses estrennes un Martial tout doré et parfumé. »

Pelisson nomme ce galant homme, qui était M. de Caminade, président au parlement de Toulouse.

Le Pays dit, dans ses Nouvelles Œuvres (tome II, lettre 36[e]) : « Dans sa jeunesse, il (Maynard) fut secrétaire de la Reine Marguerite (de France, reine de Navarre), qui aimoit les vers et qui les savoit faire. Elle étoit si persuadée de la facilité que son secrétaire avoit pour la poésie et de la netteté de son expres-

1. Je ne suis pas sûr de ce mot ; on pourrait lire aussi *puissance*. Mais, hélas ! le M. S. n'existe plus !

2. C'est Théophile qui a dit cela.

sion que, quand elle avoit conçeu quelque chose de beau, elle le couchoit sur le papier, sans soin et dans le désordre de la première conception, et puis, le donnant à Maynard, elle lui ordonnoit de le ranger et de le mettre en vers. Il le faisoit d'une manière si aisée et si galante, qu'elle avoit coutume de dire que Maynard étoit un orféyre excellent, qui savoit admirablement mettre les pierreries en œuvre. »

Deux des pièces que Maynard a composées sous l'inspiration de cette princesse, à l'occasion de la mort d'un de ses favoris [1], tué en 1606, à Paris, ont été, avec quelque autres, insérées dans le *Parnasse des plus excellents poëtes de ce temps*.

Le premier ouvrage dont Maynard fit l'objet d'une publication, fut *le Philandre*, poëme pastoral écrit en sixains, en vers de huit syllabes et divisé en cinq livres.

Ce petit volume, composé dans la manière du *Sireine* d'H. d'Urfé et des *Changements de la bergère Iris* de Delingendes, est écrit dans

1. Le beau *Date*, tué d'un coup de pistolet par le jeune *Vermon*, à la portière du carrosse de la duchesse. (De Labouïsse-Rochefort, *Lettres sur F. de Maynard*. Toulouse 1646, in-18.)

un style assez facile. En voici la rapide analyse :

Le berger Philandre rencontre dans un bocage une bergère dont il devient ardemment épris. Quelques jours après, il s'enhardit à lui déclarer son amour, auquel la bergère feint d'être insensible. Un peu plus tard, ils se rencontrent de nouveau ; leur mutuelle passion se manifeste,

Et Philandre est tout à Florise.

Mais la jalousie de Lysis vient troubler leur amour ; puis un orage éclate et Philandre est emprisonné par la chute d'un rocher, dans une caverne où il cherchait Florise. Celle-ci, à qui Lysis a persuadé que son amant est mort, va se plaignant dans les bois. Philandre, qui l'entend, lui répond du fond de sa caverne. Elle croit que c'est l'âme de son ami qui lui parle, et quand, par un effort violent, Philandre parvient à renverser l'obstacle qui l'emprisonnait, elle s'enfuit effrayée. On ne comprend pas trop comment ils ne se rencontrent pas. Toutefois, Florise, toujours persuadée de la mort de Philandre, cède assez facilement à l'amour du

berger Lyridan, et consent à s'unir à lui.

Philandre, cependant, résiste à l'amour d'une autre bergère, et revient pour mourir dans les bocages où il a aimé.

... Il vit dessus un mont
Mainte bergère d'un pied prompt
Courir au temple d'Hyménée.
Ce temple estoit dedans le bois,
Où il possédoit autrefois
Le cœur de Florise la belle,
Qui, las ! ayant peu l'oublier,
Alloit pour Lyridan lier
Son cœur d'une chaisne éternelle.

Florise, en revoyant son Philandre près d'expirer, se précipite vers lui. Les cérémonies du mariage sont interrompues ; chacun se disperse. Philandre, dit la belle,

Philandre est celuy seulement
Pour qui je vis plus longuement,
Que seul je veux et que seul j'aime.

Vers le soir, les deux amants, réconciliés, retournent ensemble aux bois où ils sont heureux. Mais le jaloux Lyridan les a suivis, et, tandis qu'ils se promènent au bord d'un précipice, il frappe Philandre d'un coup de poi-

gnard. Celui-ci tombe, et en tombant entraîne Florise au fond de l'abîme, où l'assassin se précipite après eux. Les funérailles des trois victimes terminent l'ouvrage. L'auteur conclut par cette réflexion :

Aussi bien le contentement
Ne dure icy-bas longuement,
Que quelque soin ne le traverse.
Après les jours viennent les nuits ;
Après les joyes les ennuis ;
Et puis la mort qui tout renverse.

Ce n'est que longtemps après la publication du *Philandre* qu'il faut placer la réception de Maynard à l'académie des Jeux floraux. Pélisson en parle incidemment et tout à la fin de sa notice, où il s'exprime en ces termes :

« Les juges des Jeux floraux de Toulouse, à qui M. de Caminade presidoit alors, le reçurent dans leur corps, bien qu'il n'eût pas disputé et gagné les trois Fleurs, suivant la coutume. Et comme ils avoient autrefois donné à Ronsard un Apollon, et à Baïf un David d'argent, ils résolurent, avec beaucoup d'éloges, qu'on donneroit à Maynard une Minerve de même matière; mais, à la honte de notre siècle, les Capi-

touls, qui sont les seuls exécuteurs de ces délibérations, ou par avarice, ou par négligence, n'accomplirent jamais celle-là, comme on peut voir par l'épigramme qui est dans ses œuvres, avec ce titre : *Sur une Minerve d'argent promise et non donnée.* » (*Pélisson*, t. I, p. 208.)

M. de Labouïsse, qui avait fait sur notre auteur de longues et patientes recherches, dit que le vote au sujet de Minerve eut lieu le 2 mai 1638.

Maynard fut vraisemblablement reçu après le vote et la date que donne M. Labouïsse me semble encore confirmée par la publication faite à Toulouse, cette même année 1638, des *Pièces nouvelles de M. Maynard.*

C'est donc à tort qu'on placerait la réception de notre auteur avant son voyage en Italie. Colletet poursuit ainsi sa notice :

« Messieurs de Thoulouse, pour honorer son mérite et leur compatriote, l'estimèrent digne du présent d'une Minerve d'argent, honneur qui n'avoit jamais esté accordé avant luy qu'au seul Ronsard[1]. Mais s'il avoit eu en France l'hon-

1. Colletet se contredit. Ainsi qu'il le rapporte ci-dessus, c'est bien un Apollon d'argent qui avait été donné à Ronsard, et non une Minerve, quoi qu'en dise aussi Binet, dans la *Vie de Ronsard.* — Pélisson rectifie le fait.

neur et l'estime de gens de la plus haute condition, comme il se voit par les lettres qu'ils lui ont escrites et qui sont encore dans son cabinet, il n'acquit pas moins celle des plus grands personnages d'Italie, pendant le séjour qu'il fit à Rome, l'an 1634, avec M. de Nouailles, qui y estoit pour lors ambassadeur[1]. Urbain VIII l'honora mesme souvent de sa conversation, et, dans cette grande cognoissance que ce savant pontife avoit dans les lettres sacrées et profanes, il se plaisoit à lui communiquer souvent ses ouvrages et à s'entretenir avec luy de la finesse de la poésie. Ce fut alors qu'il fit imprimer la sienne, dont il voulut bien luy faire l'honneur luy mesme de luy en donner un exemplaire, de cette mesme main qu'il porte les clefs de saint Pierre, et qui est la distributrice des bénédictions [2].

« Si le pape avoit de l'estime pour luy, on

1. Au commencement de mars 1634, il partit par eau de Lyon avec M. de Noailles, comte d'Ayen, qui remplaçait le comte de Bressac, ambassadeur auprès de Sa Sainteté. Leur galère ayant été démantelée par la tempête, ils n'arrivèrent à Civita-Vecchia que le 10 avril. (De Labouïsse.)

2. Voilà une phrase singulièrement amphigourique, et au travers de laquelle on a bien de la peine à comprendre que c'est Urbain VIII qui fit imprimer ses ouvrages et les offrit à Maynard.

peut dire que le cardinal Bentivoglio, ce grand ornement de l'Église romaine, faisoit un cas particulier de luy et de son amitié. Les lettres qu'il luy escrivit après son départ de Rome en sont des marques très-glorieuses. Il passa une partie de sa vie dans le grand monde, sans y augmenter sa fortune, et en un siècle pourtant où presque tous ses compagnons acquirent du bien et de la réputation. Il fut président au baillage d'Aurillac et honoré d'un brevet de conseiller d'estat. Mais enfin, lassé de l'embarras de la Cour et de la chicane du Palais, il se retira chez luy pour vaquer, quelque temps avant sa mort, à l'estude de la philosophie. Ces quatre vers, qu'il fit mettre sur la porte de son cabinet, apprennent l'estat de sa fortune et de son âme :

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des grands et du sort,
C'est icy que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Et ceux-cy, que le révérend père Thibon fit pour luy sur le mesme sujet, méritent bien d'y estre adjoutez :

Maynardus Franci non ultimus incola Pindi,

Musarumque vetus pariter, Themidisque sacerdos.
Jactatus dubiis malefidæ fluctibus aulæ,
Elapsusque foro, studiis melioribus ista,
Jam senior, curas animi statione locavi :
Et satyræ dumos et amorum lustra perosus,
Diva tibi dociles voveo Sapientia cantus.

« Il estoit agréable dans sa conversation, doux en ses mœurs et railleur parmy ses amys, au grand regret desquels il mourut, âgé de soixante-quatre ans, le 28e décembre 1646. »

Colletet termine ainsi sa notice, sans même dire que Maynard fût de l'Académie française. Pélisson écrit qu'il en fut nommé d'abord ; cependant il résulte de ses lettres, citées en notes par Charles L. Livet, qu'il ne fut pas de l'Académie dès sa fondation. « Je vois bien, écrit-il à son ami de Flotte, que sur la fin de vos ours vous serez déclaré auteur et canonisé par MM. de l'Académie. *Si j'ai l'honneur d'y entrer*, je leur en ferai la proposition. » Cela n'est pas étonnant quand on pense à l'espèce d'aversion que le cardinal de Richelieu avait pour lui. Maynard, qui le désignait dans ses lettres sous le nom de *Ferragus*, s'était attiré cette disgrâce par sa fidélité au maréchal de Bassompierre et

au comte de Cramail [1], dans le temps même que le cardinal les tenait prisonniers à la Bastille. En outre Maynard, toujours besoigneux, demandait sans cesse, et le cardinal, au dire de Pélisson, « aimoit qu'on ne lui demandât rien, et qu'on lui laissât la gloire de donner de son propre mouvement. Tant il y a qu'il rebuta cette belle épigramme de lui, qui commence :

Armand, l'âge affaiblit mes yeux, etc.

Et même, à ce que l'on dit, fort brusquement, contre sa coutume. Car ayant ouï la fin, qui dit :

Mais s'il demande en quel emploi
Tu m'as tenu dedans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde ?

Il répliqua en colère : *Rien!* Cela fut cause des vers que Maynard fit contre lui après sa mort. Il fit encore un voyage à la Cour sous la régence de la reine Anne d'Autriche, et c'est là que je l'ai vu et connu. » (Pélisson, t. I, p. 197-198.)

« Sa taille n'étoit pas des plus grandes et il

1. François de Bassompierre (1579-1646), auteur des *Mémoires*, et Adrien de Montluc, comte Cramail ou Carmain (1568-1646).



devint assez replet sur la fin de ses jours. Il étoit d'une humeur agréable en conversation, aimant extraordinairement la réjouissance et la bonne chère, mais pourtant homme d'honneur et bon ami.

« C'est de ses vers qu'il a tiré sa plus grande gloire, et véritablement il faut avouer qu'ils ont une facilité, une clarté, une élégance et un certain tour que peu de personnes sont capables d'imiter. Deux choses, si je ne me trompe, ont produit principalement ce bel effet. Premièrement il affecte de détacher tous ses vers les uns des autres, d'où vient qu'on en trouve souvent cinq ou six de suite qui ont leur sens parfait :

Nos beaux soleils vont achever leur tour.
Livrons nos cœurs à la merci d'Amour.
Le temps qui fuit, Cloris, nous le conseille.
Mes cheveux gris me font déjà frémir.
Dessous la tombe il faut toujours dormir.
Elle est un lit où jamais on ne veille.

« En second lieu, il observe dans ses expressions une construction simple, naturelle, où il n'y ait ni transposition ni contrainte ; de sorte qu'encore qu'il y travaillât avec un soin incroya-

ble, il semble que tous ces mots lui sont tombés fortuitement sous la plume et que, quand il eût voulu, il auroit eu peine à les ranger autrement. » (Pélisson, t. I, *passim.*)

Un jour qu'il écoutait des vers de son fils, il vint à un lieu où il y avait un mot hors de sa place et qui faisait équivoque, bien que la force du sens éclaircît le passage. Il se le fit lire à plusieurs reprises, feignant de ne pas comprendre, et enfin s'adressant à son fils : « Ah! mon fils, à cette fois là, vous n'êtes pas un Maynard, car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles en cette sorte. »

Maynard était tellement amoureux non-seulement de la clarté du style, mais aussi de la forme du vers, que ce fut lui qui posa comme règle le repos à la fin du troisième vers dans les sixains, et, dans les dixains, le repos à la fin non seulement du quatrième, mais aussi du septième vers. Et pour bien marquer ce repos, il fit imprimer ses épigrammes qui sont presque toutes en dixains, comme des sonnets auxquels manquerait le premier quatrain.

Ces divers repos avaient déjà été observés avant lui par la plupart des poëtes; mais par

instinct harmonique, et non pour suivre une règle établie.

Il voulut aussi modifier les règles du sonnet et ne pas faire rimer entre eux les deux quatrains qui le commencent. Mais ce changement, essayé de concert par Malesherbe et par lui, ne fut pas adopté, et Boileau

Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille.

Maynard resta seul fidèle à ce sonnet *licentieux* ou *libertin*, comme on disait alors (on dirait aujourd'hui *irrégulier*) et presque tous ceux qui sont dans ses œuvres sont ainsi faits.

Le volume in-quarto qu'il donna en 1646 fut en réalité son testament littéraire. Il put néanmoins jouir de son succès, y introduire quelques cartons pour rectifier les expressions critiquées par ses amis, et enfin toucher la gratification de mille livres que lui valut sa dédicace au cardinal Mazarin.

En effet, le livre porte cette mention : *Achevé d'imprimer le 15 juin* 1646, et Maynard vécut jusqu'au 28 décembre de la même année. Quelques incertitudes se sont élevées sur le lieu de sa

mort. M. de Labouïsse-Rochefort prétend qu'il mourut à Toulouse. Il désigne la maison mortuaire et l'église où il aurait été enterré. Mais les registres de la paroisse de Saint-Céré [1], qui sont aujourd'hui conservés à la maison de cette ville, témoignent que le *trentiesme du mois de décembre* (1646) *fut ensepulthré Monsieur M. E. François* MAYNARD, *président d'Orliat et Conseiller d'Estat en la Cour.*

Tous les doutes sont levés par cette pièce, dont je dois copie à un descendant de Maynard, M. Théodore de Lavaur de Laboisse, conseiller général du département du Lot et maire de Saint-Laurent-les-Tours, qui m'a communiqué avec une obligeance rare les documents les plus importants et les plus authentiques sur sa famille.

Maynard était d'une noble et ancienne descendance; il est toujours qualifié de *Messire*, et ses devanciers, dans les actes qui remontent jusqu'au XIIIe siècle, sont qualifiés de *Damoiseaux* et de *Chevaliers*.

Il épousa Françoise Galharde de Boyer, d'une

1. Saint-Céré, en Quercy, plus anciennement Saint-Espérie, est aujourd'hui l'un des chefs-lieux de canton du département du Lot.

maison noble de Toulouse dont il n'eut qu'un seul enfant, Charles de Maynard qui fut gentilhomme ordinaire du roi et épousa Louise (ou Elisabeth) d'André de la Ronade de Salers en Auvergne. Il était poëte, il était toute la joie et l'espérance de son père, qui eut la douleur de le voir mourir avant lui.

Il laissa quatre enfants mâles et quatre filles :

Charles, comme son père, gentilhomme ordinaire du roi, qui mourut au moment où il allait contracter un très bon mariage.

Philippe, le second, fut tué à la bataille de Ramilies ou à celle de Malplaquet, servant dans les chevau-légers de la garde.

Joseph, prêtre chanoine de Saint-Sernin de Toulouse, mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il s'était consacré au service des pauvres.

Enfin le plus jeune, *Géraud* 2e de Maynard, épousa Marie-Louise de Gouzon, de Saint-Céré. Leur fille unique fut mariée à Jean de Cambolas, conseiller à la grand' chambre du Parlement de Toulouse.

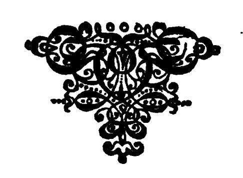
Je manque de renseignements sur sa descendance féminine.

Une fille de Charles de Maynard, Marie-

Charlotte, fut mariée en 1683 à l'érudit Guillaume de Lavaur, trisaïeul de M. Th. de Lavaur, à qui je dois ces documents précieux.

Les descendants actuels de François Maynard (ou Mainard, car c'est ainsi que signait le poëte) sont les Cambolas et les Castellane, de Toulouse; les Lavaur de Laboisse; les Cornély et les Latourette d'Ambert.

Il existe dans le Limousin une famille de Meynard (dont le nom s'écrit aussi Maynard), famille nombreuse et bien posée, dont les diverses branches se sont transplantées ailleurs, sans venir directement du poëte. Ces Maynard ont évidemment une souche commune, car les uns et les autres portent *une main* dans leurs armes; mais le poëte, ses auteurs et ses descendants, avaient spécialement pour armes propres : *d'or à la main dextre haute en pal de gueules.*





JACQUES DU LORENS

ET LE TARTUFE

Le fils de Me Poquelin, tapissier du Roi, ne s'était encore fait connaître que comme organisateur de l'illustre Théâtre, où se jouaient, avec un grand succès, les tragédies de Pierre Corneille. Médiocre dans le tragique, le jeune Molière excellait déjà, comme acteur, dans ces pièces à l'italienne, où les personnages improvisaient leurs rôles sur *scenario* tracé d'avance, et quelques-uns de ces canevas étaient de sa façon.

Un jour, en 1646, notre jeune *impresario* vit entrer chez lui un homme d'une soixantaine

d'années, encore vert, aux yeux vifs, à la mine sardonique, tout de noir habillé, dont la tenue sentait d'une lieue son magistrat de province, et qui lui parla à peu près en ces termes :

« Je ne crois pas, monsieur, qu'au milieu « des habits chamarrés qui encombraient hier « votre spectacle, vous ayez remarqué mon vête- « ment noir et mes cheveux gris. J'ai applaudi « des deux mains aux vers de M. de Corneille, « l'heureux rival de mon ami Rotrou; mais « cela ne m'a pas empêché de rire à gorge dé- « ployée à la farce où vous teniez le principal « rôle; et si, comme on le disait auprès de moi, « vous en êtes l'auteur, croyez-moi : renoncez « à la tragédie, où vous êtes médiocre; jouez des « comédies, écrivez-en même... et vous irez « loin!... Pardonnez cette franchise à un vieil- « lard; je n'ai jamais mâché la vérité à personne, « et souvent je l'ai dite à mes dépens; mais, « baste! en mon for intérieur, je ne m'en suis « jamais repenti. »

Après quelque temps de conversation, le vieillard se leva : « Vous ne me reverrez peut-être « jamais, monsieur; car je repars ce soir pour « ma province; mais permettez-moi de vous

laisser en souvenir ce livre de ma façon.

Resté seul, Molière ouvrit le volume que lui avait offert le vieil original.

C'était un in-quarto, frais sorti de la boutique de Sommaville et qui portait pour titre : Les Satyres de M. du Lorens, président de Chasteauneuf.

Le jeune comédien sauta la préface et lut :

SATYRE I

Que je suis dégouté de la plupart des hommes,
Plus je les considère, en ce temps où nous sommes!
Mais surtout je hay ceux dont le semblant est doux,
Qui n'entendent jamais la messe qu'à genoux ;
S'ils parlent, c'est de Dieu, de sa bonté suprême,
De se mortifier, renoncer à soy-mesme...
Après avoir tenu ce langage des Cieux,
Croirois-tu bien, Monsieur, qu'ils sont fort vicieux,
Et que celuy d'entre eux qui fait plus d'abstinence,
Dont la face est plus triste, a le moins d'innocence.
Est prest sans marchander à faire un mauvais tour,
Pour ne tenir parole à chercher un détour.
Il prend son avantage en concluant l'affaire,
Encor que comme un prêtre il dise son bréviaire.
S'il rit, c'est un hazard et ne rit à demy.
C'est avec un baiser qu'il trahit son amy!...

Après ses oraisons, est-il hors de l'église,
A son proche voisin il trame une surprise...
Il cajole sa femme et la prie en bigot
De faire le péché qui fait un homme sot.
Encor qu'il soit tenu plus chaste qu'Hippolyte,
Il est aussi paillard, ou plus, qu'un chien d'ermite ..
Au reste, à l'entretien il est si papelard,
Que vous ne diriez pas qu'il eût mangé le lard ;
A sa douce façon et modestie extrême,
Il paroist innocent, ou l'innocence même ;
Il porte un cœur de sang sous un dévot maintien ,
S'il preste, c'est en juif sous l'habit d'un chrestien,
Et son debteur le fuit, de mesme (s'il faut dire)
Qu'un voleur un prévost, une nymphe un satyre ;
C'est le plus inhumain de tous les créanciers;
Je le sçay, pour avoir esté de ses papiers.
S'il plaide, pensez-vous, il plaide main garnie ;
Gardez-vous bien de lui les jours qu'il communie !...

Le jeune Poquelin s'arrêta et tomba dans une rêverie profonde...

A dire le vrai, je ne voudrais pas répondre sur ma tête que les choses se soient ainsi passées Nul n'a jamais raconté que du Lorens soit ainsi venu en personne offrir ses Satyres au futur prince des comiques français; mais je suis persuadé que celui-ci a dû lire ce portrait dessiné

par une plume énergique, et que, dès ce moment, il ne lui resta plus qu'à trouver un nom pour le bigot personnage. Tartufe était éclos dans la cervelle de Molière.

Et maintenant, comme je pense que du Lorens est resté dans une obscurité imméritée, je vais rapporter ce que l'on sait de sa vie.

La petite ville de Châteauneuf, lieu principal du petit pays de Thimerais, fut le berceau de Jacques du Lorens[1]. On ne connaît pas au juste les limites du Thimerais; Châteauneuf est devenu un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dreux (Eure-et-Loir), et le tribunal que présidait du Lorens n'est plus qu'une simple justice de paix.

C'est en 1580 qu'il vit le jour, sur *les lisières* de la Normandie, comme il le dit lui-même dans la satire VII, livre 2 du volume qu'il publia en 1624 :

Encor qu'en tous climats naissent des gens de bien,
Quand un homme est Normand on dit qu'il ne vaut rien

1. Son nom se prononçait Du Laurent. Ses filles, souvent marraines à Chasteauneuf, l'ont ainsi écrit sur les registres paroissiaux.

L'argument passeroit avec des lavandières,
Car que vaudrois-je moy, qui suis né des liẓières?

Donc, moitié Percheron, moitié Normand, il reçut l'éducation convenable aux emplois auxquels on le destinait, c'est-à-dire qu'après avoir fait de fortes études chez le curé de son pays [1], il prit ses degrés à la faculté, et se fit recevoir docteur *in utroque jure*. C'est ce qu'on voit dans la 22[e] satire de son recueil de 1646 :

Encore qu'autrefois j'aye pris mes degreẓ,
Je suis fort peu versé dans les livres sacreẓ.

Et dans la 17[e] du même recueil :

Estant jeune avocat, après estre docteur,
Et voyant qu'au barreau je n'estois qu'auditeur,
Que d'autres moins sçavants plaidoient pour les parties,
Moi de jeter le froc par dépit aux orties,
Détester le bonnet, n'aller plus au palais,
Où l'on m'eust souvent pris sans cause et de relais.

(1) *Mon père pour cela m'envoyoit à l'école*
D'un curé qui n'estoit au roole des pédans,
Et c'est luy qui m'a faict sçavant jusques aux dents.
A luy je suis debteur et à ce mien bon père.
Sat. III, livre 2 (1624)

Une vie manuscrite de du Lorens, anciennement ajoutée à un exemplaire de ses dernières satires, et qui pourrait avoir été tracée par Dreux du Radier[1], fait connaître que c'est au Parlement de Paris qu'il suivait les audiences, et cite à l'appui ces termes de son commentaire sur la coutume de Châteauneuf : « M. Arnauld, lors « avocat, qui depuis a esté contrôleur général « des finances, plaidoit dans la cause de M. Ma- « rion (Simon), pour le Roy. J'estois lors jeune « avocat au Palais. »

C'était donc dans la grande salle gothique du Palais de Paris, autour de la fameuse table de marbre, que le jeune clerc de la basoche promena longtemps ses pas inoccupés, écrivant plus de vers qu'il ne plaidait de procès.

Las de son inaction, il alla s'établir à Chartres, en qualité d'avocat au Présidial. Il y trouva des clients à défendre, mais aussi des occasions d'exercer sa verve sarcastique ; car il y offensa les magistrats, et la Cour lui infligea un blâme

1. C'est en effet, sauf quelques variantes, la même notice qui figure dans les Éloges historiques des Hommes illustres du Thimerais, par Dreux du Radier (Paris, J. Berthier, 1749, in-12).

public. C'est ce qui résulte d'un factum publié contre lui dans un des procès qu'il eut à soutenir, factum sur lequel s'appuie l'auteur de sa vie. Du Lorens convient, d'ailleurs, qu'il eut occasion de plaider pour lui-même ; car il dit, dans une de ses satires [1] :

Jamais dans les procès je ne suis demandeur.
La malice du siècle en veut à ma candeur ;
C'est un malheur pour moi que toujours on m'ajourne.

Ce devait être un peu sa faute, si on l'ajournait, et bien des gens se reconnaissaient dans ses satires. Il ajoute :

Et n'est point question d'un remûment de borne,
Ny d'avoir occupé la terre d'un mineur ;
Encor moins s'agit-il de quelque point d'honneur,
Ny de crimes commis en exerçant ma charge.
De tels cas, Dieu merci, personne ne me charge !
On me traduit pourtant, ainsy qu'un charlatan,
On me faict des procès dessus des nids d'antan
Sur le poinct d'une aiguille, ou sur une chymère.

Ces chimères et ces piqûres d'aiguilles, c'était la langue de du Lorens qui les causait. Outre

1624, liv. I, sat. V.

le blâme qui lui avait été infligé à Chartres, un arrêt fut encore rendu contre lui au Parlement de Paris, au profit de maître Laurens Ollivier, avocat du roy au bailliage de Châteauneuf, portant condamnation « à de grosses amendes « et de grands dépens, pour excès, injures et « libelles diffamatoires. »

Pendant le temps qu'il était avocat à Chartres, du Lorens y épousa Geneviève Langlois. Il semble que c'était une femme de tête, qui modérait la folle humeur et les prodigalités de son mari, et qui, disait-il,

... ne veut voir chez moi, pour boire et pour manger,
Ni Gautier, ni Garguille, en dussé-je enrager;
Qui contrôle mes jeux, mes yeux, mes promenades[1].

Bien qu'il ne pût mettre un frein à sa verve satirique, même en parlant de sa moitié, il l'aimait au fond :

La femme que j'ay prise est une des meilleures!

---

3. Liv. I, sat. V (1624).

s'écriait-il, non cependant sans ajouter aussitôt :

Mais, toutefois, elle a de si mauvaises heures,
Que Socrate y fut-il (que Xantippe exerçoit)...
Il seroit bien contraint de luy quitter la place...
Son humeur est fascheuse et contraire à la mienne ;
Mais néantmoins le mal que je luy veux m'advienne.

Vous voyez bien, lecteur, qu'il l'aimait, et au point même de regarder comme un de ses devoirs conjugaux

De se baisser la nuict pour luy bailler le pot[1]

Aussi l'appelle-t-il *sa chère épouse*, dans sa note sur l'article 127 de la Coustume de Chasteauneuf, in-4, où il dit : « Il a été jugé, en la « Coustume de Chartres, au profit de dame « Langlois, nostre chere espouse, contre les « Michelet de Nogent-le-Rotrou, que les cou- « sins-germains conjoints *ex-utroque*, n'ex- « cluoient ceux qui ne l'estoient que d'un costé, « dans la succession de Lancelot Poulard, sieur « d'Oiré, où il s'agissait de ses acquets. »

1. Sat. II (1646).

C'est par cette succession que la terre d'Oiré passa dans les mains de du Lorens, qui ajouta depuis à son nom la qualité de sieur d'Oiré.

De son côté, notre poëte était d'une famille aisée ; l'éducation qu'il avait reçue le prouve, et lui-même se reconnaît pourvu de l'*aurea mediocritas*, qui satisfaisait Horace :

J'ay du bien, grâce à Dieu, ce qu'il m'en faut pour vivre ;
Je mange fort peu seul ; jamais je ne m'enyvre.
Si je n'ay des estats, estant homme privé,
Je m'en couche plus tost, j'en suis plus tard levé.

En 1618, il quitta Chartres pour succéder en la charge de baillif, vicomte de Chasteauneuf, à Me Mathurin de la Chaussée, écuyer, seigneur de Louvet, qui exerçait encore en 1612. Chasteauneuf étant sorti de la maison de Mantoue, en 1637, il devint lieutenant général du bailliage, et ensuite président. C'est le titre qu'il prit, en 1646, en tête de ses nouvelles satires.

Si du Lorens se fit des ennemis par son esprit caustique et railleur, « estant, suivant une « plainte des habitants de Châteauneuf, d'une « humeur si peu accommodante, que jamais il « n'y put vivre en paix et sans avoir de diffé-

« rends avec quelqu'un, n'ayant laissé un seul « des officiers et principaux habitants exempts « de ses offenses ordinaires ; » il fut dédommagé de ces tracas par l'amitié d'illustres personnes en tête desquelles il faut placer Charles de Gonzague, duc de Nevers, son constant protecteur, au nom de qui il rendait la justice à Châteauneuf; puis le maréchal de Bassompierre; les présidents Molé, de Mesmes, Briçonnet; le président Nicole de Chartres ; Rotrou le tragique, Régnier le satirique, Nicolas Bourbon, le poëte latin, le peintre Vignon et le statuaire Biard.

Je ne m'arrêterai point aux commentaires que du Lorens a laissés sur les trois Coustumes de Châteauneuf, Chartres et Dreux. Je me regarde comme tout à fait incompétent en ces sortes de matières,

Encore qu'autrefois j'aye pris mes degrez.

Je ne porterai point non plus un jugement détaillé sur ses satires, laissant au lecteur le soin de les apprécier d'après les passages cités plus haut. Bien qu'il se regardât comme supérieur à Régnier, et qu'il n'hésitât point à le piller au

besoin, ainsi que l'a démontré M. le marquis de Gaillon dans un fort bon article inséré au *Bulletin du Bibliophile* de 1861, pages 413 et suivantes, le satirique chartrain emporte de haute lutte l'avantage sur le président de Chasteauneuf, qui ne l'égale malheureusement que par la crudité du langage et la licence de l'expression ; mais du Lorens est supérieur à Sigognes, à Berthelot, à Courval-Sonnet et à l'auteur de l'Espadon satirique. Nous nous étonnons que personne ne l'ait encore réimprimé [1], car il abonde en traits naïfs; il est doué d'une verdeur toute gauloise, et surtout d'une langue !... une langue redoutable :

Il blesseroit un homme en luy jettant des roses.

Ses hémistiches empoignent comme des tenailles ; il emporte le morceau. Malheur à ceux qui tombent entre les pinces de ce faux bon-

1. Il l'a été dans le *Cabinet du Bibliophile*, par E. Villemin, chez *Jouaust, Paris* 1869, in-12. A cette réimpression de l'édition de 1646, est joint un rare et intéressant portrait de J. Du Lorens, à l'âge de 64 ans, daté de 1644.

L'Edition de 1633 avait été reproduite en 1868 à Genève, in-12, chez Gay, et tirée à 102 exemplaires dont 2 sur peau-vélin.



homme ! La morsure y reste, et, comme nous l'avons vu, ceux qu'il a mordus ne lui pardonnent jamais.

On a dit et répété à satiété, probablement d'après l'abbé Goujet, que les satires publiées en 1646 n'étaient autres que le recueil de 1624, revu et corrigé par l'auteur. M. de Gaillon a parfaitement démontré qu'il n'en était rien, et que les propagateurs de cette opinion n'avaient pas même lu les livres dont ils parlaient. A part une seule satire, la dixième du livre II de 1624, devenue, après de notables changements, la dix-neuvième de 1646, l'auteur n'a pas emprunté, pour son dernier ouvrage, une douzaine de vers dans le premier.

Mais ce qu'on paraît avoir ignoré généralement, c'est que, dans l'intervalle qui sépare les deux publications, c'est-à-dire en 1633, du Lorens a donné à Paris, chez Gervais Alliot, un volume de satires qui sont une première édition des satires de 1646, dans lesquelles il dit (page 137) :

Je vous offre mes vers ou plutôt mes enfans.
Qu'ils soient ce qu'ils pourront, c'est tout ce que ma [*peine,*
Depuis plus de vingt ans, a tiré de ma veine.

Ces paroles, qui établissent une démarcation entre les premières satires et les dernières, font connaître que tout ce que l'auteur avait publié depuis vingt ans est contenu dans son dernier livre. En effet, en conférant entre elles les trois publications suivantes :

1° *Les Satyres du sieur du Lorens*, divisées en deux livres (Paris, J. Villery, 1624, in-8° de 4 et 203 pages). Le premier livre contient XI satires, le deuxième XIV.

2° *Les Satyres du sieur du Lorens...* (Paris, Gervais Alliot, 1633, in-8).

3° *Les Satyres de M. du Lorens*, président de Chasteauneuf (Paris, A. de Sommaville, 1646, in-4 de 8 et 206 pages). Contenant XXVI satires.

Il est facile de reconnaître que le volume de 1624, sauf une seule pièce, n'a jamais été reproduit par l'auteur, et que les satyres de 1646 sont bien une édition retouchée du texte de 1633.

Les autres ouvrages de du Lorens sont : *La Coustume de Chasteau-Neuf en Thimerais*, avec les notes de M. Charles du Moulin, et annotations du sieur du Lorens, bailly, vicomte de Chasteauneuf (Chartres, Michel Georges,

in-4 de 807 pages); et *les Trois Coutumes voisines* de Chasteau-neuf, Chartres et Dreux, avec les notes de M. Charles du Moulin et les annotations du sieur du Lorens, président, bailly, vicomte dudit Chasteau-neuf.

Cet ouvrage, où le précédent est refondu, fut imprimé à Chartres, chez Michel Georges (1645, in-4 de 547 pages).

On cite encore de lui : *Le Pêcheur au pied de la Croix* (en vers). Paris, J. Martin, 1630, in-8.

La Moustache des Filous arrachée, poème reproduit par M. Ed. Fournier dans les *Variétés historiques et littéraires* (t. II, p. 151-157, *Biblioth. elzévirienne*); — *Une Satyre contre les demy-sçavantes,* que M. Ed. Tricotel a trouvée au nouveau recueil des plus belles poésies, etc. (*Paris, veuve Loyson*, 1654, in-12), et insérée dans les *Variétés biographiques* (*Paris, Gay,* 1863, in-12); — enfin, une pièce en vers de huit syllabes, assez lestement troussée, et qui mérite d'autant mieux de trouver place ici, qu'elle est, à ce que je crois, d'une excessive rareté. C'est La Calotte, par le sieur Du Laurens (sic) 1629, in-8 de 4 ff., sans privilége ni lieu d'impression.

LA CALOTTE

Il faut dire la vérité
Que je faisois difficulté,
Comme de porter la marotte,
De me couvrir d'une calotte ;
Mais voyant que depuis six ans
Les juges et les courtisans
Mettoient cet engin sur leur teste,
En peine de faire la beste
Et d'exciter le monde à ris,
Il m'en vint une de Paris,
Que l'cn estime une merveille
Et qui n'eut oncque sa pareille.
Mon chef en sera tout paré,
J'en seray bien plus honoré,
On me croira grand personnage,
On me jugera bien plus sage ;
Fussé-je aussi fol que devant,
On m'estimera plus sçavant,
Plus dévot et plus catholique,
Avec cet engin drolifique,
Coiffé du petit chaudronnet
De ce mystérieux bonnet
Dont la forme est d'un hémisphère.
L'étoffe, au reste, est si légère,
Qu'elle ne charge nullement
Le siége de l'entendement.

L'invention en est jolie;
Elle est, selon ma fantaisie,
Envoyée icy-bas des cieux.
Mercure, messager des Dieux,
Ne prenoit jamais sa volée
Qu'avec une calotte aislée.
Elle est fort commode en tout lieu,
Nommément au temple de Dieu,
Au Palais, aux champs et au Louvre
Où à toute heure on se descouvre,
Où qui ne veut passer pour veau
N'a que faire de son chapeau,
Où, bien faire le pied de grue,
Avoir tousjours la teste nue,
Cajoller, estre bien vestu,
C'est ce qui s'appelle vertu.
La calotte fait l'hypocrite
Avec sa mine déconfite,
Elle conserve la santé,
Elle parfaict la gravité.
C'est un plaisir de ces maroufles
Qui l'accompagnent de pantoufles;
De ces bigots, de ces caffars,
D'un tas de crottez, maistre-ez-arts,
Des curez et de leurs vicaires,
Des procureurs et des notaires
Qui sont hors de leur elément,
S'ils n'ont ce grotesque instrument.

C'est par lui qu'ils veulent paroistre,
C'est par luy qu'ils se font cognoistre
Gens de merite et relevez.
Aussi les voit-on réservez
Pour les charges des bonnes villes.
La calotte les rend habiles,
Encore qu'ils ne le soient pas,
A cause d'elle on en fait cas ;
Elle leur donne la creance,
La sagesse et la suffisance.
Je veux devenir calottier
Pour estre estimé jug entier ;
Qu'on croye que sur les balances
Je pese toutes mes sentences,
Que rien ne peut en mon endroict
Que la justice et le bon droict.
Pour authoriser mes espices,
Pour avoir les destins propices
Et la fortune et ses suppots,
Afin que je vive en repos,
Que ma nef heureusement flotte
Il n'est que de changer de notte.
Se tenir tousjours attaché
A son propre sens, c'est péché,
C'est la souveraine sottise ;
Puisque le monde calottise,
Au lieu de s'en scandaliser,
Il faut aussi calottiser.

Je m'en vais boire le calice :
Moi qui suis homme de caprice,
Je recognois bien mon deffaut,
Et puis qu'il le faut, il le faut.
En bonne heure si je la porte,
C'est donc le courant qui m'emporte
Et l'exemple de ces messieurs.
Si je faux, c'est avec plusieurs
Des plus braves de ce royaume,
Qui s'arment de ce petit heaume
Pour raisons que je n'entends pas ;
Car elle a de puissants appas
Ceste venerable calotte,
Sur nostre siècle qui radotte,
Où pour monstrer un esprit net,
Il faut faire le Symonet,
Il se faut desguiser la teste
Pour dire que l'on n'est pas beste,
Qu'on est esloigné du commun,
Pour monstrer que l'on est quelqu'un ;
Afin qu'en passant par la ruë
Le menu peuple nous saluë ;
C'est le train de se maintenir,
C'est le moyen de parvenir
Et de tost faire sa fortune.
C'est pourquoy j'en veux porter une.
Ay-je point attendu trop tard?
Eh ouy ; que le Diable y ait part!

On doit attribuer également à du Lorens une pièce que nous ne croyons pas devoir citer ici, bien qu'elle soit fort remarquable. Elle se trouve à la Bibliothèque de Rouen et à celle de la rue de Richelieu (Y, 5,142 de l'ancien catalogue in-fol.), et a été réimprimée page 97 du Bibliophile fantaisiste (Turin, Gay, 1869, in-12, tiré à 175 exemplaires). Elle est intitulée: *Satyre du Triomphe de Cypris, ou Advertissement aux curieux de ce temps.* C'est une diatribe énergique contre la maladie dont mourut François Ier.

L'auteur a, non sans raison, gardé l'anonyme; mais outre l'argument qu'on peut tirer du style, qui est sans conteste celui de du Lorens, on trouve dans la pièce même certains témoignages qui ne permettent pas de l'attribuer à d'autres qu'à lui. Je me contenterai d'en rapporter deux. Il raconte en certain endroit que son médecin part à cheval pour lui acheter un remède à Dreux et revient dans la même journée. Donc, Dreux est une ville plus importante que celle où se trouve l'auteur, et assez rapprochée pour qu'un cheval puisse faire en douze heures le voyage, aller et retour Dreux

est en effet à six lieues de Châteauneuf.

Ailleurs, il est question d'un remède *qui ne se trouve au Perche*. C'est donc bien au Perche que nous sommes, et il n'y a dans cette province qu'un homme capable d'écrire la satyre en question : c'est du Lorens.

Je crois que ces deux arguments sont péremptoires, et qu'une édition complète des satyres du Président de Châteauneuf devrait contenir le *Triomphe de Cypris*.

Nous n'avons plus à nous arrêter qu'un instant avec le bonhomme du Lorens, avant de lui dire adieu. Nous l'avons vu d'abord avocat sans cause, puis magistrat, puis légiste, le tout pour son plus grand honneur et profit ; nous l'avons vu en même temps poëte satirique, pour la plus grande satisfaction de sa langue, qui lui démangeait grandement, mais aussi pour son malheur et plus encore pour le malheur des infortunés qui tombaient sous sa griffe. Considérons-le maintenant comme amateur de sculpture et de tableaux.

Dans son épître dédicatoire de la Coutume de Chartres, à M. du Houssay, conseiller du roi, et célèbre amateur lui-même, nous lisons

ces lignes : « C'est la peinture qui m'a donné « l'honneur de votre connaissance. Nous par- « lons quelquefois dans votre cabinet de Ra- « phaël, du Titien et de Véronèse. S'il y a « quelques autres entretiens plus sérieux, il n'y « en a point de plus doux... On m'a fait pré- « sent, depuis trois mois, d'une Vierge de Léo- « nard de Vincy... »

Cela suffirait pour prouver que du Lorens était un délicat, et qu'il ne s'attachait qu'aux bons morceaux. Malheureusement, il ne nous décrit point cette Vierge, de sorte qu'il est impossible de savoir ce qu'elle est devenue, et si on la connaît encore aujourd'hui. Sa cinquième satire (1646), adressée à son ami Vignon, le peintre et dessinateur des gravures pour les poëmes de Chapelain, Scudéry, le P. Lemoyne, etc., témoigne encore mieux de son goût pour les arts :

. . . . *Et l'on me voit espris*
D'une toile que j'ay, dont tu sçais bien le prix,
Qu'un de nos curieux apporta d'Italie.
Estime qui voudra que c'est une folie :
C'est par la vision que l'on vit dans les cieux.
Je nourry bien souvent mon âme par mes yeux ;

Mon petit cabinet des beautez me descouvre
Que je ne verrois pas dans les chambres du Louvre.

Cet autre tableau pour lequel il s'exalte est un Paul Véronèse :

Une fille s'y voit près du petit Moÿse,
Après l'avoir sauvé retordant sa chemise ;
Mais la fille du Roy, pleine d'affection
Et de soin vers l'enfant, préside à l'action
En pompeux appareil, au milieu de ses filles.

Il me semble que ce dernier tableau se peut facilement reconnaître.

La satyre XXI du même recueil, adressée à Biard, auteur de la statue équestre de Louis XIII, qui ornait autrefois la place Royale, témoigne aussi de la passion que professait du Lorens pour la sculpture. Je vois encore qu'il avait payé trois mille livres une Madeleine (soit tableau, soit statue, on ne le dit point); mais elle lui valut cette épigramme de Colletet :

Cher du Lorens, second Régnier,
Ménage un peu mieux le denier.
Sur notre montagne indigente,
Quoique tu sois riche d'autant,
Je crains que cette repentante
Ne te fasse un jour repentant.

Avec ces goûts élevés, et malgré les persécutions que suscita contre lui sa verve railleuse, son *vercoquin,* comme il l'appelle, persécutions qu'il s'était d'ailleurs justement attirées; entouré de chefs-d'œuvre dont il jouissait avec délices, occupé d'études tantôt sérieuses, tantôt enjouées, son existence dut être heureuse et douce. Elle se prolongea jusqu'à une vieillesse assez avancée. Il survécut à sa femme, pour laquelle il aurait fait, dit-on, la fameuse épitaphe tant de fois citée:

Cy-gist ma femme ; ah! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien!

Il se remaria même en 1654, ainsi que le constatent les registres de Chasteauneuf, à une demoiselle Marie Duquenouiller. Grande audace, à 74 ans, après une première expérience dont il ne se louait guère!

Aussi ne survécut-il pas plus de quatre ans à cet exploit. Il mourut en 1658, dans son joli pays de Thimerais, à Chasteauneuf, sous le toît même où il était né, âgé de 78 ans, dont les 40 derniers avaient été remplis par sa charge de président-bailly, vicomte de Chasteauneuf-en-Thimerais.

Voici l'épitaphe qu'il s'est faite à lui-même :

Cy gist du Lorens à l'envers,
Où son corps est rongé des vers.
Si son âme est en purgatoire;
Passant, ainsi qu'il est à croire,
Il ne faut qu'un De Profundis
Pour l'enlever en Paradis.
Les larmes sont moins nécessaires
En ce lieu là que les prières.
On a beau pleurer le trépas
D'un défunt : il n'en revient pas.
Tant que l'on voudra que l'on sonne,
Qu'on rompe l'air, qu'on carillonne,
Jamais on n'en vit seulement
Sortir un de son monument ;
Mais l'oraison, dans cette flamme,
A grand commerce avecque l'âme,
Et la tire par son crédit,
Saint Augustin même l'a dit.

Ces dix-huit vers ne valent pas comme esprit, et encore moins comme malice, le distique sous lequel du Lorens a enterré *sa chère épouse*. Caustique pour les autres, c'est à peine s'il s'est chatouillé lui-même. Il avait l'épiderme si délicat!

FIN



TABLE



ACHEVÉ D'IMPRIMER

Sur les presses de ALCAN-LÉVY, typographe, à Paris,
le 25 avril 1877,



Pour LÉON WILLEM, éditeur

A PARIS.

